BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLII
C
18
NAPOLI

XLII
C
18

OBSERVATIONS

SUR LES

ECRITS MODERNES.

TOME DIX-HUITIE'ME.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.

Avec Privilege & Approbation.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLVI.

VOICI, Monſieur, la ſuite des Lettres 243. & 249. où nous vous avons rendu compte des deux parties du quatriéme Tome du *Spectacle de la nature*. Ces matieres ſont ſi curieuſes, ſi agréables, ſi variées, qu'il eſt impoſſible de ne pas s'étendre un peu ſur un Ouvrage, où elle ſont ſi bien traitées, & où les connoiſſances les plus ſublimes ſont expoſées avec tant d'agrément. Il me reſte à parler des trois derniers entretiens, qui ſont le VI. le VII. & le VIII. Le ſixiéme eſt intitulé le *Teleſcope*, le ſeptiéme le *Microſcope*, le huitiéme contient l'*Hiſtoire de la Phyſique Syſtematique*. Je

Deuxiéme part. du 4. Tome du Spectacle de la Nature.

vais donner ici l'eſſentiel de ces trois Entretiens.

VI. Entretien.

I. Nous ſommes redevables aux Hollandois de l'admirable invention du *Teleſcope*, attribuée à Zacharie *Janſen*, & à Jacque *Metius*, Bourgeois de Midelbourg en Zelande. A peine le fameux Galilée entend-il parler de la nouvelle invention, qu'il fabrique de grands verres & de longs tuyaux, & en fait uſage pour l'Aſtronomie. Par ce moyen il apperçoit des taches autour du Soleil, & il voit cet Aſtre ſe mouvoir ſur ſon axe en prêt de vingt-ſix jours. Il découvre les quatre Lunes de Jupiter : il entrevoit deux Anſes aux deux côtés de Saturne, qui ſe ſont trouvées dans la ſuite être un grand Anneau lumineux. En un mot, il voit un nouveau Ciel. Il ne manqua pas de publier ſes découvertes, & il le fit par ſon livre intitulé, *Nuncius Sydereus*. Le Senat de Veniſe frappé de ces admirables nouveautés, invite Galilée à venir faire en leur preſence l'exercice de ſes inſtrumens. L'Aſtronome, accompagné des Senateurs, monte ſur la Tour de Saint Marc. Là il leur explique le ſyſtême de Copernic *, dont il leur

* Né en 1472 à Thorn, Ville de Pologne, & Chanoine de Warmie.

fait voir la parfaite conformité avec les nouvelles Obſervations. On peut dire que le Teleſcope a été le tombeau de tous les anciens ſyſtémes Aſtronomiques de l'Ecole. M. Pluche tranſporte ſon Lecteur ſur la Tour de Saint Marc; & lui fait entendre toutes les merveilles céleſtes que Galilée développe ſçavamment au Sénat de Veniſe. Galilée parle ici & expoſe lui-même les abſurdités des anciens ſyſtémes qu'il tourne en ridicule, & la ſolidité du nouveau, qu'il n'oſe néanmoins propoſer encore que comme une hypotheſe, par reſpect pour l'ignorance de ſon ſiécle.

Il n'a pas beaucoup de peine, à la faveur de ſes Obſervations, à renverſer entierement le ſyſtéme *emmêlé* de Ptolomée, pour me ſervir de l'expreſſion de l'Auteur. Il y a ici une expoſition claire & méthodique du vrai ſyſtéme du Ciel: c'eſt un détail qu'il faut voir dans le livre. On n'y dit rien du ſyſtéme de *Tikobrahé*, dont le défaut eſt d'être auſſi fort *emmêlé* dans ſa compoſition biſarre & confuſe, ajuſtée aux obſervations Aſtronomiques. Mais voici un morceau très-intéreſſant, qui mérite toute notre attention. Il s'agit de l'objection ordinaire, non *contre l'hy-*

potheſe Copernicienne, mais contre l'état du Ciel avoüé de tout le monde. Car que la terre tourne ou non, il eſt bien certain que Jupiter a quatre Lunes. Or, diſent certains Philoſophes, l'homme eſt bien ridicule de croire que c'eſt pour lui que les Etoiles brillent, & que la nature étale ſon ſpectacle. Si Jupiter a quatre Lunes, c'eſt pour y porter la lumiere durant la nuit. Mais pourquoi porter la lumiere où il n'y auroit point d'habitans ? Les Planetes ſont donc autant de terres, &c. L'Auteur répond ainſi à cette objection, dont s'autoriſe l'irréligion moderne.

Dieu ſeul, connoît la deſtination de chaque globe céleſte. » Qu'il y ait » diſtribué diverſes intelligences pour » en être loüé, il n'y a dans ce *magnifique ſoupçon* rien qui bleſſe la grandeur » de Dieu, ou qui affoibliſſe notre reconnoiſſance : & quoiqu'il les faſſe » ſervir de demeure à differens ordres » de créatures, nous n'en ſommes pas » moins tenus de ſentir l'avantage de » notre condition, & de remercier » Dieu de nous avoir accordé la vûë & » l'uſage de ces globes. Les Pariſiens » ne ſont point ridicules de ſe féliciter » de ce que nos Rois leur ont ouvert » les Jardins des Thuileries & du

» Luxembourg, quoique ceux qui ha-
» bitent ces Palais, & même les étran-
» gers, y ayent comme les Parisiens,
» la liberté de la promenade. Les bien-
» faits de Dieu ne cessent pas d'être
» pour nous, quoique d'autres puis-
» sent y avoir part. » Le peuple, selon lui, a donc raison de glorifier Dieu d'avoir créé le monde en faveur de l'homme. Tout change d'une sphére, à l'autre. » Que chacune soit reputée,
» si l'on veut, pour un monde à part:
» chacun de ces mondes à sa structure
» particuliere & ses avantages propres.
» Les habitans d'un monde ne remer-
» cient point Dieu de l'ordre dont on
» joüit dans un autre. Ils n'en ont pas
» la moindre idée : ils le remercient
» de ce qu'ils ont reçû .... Comme
» l'ordre de notre monde, non-seule-
» ment est pour nous, mais même n'est
» que pour nous, il n'y a ni présomp-
» tion ni mépriſe dans la persuasion où
« est l'homme, que Dieu l'a eu en vûë
» & a daigné s'occuper de lui : au lieu
» que l'égarement est sensible dans les
» idées du faux Philosophe, qui du soup-
» çon de la pluralité des mondes, con-
» clut aussi-tôt qu'il n'est plus le centre
» du bel arrangement de celui-ci, &
» qui en les multipliant s'imagine pou-

» voir ſe perdre dans la foule, échaper » à la bonté de Dieu, & ſe décharger » du fardeau de la reconnoiſſance. »

C'eſt encore vainement que nos Philoſophes prétendroient ſe ſervir de cette pluralité des mondes pour combattre la vérité de la révélation, qui enſeigne que Dieu eſt deſcendu ſur notre terre, qu'il s'y eſt revêtu de l'humanité, & y eſt mort pour notre ſalut. Ce ne ſont point les deſcendans d'Adam qui peuplent les autres mondes, ſuppoſé qu'ils ſoient peuplés : peut-être même ne ſont ce pas des hommes. Ce peuvent être des animaux, ſoit raiſonnables ſoit irraiſonnables, d'une eſpéce toute differente, & quant au corps & quant à l'ame. Dieu a-t'il dû nous apprendre ce que ces créatures ſont, & ce qu'il a fait pour elles ? Peut-être leur nature a-t'elle été corrompuë & reparée : peut-être eſt-elle demeurée pure & innocente : nous ne le ſçavons point. L'objection des incrédules n'eſt donc d'aucun poids, de quelque côté qu'on la conſidére. Notre Auteur prouve fort bien qu'en un ſens tout ſe rapporte à l'homme dans le monde : pour qu'il y ait de la vérité dans cette propoſition, il faut dire que tout ce qu'il y a dans notre monde eſt directement pour

l'utilité de tous ceux qui l'habitent, & que les autres mondes (s'il y en a) ſont (la plûpart au moins) pour nos regards. Et ne peut-on pas ajoûter que dans le ſyſtéme divin tous ces mondes peuvent être tellement liés entre eux, qu'ils dépendent reciproquement les uns des autres. Dans cette hypotheſe, voilà l'Univers entier qui ſe rapporte à l'homme terreſtre.

» Chaque Planete, dit l'Auteur, » joüit des preſens du Soleil, comme » s'il n'étoit fait que pour elle, ou com- » me s'il y avoit dans le monde où nous » ſommes autant de Soleils, & de mon- » des même, qu'il s'y trouve de Pla- » netes. Une épargne qui ſubſiſte avec » des effets ſi féconds, eſt dans cette » hypotheſe un caractére de vérité. » M. P. ajoûte, qu'elle a encore l'avantage d'expliquer tous les changemens que la Religion nous apprend être arrivés, ou devoir arriver un jour dans la nature. Pour former le déluge, Dieu n'a eu qu'à incliner un peu l'axe de la terre. Il donnera un jour une petite ſecouſſe à notre globe; & auſſi-tôt les hommes verront le Ciel courir, les Etoiles tomber, & la nature ſe confondre. L'hypotheſe de Copernic, qui rend raiſon de l'ordre du monde,

devient donc ici l'interpréte de l'Ecriture. » Une hypotheſe eſt bien riche, » quand elle ſe trouve également d'ac- » cord avec la foi, comme elle l'eſt » avec le bon ſens, & avec les obſer- » vations le plus ſouvent réitérées. » Je paſſe au ſeptiéme Entretien.

VII. Entretien. Il M. P. remarque d'abord que tous les Phyſiciens avant Galilée n'étoient que des diſcoureurs, & que depuis lui, & à ſon exemple, ils devinrent preſque tous obſervateurs. Quels ſecours n'a pas tiré la Phyſique des expériences de Galilée, ſur le mouvement, & de celles de ſon diſciple Toricelli ſur l'air? Le premier a découvert l'accélération réguliere des corps graves dans leur chûte. On voit ici l'explication de cet effet, telle que tous les Phyſiciens la donnent unanimement. L'Auteur remarque que les mêmes proportions de l'accélération des corps dans leur chute ſe trouvent dans le retardement des corps qui montent, parce que la cauſe qui les éleve eſt toujours diminuée proportionnellement par la cauſe de la péſanteur. Il ne s'agit point ici d'une ſimple opinion : c'eſt un effet demontré par l'expérience, & c'eſt à Galilée que nous devons cette découverte.

Celle de l'élevation des liqueurs dans

les tuyaux fait la gloire du célébre Toricelli ; les Fontainiers du Grand Duc ayant remarqué que l'eau dans leurs pompes ne montoit jamais plus haut que trente-deux pieds, en demanderent la raiſon à Galilée, qui conformement aux préjugés de la vieille Philoſophie, répondit que la nature n'avoit horreur du vide que juſqu'à trente-deux pieds. Mais les expériences que Toricelli fit enſuite ſur des tuyaux remplis de vif argent, qui lui donnerent lieu de remarquer que le vif argent ne montoit qu'à vingt-ſept pouces, lui firent conclure que cette horreur du vide étoit une idée creuſe, & un jargon philoſophique, dont on ſe payoit ſans l'entendre. Le célébre Paſcal a depuis extrêmement perfectionné les expériences de Toricelli, & la Phyſique lui a de grandes obligations. M. P. dit qu'il n'eſt pas abſolument certain que cet effet des liqueurs, dans les tuyaux vides d'air, provienne du poids de l'air. » On a depuis reconnu, dit-il, que » l'air avoit un très grand reſſort ; & » peut-être ce reſſort eſt il la vraïe cau» ſe de ce qu'on attribuë à la preſſion » du poids. » Mais ce reſſort de l'air n'eſt-ce pas cela même qui en fait la péſanteur ? Par conſéquent attribuer les

effets dont il s'agit à la preſſion de l'air ou à ſa qualité élaſtique, c'eſt la même choſe.

De là l'invention du Barométre & du Thermométre. L'Auteur propoſe ici une conjecture, pour expliquer pourquoi l'air qui ſemble devoir péſer d'avantage aux approches de la pluye, laiſſe néanmoins baiſſer le Mercure du tuyau, au lieu de l'élever par ſa preſſion augmentée. Comme la preſſion de l'air vient de ſon reſſort, il me ſemble que ce reſſort étant relâché par l'humidité de l'air, il eſt inutile d'avoir recours à une autre cauſe. Un payſan Hollandois, nommé *Drebbel*, paſſe pour l'Inventeur du Thermométre. Sur quoi je remarquerai en paſſant, que s'il eſt vrai (comme le prétend un Phyſicien moderne) que les Héros de la Phyſique ſont les Obſervateurs, les Inventeurs, les faiſeurs de découvertes, on doit dire que les Anglois, les Allemands, & les Hollandois l'emportent beaucoup ſur les François, qui n'ont preſque rien trouvé, mais qui ont la gloire d'avoir tout perfectionné. Tout le monde ſçait ce que c'eſt que le Thermométre, & perſonne n'ignore la juſteſſe & la commodité de ceux qui ſont de la conſtruction de M. Nolet, ſuivant les idées de

M. de Reaumur.* Ces Thermométres d'une conſtruction uniforme, placés en différens lieux de la même maiſon, de la même contrée, ou en différens païs, donnent moyen de tirer des inductions utiles pour la ſanté & pour la perfection de la connoiſſance de l'air.

La machine pneumatique, deſtinée à faire connoître les reſſorts de l'air, a été inventée en Allemagne vers le milieu du dix-ſeptiéme ſiecle par Othon de Guerrick, Conſul de Magdebourg, & a été perfectionnée en Angleterre par le Chevalier Robert Boyle de la Société Royale. On trouve ici la deſcription, les uſages, & les effets de cette machine. L'Auteur vient enfin au *Microſcope*, qui eſt le titre de cet entretien, auquel les matieres qu'il y a traitées d'abord, n'ont pas un rapport fort direct. L'Auteur nous apprend que les meilleurs Microſcopes d'aujourd'hui, ſont ceux de M. Scarlet à Londres, de M. Nolet & de MM. George à Paris : Enſuite il rapporte au Microſcope la deſtruction de l'ancien ſyſtéme, qui prêtoit à une vile matiere la vertu de produire des animaux

* On les trouve à Paris chez M. Nolet, Quay de Conti : ils coûtent douze francs.

& des plantes, & établiſſoit la corruption pour principe de la génération. Cette Philoſophie, ſelon lui, approchoit de la Coſmogonie d'Epicure. » Prenons en main, dit-il, un bon Mi» croſcope ; il réfutera toutes ces vai» nes formations, dont on croit la ma» tiere capable, & nous dévoilera par » tout l'action immédiate d'une ſageſ» ſe, qui produit tout chaque jour, ou » qui développe d'un jour à l'autre *ce* » *qu'elle a tout d'abord créé en petit* dans » les premieres ſemences, pour ſe per» petuer ſucceſſivement dans la durée » de tous les ſiécles. » Il s'enſuit de ce principe adopté aujourd'hui par le plus grand nombre des Philoſophes, que tous les corps des hommes nés depuis Adam étoient renfermés en petit dans le corps de ce pere du genre humain ; que tous les chênes du monde qui exiſtent & qui exiſteront jamais, étoient contenus dans le premier gland, &c. Cela eſt inconcevable, & paroît heurter le bon ſens. Pour moi j'aimerois mieux admettre des moules, des matrices, des formes dans chaque animal & dans chaque plante. Le mouvement faiſant entrer dans ces moules certaines parties de la matiere, leur fait prendre une configuration conforme. Par-là on explique, ce me ſemble, aſſez bien la

perpétuation des eſpéces, ſans avoir recours à une ſuppoſition de germes inſenſibles, contenus les uns dans les autres à l'infini ; ce qui revolte l'imagination, & ne ſatisfait gueres la raiſon. Suivant cette opinion, la génération ne ſe feroit que par la nutrition des germes, & les germes ne ſeroient autre choſe que des moules propres à recevoir certaines parties de la matiere & à les configurer.

L'Auteur entre dans un détail agréable, touchant les choſes curieuſes que le Microſcope nous découvre. Suit une eſpéce d'hiſtoire de l'origine des *Sociétés ſçavantes*, qui ſe ſont formées dans l'Europe, pour hâter les progrès de la Phyſique. A ce ſujet l'Auteur fait l'éloge des Seigneurs Anglois. » Ils regardent, » dit-il, l'ignorance comme une oppro» bre, & ils ne ſe croyent heureux » qu'autant qu'ils ſçavent s'occuper » utilement & raiſonnablement. Il y a » plus de deux cens ans, qu'Eraſme » faiſoit le méme éloge de la Nobleſſe » Angloiſe. « Charle II. & Louis XIV. ont formé preſqu'en même-tems les Académies des Sciences de Londres & de Paris. Les Académies nouvelles de Petersbourg & de Seville font eſperer à l'Auteur des connoiſſances nou-

velles, tant sur les particularités du Nord de l'Europe & de l'Asie, que sur celles de l'Amerique. Rien de plus utile que ces établissemens où il n'est question que d'expériences, de découvertes & de raisonnemens solides & fructueux. » Les » Sciences, autrefois indolentes & rê- » veuses, sont devenuës aussi agissan- » tes & aussi étroitement liées à nos » besoins, que les arts & les mécani- » ques mêmes. » L'Auteur donne une haute idée des membres de notre Académie des Sciences, & de l'utilité de leurs recherches. Cela vient d'autant plus à propos, que quelques personnes s'imaginent faussement que la République n'a encore retiré aucun fruit de leurs spéculations ni de leurs expériences. Il fait surtout, pag. 536. un grand éloge de M. de Reaumur, en traçant le portrait d'un bon Observateur.

VIII. Entretien.

III. L'Article de la *Physique Systématique*, qui est le sujet du dernier Entretien est ce qu'on peut appeller de *l'hyperphilosophie*, en ce qu'on y censure les spéculations de toute la Physique générale. L'Auteur fait voir d'abord la vanité de tous les systémes sur la formation du monde. Epicure, Aristote, Gassendi, Descartes, Neuwton passent ici

en revûë, chacun avec l'expoſition de ſa doctrine particuliere. » Ils bataillent » entr'eux ſur la meilleure maniere » d'ordonner la matiere, comme s'il » étoit queſtion de créer le monde, ou » de le gouverner. Il eſt fait : il va ſon » train ſans eux. Tout leur ſçavoir va » donc à remplir les Ecoles de diſputes, » dont il ne nous revient rien. » Les Philoſophes ſe ſont accordés juſqu'ici à conſtruire le monde avec une matiere informe, (Ariſtote l'appelle la matiere premiere) qui d'abord n'étoit ni eau, ni feu, ni métal, &c. & qui par le mouvement eſt devenuë telle que nous la voyons. Ils n'ont point conſideré qu'il y a une multitude de natures ſimples, qui n'ont d'autre cauſe immédiate que leur formation, & qui n'ont point paſſé d'un premier état à un ſecond ; qu'elles ſont invariables, & que nul mouvement ne peut les convertir ni les réſoudre ; qu'elles ſont *ingénérables* & *indeſtructibles*. Cependant cela eſt manifeſte par l'expérience. Le feu le plus violent ne peut changer les métaux, ni aucun des premiers principes des corps. » Ces natures ſont chacune à » elles-mêmes leur matiere premiere : » & comme le mouvement le plus vio- » lent & le plus varié ne peut les réſou- » dre en autre choſe que ce qu'elles

» ſont, elles ne doivent point leur ſtruc-
» ture au mouvement, ſoit droit, ſoit
» oblique, ſoit circulaire.... Il ne ſe
» fait plus d'or, ni de criſtal : ſeule-
» ment il s'en charie, il s'en aſſemble,
» il s'en diſperſe. Ainſi le mouvement
» qui n'en a jamais pû produire le moin-
» dre grain, n'a pû produire à plus
» forte raiſon ni une terre, ni des ha-
» bitans, ni une atmoſphere, ni un So-
» leil. Le mouvement conſerve le mon-
» de, mais ne le peut ordonner ; de
» même que le reſſort d'une montre &
» le ſoin de la remonter tous les jours,
» la font aller régulierement, mais ne
» la peuvent conſtruire.... C'eſt abu-
» ſer de la raiſon, c'eſt mépriſer l'ex-
« périence, & peut-être renouveller
» ſourdement les folies des Epicuriens,
» que d'attribuer à des mouvemens
» imprimés à la matiere la puiſſance de
» former un monde. Il eſt auſſi impoſ-
» ſible au mouvement de former un
» monde, qu'il lui eſt évidemment im-
» poſſible de former un grain de fer. »
Tout cela prouve fort bien que le monde n'a point été formé comme Lucrece l'enſeigne d'après Epicure, ni comme Deſcartes le ſuppoſe dans ſon hypothéſe, & encore moins ſelon les idées des Ariſtoteliciens.

L'Auteur trouve ici le lieu d'expoſer

le Neutonianiſme, avec ſes puiſſances attractives, centripetes, & centrifuges, & il l'expoſe avec une clarté admirable, ſans rien dire d'abord contre cette prétenduë vertu attractive, qu'on peut appeller une *qualité occulte*, & dont on ne peut donner d'autre raiſon, que la volonté de Dieu, qui a ordonné cette attraction pour l'exécution de tous les mouvemens de la matiere. Pour moi je crois, que ſi l'*attraction* étoit evidemment prouvée, elle pourroit ſervir à une nouvelle démonſtration de l'exiſtence de Dieu, puiſqu'il eſt impoſſible que des corps ayent par eux-mêmes la vertu d'en attirer d'autres. Du côté de la Géometrie, il eſt certain que le ſyſtéme du Philoſophe Anglois eſt très-juſte ; mais M. Privat de Molieres, le juge avec raiſon incompatible avec le plan de la nature. Toutes les idées que nous avons des mécaniques lui ont paru renverſées par cette *attraction idéale*, qui s'exerce reciproquement entre des corps ſéparés par un grand vide, & qui les fait rouler dans le néant, ſans les unir par aucun lien intermédiaire. M. de Molieres préfére à cette vaine ſpéculation le Tourbillon de Deſcartes, dont l'exiſtence eſt palpable dans tous les êtres de la nature. » Il le raccom-» mode en entier (pour me ſervir des

» expreſſions de l'Auteur) & faiſant » découler de la ſtructure même du » Tourbillon tous les effets que M. » Newton a apperçus, il reconcilie » en quelque ſorte les deux Ecoles en- » nemies. » Comme nous avons rendu compte des leçons de M. de M. que nous regardons comme le plus grand Phyſicien du tems, nous ne croyons pas devoir nous arrêter ici à l'extrait que M. Pluche donne de ſes ſçavantes explications touchant la peſanteur, la double force centrifuge des Tourbillons, & le rapprochement des corps maſſifs vers le centre, comme un effet ſimple de cette force. » M. de M. ajou- » te l'Auteur, nous laiſſe encore dans » l'attente de ce qu'il employera, pour » ſoutenir les Planétes dans leur orbi- » te, & pour les empêcher de tomber » ſur ce centre. Mais il eſt aiſé de pré- » voir que dans les Leçons qu'il nous » prépare, il mettra en œuvre diffé- » rens Tourbillons, ou du moins diffé- » rentes Atmoſpheres, jettées autour » des Planétes, pour les faire rouler » les unes ſur les autres ſans chûte, » comme des ballons de différentes » matieres, qui ſe foulent & s'appla- » niſſent un peu, en roulant les uns » ſur les autres; ſans que les centres, » qui tendent l'un vers l'autre par l'im-

» pulſion des Tourbillons environnans, » puiſſent cependant ſe rapprocher. » Cette explication ſera d'uſage, ſelon lui, pour un multitude de Phénoménes & de cas particuliers.

M. P. laiſſe à l'écart les ſyſtémes ſur la péſanteur imaginée par *Hugens*, *Bernoulli*, *Bulfinger*, &c. » Il y a ſou- » vent bien loin, dit-il avec raiſon, » de l'Arithmétique & de la Géomé- » trie, à la Phyſique. Tous ces Cal- » culateurs infatigables, même en par- » tant ſouvent du même principe, » vous conduiront à des ſommes diffé- » rentes, & à différentes mécaniques, » .... Une autre raiſon qui doit nous » tenir en défiance à l'égard des ſyſté- » mes, c'eſt que quelques beaux qu'ils » puiſſent paroître au premier coup » d'œil, preſque toujours l'application » qu'on en veut faire aux effets parti- » culiers, devient malheureuſe & ri- » dicule.» Il fait voir ici que le ſyſtéme *de l'attraction*, étant appliqué au phé- noméne de l'aimant, (où il ſemble qu'il devroit être d'un uſage commo- de) à toute électricité, à la fermenta- tion, &c. le principe abandonne par tout le Neutonien, & ne lui donne l'intelligence de rien. Il eſt réduit à varier les attractions comme les effets. » Ici c'eſt une attraction qui agit de

» toute la profondeur de la maſſe. Là » c'eſt une attraction qui n'agit que de » la plus legere ſuperficie des corps. » Qu'ils ſoient minces ou épais, certai- » ne attraction y eſt la même, tandis » qu'une autre attraction varie comme » l'épaiſſeur des corps. Les *Attraction-* » *naires* étoient ſur tout enchantés de » celle qu'ils voyoient ou croyoient » voir dans les corps électriques. On » ne pouvoit la méconnoître, & elle » agiſſoit juſtement comme dans les » Planetes, en diminuant à la ronde, » comme la diſtance augmentoit. Mal- « heureuſement un Philoſophe a expé- » riences eſt venu tout déranger. » On trouve cette expérience, page 564. L'Auteur cite enſuite M. *Muſchenbrock*, ce ſçavant Neutonien de Hollande, qui après cent expériences ſur l'aimant, après des calculs & des précautions infinies, avouë de bonne grace » que » l'attraction lui manque au beſoin & » qu'il n'y a pû rien comprendre. »

La concluſion de cet Entretien eſt le morceau le plus judicieux & le plus agréable qu'on puiſſe lire. Le Prieur invite ſon éléve à renoncer à toute phyſique ſyſtématique, pour ne s'attacher qu'à la phyſique expérimentale. Il lui propoſe d'abord l'exemple de notre Académie des Sciences, qui ſe borne

le-ci, la ſeule qui ſoit utile, &
›ortionnée à l'état de l'homme.
ant qu'il a voulu creuſer dans la
·ucture intérieure des parties de
Jnivers, qu'il n'eſt point chargé
: faire aller, il n'y a eu que biſar-
rie & incertitude dans ſes idées.
u'il étudie les meſures des gran-
:urs & les loix des mouvemens,
›n pour toiſer le Ciel, ou pour
ettre à la balance les maſſes des
›rps planetaires, mais pour con-
oître l'ordre de ſes jours : qu'il ob-
rve les rapports des aſpects du Ciel
ſa demeure ; les progrès de la lu-
ıiére dans les milieux qu'il lui pre-
:nte ; les ſecours qu'il peut tirer de
équilibre des liqueurs, ou du poïds
: de la viteſſe des corps dont il eſt
: maître . . . en un mot qu'il appli-
ue l'expérience aux beſoins de la
ie : voilà une phyſique pleine de
ertitude . . . . mais entreprendre de
éterminer ce qui regle la marche de l'Uni-
ers, & de pénétrer dans la ſtructure géné-
le & particuliere des piéces qui le compo-
nt, c'eſt renoncer à la gloire de faire proſ-
erer ſon domaine, pour courir après de vai-
es eſperances. C'eſt abandonner des tréſors
ui nous ſont ouverts, & nous obſtiner à fra-
er à une porte qui nous eſt fermée depuis
x mille ans. »

n effet, comme il le remarque, Dieu nous a
iné beaucoup d'intelligence pour tout ce qui

peut dépendre de nous, & pour tout ce qui exige notre attention & nos soins. A l'égard de ce qui marche & agit sans que nous nous en mêlions, Dieu nous en a refusé la connoissance. Par exemple, nous ne sçavons point de quelle maniére la digestion se fait dans notre estomac: c'est que Dieu nous a déchargez du soin de digerer. C'est lui en quelque sorte qui digere pour nous. Au contraire nous connoissons parfaitement ce qui est salutaire à l'estomac, parce que c'est à nous de le choisir. » Nous arrivons à l'â-» ge de quatre-vingt ans, sans sçavoir ce que » c'est que la digestion ni le jeu des muscles. » Mais la faculté de Médecine conviendra-t'elle de la vérité de cette proposition ? L'Auteur compte-t'il pour rien la fermentation & la trituration ?

L'Auteur compare la curiosité naturelle de l'homme avec sa force corporelle. Parce que l'homme a un esprit & des sens, il veut tout connoître, semblable à un homme robuste qui parce qu'il se sent des bras nerveux & du courage, voudroit par la force du levier » faire sau-» ter la Lune de dessus son orbite, ou accro-» cher ses moufles au corps de Jupiter, pour lui » enlever ses satellites. » Cette pensée ne viendra assurément à personne : mais la supposition sert au moins à nous faire conpoître, que comme la force humaine à des bornes, l'entendement humain en a aussi. Ainsi finit la seconde partie du quatriéme Tome du *Spectacle de la Nature*, livre où il y a autant de bon sens que de savoir, & qui n'est pas moins amusant qu'instructif. On trouve à la fin, par forme d'addition, un éclaircissement curieux sur le mouvement des Planetes dans le systéme de Copernic.

Je suis, &c.

Ce 13 Juin 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLVII.

MOnsieur Bruzen de la Martiniere, informé que son *Dictionnaire Geographique & Critique* imprimé en Hollande, étoit remis sous la presse à Venise & à Dijon, même avant qu'il eût publié son dernier Volume, loin d'être sensible à cet honneur, a depuis peu publié un Ecrit, où il témoigne beaucoup de chagrin de ces deux rééditions prématurées. Il dit, que lorsqu'il commença à donner au public le premier Volume de son Dictionnaire en 1723. il déclara alors à la tête de son Livre, qu'il ne publioit cet Ouvrage que comme un *Canevas*, qui pourroit un jour procurer au public un bon Dictionnaire Geographique : que depuis ce tems là il n'a cessé d'implorer la Criti-

Eclaircissement sur le Dictionnaire Geographique.

que, & de mendier de tous côtés des avis & des corrections ; de ſorte qu'il en eſt aujourd'hui pourvû d'un grand nombre (& cela eſt croyable) par rapport aux différentes parties dont ſon Livre eſt compoſé, & aux différens objets qu'il embraſſe. Comme ces corrections qu'on lui a envoyées ſont toutes rélatives aux Volumes déja imprimés, il n'a pû en faire uſage dans la premiere édition, & les a conſervées pour la ſeconde. Il ſe voit, dit-il, ſur le point de publier ce nouveau fruit de ſeize ans de recherches, qui ſera très-différent du premier. Car ſans parler des corrections, qui ſont ſans nombre, il aſſure qu'on y trouvera des *articles par milliers*, dont il n'y a pas la moindre trace dans la premiere édition, & quantité d'autres entierement ou preſque entierement *refondus ſur des Memoires de meilleur aloi.*

» Le Libraire Paſcali de Veniſe, » ajoute-t'il, & celui de Dijon m'ont » prodigué des loüanges exagerées. Je » ne les attribuë qu'à l'envie de juſti- » fier leur entrepriſe aux yeux du pu- » blic, par la prétenduë bonté du Li- » vre. Je crois voir en eux des Mar- » chands, qui ne vantent l'Ouvrier, » que pour donner plus de cours aux

» marchandiſes dont ils ſont bien-aiſes » de ſe défaire. « L'Auteur n'eſt donc point ébloui de la loüange du Libraire de Dijon, qui dans ſon *Proſpectus* dit, qu'*après l'Ouvrage* de M. de la Martiniere, *il n'en eſt point d'autre à déſirer.* Selon lui, tout ce qui a paru juſqu'ici de ſon Ouvrage n'eſt qu'une ébauche, & il eſt *à la veille* de faire une ſeconde édition, qui rendra *l'Ouvrage complet.* Il ſe fait enſuite à lui-même une objection aſſez ſolide. Pourquoi donc avoir fait une ſi énorme dépenſe pour une édition imparfaite, qui doit être inceſſamment effacée par une autre. Il répond qu'il n'a donné celle-là, que pour conſulter les Sçavans ; qu'elle lui étoit néceſſaire pour recevoir leurs avis; qu'enfin l'édition n'étoit pas nombreuſe. Il ſemble donc que M. D. L. M. loin de ſe plaindre, devroit ſe réjoüir au contraire de la dépenſe qu'on fait en France & en Italie, pour multiplier, ſans qu'il lui en coute rien, les exemplaires de ſon ébauche; multiplication, qui doit naturellement lui procurer un plus grand nombre de critiques de ſon Livre, & par là contribuer à ſa perfection. Il eſt étonné qu'un Livre ſi *volumineux* (c'eſt ſon expreſſion) ſoit remis ſous la preſſe en deux païs différens,

avant que l'édition originale ſoit achevée. » Il eſt nouveau, dit-il, de voir » un Auteur, réduit à s'élever contre » un Jugement avantageux, qu'on lui » ſoutient être celui du public. » Enfin il ſe trouve malheureuſement forcé à déclarer nettement que ſon Livre tel qu'il eſt, n'eſt qu'une production informe. L'entrepriſe des Libraires d'Italie & de France lui arrache ce cruel aveu ; mais ne pouroit-on pas croire auſſi que l'intérêt de ſon Libraire de Hollande y auroit quelque part?

Ces Libraires dans leurs projets de ſouſcription promettent des additions & des corrections. » Leur convient-» il, dit M. de la M. de les inſerer, » moi vivant, dans mon Livre ſans ma » participation ? Ne ſeroit-il pas plus » avantageux à tous égards, que je les » y attachaſſe moi-même, par une eſ-» pece d'adoption ; & puis-je les adop-» ter ſans les voir? De plus, l'Auteur a préparé un grand nombre de corrections pour la ſeconde édition de ſon Livre en Hollande. Or les corrections étrangeres s'accorderont-elles avec les ſiennes ? » Peut-être tomberont-elles » ſur des endroits retranchés comme » inutiles, ou ſur des articles entiere-» ment changés dans cette nouvelle

» édition, & par là elles porteront à » faux. » Une bonne réponſe que les Libraires de Veniſe & de Dijon peuvent faire, eſt que lorſque la ſeconde édition du *Dictionnaire Geographique* de M. de la M. paroîtra en Hollande, ils feront auſſi-tôt un Supplément où ils employeront tous les articles ajoutés, ou réformés par M. de la M. Ce Supplément ſervira auſſi pour la premiere édition de l'Auteur, qui, ſelon les apparences, ne publiera pas ſitôt cette ſeconde édition qu'il annonce.

Extrait d'une Lettre ſur les Oiſeaux de paſſage.

La Lettre d'un Anglois ſur les Oiſeaux de paſſage qui ſe rendent dans la Lune, imprimée dans le Tome IX. des Obſervations (Lett. 134.) a donné occaſion à une perſonne qui a des lumieres & de l'expérience ſur cet article, de nous écrire une lettre, qui eſt trop longue pour pouvoir être inſerée ici dans ſon entier. Il y refute ſérieuſement le ſyſtême de l'Anglois, qui en vérité méritoit peu cette peine. Nous croyons néanmoins que quelques-unes de ſes remarques à ce ſujet ne ſont pas indifférentes pour l'Hiſtoire naturelle.

» Nous ſommes des milliers de Chaſ- » ſeurs, dit-il, depuis le païs d'Aunis » juſqu'aux Pyrenées, & plus avant

» vers les païs Méridionaux, qui voyons
» paſſer entre la Méditerranée & l'Oc-
» céan tous les Oiſeaux que nous con-
» noiſſons ; & nous en connoiſſons au
» moins quatre-vingt eſpéces. Le paſ-
» ſage des uns dure quinze jours ; d'au-
» tres employent un mois, & d'autres
» deux. Ceux qui craignent plus le
» froid, comme l'hyrondelle, l'hor-
» tolan, la tourterelle, les graſſais, la
» pupue, &c. commencent au 15.
» Août, d'autres au 15. Septembre,
» d'autres au 15. Octobre, & tout eſt
» fini vers le milieu de Novembre. Il y
» en a de certaines eſpéces, dont une
» partie paſſe l'hyver en ce païs-ci,
» comme les biſets, ou pigeons ſauva-
» ges, qui nichent dans la Flandre &
» dans les païs Septentrionaux, & d'au-
» tres encore. Les coucous ſont les pre-
» miers qui partent. On ſçait que la
» femelle du coucou n'aime pas à éle-
» ver ſes petits, & que pour éviter ce
» ſoin, elle va dépoſer ſes œufs dans
» les nids des autres oiſeaux, &c.

» Les Oiſeaux de paſſage qui crai-
» gnent plus le froid commencent donc
» dès le mois d'Août à gagner les païs
» Méridionaux, & c'eſt pour les gran-
» des chaleurs, & aller nicher, qu'ils
« retournent dans les Septentrionaux.

» La marche de ceux qui craignent
» moins le froid, & qui vont le plus
» avant dans les contrées, & dont par-
» tie a hyverné dans la nôtre, comme
» la becaſſe, le biſet, le roitelet, la
» rouge-gorge, & bien d'autres, com-
» mencent vers la fin de Février. Celle
» des plus délicats, comme des hy-
» rondelles, hortolans, graſſais, tour-
» terelles, & autres finit au milieu de
» Mai. Ce ſont les mâles des oiſeaux
» qui toujours commencent la marche;
» c'eſt un fait qui nous eſt très-connu,
» auſſi-bien que l'attention qu'ils ont
» à faire alte, quand les vents leur ſont
» contraires. Il n'eſt point de Pilote
» expérimenté qui en faſſe meilleur
» uſage. Lorſque le tems doit changer,
» les mâles ceſſent leur marche, &
» nous jugeons par-là qu'il doit faire
» mauvais tems. Il n'eſt point de baro-
» métre plus ſur. Les femelles s'expo-
» ſent plus volontiers : auſſi leur ſexe
» n'exige-t'il pas qu'elles ſoient ſi ſça-
» vantes & ſi prudentes. Nous obſer-
» vons que les hortolans, trois ſortes
» de grives, les bécaſſes & d'autres
» oiſeaux paſſent durant la nuit. L'An-
» glois n'a donc point du être ſurpris,
» s'il ſe trouve tout à coup, & un beau
» matin, quantité d'Oiſeaux arrivés

» dans ſon païs. Il y a en cela une cho-
» ſe remarquable : c'eſt que les oiſeaux
» qui ont paſſé durant la nuit, recu-
» lent vers l'endroit d'où ils ſont ve-
» nus dès que le jour paroît, & cela
» juſqu'à dix heures. Ceux qui ne paſ-
» ſent que durant le jour, recommen-
» cent à reculer à dix heures du matin,
» & continuent ainſi toute la journée.
» Au reſte ce n'eſt que dans le beau
» tems qu'ils font cette manœuvre,
» qui ne les empêche pas d'arriver à
» leur but ; parce que la nuit ils vont
» droit, vîte, & ſans s'arrêter, & que
» le jour ils font fort peu de chemin,
» s'arrêtant ſouvent pour ſe repoſer &
» manger. En ſorte que s'il font deux
» cens lieuës la nuit, il n'en font pas
» trente le jour.

» L'Anglois dit qu'on ne voit point
» d'Oiſeaux de paſſage le long des cô-
» tes de la mer. Je ſoutiens au contrai-
» re que les oiſeaux ſur les côtes de la
» mer ſont tous paſſagers, & qu'on en
» voit même une quantité étonnante
» ſur les bords de l'Océan, comme
» bécaſſes, grives, bizets & petits
» oiſeaux ; & qu'on en prend & qu'on
» en porte à Bordeaux un très-grand
» nombre. Du reſte je penſe, comme
» l'Anglois, que ce qu'on dit des tas

» d'hyrondelles, trouvées endormies
» dans les eaux, eſt un conte. On en
» voit beaucoup ſur les mats des vaiſ-
» ſeaux. En paſſant la Méditerranée,
» elles ne s'éloignent pas aſſez des ter-
» res, pour qu'elles ne puiſſent les re-
» gagner, quand elles le veulent. Elles
» ont de grandes reſſources dans l'agi-
» lité de leurs aîles, & l'abondante
» nourriture qu'elles trouvent par tout,
» & qui ne conſiſte qu'en quelques
» mouches qu'elles peuvent attraper ou
» dans l'air, ou ſur la ſurface de l'eau.
« De tant d'oiſeaux qui paſſent, il eſt
» à remarquer qu'il ne s'en écarte au-
» cun, &c.

Paradoxe ſur la Langue Grecque.

Un inconnu a depuis peu eſſayé de de prouver un fait à peu près auſſi vrai ſemblable que le voyage des Oiſeaux de paſſage dans la Lune. Il s'agit de la *Langue Grecque*, que l'Auteur prétend avoir autrefois été celle des Gaulois nos ancétres. Sa docte Diſſertation eſt adreſſée à une Dame, dont le nom eſt marqué par ces deux Lettres initiales D.P. C'eſt au public à deviner, quelle peut être la Dame à qui l'on peut tenir raiſonnablement de ſemblables propos ſur la Langue Grecque. Le Diſcours eſt intitulé *Paradoxe*, qui dans le ſens le plus

ordinaire ſignifie une propoſition qui heurte les idées communes, qui eſt preſque toujours fauſſe, & qui néanmoins eſt renduë vraiſemblable par des raiſons ſpécieuſes. Celle dont il s'agit eſt aſſurément très contraire au ſentiment univerſellement reçu touchant la Langue des anciens Gaulois ; voyons ſi l'Auteur a eu l'art de lui donner quelques couleurs de vraiſemblance. Ce n'eſt qu'en ce cas que le titre de *Paradoxe* peut lui convenir.

I. Il cite l'autorité de quelques anciens Auteurs qui ont dit que les Galates ou Gallo Grecs parloient la Langue qu'on parloit a Trêves ; d'où il conclut qu'on parloit grec à Tréves, & par conſéquent dans les Gaules. Mais qui ne ſçait que les Galates étoient une colonie de Gaulois établie dans la Grece ? Eſt-il étonnant qu'outre la Langue Grecque qu'ils parloient, ils euſſent retenu celle de leurs ancêtres, & qu'ils parlaſſent l'une & l'autre langue, comme les Anglois, les Ecoſſois, les Irlandois, tranſplantés en France, parlent également le François & l'Anglois.

II. Dans le *Livre des Equivoques*, Ouvrage ancien attribué par quelques-uns à Xenophon, il eſt dit que les caracteres apportés en Grece par Cad-

mus étoient les mêmes, que ceux qui étoient en uſage dans les Gaules. D'où il réſulte, ſelon l'Auteur, que *les Gaulois avant les Grecs même, avoient porté à la perfection les élemens de la Langue Grecque.* Cette conſéquence eſt-elle bien juſte? N'eſt il pas viſible par l'inſpection des caracteres Grecs & des caracteres Hébraïques, qu'ils ont la même origine? L'Auteur oſeroit-il prétendre que les caracteres Gaulois étoient avant les Lettres Hébraïques? Les Gaulois qui commercoient beaucoup avec les Phéniciens, inventeurs de l'Alphabet, pouvoient avoir reçû d'eux les caracteres de l'Ecriture, même avant les Grecs. S'en ſuit-il qu'en recevant ces caractéres, ils euſſent en même-tems reçû la Langue Grecque? Pourquoi n'auront-ils pas plutôt reçû la Langue Phénicienne? Mais de l'adoption des Lettres à celle de la Langue, il n'y a aucune conſéquence. En adoptant les chîfres des Arabes, avons-nous adopté leur langue? Ne pourrions-nous pas écrire nos mots François en caracteres Allemans ou Sclavons, ſans parler Allemand ni Sclavon?

III°. Les Grecs, dit l'Auteur, avoient emprunté leur ſçavoir des Etrangers:

La Philoſophie n'étoit point née chez eux ; ce qui eſt prouvé par les témoignages d'Ariſtote, d'Herodote, de Thucidide, &c. Or du tems de Ceſar la Philoſophie regnoit depuis longtems chez les Gaulois. On y avoit fait de grands progrès dans la Phyſique, la Géométrie, l'Aſtronomie, la Métaphyſique*. Donc c'eſt des Gaulois que les Grecs tirerent leur Philoſophie : Donc ils avoient auſſi tiré d'eux leur Langue. Ces deux conſéquences, auſſi éloignées l'une de l'autre que toutes deux le ſont du principe, méritent peu d'être diſcutées.

IV. L'Auteur demande, en quelle Langue les Gaulois auroient pû écrire avec les caracteres qu'ils avoient ? On lui répond, en Belgique ou en Celtique. Non, replique-t'il, leur Langue étoit la Grecque ; *le fait eſt décidé.* Sa raiſon eſt que l'on n'a jamais vû chez les Gaulois de monumens écrits en Celtique ou en Belgique. Mais l'Auteur convient lui-même page 13. que *la liberté d'écrire étoit fort limitée dans les Gaules & reſtreinte aux affaires purement civiles & de commerce, ſans qu'on y oſât rien écrire, ni ſur l'Hiſtoire, ni ſur la Theologie, ni ſur quelque Science que ce*

* Commentaires de Ceſar, L. 6.

r. Il ne nous doit donc reſter aucun onument de la Langue des Gaulois. lotre Auteur, comme vous voyez, contredit,& cela gâte ſon paradoxe.

V. Il va plus loin. Il avance ſérieuument qu'Homere étoit Gaulois, mais omment le prouve-t'il? C'eſt, dit il, ue s'il fût né dans la Grece, il n'y uroit eu aucune incertitude ſur le lieu e ſa naiſſance. *Homere Gaulois*, ajoute-il, *n'en eſt pas moins Homere.* Obſerons néanmoins que l'Auteur fait voir 'après les autorités des Anciens, que es Gaulois s'étoient répandus dans 'Aſie, & y avoient formé diverſes coonies, ce qui eſt vrai. C'eſt ſeulenent dans ce ſens-là qu'Homere pouoit être Gaulois. Mais c'eſt à peu près omme ſi quelqu'un diſoit que Deſcaes étoit Anglois, parce que ſa famille toit Bretonne, & que les Bretons tient leur origine de l'Iſle de la Grande Bretagne. » Homere Grec! Eh! pour» quoi pas Gaulois, demande l'Au» teur? Mais ſoit, qu'il fût Grec: Où » avoit-il appris à compoſer des Ou» vrages, tels que l'Iliade & l'Odyſſée? » Dans ſa patrie? Il faudroit ſuppoſer » pour cela que le ſon tems les Scien» ces y *floriſſoient*, pour le moins au-

» tant que de celui d'Euripide & de Pin-
» dare, & qu'elles y avoient pris naiſ-
» ſance, & non pas dans les Gaules. «
N'eſt-ce pas-là un bon argument pour appuyer le *Paradoxe* ?

VI. L'Auteur ſe demande à lui-même, d'où eſt donc venu le Bas-breton ? Et il répond que c'eſt un Dialecte du Grec. La différence qui eſt extrême, ne l'arrête point. Autre demande : Pourquoi la Langue Grecque ne s'eſt-elle donc pas conſervée dans les Gaules, au moins en quelques endroits ? Il répond à cette objection, en alleguant la conquéte du païs par les Romains. Il remarque en même tems que le François eſt encore *tout rempli de dictions Grecques*. Le Grec ſelon lui eſt l'ame de notre Langue, & le Latin n'en eſt que l'écorce. Si cet Ouvrage n'eſt donné que comme un jeu d'eſprit, on peut dire que l'Auteur a oublié ce qui en fait l'eſſence, c'eſt-à dire, le badinage. S'il a prétendu parler ſérieuſement, comme il paroît, il n'eſt pas à préſumer que ſon opinion trouve beaucoup de ſectateurs.

Le Siége de Calais. Il paroît depuis quelque tems une Hiſtoire galante qui a eu un grand cours. Si

ce genre d'écrire étoit digne de quelques loüanges, on n'en pourroit refuſer à un Roman écrit avec autant d'eſprit, & d'élégance, que l'eſt celui qui porte pour titre *Le Siége de Calais*. Quelques perſonnes en ont été ſi charmées, qu'elles n'ont point fait difficulté de le comparer à *la Princeſſe de Cleves*, ſéduites apparemment par la délicateſſe des ſentimens, & par les graces du ſtile. Mais qu'elle différence du naturel, de la ſimplicité, de la juſteſſe de celui-ci, à la multitude des épiſodes & des perſonnages, à la complication des événemens, la plûpart peu vraiſemblables, & à la conduite moins judicieuſe qu'ingénieuſe du Roman nouveau, dont le fond ſemble à quelques-uns médiocrement intéreſſant! Certaines idées d'une licence enveloppée, des images de volupté, où la pudeur ménagée avec art n'en eſt peut-être que plus bleſſée ; des caracteres de femmes, mi-partis de foibleſſe & de vertu, de paſſion & d'honneur ; des portraits aimables de l'un & de l'autre ſexe, mais qui auroient dû être plus contraſtés ; de la très-fine tendreſſe dans les expreſſions ; les Monologues & les Dialogues courts & paſſionnés ; une

narration moins coulante que préciſe, mélée de réflexions ſpirituelles ; enfin un ſtile ſouvent aiſé & naturel, & ce qu'on appelle *le ton de la bonne compagnie*, dominant dans tout l'Ouvrage : en faut-il plus pour procurer aujourd'hui le ſuccès le plus brillant à une Hiſtoire galante ? & l'Auteur du *Siége de Calais*, quel qu'il ſoit, aura-t'il lieu de ſe plaindre de moi, ſi j'accorde toutes ces qualités à ſon Ouvrage ? Quoique Mademoiſelle de Roye n'y ſoit qu'un perſonnage épiſodique, & ſubalterne, par rapport au Comte de Canaple & à Madame de Granſon, c'eſt pourtant celui qui frappe le plus, & peut-être le ſeul auquel on s'intéreſſe ; ce qui me paroît un peu contraire aux loix de la Romancie. On s'attendoit à un dénouëment plus heureux.

Nouvelles Litteraires.

Je me contente de vous annoncer aujourd'hui le Tome II. de l'*Hiſtoire Romaine* de M. Rollin, en attendant que je ſois en état de vous en rendre compte. On aſſure que le Tome III. paroîtra à la fin de cette année. La *premiere Décade* de Tite-Live, traduite en François par M. Guerin ancien Profeſſeur de l'Univerſité, vient auſſi de paroître en trois tomes *in*-12. chez

Louis du Puis ruë Saint Jacque : J'en parlerai plus au long dans la ſuite.

La Tragédie de *Mahomet*, par M. de la Nouë, qui a beaucoup réuſſi à la répreſentation eſt imprimée. Comme le ſtile de cette piéce eſt fort inégal, que le dialogue y paroît enflé & peu dramatique, & que les ſcenes ne ſemblent pas d'ailleurs aſſez liées, elle n'a pas dû avoir ſur le papier autant de ſuccès qu'elle a eû ſur le Théatre. D'ailleurs le dénouëment, qui avoit été univerſellement condamné par les Spectateurs, révolte encore plus les Lecteurs. Ce n'eſt point-là le genre d'horreur, que doit exciter la Tragedie. L'Amant maſſacre brutalement ſa Maîtreſſe! Encore ſi ce Prince étoit peint comme un méchant homme, l'horreur pourroit ici être placée. Mais on le donne pour un Héros, auſſi vertueux qu'amoureux : & voici qu'à la fin il commet une action horrible, barbare, & preſque inſenſée. C'eſt en vain qu'on ſe fonde ſur la vérité du trait hiſtorique. Outre que le fait n'eſt pas certain, & qu'il y a même bien de l'apparence qu'il n'eſt pas vrai, le Poëte pouvoit-il ignorer ce précepte d'Horace ?

Mahomet II. Tragédie.

. . . . . *Et qua*
Deſperat tractata nitescere poſſe, relinquit.

Quand même cette affreuſe cataſtrophe pourroit être admiſe, eſt-ce par un ſimple récit qu'une Tragédie doit être terminée ? La cataſtrophe doit être ce qu'il y a de plus vif, de plus frappant, de plus animé, dans une piéce. Un récit froid & languiſſant peut-il donc en tenir lieu ? Celui de la mort d'Hippolyte, dans la Tragédie de *Phedre*, met, pour ainſi dire, ſous les yeux du Spectateur le malheur arrivé à ce Heros : La force des expreſſions, & la vivacité des images ſemblent preſenter aux yeux l'Action même ; & c'eſt ce qui fait voir la fauſſeté de la Critique de M. de Fénelon, & de M. de la Motte, qui ont attaqué ce récit par des raiſons frivoles ; fauſſeté que je crois avoir prouvée évidemment dans mon *Racine Vangé*. Quoique ce récit faſſe partie de la cataſtrophe dans la Tragédie de *Phedre*, ce n'eſt point en cela qu'elle conſiſte abſolument, comme tout le monde le ſçait. Du reſte la Tragédie de *Mahomet*, fait beaucoup d'honneur à ſon Auteur, & donne lieu d'attendre de lui de bons Ouvrages.

J'aurois ſouhaité qu'il ſe fût contenté de tirer de l'Hiſtoire & du caractere de Mahomet II. ce qui fonde la

Scene ſi frappante du cinquiéme Acte, où ce Prince leve le poignard ſur Iréne, & où il lui dit dans ſon tranſport:

Ah ! ſi vous connoiſſiez le cœur de Mahomet,
Ses tranſports, ſa fureur, ſa noire barbarie...
L'amour d'un Muſulman eſt un amour impie,
Toujours prêt dans ſa rage a détruire l'Autel,
Où ſon reſpect bruloit un encens ſolemnel.
Jamais à mes déſirs vous ne futes plus chere ;
Et cependant jamais l'implacable colere
Ne ménaça vos jours d'un ſi preſſant danger.
Ce poignard dans ton ſein eſt prêt de ſe plonger,
Iréne, crains la mort ; ſon horreur t'environne,
Ma fureur te l'annonce, & mon bras te la donne.

La ſituation, l'attitude, les ſentimens d'Iréne en cette occaſion ont ſaiſi tout le monde.

Ton bras eſt ſuſpendu ! qui t'arrête ? oſe tout :
Dans un cœur tout à toi laiſſe tomber le coup.
Frappe, &c.

C'eſt dommage que le pathetique de cette ſcene ne ſoit pas bien exprimé

& que la verſification y ſoit ſi négligée.

Je prie l'Auteur de me permettre encore quelques réflexions ſur ſa Tragédie. Si un Poëte tragique ne doit jamais alterer les caracteres que l'Hiſtoire donne aux Princes, a-t'il été permis à M. de la Nouë de vouloir *intéreſſer* le Spectateur pour un monſtre couronné, tel que Mahomet II. Prince cruel & feroce, qui fit éventrer ſeize de ſes Pages, pour ſçavoir lequel d'eux avoit mangé un melon? En ſorte que ſi le melon ne ſe fut pas trouvé dans le ventre du ſeiziéme, il en eût peut être couté la vie à trois cens Pages. Quelles autres actions barbares ne lui impute t'on pas? C'étoit donc pour Iréne que l'Auteur devoit intéreſſer, & non pour Mahomet. Cependant il dit dans la Préface qu'il a *voulu intéreſſer par Mahomet & pour Mahomet*: qu'eſt-il arrivé? Mahomet, malgré les efforts de l'Auteur, a paru à toutes les perſonnes ſenſées un caractere peu décidé, accordant mal ſa religion avec ſon amour, plus haut que grand, plus fougueux que courageux; leger & ſuperficiel dans ſes projets; foible, irréſolu, déraiſonnable dans ſa galante férocité, & paroiſſant enfin dans la cataſtrophe, d'une inhumanité ſans exemple. Quel intérêt

a-t'on pû prendre à un perſonnage de cette trempe ? Cependant il eſt le puiſſant protecteur d'Iréne, & pour cette raiſon Iréne ne paroît courir aucun danger dans tous le cours de la Piece. Faut-il s'étonner ſi perſonne ne s'eſt intéreſſé à elle. Et comment ſe ſeroit-on intereſſé pour une Princeſſe chrétienne du ſang Imperial des Paleologues, qui ſent un indigne penchant, en faveur du meurtrier de ſa famille & de l'impitoyable deſtructeur de toutes les familles nobles de la Grece. Elle aime éperduëment le plus méchant homme qui ait jamais regné ? Mahomet II. n'eut qu'une ſeule bonne qualité. Il aima les lettres & les beaux arts, y étant lui-même fort verſé. Or puiſque l'étude de la Philoſophie, de l'Hiſtoire, des Langues, & toutes les belles connoiſſances que ce Prince avoit acquiſes, ne ſervirent de rien, pour rendre plus humain le Heros que M. de la Nouë a prétendu nous faire eſtimer & admirer dans ſa Piéce, jugés du fond réel de ſon caractere.

M. *Le Roi*, du College Mazarin, a fait imprimer une Ode Latine ſur la Paix, en vers Saphiques, où il y a du génie & de feu, & qui fait connoître

Ode Latine ſur la Paix.

que l'Auteur eſt très-verſé dans le Latin. Mars ſe plaint ſur le ton qui lui convient, de la modération de LOUIS.

Reſpuit Martis Lodoix amicum
Impius numen ! Superandus orbis
Sordet !

Il rappelle, comment le Rhin irrité depuis long tems contre les François, avoit réſolu de les faire tous périr dans cette guerre. Il ajoûte que ſans ſa protection ils auroient ſuccombé ; mais qu'il a inſpiré ſon ardeur à CLERMONT & à CONTI, & à d'*Alfeld* le courage pour dompter Philiſbourg à travers les flâmes & les ondes : Que c'eſt lui qui conduiſit nos troupes au-delà des monts, où les Aigles croyoient devoir reprendre de nouvelles forces.

Proſpera fraudes ſtimulant : inultus,
Mercius urget.

Le combat de Parme, où le Général Merci fut tué, & l'affaire de la Secchia, accroiſſent le reſſentiment & la confiance de l'ennemi, & le déterminent à nous attaquer à Guaſtalle. Mais les Cuiraſſiers de l'Empereur,

Cæſaris robur, cataphractus ordo,

plient devant *Harcourt*, & la Cavalerie Françoiſe les met en fuite. Après cette

peinture de nos exploits, Mars reproche à Louis ſon ingrate inſenſibilité pour la gloire des combats. Il ménace d'abandonner la France pour jamais, & de ſe retirer dans la Scythie, & il s'y retire en effet. Auſſi-tôt une Vierge, pure, amie des Mortels, deſcend du Ciel dans nos climats, l'Olive à la main, &c.

Comme la piéce eſt fort longue, l'eſpace me manque pour expliquer le reſte. L'Auteur doit donner au Public une Eglogue ſur le même ſujet, qui ſe diſtribuera dans l'Aſſemblée, le jour que M. *Fromentin*, l'un des deux Profeſſeurs de Rhétorique du Collége Mazarin, prononcera ſon Diſcours ſur la Paix.

LES DEUX CHIENS ET LE CHAT.

Fable nouvelle de M. Richer.

Maître Aboïard, & ſon ami Citron,
Logez dans la même maiſon,
Etoient exempts des défauts ordinaires
A leurs pareils. Jamais aucuns débats;
Sans noiſe ils prenoient leur repas;
Ni gloutons ni jaloux, ils vivoient comme freres.
Mais ce n'eſt qu'au beſoin qu'on reconnoît l'ami.

Aboïard s'étant endormi ;
Un gros Mâtin à Citron fit querelle ;
Celui-ci comptant ſur le zele
De ſon confrere, implora ſon ſecours.
Mais Aboïard fut ſourd : il ſommeilla toujours.
Vainement ſon ami l'appelle,
Et perce l'air de ſes douloureux cris ;
Quand certain Raminagrobis,
Dont le nez du dormeur avoit reçû jadis
Une maligne égratignure,
Paſſant près de lui par hazard
Miaula doucement : A l'inſtant Aboïard
S'éveille, & court après pour venger ſon injure.
S'il eût pût l'atraper, le Mitis étoit mort.
*La haine veille ; & l'amitié s'endort.**

* Ce Vers eſt emprunté d'une Fable de M. de la Motte, (Liv 5. Fab. 4.) Mais la fiction & l'image, ſont differentes.

Je ſuis, &c.

Ce 20 Juin 1739.

Faute à corriger dans la Lettre 255.

Pag. 340. *lig.* 2. commencement, *liſ.* commandement.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLVIII.

JE vous rendrai compte aujourd'hui, Monſieur, du ſecond Volume de l'Hiſtoire des Ducs de Bretagne : * C'eſt une foule d'évenemens qui intéreſſent. Telle eſt entr'autres l'Hiſtoire du Prince Gille de Bretagne. Une augmentation d'appanage demandée avec trop de hauteur allume la haine du Duc François I ſon frere ; le mariage du Prince avec une riche heritiere irrite un favori puiſſant, qui avoit formé le deſſein de l'épouſer ; enfin deux courtiſans piqués de ſa fierté jurent ſa perte. Ces trois ennemis, qui partageoient la confiance du Duc, cherchent à ſe vanger, en nourriſſant la haine de leur Maître, ſuſceptible de toutes

Hiſtoire des Ducs de Bretagne, Tom. II.

* A Paris, chez Nyon fils, Quai des Auguſt.

les impreſſions qu'ils lui donnoient. Gille, que ſon mécontentement tenoit éloigné de la Cour, avoit fait venir de Normandie dans ſon Château du Guildo, quelques habiles Archers Anglois, pour prendre le divertiſſement de tirer de l'arc, exercice qu'il aimoit beaucoup. Ses ennemis prirent de-là occaſion de dire au Duc, que ce Prince avoit deſſein d'introduire les Anglois en Bretagne, & qu'il en avoit déja attiré dans quelques-uns de ſes Châteaux, voiſins de la côte. Ils inſinuérent la même choſe au Roi Charle VII; la calomnie même fit valoir le refus de l'épée de Connétable d'Angleterre; refus qui néanmoins atteſtoit l'innocence du Prince.

Le Duc, pour pallier ſon reſſentiment, engagea le Roi à le faire arrêter de ſon chef, comme criminel d'Etat, pour lui être enſuite livré. En vain le Connétable Artur ſon oncle, le Prince Pierre ſon frere, & l'infortuné Prince Gille, dans une entrevuë, conjurerent le Duc François, les larmes aux yeux, de pardonner au Prince accuſé. Il fut inflexible & aſſez lâche pour l'accabler de railleries inſultantes. Sçachant que les loix ſont dans les mains des Princes l'inſtrument de leur

vengeance, il ordonne de faire le procès à ſon frere ; on entend les témoins, on dreſſe les articles d'accuſation, & ils ſont communiqués aux Etats qui ne veulent rien décider ſur cette affaire. Croyant toujours trouver quelque reſſource dans les loix, le Duc fait continuer les informations : mais aucune preuve contre l'accuſé. Le Duc a recours à d'autres moyens pour faire périr ſon frere. On fait venir d'Italie du poiſon ; reſſource exécrable & inutile. C'eſt en vain qu'on vient à bout d'intereſſer le Roi Charle pour le malheureux Prince, victime de la haine de ſes ennemis. Le Roi engage le Duc à mettre ſon frere en liberté, en l'aſſurant de ſon innocence. A peine le Duc y a-t'il conſenti, qu'on lui préſente une lettre écrite au nom du Roi d'Angleterre, par laquelle ce Monarque ſommoit le Duc de lui rendre Gille de Bretagne, le menaçant d'envoyer une armée contre lui s'il n'obéiſſoit pas : lettre forgée par un ſcélérat, habile à contrefaire le ſtile des dépêches de la Cour d'Angleterre. Le Duc révoque auſſitôt l'ordre d'élargir ſon frere, & envoye au Roi la lettre ſuppoſée.

Cependant le malheureux Prince écrivoit au Duc ſon frere des lettres

tendres & reſpectueuſes, lui proteſtant qu'il n'auroit plus aucune liaiſon avec les Anglois, & qu'il lui ſeroit toujours dévoüé. A la place de ces lettres, des fauſſaires en fabriquerent d'autres pleines de reproches & de menaces. Le Duc tranſporté de colere, témoigna le déſir qu'il avoit d'être défait de ſon frere. Auſſitôt ſes ennemis ſe prévalant de ce qui étoit échapé au Duc, donnerent ordre à ceux qui gardoient le Prince de lui refuſer toute ſorte de nourriture. Une pauvre femme touchée de ſa déplorable ſituation, ſe gliſſoit dans le foſſé du Château & lui apportoit ſécrétement pendant la nuit un peu de pain & d'eau, qu'il tiroit par la fenêtre. Cependant voyant bien qu'il n'avoit que peu de tems à vivre, il pria cette femme de lui procurer un Religieux, auquel il pût ſe confeſſer. Elle lui amene la nuit un Cordelier, auquel il ſe confeſſa au travers de la grille de la fenêtre. Il lui apprit en même tems qui il étoit, & tout ce qu'il avoit ſouffert, ajoûtant que ſon frere, inſenſible à ſes ſoumiſſions, l'avoit livré à ſes plus cruels ennemis; il le pria de lui peindre l'état déplorable où il le voyoit, & de lui déclarer que n'ayant plus que quelques momens à vivre, il l'apelloit

au jugement de Dieu. Le Duc étoit alors en Normandie occupé à faire la guerre aux Anglois. Les Gardes du Prince, miniſtres barbares de la haine de ſes ennemis, craignant que ſon frère ne ſe laiſſât toucher, l'étoufferent enfin entre deux matelats. Quoiqu'on tâchât de perſuader au Public que le Prince étoit mort d'une mort naturelle, perſonne ne douta qu'elle ne fût violente. Cette mort excita bien des murmures contre le Duc.

Cependant le Cordelier n'oublia point la commiſſion dont il avoit été chargé par le malheureux Prince. Ayant rencontré le Duc qui alloit à l'Abbaye du Mont Saint-Michel, il lui parla en particulier, & le cita, dit-on, de la part de Monſeigneur Gille de Bretagne au Jugement de Dieu, pour y comparoître dans un certain jour qu'il lui marqua. Le Duc effrayé de ce diſcours, & déchiré d'ailleurs par ſes remords, ne ſurvecut que peu de tems.

Tous les Romans enſemble, avec leurs lugubres & chimériques fictions, ne cauſent point une émotion auſſi vive, que celle que produit la verité de ces circonſtances tragiques.

Pierre II ſucceda au Duc François

ſon frere. Son régne qui fut de ſept années, n'eſt remarquable que par le procès fait aux meurtriers de Gille de Bretagne. » Artur de Montauban, » dont ces ſcélérats n'avoient été que » les miniſtres, pour ſe dérober à la » juſtice, ſe fit Moine Celeſtin à Marcouſſi. Ce qu'il y a de particulier eſt » que ce méchant homme fut dans la » ſuite Archevêque de Bourges, & » mourut dans cette place. « Pierre II eut plutôt les vertus d'un Moine que celles d'un Souverain. Etant à l'article de la mort, il déclara aux Seigneurs qui étoient autour de lui, qu'il laiſſoit la Ducheſſe ſon épouſe vierge, comme il l'avoit reçûë.

Il eut pour ſucceſſeur le célébre Artur III, Comte de Richemont, & Connétable de France, âgé pour lors de 64 ans. Quoique la mort de Gille ſon neveu lui eût ouvert le chemin du trône, il ne pouvoit cependant s'en conſoler, & il travailla à découvrir tous ceux qui en avoient été les complices. Etant venu à Tours pour voir le Roi, il fit porter par ſon premier Ecuyer deux épées, l'une la pointe en haut, & l'autre en écharpe: la premiere comme Duc de Bretagne, & la ſeconde comme Connétable de

France. Artur, malgré les remontrances de ſes Barons, qui lui repreſenterent que cette Charge étoit au-deſſous d'un Duc de Bretagne, n'avoit point voulu s'en démettre : *Je veux*, dit-il, *honorer dans ma vieilleſſe une Charge qui m'a fait honneur dans ma jeuneſſe.* Il fit éclater, pour ſauver la vie au Duc d'Alençon, Prince de la Maiſon de France, ſorti d'une Princeſſe de Bretagne, le même zéle qu'il avoit autrefois employé en faveur de ſon neveu. Il fut plus heureux dans cette derniere négociation: le Duc d'Alençon ayant été condamné à perdre la tête pour crime d'Etat, le Duc Artur obtint ſa grace.

Son démêlé avec Jean de Maleſtroit, Evêque de Nantes, eut des ſuites bien ſingulieres. Ce Prélat, à qui le Duc avoit procuré ſon Evêché, non content de lui refuſer l'hommage qu'il lui devoit pour ſon temporel, lança pluſieurs excommunications contre ſes Officiers, bravant ſon autorité, & ſe comportant comme s'il n'eût aucunement dépendu de lui. Pour le mettre à la raiſon, un Officier du Duc vint l'ajourner au milieu d'une Proceſſion ſolemnelle, & le ſomma de répondre ſur le champ. L'Evêque offenſé, ajour-

na à ſon tour l'Officier à comparoître en deux heures ſous le Portail de l'Egliſe, pour rendre compte du ſcandale qu'il venoit de cauſer. Pour réponſe à la citation, il ajoûta qu'il ne tenoit rien du Duc ; que le Saint Siége étoit le Souverain de ſon temporel, & que s'il tenoit quelque choſe d'aucun autre Seigneur, c'étoit du Roi. En conſéquence de cette prétention, ſoutenuë par quelques-uns de ſes Prédéceſſeurs, mais anéantie deux cens ans auparavant par un jugement ſolemnel, il tourna contre le Duc toutes ſes armes ſpirituelles. Le Duc qui pouvoit les mépriſer avec raiſon, appella de toutes ces violences à l'Archevêque de Tours & au Pape ; cependant il en conçut tant de chagrin, que la maladie qu'il avoit déja, s'augmenta conſiderablement. On ſoupçonna qu'il avoit été empoiſonné.

» La Bretagne (dit l'Hiſtorien) perdit en lui un des plus grands Princes qu'elle eût eus juſqu'alors. Son régne, qui ne fut que d'un an, ne put être marqué par des événemens conſiderables. Il eut beaucoup de religion & de piété, & ſur-tout d'excellentes mœurs. Il étoit fier & affable, économe & libéral, ami de

» la vertu & de tous les gens de bien,
» ſévére à l'égard des méchans, pro-
» tecteur zélé de la foibleſſe & de l'in-
» nocence; chéri du Peuple, obligeant
» & poli à l'égard de la Nobleſſe, dont
» il étoit également aimé & eſtimé. Ses
» grands talens pour la guerre le firent
» préférer aux plus fameux Capitaines
» de ſon tems pour la Charge de
» Connétable de France, dont il rem-
» plit long-tems les fonctions avec
» beaucoup de ſuccès & de gloire. Ce
» fut en partie à ſon habileté pour la
» conduite des armées, que Charle
» VII fut redevable du recouvrement
» de ſon Royaume, & de l'expulſion
» entiere des Anglois, qui lorſqu'il
» mourut, n'avoient plus en France
» qu'une ſeule Place forte. Le mérite
» de ce Prince lui fit beaucoup d'en-
» vieux à la Cour de France, & Char-
» les VII, prévenu, lui refuſa long-
» tems ſes bonnes graces. Mais ni l'in-
» différence du Roi, ni les mauvais
» traitemens des favoris, ne purent ja-
» mais donner atteinte à ſa fidelité. «

François Comte d'Eſtampes & de Vertus, ſon neveu, lui ſucceda. Ce Prince étoit fils aîné de Richard, Comte d'Eſtampes, lequel étoit frere de Jean V & d'Artur III. Son régne qui dura

27 ans, offre une multitude d'événemens qui ſe ſuccédent rapidement. Il eut avec Amauri d'Acigné, nommé par le Pape à l'Evêché de Nantes, un démélé qui donna lieu à des diſcuſſions très-importantes. Le Duc déclara ſon Evêché vacant, parce qu'il n'avoit pas conſenti à cette nomination. Louis XI, à qui cet Evêque porta ſes plaintes, vint en Bretagne & prit connoiſſance de ce différend. Il fit rendre par le Comte du Maine, qu'il avoit nommé Juge de cette affaire, une Sentence qui dépoüilloit le Duc des droits de la Régale, & il envoya des Commiſſaires en Bretagne pour mettre la Sentence à éxécution. Mais par le Traité de Conflans, elle fut annullée. Les divers engagemens que le Duc prit avec les Princes de France ligués pour *le bien public* contre Louis XI, a donné lieu à l'Hiſtorien de traiter fort bien ce point d'Hiſtoire, qui eſt des plus importans; mais comme il ne perd jamais de vûë le plan de ſon Ouvrage, il ne touche que les faits néceſſairement liés avec l'hiſtoire du régne du Duc François II. Ce Prince guidé par une politique chancelante, prend ſucceſſivement parti pour & contre le Roi; il fait des alliances avec divers Princes,

auſſi-tôt rompuës que formées. La politique artificieuſe de Louis XI eſt peinte par les faits; on le voit occupé à ſemer la jalouſie & la diſcorde entre les Princes, obtenant par cette voye ce qu'il n'auroit pû avoir par la force; mais ſouvent la dupe de ſes fineſſes & de ſes propres Miniſtres; favoriſant les projets de ſes rivaux, tandis qu'il croit les avoir fait entrer dans ſes vûës à leur inſçu. Les intérêts ſouvent oppoſés de tant de Princes différens donnent lieu à des intrigues, à des guerres, & à tous ces mouvemens qui font que l'hiſtoire remuë l'imagination du Lecteur. La mort funeſte du Duc de Guyenne, frere du Roi, & du Connétable de S. Pol, l'intéreſſent diverſement; touché de la cruelle deſtinée du premier, qu'on ſoupçonna d'avoir été empoiſonné par les ordres de Louis XI, il ne regarde l'autre que comme la victime de ſes intrigues pernicieuſes, & de ſon ambition démeſurée.

Quelle idée peut-on concevoir de Louis XI & du Duc François II, qui faiſant le ſerment de la paix concluë à Senlis, jurent qu'ils ne ſe prendront, ni ne ſe tuëront, & qu'ils ne conſentiront point qu'ils ſoient pris ou tués par d'autres! On dreſſe un projet de Traité

par lequel on confirme celui de Senlis. » Le Roi fit ſerment à Arras ſur le » Saint Sacrement d'obſerver ce Traité; » le Duc fit la même choſe à Nantes : » Jean Brete, Tréſorier de l'Egliſe de » Tours & Ambaſſadeur du Roi, dit » la Meſſe, à laquelle le Duc aſſiſta, » & à l'élévation il prononça à haute » voix ces paroles : *Je François par la* » *grace de Dieu Duc de Bretagne, jure à* » *Dieu, mon benoît Sauveur, qui eſt ici* » *Sacramentellement, que tant que mon* » *très-redouté Seigneur Louis, par la gra-* » *ce de Dieu Roi de France, vive, je ne* » *le prendrai ni tuërai, & ne ferai pren-* » *dre ni tuer, ni attenterai, ni mal ferai à* » *ſa perſonne. Jure auſſi que je ne lui ferai* » *guerre ni à ſon Royaume.* Formule de » ſerment bien extraordinaire, dit » l'Hiſtorien. Des Princes jurent de ne » point ſe faire aſſaſſiner l'un l'autre; ils » ne ſe fient réciproquement ni à leur » honneur, ni aux premiers ſentimens » de l'humanité ; il faut que la religion » du ſerment vienne à leur ſecours. « Louis XI voyant que le Duc n'avoit que deux filles Anne & Iſabelle, craignit qu'elles ne portaſſent le Duché dans quelque Maiſon étrangere. Il jugea donc à propos d'acheter de Nicole de Bretagne, ſeule heritiere de la Maiſon de

Penthiévre & de Jean de Broſſe ſon mari, toutes les prétentions qu'ils pouvoient avoir au Duché. Le Duc ſe met alors à faire des levées de troupes ; il conclut un traité d'alliance avec Maximilien d'Autriche, & un autre avec le Roi d'Angleterre, par lequel il fut arrêté qu'Edouard Prince de Galles épouſeroit Anne de Bretagne, fille aînée du Duc, ou Iſabelle ſa cadette, ſi Anne mouroit avant que d'être en âge d'être mariée.

Des troubles s'élevent alors dans le ſein de la Bretagne. Le Duc, Prince foible, étoit alors entierement gouverné par Pierre Landois ſon favori, & ſon premier Miniſtre. » Cet homme » (dit l'Hiſtorien) natif de Vitré & fils » d'un Tailleur d'habits, ayant ſçû ga» gner les bonnes graces du Duc par » quelques petits ſervices agréables, » étoit devenu Valet, puis Maître de » la Garderobe. Le Duc lui donna en» ſuite la Charge de Tréſorier, qui » étoit la premiere du Duché, com» me elle l'eſt en Angleterre. Bientôt » il devint le maître abſolu de tout, » diſpoſant de toutes les Charges & » de tous les Benefices, & réglant » toutes les affaires d'Etat, de Juſtice, » & de Finances. Au reſte c'étoit peut-

» être le plus adroit politique qui fût » alors en Europe ; hardi & ſecret » dans ſes entrepriſes, infatigable dans » le travail ; mais d'une dureté & d'un » orgueïl inſupportables ; vindicatif & » cruel, tyran du peuple, oppreſſeur » de la Nobleſſe, & ennemi de tous » ceux qui pouvoient lui faire le moin- » dre ombrage. « Il fit dépoüiller de ſa Charge & de tous ſes biens le Chancelier Chanvin l'un des plus vertueux perſonnages qui fût alors en Bretagne, & qui mourut en priſon accablé de chagrin. Cette mort acheva de révolter les Seigneurs Bretons ; ils vinrent trouver le Duc qui étoit alors au Château de Nantes, & le prierent de leur livrer Landois pour lui faire faire ſon procès. Peu ſatisfaits de la réponſe du Prince, ils le chercherent, mais inutilement. Landois, averti de la conſpiration avoit pris la fuite. Il revint bientôt & perſuada au Duc que, ſans le ſoulevement du peuple, les Conjurés auroient exécuté le projet qu'ils avoient formé de l'emmener avec la Ducheſſe & les deux Princeſſes, & de diſpoſer du Duché à leur gré. Le Duc prévenu par ſon Miniſtre, confiſqua les biens de tous ceux qui avoient trempé dans la conſpiration, & les déclara rebelles & criminels d'Etat.

Loüis XI, comme j'ai déja remarqué en paſſant, avoit jugé à propos de ſe munir des droits de la Maiſon de Penthievre, dans le deſſein de pouvoir s'emparer un jour du Duché, ſi le Duc François II venoit à mourir ſans enfans mâles. Pour cet effet, il acheta *pour la ſomme de* 50000 *francs*, de Nicole de Bretagne & de Jean de Broſſe ſon mari, toutes les prétentions qu'ils avoient au Duché, & leur promit de les remettre en poſſeſſion de la Terre de Penthievre & autres, lorſqu'il ſeroit devenu maître du Duché. Le Roi, en faiſant un pareil Traité, connoiſſoit ſans doute le peu de fondement de cette ceſſion; mais il la regarda comme un titre ſpécieux pour s'emparer d'une grande Province, & pour s'y faire des partiſans. C'eſt à ce coup de politique que la France eſt en partie redevable de la poſſeſſion de la Bretagne. Les Seigneurs Bretons, proſcrits par les intrigues de Landois, croyant qu'en vertu de cette ceſſion, la Bretagne appartiendroit au Roi après la mort du Duc, firent un Traité avec Charle VIII, où ils le regardoient d'avance comme leur légitime Souverain.

Mais le tems marqué pour l'extinction de cet Etat ſembloit être arrivé.

Tous les moyens employés pour le préſerver de ſa chute, ne faiſoient que la hâter. En vain Landois attira en Bretagne le Duc d'Orleans & le Comte de Dunois, mécontens du Gouvernement de France, pour faire une puiſſante diverſion; en vain voulut-il former une ligue avec l'Angleterre. Toute ſa politique aboutit à ſemer la diviſion dans la Nobleſſe, & à révolter le Peuple; victime à ſon tour de tous les deux, & bien digne de la mort ignominieuſe qu'on lui fit ſouffrir. Cette mort reconcilia le Duc & les principaux Seigneurs révoltés. Il fit enſuite aſſurer par les Etats ſa ſucceſſion aux deux Princeſſes.

Le Duc d'Orleans & le Comte de Dunois étant revenus en Bretagne, donnerent lieu à de plus grands troubles. Le Roi vint en Anjou avec une armée, moins pour faire la guerre au Duc, que pour l'intimider. Le voiſinage de l'armée Royale inquiéta beaucoup le Duc de Bretagne, & cauſa de la diviſion entre les Seigneurs Bretons. Les uns vouloient qu'on ſoutînt la guerre contre le Roi, s'il la déclaroit au Duc: les autres étoient d'avis que le Duc abandonnât le Duc d'Orleans, dont le ſéjour en Bretagne

étoit le prétexte de la Guerre. La Cour de France ne manqua pas de s'unir avec les derniers.

Les Princes ligués étoient animés par differens motifs: l'un penſoit à épouſer Anne de Bretagne ; l'autre vouloit qu'elle fût mariée convenablement à ſes interêts ; la poſſeſſion du Duché étoit l'objet du Roi. La Bretagne devint alors le théatre de l'intrigue & de la guerre ; Charle VII y fit entrer ſon armée ; le Duc ſe vit tour à tour abandonné & ſoutenu par la Nobleſſe ; mais ni ſes troupes, ni ſes alliances ne purent empêcher les François de faire preſque la conquête entiere de la Bretagne. Ce Prince avoit envoyé pluſieurs ambaſſades au Roi pour lui demander la Paix. Enfin le Roi prit la réſolution de délibérer avec ſon Conſeil ſur cette propoſition. La plûpart étoient d'avis d'achever la conquête du Duché. Mais le Roi touché des raiſons de ſon Chancelier, fondées ſur l'équité, conſentit à un Traité de Paix, par lequel, entr'autres choſes, il fut arrêté que le Duc ne marieroit point ſes filles ſans l'avis & le conſentement du Roi.

La mort du Duc changea la face des affaires. Le Roi fit dire alors à Anne de Bretagne qu'il vouloit être ſon tuteur,

& qu'à cauſe des droits qu'il avoit ſur le Duché, elle ne prît point le titre de Ducheſſe de Bretagne. Elle répondit ſimplement qu'elle obſerveroit exactement le dernier Traité de Paix. L'affaire du mariage de cette Princeſſe donna une nouvelle vivacité aux intrigues. L'armée de France rentra dans la Province, pour y faire la guerre. Alors la Bretagne ſe partagea en trois factions; celle de la Ducheſſe, réſoluë d'épouſer le Roi des Romains; celle du Maréchal de Rieux ſon tuteur, qui vouloit l'obliger de ſe marier avec le Seigneur d'Albret; & celle du Roi, qui dans ce tems-là ne ſongeoit qu'à s'emparer du Duché, ſous prétexte de veiller à la ſureté de la Princeſſe. Le Maréchal tâcha en vain de mettre dans ſes intérêts le Roi d'Angleterre, pour ſe rendre maître de la perſonne d'Anne de Bretagne.

La Bretagne étoit inondée de Soldats François, Anglois, Eſpagnols & Bretons: tout ſembloit reſpirer la guerre. Cependant au milieu des hoſtilités, le Roi des Romains conclut avec Charle VIII un traité de Paix, où la Ducheſſe fut compriſe à certaines conditions. Ils avoient l'un & l'autre des vûës ſur elle pour l'épouſer. Mais il fut facile au Roi de France de cacher ſes deſ-

ſeins, ayant déja un engagement ſolemnel avec Marguerite d'Autriche. Cependant ce Traité n'eut aucun effet par rapport à la Ducheſſe; ainſi les hoſtilités recommencerent.

Maximilien n'ayant plus la guerre à ſoutenir contre la France, penſa ſérieuſement à épouſer la Ducheſſe de Bretagne. Ce mariage, approuvé par le conſeil de la Princeſſe, fut conclu ſans que Charles VIII s'y opposât. » Les » Procureurs de cette Princeſſe, qui » épouſerent la Ducheſſe en ſon nom » (dit l'Hiſtorien) furent le Comte de » Naſſaw, Wolfang, de Polhain, Jac- » ques de Gondebaut, & Loupan. Le » principal Ambaſſadeur fit en cette » occaſion une choſe, qui n'avoit pas » encore été d'uſage en Bretagne: ce » fut de mettre une jambe nuë dans » le lit nuptial, où la Princeſſe étoit » couchée. « Le Seigneur d'Albret aſpiroit depuis long-tems à ce mariage: outré de ſe voir enlever l'heritiere de Bretagne, il traita avec le Roi de France pour lui livrer la Ville de Nantes, à certaines conditions, dont la principale étoit qu'il lui feroit épouſer, ou au moins à ſon fils, la Princeſſe Anne de Bretagne.

Charle ayant endormi ainſi ſes ri-

vaux, ſongea à épouſer lui-même la Ducheſſe. La priſon du Duc d'Orleans refroidiſſoit le zéle du Comte de Dunois & du Prince d'Orange, diſpoſés à favoriſer le deſſein du Roi. Ce Prince, pour les ſatisfaire, mit en liberté le Duc, qui, devenu plus ſage par ſa priſon, comprit que ſes veritables interêts étoient ceux de l'Etat. Il renonça dès-lors aux vûës qu'il avoit depuis long-tems ſur le Duché de Bretagne en épouſant la Ducheſſe, & ne ſongea plus qu'à appuyer celles du Roi. Le Comte de Dunois & le Prince d'Orange informés de la délivrance du Duc d'Orleans, travaillerent avec plus de zéle que jamais, même ſelon les intentions du Duc, à l'affaire du mariage du Roi, & le firent enviſager au Maréchal de Rieux & au Chancelier de Bretagne comme le plus avantageux à la malheureuſe ſituation de la Province. Mais combien d'obſtacles à ſurmonter! La Princeſſe avoit beaucoup d'eſprit & de fierté, avec de l'inclination pour Maximilien, Prince deſtiné à être un jour Empereur, & beaucoup d'averſion pour le Roi & pour la nation Françoiſe. Auſſi à la premiere ouverture, l'idée de cette alliance la révolta. Elle dit que le Roi de France étoit ſon ennemi déclaré, un

Prince injuſte qui la vouloit dépoüiller de l'heritage de ſes Peres, & qui avoit déſolé ſon Duché. Elle fit ſur tout valoir l'alliance qu'elle avoit contractée avec le Roi des Romains en face de l'Egliſe, alliance qui intereſſoit la délicateſſe de ſa conſcience. En vain lui repreſenta-t'on les raiſons d'Etat qui exigeoient ce ſacrifice, & la facilité d'obtenir du Pape une diſpenſe pour la diſſolution de ce mariage non conſommé: elle fut infléxible.

Alors ſuivant l'avis du Comte de Dunois, le Roi ſe hâta d'entrer en Bretagne avec une forte armée, & arriva à la vûë de Rennes où étoit la Ducheſſe; qui aparemment écouta plus favorablement ſes Conſeillers. Charle VIII, pour couvrir ſon deſſein, conclut avec elle en cette Ville un traité, où il s'agiſſoit de régler leurs prétentions reſpectives. Il traita enſuite avec les Envoyés du Roi des Romains pour la ſûreté du voyage de cette Princeſſe en Allemagne; & pour ôter toute ſorte de ſoupçon, le Roi s'en alla en Touraine.

Quelle ſurpriſe dans l'Europe, lorſqu'on apprit qu'environ quinze jours après le départ du Roi, la Ducheſſe étoit allée le trouver à Langeais, à cinq lieuës de Tours, & qu'elle étoit ſur le

point de l'épouſer. La choſe avoit été concluë à Rennes même ; & les deux traités dont je viens de parler, ne furent qu'un voile pour cacher ce miſtere. Je ne me ſuis propoſé, en expoſant ces détails, que de faire remarquer que ce mariage fût un chef-d'œuvre de politique.

Ne ſemble-t'il pas que Charle VIII & Anne de Bretagne n'euſſent pris d'autres engagemens que pour parvenir plus ſurement à ſe marier, puiſqu'ils tromperent tant de concurrens ? Les évenemens qui ſembloient des obſtacles à cette union ſi avantageuſe au Royaume, ſe tournerent en reſſources pour la cimenter ; je parle de la fuite du Duc d'Orleans en Bretagne, qui, amoureux de la Princeſſe, concourut cependant au bonheur du Roi. Combien de traités adroitement concertés pour parvenir à ce mariage, qui fut en partie le fruit de la ceſſion que Nicole de Bretagne avoit faite à Loüis XI de ſes prétentions au Duché. Car cette ceſſion ébloüit d'abord quelques Seigneurs Bretons, qui ſe révolterent contre leur Prince ; elle donna encore un air de juſtice aux démarches politiques, & aux expéditions militaires de la France. Du reſte ce mariage alluma la colere de Maximilien, piqué encore de l'affront que le Roi faiſoit à ſa fille Marguerite d'Autriche, qui depuis quelques années étoit à la Cour de France & y portoit le titre de Madame la Dauphine. Mais la colere de ce Prince ne fut qu'une fumée.

Je laiſſe la ſuite des autres évenemens, ne m'étant propoſé que d'en retracer quelques-uns des plus importans. Après la mort de Charle

VIII, la Reine Anne fut mariée à Loüis XII; qui étant Duc d'Orleans l'avoit aimée. Le Roi fit pour cela diſſoudre ſon premier mariage avec Jeanne de France, ſœur du feu Roi. Cette même Anne, qui avoit d'abord eu quelque ſcrupule de rompre un mariage non conſommé, ne fit point difficulté d'épouſer un Prince, marié depuis long-tems. L'amour eſt un Caſuiſte indulgent; & il paroît qu'elle n'en conſulta point d'autre dans une conjoncture ſi délicate. » C'eſt » ainſi, dit l'Hiſtorien, que cette Princeſſe, qui » n'avoit été unie à Charle VIII qu'après une » eſpece de divorce avec Maximilien, fut en» ſuite unie à Loüis XII, après un autre divor» ce de ce Prince avec Jeanne de France.

Le portrait que M. l'Abbé D. F. a fait d'Anne, eſt tracé avec autant de force que de nobleſſe. Je ſuis bien faché de n'en pouvoir copier que quelques traits. » Elle oppoſa à tous les revers » un courage héroïque. Il lui fallut enfin céder, » & ne pouvant autrement conſerver ſon Du» ché, elle donna ſon cœur & ſa main à ſon en» nemi. Dès qu'elle l'eut épouſé, elle l'aima » très-tendrement. Elle fit voir néanmoins en » pluſieurs occaſions que le titre de Ducheſſe » de Bretagne qui lui appartenoit en propre, » lui étoit plus cher que celui de Reine de Fran» ce. Ainſi, quoique ſoumiſe à ſes maris Rois » de France, elle affecta ſouvent une eſpéce » d'indépendance à l'égard du Gouvernement » de la Bretagne, réglant elle-même les affaires » de la Province.... Quoiqu'elle fût haute & » fiére, elle étoit polie à l'égard de la Nobleſſe, » charitable envers le peuple, bienfaiſante à » l'égard de tout le monde..... Ayant l'eſprit » délicat, ſolide & élevé, elle eſtima les Sça» vans & les beaux eſprits, auſquels elle accor» da toujours ſa protection, lorſqu'ils avoient

» d'ailleurs une bonne conduite, perſuadée » que les Lettres ſont toujours utiles & hono- » rables à un Etat, & que ſi on ne les récom- » penſe, elles tombent bientôt. «

Le judicieux Hiſtorien, émule du fier pinceau de Patercule, & de la rapide briéveté de Salluſte, a orné ſon Ouvrage de pluſieurs autres portraits, qui donnent une idée exacte de tous les Acteurs de la ſcene; portraits dont le coloris vif & brillant n'ôte rien à la reſſemblance & à la correction des traits. L'Auteur n'eſt pas de ces Hiſtoriens friands de contraſtes imaginaires. Ici nulle antitheſe, nulle affectation, nul goût romaneſque; l'eſprit eſt frapé par la peinture des choſes; les tranſitions ſont naturelles & le ſtyle eſt d'une ſimplicité ornée; enfin les réflexions courtes, ſemées à propos, ne coupent jamais la narration.

C'eſt à l'année 1532 que tous les Hiſtoriens ont juſqu'ici fini l'Hiſtoire de Bretagne. M. L. D. F. va plus loin : il trouve de la matiere dans les Regnes de François I, de Henri II, & ſurtout de Henri III & de Henri IV.

Je vous entretiendrai dans la ſuite de *l'Hiſtoire particuliere de la Ligue en Bretagne.* Ce morceau qui forme le 3 & 4 volume, & dont M. l'Abbé D F. n'a été que le Correcteur & l'Editeur, eſt une collection d'évenemens très-curieux, ignorés juſqu'ici de tout le monde.

Je ſuis, &c. G.

Ce 27 Juin 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLIX.

L'Hiſtoire Romaine eſt ſi connuë, qu'il ſeroit fort inutile, Monſieur, de vous entretenir des événemens qu'elle renferme. Pour la maniere de les raconter, vous connoiſſez le talent admirable de M. Rollin. Son Ouvrage ſe loüe mieux lui-même, que tout ce que je pourrois dire pour le faire valoir. Il a mis au commencement de ce Volume les Refléxions de Polybe ſur le Gouvernement des Romains. Or cet ancien Hiſtorien prétend que le rapport mutuel & le concert de tous les Ordres de la République Romaine a rendu le Gouvernement de Rome le plus accompli qu'on eût jamais vû. Mais ce concert merveilleux eſt-il bien prouvé par les faits ? Il me ſemble au

Hiſtoire Romaine de M. Rollin. Tom. II.

contraire qu'ils le démentent. Pour juger de l'excellence d'un Gouvernement ſuffit-il d'une ſpéculation ébloüiſſante? Ne vaut-il pas mieux conſidérer les biens & les maux qu'il a produits?

Rien de plus chimérique que les efforts de quelques Ecrivains, pour donner la préférence à une forme de Gouvernement. A bien apprétier leurs raiſonnemens, ce ne ſont que des jeux d'eſprit. Tous les Gouvernemens du monde doivent paſſer pour bons, quand ils ſont relatifs au génie des peuples, & lorſqu'ils contribuent à les rendre heureux, en procurant la ſûreté publique, la tranquillité, & l'abondance. Mais le même Gouvernement, qui dans un certain Pays peut-être la ſource de ces avantages, peut auſſi produire ailleurs les plus grands maux. Tranſportés à Veniſe la Démocratie, ſi heureuſement établie en Hollande, & dans ce dernier Etat l'Ariſtocratie, qui depuis ſi longtems fait ſubſiſter glorieuſement la République de Veniſe, il n'y aura peut-être plus dans ces Etats, que troubles & confuſion. Bien plus, la même eſpéce de Gouvernement prend différentes formes, ſuivant que le genie des peuples varie, ſuivant l'agrandiſſement, ou la décadence d'un Etat; & tous ces

changemens ſont loüables, dès qu'ils contribuent à ſerrer les liens de la Société, & à y maintenir les mœurs, la tranquillité & la concorde.

Ces précieux avantages, qui doivent être le ſeul objet de la politique, ne ſe démêlent pas aiſément dans la forme du Gouvernement de Rome. Polybe ſoutient que la République Romaine, ainſi que Lacédémone, réuniſſoit trois eſpéces de Gouvernement. La Royauté, repréſentée par les Conſuls, l'Ariſtocratie par le Sénat, & la Démocratie par la part que le peuple avoit dans l'adminiſtration des affaires. Mais de ce mélange de pouvoirs que réſultoit-il? Je vois dans la paix un flux & reflux continuel de diſſenſions, le Sénat, les Conſuls & le Peuple toujours aux priſes, & ſacrifiant à leurs intérêts particuliers le bonheur public auquel doit tendre tout ſage gouvernement. Envain Rome eſſaye de l'affermir, en créant de nouveaux Magiſtrats. Ils ſont la ſource de nouveaux orages. Les Tribuns du peuple, les Décemvirs, les Tribuns Militaires, ne paroiſſent que pour allumer le feu de la diſcorde. Tous s'entrediſputent l'autorité ſouveraine, aux dépens de la tranquillité des Citoyens. En un mot, Rome mar-

che comme à tatons dans la route politique. On peut bien ſur cela s'en rapporter à Tite-Live ; cet Hiſtorien fait dire à Quintius Cincinnatus, touché des déſordres qui regnoient dans la Ville. « Je ne ſçais par quel deſtin les » Dieux nous ſont plus favorables dans » la guerre que dans la paix. » M. Rollin lui-même reconnoît, en divers endroits de ce Volume, les vices dont le Gouvernement de Rome étoit infecté : « Rome, dit-il, page 65, étoit de- » puis pluſieurs années un Théatre » perpétuel de révolutions. La concor- » de & la diviſion ſe ſuccédoient l'une à » l'autre. L'union regnoit dans la Vil- » le, quand on étoit en guerre au-de- » hors ; & ſi-tôt qu'on étoit en paix, » les troubles recommençoient. » Je n'ignore pas que c'eſt à ces diviſions que cet Ecrivain attribuë la conſervation de la liberté. Mais quel cas doit-on faire d'une liberté, qu'il falloit acheter par la diſcorde, par les haines, par la jalouſie, par des guerres domeſtiques, par la crainte de voir ſans ceſſe l'ambition triompher. Un Gouvernement, qui en tems de paix arme ſans ceſſe les Citoyens les uns contre les autres, contribuë-t'il véritablement à les rendre heureux ? Voilà pourtant quelles

doivent être les vûës d'une ſaine politique. Des faits particuliers, tirés de ce ſecond Volume de l'Hiſtoire de M. Rollin, auſquels il me ſeroit ſi facile d'en ajouter une infinité d'autres, donneront un nouveau jour à mes idées.

Le Sénat de Rome, qui eſt l'Idole des Politiques, ne ſçait que plier à contretems. Quintius Cincinnatus, qui devoit bien le connoître, lui reproche que c'eſt par ſa facilité continuelle à ſe relâcher toujours ſur toutes les prétentions des Tribuns, qu'ils avoient entretenu l'inſolence du peuple, & qu'on ne voyoit plus ni diſcipline ni ſubordination. Auſſi de tems en tems, on voit cette Compagnie perdre quelques-uns de ſes droits, & ç'a preſque toujours été de ſa part quelque injuſtice qui y a donné lieu. M. Rollin ajoute qu'en toute occaſion le Sénat étoit appliqué à humilier & à abaiſſer le peuple ; comme ſi les Plébeïens n'euſſent pas fait, auſſi bien que les Sénateurs, une partie eſſentielle de l'Etat, & qu'ils euſſent été incapables & indignes d'avoir part au Gouvernement. Quelle foibleſſe de voir le Sénat Romain employer de petites ruſes, pour faire élire des Conſuls, & pour empêcher les Tribuns du peuple de parvenir au Tri-

bunat Militaire ! Quand il s'agit de punir Manlius qui affectoit la tyrannie, les mouvemens du peuple font indignement mollir ce Sénat altier. Par une politique timide, au lieu d'appaiſer la ſédition, il ne fait que donner un chef aux ſéditieux. Ces traits ſuffiroient pour faire voir que le Sénat n'avoit que des vûës incertaines & vagues, & que ſa politique, par rapport au Gouvernement intérieur, loin d'être appuyée ſur des principes ſolides, ne ſçavoit que céder, après avoir inutilement diſputé l'autorité.

Les Tribuns du peuple, loin d'être des Magiſtrats néceſſaires pour maintenir le bon ordre, ſemblent n'avoir été que des perturbateurs du repos public. On en trouve une preuve convaincante dans ce Volume. Herdonius Sabin s'empare du Capitole, & c'eſt fait de la liberté. C'eſt en cette occaſion que le fameux Quintius Cincinnatus eſt tiré de ſa charuë, pour être revêtu du Conſulat, & enſuite de la Dictature. On voit les Tribuns favoriſer ſous main la révolte & s'entendre avec les rebelles, & les ennemis de Rome. Bientôt après, pour affoiblir cette puiſſance Tribunitienne, ſi redoutable aux Conſuls & au Sénat, on eſt obligé d'augmenter

le nombre des Tribuns qui étoit de cinq, & d'en créer dix chaque année. Les uns s'oppoſent à cette nouvelle création, par la raiſon, que quand le nombre des Magiſtrats du peuple ſera ſi multiplié, il deviendra plus inſolent & moins traitable : D'autres au contraire penſent qu'il eſt de l'intérêt du Sénat qu'il y ait dix Tribuns, parce qu'il y aura moins d'union entre eux, lorſqu'ils ſeront en plus grand nombre : c'eſt-à-dire, que pour maintenir le bon ordre à Rome, on eſt obligé d'avoir recours à la méſintelligence & au déſordre. Cela fut exécuté trente-ſix ans après l'établiſſement du Tribunat. On les voit enſuite ſe laiſſer gagner par argent, pour faciliter à Sp. Melius les moyens de parvenir à la Royauté.

Le Sénat de ſon côté ne cherche qu'à humilier les Tribuns ; il refuſe les choſes les plus raiſonnables. « Les Tri-» buns, dit M. Rollin, n'obtenoient » rien du Sénat qu'à la pointe de l'é-» pée ; tant l'oppoſition étoit grande, » & devenuë comme naturelle entre » les deux ordres. » Après avoir diſputé ſans raiſon au peuple, un terrain pour y bâtir des maiſons, il eſt forcé d'y conſentir. « Ce qui fit dans cette

» diſpute, dit M. Rollin, une bréche » conſidérable à l'autorité des Con- » ſuls, c'eſt que les Tribuns, à l'exem- » ple d'un de leurs Collegues, ſe main- » tirent dans la poſſeſſion de convo- » quer le Sénat; eux qui, dans leur » inſtitution, n'oſoïent entrer dans un » lieu ſi reſpectable, s'ils n'y étoient » appellés, & qui attendoient ſous un » portique qu'on leur fît ſçavoir ce » que la Compagnie avoit décidé. » Le Sénat reproche aux Tribuns de ſuſciter la guerre contre Rome de la part de ſes voiſins, en ſemant la diſcorde dans la Ville, & d'empêcher enſuite qu'on mette des armes entre les mains des Citoyens pour ſe défendre. Ces Magiſtrats accuſent à leur tour le Sénat d'attenter à la pudeur des jolies Plébeïennes, & de s'arroger une domination Souveraine, comme celle des Rois, aux dépens de la liberté. Dans toutes les conteſtations qui s'élevent, le Sénat après avoir diſputé le terrain, eſt toujours forcé de plier. Mais ſi c'eſt la raiſon & l'équité qui le guident dans ſes démarches, pourquoi donne-t'il d'abord lieu au trouble & au déſordre, par des refus injuſtes? C'eſt ainſi qu'on le voit refuſer & accorder enſuite aux Plébeïens, de faire des alliances avec

les Patriciens, & de partager le Tribunat Militaire, la Queſture, le Conſulat, &c. Quelle idée ſe former de cette illuſtre Compagnie, quand on la voit ramper baſſement devant les Tribuns du peuple, pour réprimer l'audace des Tribuns Militaires, rébelles à ſon autorité? Comment ſçait-il la maintenir, tandis que les Tribuns du peuple s'érigent en Juges d'une expédition militaire, & qu'ils oſent corrompre les armées, par leurs harangues ſédicieuſes, & apprendre aux Soldats à ne point obéïr aux Généraux ni aux autres Officiers? Je ne finirois pas, ſi je voulois expoſer en détail tous les démêlés excités entre le Sénat & les Tribuns du peuple, qui pouſſerent l'inſolence juſqu'à ménacer les Conſuls de les mettre en priſon.

Mais rien ne montre plus la mauvaiſe politique des Romains, que la maniere dont ils s'y prirent dans la rédaction des Loix. On prend le parti de nommer dix des plus conſidérables Sénateurs, dont l'autorité dureroit une année, à commencer du jour qu'ils ſeroient élus : qu'ils gouverneroient la la République avec le même pouvoir qu'avoient alors les Conſuls, & dont les Rois étoient autrefois revêtus, ſans

qu'on pût appeller de leurs jugemens. Le Sénat leur attribuë encore la connoiſſance de toutes les affaires tant publiques que particulieres, & il abroge toutes les autres Magiſtratures. Ainſi la 302 année depuis la fondation de la Ville, le Gouvernement de Rome changea pour la ſeconde fois, & l'autorité paſſa des Conſuls aux Décemvirs, comme elle avoit paſſé des Rois aux Conſuls ; mais ce dernier changement fut de courte durée. M. Rollin, frapé avec raiſon d'une démarche ſi peu politique, n'a pû s'empêcher d'en faire voir l'abſurdité. « Il eſt difficile, pour-» ſuit-il, de comprendre comment le » Sénat & le peuple ſe réunirent pour » créer dix Magiſtrats avec une auto-» rité Souveraine, en aboliſſant toutes » les autres Magiſtratures, ſans qu'il y » eût aucune difficulté, ni aucune op-» poſition. J'en ſuis moins étonné, de » la part du peuple. Je ſçai qu'il de-» mandoit depuis long-tems un corps » de Loix, qu'il déteſtoit le nom & la » puiſſance des Conſuls ; & que par » cette raiſon, il conſentoit avec joye » à l'érection d'une nouvelle Magiſtra-» ture. Je ſçai auſſi que le Sénat de » ſon côté ne pouvoit ſouffrir les Tri-» buns, & qu'il ſe flatoit d'en abolir la

» puiſſance, en établiſſant les Décem-
» virs, qui tous étoient tirés de ſon
» corps. Mais outre que cette eſpéran-
» ce étoit ſans fondement ſolide & ſans
» aucune apparence, le Sénat ne
» voyoit-il aucun inconvenient, aucun
» danger dans ce nouvel établiſſement?
» Qu'on nomme dans cette Auguſte
» Compagnie dix Commiſſaires, pour
» travailler enſemble à ce Recuëil de
» Loix, rien n'eſt plus ſage. Pourquoi
» abolir cependant tous les autres Ma-
» giſtrats? Pourquoi donner à ceux-ci
» un pouvoir ſouverain? A quoi peut-
» il leur ſervir pour dreſſer un nouveau
» Code de Loix, qui ne doivent point
» être impoſées au peuple par voye de
» force & d'autorité, mais qui ſeront
» ſoumiſes à ſon jugement, & qu'il
» n'acceptera qu'après un long & ſé-
» rieux examen? Un pouvoir annuel,
» ſans bornes & ſans limites, eſt une
» grande tentation; & le Sénat plein
» de ſageſſe & de prévoyance, comme
» il étoit, auroit dû en craindre les
» ſuites. » Que penſer donc d'un Gou-
vernement, où la haine mutuelle des
Patriciens & des Plébeïens change la
face de l'Etat, & l'expoſe à la criſe la
plus dangéreuſe? La courte domina-
tion de ces nouveaux Tyrans eſt une

preuve éclatante des mauvais ſuccès des opérations politiques, que ſuggérent les paſſions.

La création des Tribuns Militaires, au lieu des Conſuls, fut imaginée pour éluder la demande de Conſuls Plébeïens. Il fut réſolu d'en choiſir indifféremment parmi les Patriciens & les Plébeïens au nombre de trois. M. Rollin loüe le peuple de n'avoir créé pour Tribuns Militaires que des Patriciens. Ils furent nommés pour la premiere fois la 310 année de la fondation de Rome. Voyons ſi cette nouvelle expérience politique eut un heureux ſuccès. Un manque de formalité dans l'élection de ces nouveaux Magiſtrats fut cauſe qu'ils ſe démirent de leur Charge le troiſiéme mois après en avoir été revétus. Le Sénat ayant réuſſi à faire des Conſuls, ne penſa plus à ces Tribuns Militaires, qui néanmoins par les clameurs importunes des Tribuns du peuple, furent rétablis dix ans après, pour reparoître & diſparoître, ſuivant les vûës particulieres du Sénat. Mais à quoi ſervit cette Charge? A ſemer la diſcorde entre les Tribuns du peuple & les Tribuns Militaires. La jalouſie qui regnoit entre eux, faiſoit improuver par les premiers, les

deſſeins les plus glorieux à la Républi-que, parce que leurs rivaux en étoient les Auteurs. Ceux-ci à leur tour ſacri-fioient à leur reſſentiment perſonnel les troupes de la République. Virgi-nius voyant Sergius ſon Collégue battu par ceux de Veïes, ſe contente d'être ſpectateur de cet échec, ſans venir à ſon ſecours. Le Tribunat Militaire ne fut, à proprement parler, qu'une ruſe pour empêcher les Plébeïens de parve-nir au Conſulat, qu'ils partagerent pourtant enſuite avec les Sénateurs. Quelle inconſtance de Gouvernement!

M. Rollin aſſure qu'il ne peut ſe laſ-ſer d'admirer le peuple Romain. Mais n'eſt-il pas preſque toujours tel qu'il le repréſente à la page 523, c'eſt-à-dire, une multitude légere & inconſtante, qui paſſe ſubitement d'une diſpoſition à une autre toute oppoſée? N'eſt-il pas toujours le joüet de la fureur de ſes Tri-buns? Pour moi, loin d'admirer ce peuple, qui ayant demandé pen-dant vingt ans, qu'on admît les Plé-beïens au Tribunat Militaire, élit des Patriciens, après avoir obtenu cette diſtinction tant délirée, je ne vois là qu'un effet de ſon caprice. « Il y a lieu » de juger, dit-il, que le peuple pen-» ſoit & agiſſoit ainſi, par eſtime pour

» la ſageſſe & la prudence des Séna-
» teurs, entre les mains deſquels il
» trouvoit l'autorité du Gouvernement
» mieux placée, que dans celle des
» Plébeïens. » Il prétend qu'un mot d'une harangue des Tribuns appuye cette conjecture. Mais à le bien prendre, il n'eſt que le ſigne de leur reſſentiment, & non un témoignage de l'eſtime du peuple pour les Sénateurs. Il me ſemble qu'il faudroit raiſonner ſur ce fait, comme raiſonne M. Rollin ſur un événement aſſez ſemblable. Les Tribuns, pour mettre le peuple dans leurs intérêts, demanderent en même tems le partage des terres, la diminution des dettes, & le Conſulat pour les Plébeïens, & ils convinrent de lier indiviſiblement ces trois propoſitions. « Mais le peuple, dit M. Rollin, qui
» ſouhaitoit paſſionnément le partage
» des terres, & quelque ſoulagement
» dans ſes dettes, ne montroit que de
» l'indifférence pour le Conſulat, qui
» ne pouvoit jamais regarder que les
» plus puiſſans de ſon ordre. » Je dis de même que le peuple, ne tirant aucun avantage du Tribunat Militaire, ne ſe ſoucioit pas beaucoup d'en décorer de riches Plébeïens.

Je n'ai raſſemblé ces faits, que

pour faire voir combien la forme du Gouvernement de Rome, étoit peu propre à y faire regner la paix, la tranquillité & l'ordre, ſans quoi tout Etat dégénere en une malheureuſe Anarchie. Que ce gouvernement ait contribué à former un peuple conquérant; je le veux. Mais eſt-ce à ce point unique que ſe doit terminer une judicieuſe politique? Ne doit-elle pas plûtôt s'appliquer à cimenter l'union des Citoyens, à calmer les paſſions des particuliers, à maintenir dans l'intérieur de l'Etat l'obéïſſance & l'autorité? Il me ſemble qu'on ne voit rien de ſemblable dans le ſyſtême politique de Rome, dont la baſe fut la diſcorde & la diviſion. Enfin, depuis l'extinction de la République Romaine, nous ne voyons aucun Etat, qui ait été tenté de faire revivre ce Gouvernement. Mais paſſons à un autre article.

M. Rollin a cru devoir faire l'apologie des harangues de Tite-Live, blâmée par pluſieurs perſonnes qui ne manquent ni de goût, ni d'habileté. Ce ſont (& on en convient) des morceaux d'éloquence achevés, où le pour & le contre eſt habilement diſcuté. Il les juſtifie par la maniere dont les plus grandes affaires ſe traitoient à Ro-

me. C'étoit dans les Aſſemblées du peuple qui en étoit le Juge naturel. Il falloit pour emporter les ſuffrages, déployer toutes les forces de la Rhétorique & de la Dialectique. M. Rollin ſoutient qu'un Hiſtorien, obligé de décrire ce qui s'eſt paſſé dans les Aſſemblées du peuple ou du Sénat, peut tracer dans une harangue imaginaire ces motifs qui ont influé ſur les événemens. « Ne ſont-ce pas ces harangues, » dit-il, qui nous font connoître ce » qu'il y a de plus eſſentiel dans l'Hiſ» toire, & ce qui en eſt comme l'ame ; » je veux dire, les raiſons & les mo» tifs qui ont déterminé à porter une » telle Loi, à faire un tel établiſſe» ment, à entreprendre une telle guer» re ? N'eſt-ce pas une adreſſe ſage & » ſpirituelle à un Hiſtorien, de mettre » ces refléxions dans la bouche de » quelque illuſtre Romain, au lieu de » les faire en ſon propre nom ; ce qui » diminueroit beaucoup de leur force » & de leur crédit, &c. » Pour leur donner une couleur de vraiſemblance, il ſuffit qu'elles préſentent ce que des hommes ſi éloquens ont dû dire. M. Rollin ajoute que les plus longues harangues de Tite-Live ſont bien éloignées de la longueur de celles qui ont

été effectivement prononcées dans ces Aſſemblées.

Il répond enſuite à une difficulté, tirée de l'impoſſibilité à deux Orateurs, oppoſés l'un à l'autre, de ſe faire entendre dans la grande Place, & dans le Champ de Mars, par une multitude ſi nombreuſe. Il avouë qu'en leur ſuppoſant les poûmons les plus forts & la voix la plus nette & la plus ferme, il étoit impoſſible qu'ils fuſſent bien entendus des derniers de l'Aſſemblée, « Quand donc il s'agiſſoit de délibérer, » dit-il, comme les Citoyens ſe retiroient chacun dans leur Tribu ou » leur Centurie, ceux qui mettoient » l'affaire en délibération, répétoient » ſans doute en peu de mots les principales raiſons qu'on avoit apportées » de part & d'autre. Ainſi le peuple ne » donnoit point ſon ſuffrage au hazard » & ſans être inſtruit de l'affaire dont » il s'agiſſoit. D'ailleurs indépendamment des diſcours des Orateurs, il » avoit le tems & les moyens de s'inſtruire, parce qu'il devoit toujours ſe » paſſer vingt-ſept jours entre la propoſition d'une Loi & les ſuffrages du » peuple ſur cette Loi. »

M. R. juſtifie encore Tite-Live ſur cette crédulité qui lui a été ſi ſou-

vent reprochée. Il prouve que cet Hiſtorien étoit bien éloigné de croire tous les prodiges qu'il a rapportés dans ſon Hiſtoire, & qu'il les a regardés lui-même comme l'ouvrage de la ſuperſtition ; mais il a cru que la fidélité de l'Hiſtoire ne lui permettoit pas de les ſupprimer. La maniere dont il s'exprime ſur un récit fabuleux, fait voir qu'il n'eſt pas auſſi crédule que quelques perſonnes le penſent. « Dans des choſes ſi anciennes, dit Tite-Live, je me » contente qu'on prenne pour vrai, ce » qui eſt vraiſemblable. Ces incidens » plus propres au Théatre qui aime le » merveilleux, qu'à l'Hiſtoire, je ne » veux ni les aſſurer, ni les réfuter. »

J'aurois voulu qu'un Ecrivain auſſi judicieux & auſſi éclairé que M.R. nous eût appris ce qu'il penſe de la certitude ou de l'incertitude des quatre premiers ſiécles de Rome. Une circonſpection délicate l'a ſans doute déterminé à traduire ſimplement un texte célébre de Tite Live, qui paroît avoir donné lieu à de fameux Critiques de ſe livrer à des doutes, par rapport à ce qu'on raconte de ces premiers tems. « Tite-Live, » dit-il, en commençant le 6e. Livre de » ſon Hiſtoire, avouë que les événe-» mens qu'il a rapportés depuis la fon-

» dation de Rome par Romulus juſqu'à
» la priſe de la même Ville par les Gau-
» lois, ſouffrent beaucoup de difficul-
» tés, tant à cauſe du grand éloigne-
» ment des tems, qui ne laiſſe enviſager
» les objets qu'à travers bien des nua-
» ges, que parce que dans ces premiers
» ſiécles il y avoit peu d'écrits, ſeuls
» dépoſitaires fidéles des faits, & que
» d'ailleurs le peu qui s'en étoit conſer-
» vé, ſoit dans les Annales des Ponti-
» fes, ſoit dans d'autres monumens
» publics ou particuliers, avoit été
» conſumé par le feu dans l'incendie
» de Rome. » Il me ſemble que cette traduction rend exactement le texte de Tite-Live. *Quæ ab conditâ Urbe Româ, ad captam eandem expoſui, res quum vetuſtate nimiâ obſcuras, velutique magno intervallo loci vix cernuntur; tumquod & raræ per eadem tempora litteræ fuere, una cuſtodia fidelis memoriæ rerum geſtarum, & quod etiam quæ in Commentariis Pontificum, aliiſque publicis privatiſque erant monumentis, incensâ urbe pleræque interiere.* Il eſt aiſé de voir en comparant le François avec le Latin, que M. R. a rendu exactement la penſée de l'original. * On trouvera la même exactitude dans la Traduction ſuivante. « J'ai rapporté

* Traduct. de Tite-Live, Tome I. p. 170.

» dans les cinq premiers Livres tout ce » qui s'eſt paſſé à Rome, depuis ſa fon- » dation juſqu'à ſa priſe ... événemens » obſcurs, non-ſeulement à cauſe de » leur extrême antiquité, comme ces » objets qu'on apperçoit à peine dans » l'éloignement des lieux, mais encore » par le défaut des écrits hiſtoriques, » qui ſont les ſeuls gardiens fidéles des » actions des hommes; à quoi on peut » ajouter que le feu qui conſuma la Ville, » n'épargna pas les régiſtres des Pon- » tifes, ni les autres monumens pu- » blics & particuliers, qui nous au- » roient pû conſerver la mémoire de » quelques faits. » Cette Traduction eſt de M. Guérin, ancien Profeſſeur d'Eloquence dans l'Univerſité de Paris, qui nous a déja donné ſix Volumes de ſa Traduction de Tite-Live. Vous verrez bientôt pourquoi j'ai cité ces deux Traductions.

L'Hiſtoire des quatre premiers ſiécles de Rome a donné lieu à une guerre litéraire dans le ſein de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. En 1722 M. de Pouilly entreprit de prouver l'incertitude de ce qui a été écrit ſur ces tems-là, en faiſant voir que ceux de qui l'on tient les premiers faits de l'Hiſtoire de Rome, vivoient environ cinq cens

ans après ſa fondation; qu'ils avoient recuëilli tous les bruits populaires & toutes les fauſſes Traditions, pour en compoſer leur Annales; que les monumens Publics n'offroient que des Fables; que les Livres des Pontifes étoient un Ouvrage ſuppoſé; que les *Livres des Magiſtrats*, n'étoient pas moins ſuſpects, & que Feſtus & Tite-Live nous autoriſent à croire que les Anciens Romains, encore groſſiers & ſauvages, n'avoient pour Annales & pour Faſtes, que des clous, qu'ils attachoient au mur d'un Temple, pour marquer le nombre des années. Le texte de Tite-Live lui donne lieu d'obſerver que ſelon cet Hiſtorien, *la plus grande partie* des monumens publics ayant été brûlés, il devroit y avoir des vides dans l'Hiſtoire des premiers Romains; & que cependant les Hiſtoires de toutes les années des quatre premiers ſiécles de Rome ſont également remplies de faits liés & ſuivis. D'où il conclut qu'elles ſont également incertaines. Il s'appuye encore beaucoup ſur les contradictions des Hiſtoriens; & il ſe ſert des paralelles des faits Grecs & Romains, fauſſement attribués à Plutarque, pour faire voir que les Romains ſe ſont appropriés des avantures Grecques.

M. l'Abbé Sallier a cru qu'il devoit attaquer ce ſyſtême. Dans un Diſcours ſur les premiers monumens Hiſtoriques des Romains, il cite d'abord un texte de Ciceron, où l'on voit évidemment que depuis le commencement de Rome juſqu'au ſeptiéme ſiécle de ſa fondation, ils avoient eu ſans interruption des Annales. Ciceron parle de cet Ouvrage hiſtorique, comme d'un Ouvrage infiniment agréable. Mais, à dire vrai, ces paſſages ne prouvent point que ces Annales ſe fuſſent conſervées tout entieres juſqu'au tems de Cicéron. Je ne trouve pas non plus que l'Académicien tire un grand avantage du projet que Cicéron avoit formé de faire un corps d'Hiſtoire Romaine. C'eſt en vain qu'il ajoute que ce grand homme n'auroit jamais voulu débiter des menſonges ; il eſt vraiſemblable qu'il eût fait ce que fit Tite-Live, & qu'en bon politique, il n'auroit pas ſupprimé des faits conſacrés par l'opinion publique, & infiniment glorieux aux Romains. Il ne ſeroit pas difficile de montrer l'inſuffiſance de quelques autres textes, pour prouver l'exiſtence des Annales des Pontifes & des Régiſtres publics. Tout ce qui en réſulte, c'eſt qu'une petite partie de ces monumens étoit écha-

pée aux flammes. M. l'Abbé Sallier avouë enſuite qu'*une grande partie* des monumens publics & particuliers avoit péri dans l'incendie de Rome, *pleraque interiere.* Ne falloit-il pas dire, *la plus grande partie* ? MM. Rollin & Guérin, donnent preſque à entendre que tout fut détruit par le feu. On fait violence au texte de Tite-Live, lorſqu'on dit que par ces mots *perraræ per eadem tempora literæ,* il a voulu comparer la multitude des Livres Hiſtoriques de ſon ſiécle avec la diſette où on étoit autrefois de ſemblables Ouvrages. Enfin, M. Sallier ſoutient que l'uſage de compter les années par des clous attachés à un mur, ne commença que dans le quatriéme ſiécle.

Je trouve en général plus de juſteſſe dans la ſeconde Diſſertation de M. Sallier ſur les *Paralleles des faits Grecs & Romains*, fauſſement attribués à Plutarque. L'Auteur, quel qu'il ſoit, ſuppoſe lui-même l'exiſtence réelle des faits Romains, & s'en ſert pour rendre croyables des événemens plus anciens, dont la plûpart ſont ou feints ou alterés. Pour mettre plus de rapport dans ſes paralleles, il ne fait pas ſcrupule d'ajouter & de retrancher. Cela

m'a paru démontré. D'ailleurs les meilleurs Critiques accuſent cet ancien Auteur, quel qu'il ſoit, de menſonge, d'infidélité & d'ignorance.

Il y a bien de l'eſprit & de l'adreſſe dans les nouveaux Eſſais de Critique ſur la fidélité de l'Hiſtoire, par M. de Pouilly. On y trouve pourtant des regles de critique un peu hardies. Il ne ſe croit pas bien réfuté ſur la perte de la plûpart des monumens publics & particuliers des Romains; & il ajoute de nouvelles refléxions qui l'établiſſent. Son adverſaire a entrepris de refuter ces Eſſais de Critique; mais ſans entrer dans les détails de cette réfutation, remplie de refléxions ſolides, je me borne à celle qu'il fait ſur le texte de Tite-Live: « On donne, dit-il, » trop d'étenduë à toutes ces expreſſions; elles » ne ſont que de ſimples exagérations d'un Ecri» vain, qui peut-être gémiſſoit ſous le poids » de ſon entrepriſe, ou bien, qui vouloit ajou» ter quelque choſe à ſa gloire, en faiſant ſen» tir les grandes difficultés d'un Ouvrage qu'il » continuoit avec un courage ſupérieur à tout » obſtacle. » Ces conjectures, démenties d'ailleurs par le caractere de Tite-Live, me paroiſſent mal appliquées à un texte purement Hiſtorique. M. l'Abbé Sallier cite enſuite un paſſage de Suétone, qui ſemble déciſif pour l'exiſtence de diverſes piéces qui remontent preſque au commencement de Rome. Mais comment peut-il héſiter ſur le dégré de préference entre ces deux Ecrivains? L'un eſt plus ancien, & pour écrire ſon Hiſtoire, il a été obligé de rechercher tous les monumens publics & particuliers. L'autre moins ancien s'eſt borné à écrire l'Hiſtoire des Empereurs, & n'a point été par conſéquent dans la néceſſité de faire tant de recherches.

Je ſuis, &c. *Ce 3 Juillet 1739.*

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLX.

LE Poëme ſur l'*Education*, diviſé en deux chants, que M. Lavau vient de donner au Public, eſt, Monſieur, une Satyre générale, qui ne bleſſe perſonne en particulier, & qui a pour objet les mœurs des jeunes gens de la Cour, que ſa qualité de *Mentor*, lui a donné occaſion d'examiner de près. Il prend ce titre de *Mentor* dans ſon Poëme, ne diſſimulant ni ſon métier ni ſon âge; car il ſe fait dire par Apollon : Poëme ſur l'Education.

On ne devient jamais Auteur illuſtre,
Lorſqu'on commence à ſon dixiéme Luſtre.

Ce ne ſont donc ici ni les penſées ni les expreſſions d'un jeune Poëte. Chaque Vers annonce un homme grave, un eſprit mur, un génie didactique, un

dixiéme Luſtre, mais réchauffé par le ſouffle d'Apollon. Que n'auroit-on pas eu droit d'attendre de lui, s'il eût donné à la Poëſie les premieres années de ſa vie ? Quoiqu'il en ſoit, nous devons ſçavoir gré à Apollon d'avoir bien voulu faire un miracle pour M. Lavau.

Phébus alors interrompt mon diſcours ;
Je veux, dit-il, au déclin de tes jours
Te ranimant, pour toi faire un miracle.

Le prompt & honorable cours du Poëme eſt une ſuite heureuſe du prodige.

Je vais citer ici, avec peu de refléxions, les endroits qui m'ont paru les meilleurs. C'eſt Apollon qui parle preſque toujours dans cet Ouvrage. Le Dieu a raiſon de blamer l'uſage qui regne en France, de ſouſtraire de trop bonne heure les jeunes gens à l'autorité d'un Gouverneur, & de les mettre trop-tôt dans le monde. Bientôt les principes de ſageſſe & d'honneur, qui n'ont point eu le tems de germer, s'effacent.

A peine ils ſont ſemés dans un Eléve
Chez les François, que l'uſage l'enléve
Aux ſoins heureux qui domptoient ſes déſirs ;
Il a bientôt pour maîtres les plaiſirs,

Qu'il cherche tous, ſans choix & ſans réſerve ;
Et qu'eût réglés le ſuppôt de Minerve.
L'adoleſcent ailleurs, par ſon Mentor
Long-tems guidé, ne prend point cet eſſor.
Près du Danube, aux bords de la Tamiſe,
En cent climats, la jeuneſſe ſoumiſe
Sans murmurer attend la liberté ;
On rompt les fers de leur captivité,
Quand la raiſon en eux commence à luire,
Quand ſon flambeau peut enfin les conduire,
Et leur montrer l'écueïl des paſſions,
Cruels auteurs de folles actions.

Comme l'Hymen donne naturellement congé au Gouverneur, c'eſt cet Hymen précoce qu'Apollon condamne.

. . . . Le jeune homme orgüeilleux,
Depuis ce jour libre au gré de ſes vœux,
Ne connut plus ni le mords ni la bride ;
Sa fougue prit la licence pour guide.
Et ſon caprice effréné, ſcandaleux,
Changeant d'objet pour ranimer ſes feux,
Oſa chercher ſans ſcrupule & ſans honte
Tout le rebut des réduits d'Amathonte.
Là s'immolant ſur d'infâmes Autels,
Il fut ſoudain frappé de traits mortels,
Pleins d'un poiſon, que partagea ſa flâme,
Dans ce délire où s'égaroit ſon ame.

Mais quels ſont ces maux funeſtes ? En voici une deſcription, qui n'eſt pas un des moins beaux endroits de l'Ouvrage.

Tu ſçais quels maux de Pandore ignorés ;
Et du Mexique avec l'or transferés,
En vos climats cette peſte nouvelle
A répandus : fléau toujours rébelle
Aux vains efforts d'un Art palliatif.
Ce ſurveillant, Philoſophe attentif,
En ſes Leçons, ſçait d'un poiſon ſi vif
Peindre l'effet & l'amorce traîtreſſe,
Qui le dérobe aux yeux de la jeuneſſe.
Il leur apprend qu'il eſt plus de hazards
Dans ces réduits, que dans les Champs de Mars ;
Et qu'aux François Bellone eſt moins fatale,
Que la beauté triomphante & vénale
D'un vil amas de perfides Laïs,
Dont le trafic infeſte ton Pays :

Après avoir recommandé de bien choiſir ceux qui ſont deſtinés à l'éducation des jeunes Seigneurs, le Dieu preſcrit avec raiſon de rejetter ſurtout le Provincial, & celui qui n'a point l'uſage du monde, ou de la Cour.

On ne doit point chercher en vos Provinces
Un ſurveillant inhabile au métier,
Mentor novice, & lui-même écolier.
Quand ſa valeur auroit pû dans la guerre
De mille morts enſanglanter la terre ;
Quand ſon eſprit fertile en traits brillans,
Les allieroit aux plus rares talens ;
S'il n'a jamais hanté les Courtiſans,
Et s'il n'eſt point inſtruit de leurs uſages,
Il échoüera malgré tant d'avantages ;
Près de leurs fils il ſera ſans ſuccès,
Guide incertain dans ſes premiers eſſais.

Suit l'éloge d'une Dame illuſtre & d'un célébre Cardinal. La très-haute idée que le Public a du mérite de ce grand homme, a du rendre cette derniere peinture bien difficile. Je n'en citerai que ces quatre Vers expreſſifs.

Genie heureux, dont la douce éloquence
En ſes recits éclaire l'ignorance,
Homme d'état, & plus homme de bien,
Bon politique & meilleur Citoyen.

Dans le ſecond chant, Apollon continuë de peindre les vices de la jeune Nobleſſe. C'eſt 1°. l'ivrognerie. Il me ſemble que ce vice eſt aſſez peu ordinaire en France chez les jeunes gens de condition. 2°. Le jeu. Il n'en eſt pas de même de cet article, qui eſt à mon gré heureuſement traité. Je ne crains point de le rapporter tout au long.

Il faut auſſi leur peindre avec adreſſe
Tous les malheurs, qu'une aveugle Déeſſe
Traîne après ſoi; perfide enchantereſſe,
Qui de ſes dons prodigués & repris
Sçait dépoüiller ſes plus chers favoris.
Dans une Fête où tout lui rend hommage,
Des monceaux d'or le brillant étalage
Frappe, ébloüit l'avide ſpectateur;
Pour en joüir il brûle d'être Acteur:
L'amour du gain l'initie aux Miſtéres;
Il ſe repaît des plus douces chimeres,
Phantômes nés d'un déſir ſéducteur.

Déja victime, ou sacrificateur,
Cet idolâtre en son triomphe adore,
La Deïté, qu'à l'instant il abhorre,
Quand par un coup du sort capricieux
Il voit passer le métal précieux
En d'autres mains. Le dépit & la rage
Dans ce moment sont peints sur son visage;
A ses accès on diroit que trois sœurs,
Filles d'enfer, lui prêtent leurs fureurs.
Le calme enfin succéde à tant d'horreurs;
Par son retour la Fortune propice,
De ce revers répare l'injustice,
Et du joüeur satisfait l'avarice.
L'ample trésor dont il s'est résaisi
Vaut ceux qu'on cherche au riche Potosi.
Il veut toujours essuyer le caprice
D'une inconstante & folle bienfaitrice:
Sa frénésie aux jeux de toutes parts
Porte cet or en de nouveaux hazards;
Il les éprouve: Une si belle proye
Vient d'être encor enlevée à sa joye,
Et partagée à vingt rivaux heureux,
Dont les transports la disputent entr'eux
Sur un tapis, Théatre des ravages,
De la misere & des fréquens naufrages.
Désespéré de ces cruels partages,
L'Energumene ose s'en prendre aux Dieux
Du Phlégéton, de la Terre & des Cieux;
Et ses sermens trop dignes d'anathême,
Glacent d'effroi l'ame des joüeurs même
Accoutumés à vomir le blasphême.
Effrontément l'insensé furieux
Reprend sa place à ce cercle odieux.
D'un prompt succès l'espérance frivole
Le fait bientôt joüer sur sa parole.
Souvent vainqueur & souvent surmonté,
Son destin céde à la Divinité,
Qui lui ravit & ses biens & sa gloire.

La troupe avare après cette victoire,
Pour en avoir le prix tant disputé,
Accorde un jour, un seul jour limité,
Au malheureux que sa chûte épouvante,
Que l'avenir, que le présent tourmente;
Et qui voudroit qu'au même instant la mort
Vînt par pitié finir son triste sort.
Il va traîner avec ignominie
Un nom connu par l'éclat de la vie
Et des emplois de ses brillans Ayeux;
Il en sera plus vil à tous les yeux.
Ses biens vendus ne sçauroient lui suffire
Pour acquitter tout ce que son délire
A voulu perdre. Il n'a plus de Palais,
Plus de Domaine; & l'amas de Valets
Qui l'entouroit, frustré de son salaire,
Laisse son Maître au sein de la misere.

3°. L'orgüeil. Il y a ici une profusion d'éloges: non que ces éloges ne soient tous donnés à juste titre; mais les loüanges accumulées ne sont pas du goût de la plûpart des Lecteurs. Notre amour propre est ordinairement blessé, à proportion que celui des autres est flatté. Du reste, quelques-uns de ces éloges sont faits avec assez d'art & de noblesse, & surtout celui de la Maison de Rohan-Rohan. Il n'est pas difficile de reconnoître un de nos Ministres, quand Apollon dit:

Ils devroient suivre un modéle achevé,
Dans son emploi par Neptune approuvé;
Jeune Ministre, aussi sçavant qu'aimable,

Chargé de ſoins, & qu'aucun poids n'accable,
En ſes diſcours ouvert, impénétrable ;
Toujours brillant, ſans être impérieux ;
Sans maîtriſer, toujours victorieux ;
Fait au travail, qu'il ſuſpend avec peine,
D'où quelquefois je l'arrache & le mene
Juger Thalie, Euterpe & Melpomene.
Tel on voyoit jadis le Grand Armand
Prendre avec moi ce noble amuſement.

4°. L'ignorance. J'aurois voulu que l'Auteur ſe fût plus étendu ſur cet article, ainſi que ſur la honteuſe molleſſe, & ſur la mépriſable oiſiveté de la plûpart des jeunes gens de condition, qui eſt peut-être la vraie ſource de leur corruption, de leur inutilité, & de leur peu de mérite.

Il eût été à ſouhaiter que l'Auteur ne ſe fût point permis la rime de trois vers de ſuite, en pluſieurs endroits de ſon Ouvrage. L'oreille en eſt importunée, & cela eſt contre l'uſage. La rime de deux Vers, dont néanmoins notre verſification ne peut ſe paſſer, n'a-t'elle pas aſſez d'inconvéniens ? Pourquoi multiplier ce prétendu agrément ? Après tout, la rime triple, dans le Poëme dont il s'agit, renferme quelquefois une penſée, où une expreſſion heureuſe ; ce qui excuſe l'irré-

gularité : défaut au reſte trop peu conſidérable, pour devoir influer ſur le jugement qu'un Lecteur équitable portera ſur l'Ouvrage de M. L. où une bonne Morale eſt partout expoſée avec beaucoup de courage & de liberté. Il eſt étonnant qu'un homme, qui, comme il l'avoue lui-même, ne s'eſt point juſqu'ici exercé dans l'art de la verſification, ait atrappé dans cette eſpéce d'eſſai, au moins de tems en tems & à propos, un certain tour périodique, ſoutenu, & varié, que les novices ne connoiſſent point; il y a auſſi quelquefois du nerf dans l'expreſſion.

En général l'Ouvrage annonce, non un Dogmatiſte auſtére, ou un Moraliſte péſant & dur, mais un Maître aimable & judicieux, plein de zéle & de probité. Apollon le peint au naturel, ſans intéreſſer ſa modeſtie, dans ces deux Vers.

Doux Théraméne, en qui l'urbanité
A la ſageſſe unit la volupté.

Et il explique fort à propos qu'elle eſt cette volupté :

Si dans l'armée il eſt quelque Neſtor,
Qui déſaprouve en ce ſage Mentor
La volupté : Pour le ſauver du blâme,

Répond ſoudain que c'eſt celle l'ame.

On ne peut douter que l'Auteur n'ait ſurtout la qualité eſſentielle à un Mentor Chrétien. Quand on n'en auroit pas des preuves tirées de ſa conduite, il ſuffiroit de faire attention à ces quatre Vers, p. 12.

L'ame eſt en proye aux maux plus que le corps.
Dans l'âge tendre il lui faut des Mentors,
Dont le ſçavoir la raméne vers elle,
En lui prouvant ſon eſſence immortelle.

Heureux donc les Hippolytes Modernes, que ce Théramene à formez! Heureux ceux qu'il voudra bien prendre la peine de former encore!

L'Ouvrage eſt peut-être un peu défectueux par raport au plan & à l'ordre; & d'ailleurs quelques endroits particuliers auroient pû être ou ſupprimés ou retouchés. Mais ces défauts ont-ils dû produire des critiques injuſtes & inſultantes, moins enfantées par la juſteſſe du diſcernement, que par la jalouſie & le déſir de nuire?

Καὶ πλωχὸς πλωχῷ φθονέει, καὶ ἀοιδὸς ἀοιδῷ. Hesiod.

L'Arithmétique des Géométres.

La plûpart de ceux qui ſe piquent d'être Arithméticiens, ſçavent ajou-

ter, ſouſtraire, multiplier, diviſer, ou tout au plus extraire une racine. Cependant les regles de ces opérations ſont fondées ſur des principes, qui conſtituent la pratique. Pour poſſeder véritablement la ſcience de l'Arithmétique, il faut connoître les propriétés & les rapports des nombres, & pouvoir les ſuivre dans toutes leurs combinaiſons. Cela eſt, au moins abſolument néceſſaire pour les Mathématiques; & c'eſt pour cet effet, que M. l'Abbé *Deidier*, un des plus célébres Géométres de ce ſiécle, vient de publier un ſçavant Ouvrage, intitulé, *l'Arithmétique des Géométres, ou nouveaux Elémens de Mathématique; contenant la Théorie & la pratique de l'Arithmétique; une introduction à l'Algébre & à l'Analyſe; avec la réſolution des équations du ſecond & du troiſiéme dégré; les raiſons, proportions & progreſſions Arithmétiques & Géométriques; les combinaiſons; l'Arithmétique des Infinis; les Logarithmes, les fractions décimales, &c.*

Ce titre annonce aſſez le deſſein de l'Auteur & les matiéres qu'il traite, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'entrer ici dans aucun détail. Il me ſuffit donc d'aſſurer qu'il regne dans ſon Livre une clarté, une intelligibilité, une métho-

de peu communes : auſſi l'Auteur prétend-t'il que ſon Ouvrage peut mettre quiconque l'étudira, en état de ſe paſſer du ſecours des Maîtres. « Les bons » Maîtres, dit-il, ne ſe trouvent pas » facilement, ſurtout dans les Provin- » ces où le nombre même des médio- » cres n'eſt pas bien grand. Les uns » vous avoüent franchement qu'ils » n'entendent rien à l'Algebre ; d'au- » tres moins ſincéres ſe piquent de la » ſçavoir, & s'y trouvent eux-mêmes » embaraſſés, dès qu'on les tire de » certains problêmes triviaux. »

M. Deidier eſt bien éloigné d'adopter le précepte d'un ingénieux Géométre de notre tems, qui dans la Préface d'un gros Ouvrage qu'il a publié ſur la Géométrie, il y a quelques années, donne le conſeil ſuivant. *Ne liſez d'abord*, dit-il, *qu'avec une légere attention, & même rapidement : reliſez enſuite de la même façon une ſeconde fois, une troiſiéme, quatriéme, une centiéme, s'il le faut : l'intelligence à la fin ſe développera, & vous ſçaurez, ſans qu'il vous en ait beaucoup couté.* « J'ai peine à croire, dit » notre Auteur, qu'il ſe trouve bien » des gens, qui ayent la conſtance de » parcourir pluſieurs fois d'un bout à » l'autre un meme Livre qu'ils n'enten-

» dront jamais qu'à moitié, à cauſe de » l'ordre & de l'enchaînement des ma- » tiéres, qui demandent preſque tou- » jours que l'on ait compris ce qui pré- » céde pour entendre ce qui ſuit. »

Les deux premiers Volumes du *Nouveau cours de Mathématiques* de M. l'Abbé Deidier, dont le projet à paru au commencement de cette année 1739, ſont achevés d'imprimer, & ſe vendent à Paris chez Charle-Antoine Jombert, *Libraire de l'Artillerie & du Génie*, ruë S. Jacques, à l'Image de Notre-Dame, chez qui l'on trouve un aſſortiment complet des meilleurs Livres ſur les Mathématiques, l'Architecture & la Fortification. Le premier Volume du nouveau cours de M. l'Abbé Deidier, eſt l'Ouvrage que nous venons d'annoncer. Le ſecond qui doit paroître ces jours ici, a pour titre *la Science du Géométre.* Ces deux Volumes in-4°. ſeront ſuivis, l'année prochaine, de deux autres, où l'on trouvera tout ce que la Géométrie & les nouveaux calculs ont de plus ſublime.

Le même Libraire mettra en vente dans trois mois l'Ouvrage de M. de Gamaches, que la Vérité, & la bonne Philoſophie, offuſquées par les paradoxes Anglois, attendent avec une confiance

égale à l'idée du profond ſçavoir & du grand génie de l'Auteur. M. Jombert qui a embraſſé, à l'exemple de feu ſon Pere, la partie la plus relevée de la Librairie, témoigne en ce genre un zéle ſingulier, tant pour la ſatisfaction des Auteurs, que pour celle du Public.

Reflexions ſur le Théâtre François.

M. Riccoboni, dans ſes *Réflexione Hiſtoriques & Critiques ſur les differens Théatres de l'Europe*, n'a pû oublier le Théatre François; mais comme on a beaucoup écrit ſur ce ſujet, il nous eſt difficile de tirer de cet article quelque choſe de nouveau: voici pourtant ce qu'on n'a point encore remarqué.

Il y avoit autrefois en France un genre de *Farces muetes*, dans leſquelles les Acteurs, ſans prononcer la moindre parole, ſe faiſoient entendre par leurs geſtes. C'eſt Jerome *Ruſcelli*, qui nous apprend cette particularité dans le 1 vol. du Recüeil des meilleures piéces du Théatre Italien, imprimé en 1554; & il ajoute, que l'exécution de ces Farces étoit ſi agréable & ſi goûtée des Spectateurs, qu'il ne ſçait s'il a jamais vû de Spectacles qui lui euſſent fait tant de plaiſir. Voici ſes paroles: *A queſti tempi in Francia ſogliono rapreſentare quelle loro Farſe mute; ove ſola-*

mente co i geſti, ſenza una minima parola al mondo, ſi fanno intendere con tanta gratia e con tanta ſodisfatione de Spettatori, che io per me non ſo, ſe io veduto giamai Spettacolo che così me diletti, &c. Cependant juſqu'ici perſonne n'avoit fait mention de ces Pantomimes de France. Comme le fait eſt certain, par le temoignage de *Ruſcelli*, on demande comment il a pu arriver que l'Art des Mimes, pratiqué par les Anciens, & incompréhenſible aux Modernes, ait été il y a deux ſiécles porté à une ſi haute perfection par les François, & qu'aujourd'hui il n'en reſte plus la moindre trace. M. R. croit que c'étoit un reſte des *Repreſentations* touchant *les peines des Damnés & la gloire des Bienheureux*, ſous le Regne de Philippe-le-Bel l'an 1315, qu'il ſoutient avoir été des Spectacles purement en action, & nullement en Dialogue.

L'Auteur remarque encore que la ſource des imitations des premiers Poëtes Dramatiques de France, eſt le Théatre Eſpagnol, qui durant un ſiécle a été le ſeul modele du Théatre François. Corneille & Moliere y ont puiſé, & les Auteurs modernes y trouvent encore d'excellentes idées, dont ils font uſage. M. R. porte ſur notre

Théatre un jugement, qui doit faire rougir les Maffei, les Becelli, & tous les autres Italiens, détracteurs de nos Ouvrages Dramatiques. » Tout ce que » les Italiens, dit-il, ont fait de mieux » en 250 ans, ne peut être comparé à » ce que la France a produit en 70 an- » nées. Toutes les Nations de l'Euro- » pe doivent ſur cela le céder à la Fran- » ce, puiſque celles qui ont fourni le » plus grand nombre d'Ouvrages, en » ont ſi peu d'excellens. Le Théatre » François, par une nombreuſe ſuite de » très-bons Ouvrages, marque le gé- » nie & le caractere de ſes Poëtes Dra- » matiques, qui depuis cent ans mar- » chent ſur le bon chemin. On peut » remarquer ſurtout, combien depuis » 40 ou 50 ans le Théatre en France a » gagné du côté du bon goût, du vrai » & de l'eſprit : & je ſuis preſqu'en état » de ſoutenir, que bien des Piéces » Tragiques & Comiques, tombées » depuis ce tems-là ſur le Théatre Fran- » çois, auroient réüſſi pour la plûpart » hors de la France. En voici une » preuve. Parmi le grand nombre de » Tragédies Françoiſes, qui ont été » traduites en Italien, & qui ont été » bien reçuës dans le Pays, il y en a » beaucoup qui n'ont jamais été repre-

» ſentées qu'une ou deux fois à Paris. «

L'Auteur blame avec quelque raiſon l'uſage de ſe tenir debout dans le Parterre, qui eſt établi en France. La preuve qu'il apporte pour faire voir que cet uſage n'eſt pas ancien parmi nous, me paroît un peu foible : il prouve mieux ſes inconvéniens. Si l'on étoit aſſis, ſelon lui, il ſeroit bien plus facile d'empêcher le tumulte & le déſordre ; parce que l'on eſt bien plus à portée d'être reconnu étant aſſis, que lorſqu'on eſt debout & preſſé. D'où il arrive quelquefois que l'auteur du trouble ſe dérobe à l'inſpection de celui qui eſt prépoſé pour maintenir la tranquillité du Spectacle, qui s'en prend mal-à propos à ceux qui ſont les moins coupables : ce qui rend une place au Parterre peu digne d'un honnête homme.

M. R. remarque d'après l'Auteur du *Traité de la Police*, que le premier Opera François a paru en 1672. Ces premiers Opera, étoient conformes à ceux d'Italie, & ſurtout à l'égard des machines. Mais aujourd'hui que l'Italie les a abandonnées, il n'y a plus qu'en France, que le goût & l'uſage des machines s'eſt conſervé. » Il eſt vrai, » ajoute l'Auteur, qu'il n'y a jamais » été porté au degré de perfection où

» les Italiens l'ont pouſſé. Mais c'eſt » toujours un plaiſir de plus pour les » Spectateurs qui aiment les machines, » que de joüir encore d'une choſe qui » ne ſubſiſte plus dans preſque toute » l'Europe. « C'eſt encore un effet de notre imitation des Opera d'Italie, de voir dans les premiers Opera de Quinaut, des Vieilles, des Confidentes, & des Valets Comiques; ce qui ſe trouve auſſi dans les anciens Opera Italiens.

Dans un article intitulé, *Parallele des Théatres Italien, Eſpagnol & François*, l'Auteur rappelle un *Auto Sacramentale* des Eſpagnols, qui a pour titre, *Le Chevalier du S. Sacrement.* Dans cette Comédie on voit une Egliſe où le feu eſt ſi grand, que l'on déſeſpere de pouvoir l'éteindre. Un Chevalier ſe jette au milieu des flammes, & en revient tenant à la main le S. Sacrement. » Cette action qui ailleurs ſeroit peut-» être condamnée, paſſe en Eſpagne » pour un trait du zele le plus reſpec-» table, & les Spectateurs en ſont » édifiés & touchés. Les Comiques ont » leur place dans ces ſortes de repre-» ſentations; ce qui ne ſçauroit que » déplaire aux gens ſenſés. «

M. R. ſe rabattant enſuite ſur le Théatre François, fait l'éloge d'une

nouvelle repreſentation théatrale, qui eſt ce qu'on appelle le *Comique attendriſſant*, ou la *Tragédie bourgeoiſe*. » On » ne fait, dit-il, que commencer, & » ce genre eſt encore imparfait; car » à côté d'une ſituation qui doit arra» cher autant de larmes que le tragi» que, on eſt faché de voir le mauvais » plaiſant détruire par ſa baſſeſſe l'in» terêt que l'on venoit de prendre, » (comme dans l'*Enfant Prodigue*.) » Mais ce défaut eſt facile à corriger, & » quelque génie brillant portera ſans » doute ce nouveau genre à ſa perfec» tion. « Il y a ici une note marginale, où l'Auteur cite l'*Ecole des Amis*. Cette Piéce, ſelon lui, ſervira de modele en ce genre. M. R. a parlé ailleurs de ce genre nouveau, & on l'a réfuté ſi clairement & avec tant de force, qu'il eſt étonnant de le voir encore perſiſter dans une opinion ſi peu raiſonnable. Il lui ſuffiroit de penſer que ce genre n'étant ni Comique ni Tragique, comme cela eſt évident, eſt conſéquemment un Monſtre dramatique, une chimere de Théatre. Le Romaneſque en action dégrade la Scene, & déplaira toujours aux perſonnes de bon goût.

La République des Lettres a fait une

perte conſidérable, par la mort du Pere Tournemine arrivée le 16 du mois de Mai. J'ai perdu en mon particulier un ami, qui avoit formé ma jeuneſſe, & à qui principalement je dois mon amour pour les Lettres & la premiere culture de mon eſprit & de mes foibles talens. Comme c'eſt l'uſage chez les Jeſuites, que le Superieur de la Maiſon, où quelque Religieux meurt, en donne avis à toutes celles de la Province, par une Lettre circulaire, j'ai prié qu'on me fit voir celle qui concerne la mort du P. T. On me l'a envoyée, & on m'a permis de la publier. Les perſonnes pieuſes y verront avec plaiſir, que les Sçavans & les plus grands Génies ſont quelquefois ceux qui ont le plus de Religion. Cet exemple n'eſt pas indifferent dans ce ſiécle-ci.

LETTRE au ſujet de la Mort du P. TOURNEMINE.

MON R. PERE,

La Mort nous enleva hier un peu avant quatre heures du matin le *P. René Joſeph Tournemine* dans la 79e année de ſon âge, & dans la 59e depuis ſon entrée dans la Compagnie. Nous perdons dans ſa perſonne un homme diſtingué

au-dedans & au-dehors par ſon ſçavoir & par ſon zele pour le ſalut des ames.

Il avoit reçu de la nature un eſprit vif, pénétrant, ferme, ſolide, avec une mémoire des plus heureuſes. Il a mis en uſage & cultivé, tant qu'il a vêcu, ces qualités naturelles, par une application conſtante à l'étude; il ne l'interrompoit que pour vâquer aux œuvres de zéle auſquelles il ſe portoit également: le grand nombre des perſonnes diſtinguées dans l'Egliſe, dans l'Epée & dans la Robe, qui s'adreſſoient à lui pour la direction de leur ame, lui en fourniſſoit ſouvent l'occaſion; il avoit un don particulier pour les porter à Dieu, & leur inſpirer les ſentimens de Religion, dont il étoit pénétré; il leur parloit avec une autorité mêlée de douceur & d'affabilité, qui les conduiſoit au point où il les vouloit; c'eſt un témoignage, que pluſieurs lui rendent, & c'eſt ce qui leur fait regretter infiniment ſa perte.

On ne peut dire tout le bien qu'il a fait auſſi, ſoit dans pluſieurs grandes Miſſions du Royaume, où il a été employé, comme à Caën, à Soiſſons, à Compiégne, à Pontoiſe, à Chartres, &c. ſoit par la voye des retraites. Il en donnoit une publique chaque année dans l'Egliſe de S. Sulpice aux Mouſquetai-

res, aux Académiſtes, & autres Cavaliers, parmi leſquels ſe trouvoient bien d'autres perſonnes. Il a été chargé pendant plus de 35 années de celle qui ſe donne tous les ans à nos Penſionnaires du Collége de Loüis le Grand, qu'il a conduits long-tems en qualité de Directeur de leur Congrégation. Il s'eſt acquité avec le même zéle & avec le mêmes ſuccès des Retraites, dont M. l'Archevêque de Sens lui avoit confié le ſoin depuis pluſieurs années pour les Eccléſiaſtiques de ſon Diocèſe, ainſi qu'il l'en avoit chargé auparavant dans le Diocèſe de Soiſſons : ce digne & illuſtre Prélat qui l'honoroit d'une bienveillance particuliere, lui en a témoigné ſouvent ſa ſatisfaction, & il nous l'a marquée à nous-mêmes, auſſi bien que la douleur de ſa perte, lorſqu'il eſt venu à ſes obſéques.

Mais une choſe à ne pas omettre, c'eſt ſon éloignement du monde. Quoiqu'il eût tout ce qu'il faut pour y paroître avec honneur, on ne l'y voyoit que dans les aſſemblées publiques de Science ou de Littérature ; point de viſites particulieres, hors celles que demandoit abſolument la bienſéance ; pas même de promenades : ſa chambre avec ſes livres lui tenoit lieu de tout.

Après avoir fait ſa premiere Régence & ſes études de Théologie, tems auquel il commença de donner des marques de ce qu'il devoit être dans les Sciences, il fut appliqué à enſeigner deux ans la Philoſophie dans un de nos plus grands Colléges * où il avoit enſeigné auparavant avec diſtinction les Belles-Lettres. Il réuſſit ſi bien dans cette ſeconde Régence, qu'on le fit paſſer incontinent après ces deux ans à la Théologie, qu'il profeſſa dans le même lieu pendant ſix ans, avec tout le ſuccès qu'on avoit eſperé de ſa capacité & de ſon application. Le Collége de Roüen.

On l'appella enſuite au Collége de Paris pour y être Ecrivain, & il eſt venu depuis en cette Maiſon en qualité de Bibliothécaire & de Caſuiſte. Les Sçavans ne tarderent point à le connoître & à l'eſtimer pour ſon érudition ; il a continué d'en être recherché & conſulté ſur divers points de Doctrine ; ceux même des Pays Etrangers ont eu avec lui des rapports de Littérature & de Science qui lui ont fait honneur. On lui eſt redevable d'une nouvelle édition des *Commentaires de Menochius ſur l'Ecriture Sainte*, Ce qu'il y a ajoûté augmente le prix d'un Ouvrage ſi excellent. Pendant pluſieurs années il a travaillé au Journal de Trévoux : on y a de lui des Extraits exacts & d'une critique ſaine ; pluſieurs diſſertations ſçavantes, qu'il y a miſes, lui ont attiré des éloges de la part des plus habiles Connoiſſeurs; tel eſt celui de M. de Fontenelle dans ſon *Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences*, à l'occaſion d'une diſpute du P. Tournemine avec le fameux M. de Leibnitz, dont le Pere attaqua le ſentiment. *Il en ſoutint un autre avec politeſſe*, dit l'Hiſtorien, *& avec toute l'érudition qu'il falloit pour combattre un adverſaire auſſi ſçavant, & avec toute cette hardieſſe qu'un grand adverſaire approuve.*

Dieu, à la gloire duquel il avoit travaillé ſi utilement, & dont il avoit fait ſi bien valoir les talens qu'il lui avoit confiés, lui a donné une mort des plus chrétiennes & des plus religieuſes. Attaqué du mal qui nous l'a enlevé, il n'a ſongé qu'à paroître devant lui; il s'y eſt préparé par l'exercice de toutes les vertus qui conviennent: abandon de lui-même à ſa miſéricorde, patience inaltérable dans les douleurs de la maladie, douceur pleine de charité à l'égard de tout le monde, ſacrifice généreux de ſa vie dans l'union de celui de J. C. pour nous, participation ſouvent réiterée des Sacremens de l'Egliſe; & comme s'il avoit prévû que ſa maladie dût être longue, il alla à l'Infirmerie pour avoir l'uſage plus fréquent de ces ſecours de Salut; il n'a point paſſé en effet de jour ſans y entendre la Meſſe, ſans ſe réconcilier à Dieu dans le Sacrement de Pénitence, & ſans recevoir la Sainte Communion. Pour ſurcroît de ſecours, il demanda le dernier jour le Sacrement de l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec une piété exemplaire & avec tous les ſentimens de Religion, qui l'avoient continuellement occupé pendant le cours de ſa maladie, & qu'il a conſervés juſqu'à la fin. Une mort ſi chrétienne & ſi religieuſe, nous donne lieu de croire que Dieu lui à fait miſéricorde. Je ne laiſſe pas cependant de vous demander pour lui les ſuffrages ordinaires de la Compagnie.

J'ai l'honneur d'être avec bien du reſpect, &c.

Signé, DE BELINGAN, S. J.

A Paris, de la Maiſon Profeſſe, le 17 Mai 1739.

Je ſuis, &c. *Ce 4 Juillet 1739.*

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXI.

VOus connoiſſez, Monſieur, la fondation de feu M. Roüillé de Meſlay, ancien Conſeiller au Parlement, pour encourager l'étude de la Phyſique, & en hâter les progrès. Suivant les intentions du Fondateur, l'Académie Royale des Sciences eſt obligée de propoſer ſouvent des ſujets, qui, comme elle le dit elle-même, *paſſent nos connoiſſances actuelles*. Le dernier ſujet qu'elle a propoſé, étoit ſur *la nature & la propagation du feu*, matiere très-difficile à traiter, puiſqu'elle concerne ce qu'il y a de plus myſtérieux dans la nature. On ne pouvoit gueres attendre que des ſyſtêmes ſur cette matiere, dit le Secretaire de l'Académie, dans l'Avertiſſement qui eſt

Piéces qui ont remporté le prix de l'Académie des Sciences en 1738.

à la tête des Piéces imprimées, qui ont remporté le prix de l'année 1738. Il ajoute que l'Académie n'en ayant point trouvé parmi ceux qui lui ont été préſentez, *qui lui ait paru ſatisfaire pleinement à la queſtion*, elle s'eſt déterminée à couronner les trois piéces, qu'elle a jugé les meilleures, & qui roulent ſur trois hypothéſes toutes differentes. La premiere eſt de M. *Léonard Euler*, Profeſſeur à Péterſbourg, dont l'Ouvrage eſt en Latin. La ſeconde du P. *Lozeran de Fieſc*, Jéſuite. La troiſiéme de M. le Comte *de Créqui*. Je vais parcourir ces trois Diſſertations, pour vous donner une idée juſte & préciſe des ſyſtêmes qu'elles renferment. Je vous entretiendrai dans la ſuite de deux autres diſcours ſur le même ſujet, que l'Académie à bien voulu joindre à ceux qui ont remporté le prix.

Premiere Diſſertation.

M. *Euler*, pour trouver le véritable ſyſtême ſur la nature du feu, n'a point voulu s'arrêter à deux de ſes propriétés, qui ſont la chaleur & la lumiere ; parce que ces deux effets, dit-il, peuvent aiſément s'expliquer dans pluſieurs hypothéſes differentes. Il ne faut pour cela que ſuppoſer un mouvement très-rapide de petites parties de matiere. Il a donc choiſi un phénomene, difficile

à expliquer dans toute ſorte d'hypothéſes, & dont, ſelon lui, on ne peut rendre raiſon que dans une ſeule. Ce phénomene eſt la propagation du feu, c'eſt-à-dire, la vertu qu'il a de ſe communiquer aux corps combuſtibles, & de les embraſer. Cet effet, que nous voyons tous les jours, ſans en être étonnés, eſt pourtant la choſe la plus étonnante, & en apparence la plus contraire aux Loix de la nature. Comment le mouvement des parties qui conſtituent le feu, ſe communique-t'il à d'autres corps, ſans que ce mouvement en ſoit diminué? Un corps qui en meut un autre, doit perdre autant de ſon mouvement qu'il lui en communique. C'eſt une loi conſtante. Ici néanmoins c'eſt le contraire. Plus il ſe communique, plus il s'augmente. M. Euler, pour expliquer ce phénomene, à recours d'abord à l'exemple d'une matiere moins ſubtile, & qui frape nos ſens; c'eſt la poudre à canon.

Tous les Phyſiciens conviennent que la matiere de la poudre à canon renferme de l'air, ou quelqu'autre fluide élaſtique, extrêmement comprimé; & que le feu venant à ſe communiquer aux parties qui reſſerrent ce fluide, elles ſe déſuniſſent & ſe briſent, &

qu'alors le fluide, quelqu'il ſoit, ſe dilate avec un fracas terrible. L'Auteur prétend que la matiere ignée renfermée dans les corps combuſtibles eſt à peu près comme le fluide élaſtique, que contient la poudre à canon. Le feu qui prend à du bois, ne multiplie point les dégrés de ſa force par ſa communication; ce qui ſeroit impoſſible: mais il trouve dans le bois même une matiere élaſtique, qu'il dégage, pour ainſi dire de ſes liens, & qu'il met en état de déployer toute ſa force. Cette matiere élaſtique très-ſubtile n'eſt pas, ſelon l'Auteur, la même choſe que l'Ether ou la matiere du premier élément de Deſcartes. Il l'appelle matiere ignée, & il appelle matiere combuſtible celle dont les particules renferment cette matiere ignée.

En expliquant ainſi la nature, la dilatation, & la propagation du feu, M. Euler ſoutient que ce n'eſt que dans cette ſeule hypothéſe, qu'on peut rendre raiſon des phénoménes qui y ont rapport. Une matiere eſt d'autant plus combuſtible, qu'elle contient dans le même volume plus de parties propres à reſſerrer & à comprimer la matiere ignée. Le feu ſort avec impétuoſité de ſa priſon, mais ſans fracas, & cette ſor-

tie continuë & dure autant qu'il y a de parties combuſtibles, capables d'être rompuës. Cette éruption, cette ſubite dilatation d'une matiere ſubtile, qui étoit comprimée, forme ce que nous appellons le feu. Il importe peu de ſçavoir le dégré de ſubtilité de cette matiere. Il ſuffit de concevoir qu'elle eſt très-élaſtique, & beaucoup plus ſubtile que l'air, en ſe gardant bien de la confondre avec l'Ether.

Ce qui peut rompre principalement les liens du feu, eſt le feu même. Il s'inſinuë dans les parties de la matiere combuſtible, les ſepare, les briſe, & met ainſi en liberté les parties de la matiere ignée qu'elles tenoient enchaînée. M. Euler diſtingue la chaleur & le feu. La chaleur des corps, ſelon lui, eſt produite, lorſque les parties ignées s'échapent doucement & ſans éruption violente. C'eſt un mouvement moderé & tranquille des particules de la matiere qui renferme le feu. Auſſi la chaleur diminuë-t'elle à meſure qu'elle ſe communique à d'autres corps; & elle ſuit ainſi les loix générales du mouvement, parce qu'elle ne briſe point violemment, comme le feu, les parties des corps auſquels elle ſe communique. Cependant la chaleur, lorſqu'elle eſt à un cer-

tain dégré, produit le feu ; parce qu'elle vient alors à briſer avec fureur les parties qui renfermoient la matiere ignée dans les corps combuſtibles. La friction violente & continuée, & le choc de deux corps durs cauſent le même effet. L'Auteur remarque ici qu'il n'y a point de corps qui ne ſoit ſuſceptible de chaleur, à tel ou à tel dégré ; mais que pluſieurs corps ne ſont pas capables d'être embraſez : ſoit qu'ils ne contiennent point la matiere ignée, ſoit que les parties, dont ils ſont compoſez, ne ſoient pas aſſez étroitement liées enſemble pour cauſer l'éruption violente de la matiere ignée par le briſement de ces parties.

M. Euler explique par le même principe l'extinction du feu. Une matiere non-combuſtible, telle que l'eau par exemple, étant jettée ſur un corps embraſé, s'inſinuë dans ſes parties ; en ſorte qu'elle bouche ſes pores, & empêche l'éruption de la matiere ignée, ou au moins amortit ſon mouvement ; il remarque qu'il y a certains feux que l'eau n'éteint que fort difficilement : c'eſt lorſqu'il y a de l'air renfermé dans les corps avec la matiere ignée. Alors l'air qui ſort avec violence en même tems que le feu, repouſſe & diſperſe

l'eau. L'eau n'éteint point l'huile enflâmée : Pourquoi? c'eſt qu'elle ne peut s'inſinuer dans les pores de l'huile, & ſe mêler avec elle. L'air eſt une matiere trop mince, trop foible, pour éteindre le feu, à moins qu'il ne tombe ſur lui avec impétuoſité : alors une grande quantité de ſes molécules entrant tout à la fois dans les pores du corps embraſé, les bouche, & produit le même effet qu'un corps incombuſtible qui ſeroit plus denſe, tel que l'eau. Du reſte l'air eſt néceſſaire à la conſervation du feu. C'eſt l'air qui par ſa preſſion fait monter le ſuif ou la cire, qui forme la flamme dans une chandelle allumée.

L'Auteur rend enſuite raiſon de deux autres qualités du feu, qui ſont la flamme & la lumiere. Il conſidere la flamme comme une choſe diſtinguée du feu, en ce qu'elle occupe une eſpace déterminé, & qu'elle a une figure : il regarde en même tems la lumiere comme une propriété de la flamme, qui darde des rayons, & cauſe dans nos yeux, & enſuite dans notre ame, ce que nous appellons lumiere. Il définit la flamme, un eſpace environnant le feu, & rempli d'une matiere particuliere. La flamme, quoique diſtinguée du feu, y eſt toujours jointe ; enſorte

que la matiere dont elle eſt principalement formée, eſt néceſſairement cette matiere ſubtile & ignée, dont l'éruption forme le feu. L'Ether, qui eſt répandu partout, empêche par ſon élaſticité la matiere ignée de s'étendre, lorſqu'elle s'échape d'un corps combuſtible, & il la contient dans un certain eſpace ; de même que l'eau retient l'air, qui ſans elle s'échaperoit d'une bouteille où il eſt comprimé ; cet air contient dans l'eau un certain eſpace déterminé. L'Ether fait la même choſe par rapport à la flamme. M. Euler n'auroit-il pas pû attribuer à l'air environnant la flamme, ce qu'il attribuë à l'Ether ?

L'Auteur conclut que la flamme doit toujours produire la lumiere. Quoiqu'il y ait, dit-il, une eſpéce d'équilibre entre l'élaſticité de l'Ether, & celle de la matiere ignée, cependant l'éruption continuelle & violente de cette matiere donne néceſſairement des ſecouſſes à la matiere étherée, leſquelles troublent l'équilibre entre ces deux matieres ſubtiles. Or ces ſecouſſes produiſent des vibrations en tout ſens, & ce ſont ces vibrations qui forment les rayons de la lumiere. Il ſuppoſe que c'eſt la matiere étherée, & non la matiere globuleuſe, ou le ſe-

cond élément de Deſcartes, qui forme la lumiere. La matiere globuleuſe eſt en effet un agent aſſez inutile, & la plûpart des Phyſiciens ne l'admettent plus. Enfin il prétend dans ſon hypothéſe rendre raiſon de tous les phénomenes du feu, & qu'aucune obſervation, aucune expérience, ne peut lui être oppoſée.

Ce ſyſtême me paroît ſi ſimple & ſi raiſonnable, qu'il eſt difficile, au moins à certains égards, de ne le recevoir que comme une Hypothéſe. Ne laiſſons pas néanmoins d'en examiner deux autres qui doivent avoir leur mérite, puiſqu'ils ont également mérité le prix de l'Académie.

Seconde Diſſertation.

La Diſſertation du P. *de Fieſc* va vous offrir des idées bien differentes. Selon lui, point de feu élémentaire; c'eſt-à-dire, point de feu qui ſoit principe des mixtes. Le feu n'eſt donc point un élément, comme les anciens l'ont cru. Il ne nie pas cependant l'exiſtence d'une matiere ſubtile répanduë partout, qui pénetre tous les corps; & dont les parties toujours en mouvement, cauſent tous les mouvemens de la nature; qui n'a les qualités ſenſibles du feu que dans le ſoleil, peut-être, & les étoiles; qui ne l'acquiert ailleurs

que dans certaines circonſtances, & lorſqu'elle trouve des diſpoſitions particulieres dans les mixtes. Ariſtote a admis cette matiere ſubtile & ſes propriétés, & ce n'eſt autre choſe que l'Ether de Deſcartes, ſi bien expliqué par le P. Malebranche. Mais il ne s'agit ici que du feu commun, de ce feu qui embraſe les corps combuſtibles; & voici comme le P. de Fieſc en explique la nature.

Le feu, ſelon lui, n'eſt point un élément particulier. « C'eſt un mixte » compoſé de ſels volatils ou eſſentiels, » de ſouffre, d'air, de matiere éthe- » rée, communement mêlé d'autres » ſubſtances héterogenes, de parties » aqueuſes, terreſtres, métalliques, & » dont les parties déſunies ſont dans » un grand mouvement de tourbil- » lon. » L'Auteur rapporte pluſieurs expériences, pour prouver ſon opinion; mais elles ne prouvent, ce me ſemble, autre choſe, ſinon que la matiere ignée eſt plus communément renfermée dans ces mixtes, que dans d'autres. Il eſt vrai qu'il dit que ce n'eſt que la matiere immédiate du feu, dont l'eſſence conſiſte dans le mouvement de tourbillon de toutes ces parties. Je trouve que l'Auteur prouve fort bien

ce mouvement de tourbillon dans le feu. Mais il veut que le feu ne ſoit autre choſe que la flamme. Les charbons ardens, dit-il, ne ſont ardens que par la flamme qui les pénétre & qui cauſe la lumiere. Mais ſi cela eſt, comment rendre raiſon des Phoſphores, où l'on ne ſoupçonna jamais de flamme ? L'Auteur répond, qu'il y a toujours dans les Phoſphores un mouvement de tourbillon des parties déſunies, & que ce ſont ces parties déſunies qui forment la lumiere. Il ajoute qu'il n'eſt pas conſtant que des ſubſtances, differentes des *ſubſtances ignées*, ne puiſſent par un ſemblable mouvement donner de la lumiere ; & il cite pour exemple le Soleil, qui *n'eſt pas*, ſelon lui, *compoſé de mêmes ſubſtances que nos feux uſuels.*

La fumée, ſi on l'en croit, ſe change en flamme, & la flamme en fumée. Il ajoute que la fumée qui ſe change en flamme, eſt compoſée de la même matiere que le feu : mais elle n'a pas, dit-il, aſſez de mouvement pour être feu, il lui manque de la viteſſe. Il ſemble donc que plus un bois auroit de diſpoſition à fumer, plus il en auroit à flamber. On s'imagine tout le contraire.

L'Auteur explique enſuite la propagation du feu. Le feu, ſelon lui, eſt un ferment, & la propagation du feu une vraie fermentation, & il explique ainſi en quoi elle conſiſte. « La fermentation, dit-il, eſt un mouvement, par lequel le ferment convertit les mixtes analogues en un ferment ſemblable. La cauſe occaſionnelle de la fermentation, ſont les ſecouſſes, par leſquelles les parties du ferment ébranlent & déſuniſſent les parties des mixtes analogues. La cauſe immédiate de la fermentation, c'eſt la matiere étherée, qui trouvant ces parties déſunies, les meut, les fait boüillonner avec elle, & par ce boüillonnement les briſe, leur donne une autre conformation; ou plûtôt par la ſéparation des parties hétérogenes, donne lieu aux homogenes de s'unir pluſieurs enſemble. En conſéquence de ce changement, le mixte fait ſur nous la même impreſſion que faiſoit le premier ferment, & lui devient ſemblable; impreſſion que ce mixte ne faiſoit pas avant la fermentation, parce que les parties propres à faire cette impreſſion y étoient trop ſéparées, & trop mêlées avec d'autres parties. » L'Au-

teur a emprunté cette idée de la fermentation de M. *Bouillet*, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences, Auteur d'un Diſcours ſur la nature des fermens, préſenté en 1719, à l'Académie de Bordeaux.

Suivant cette idée, le P. de Fieſc croit que le feu eſt un ferment général, avec lequel tous les mixtes, ou preſque tous les mixtes, ſont analogues; qui les fait tous fermenter, & les convertit en un ſemblable ferment, puiſque le feu change en feu preſque tous les mixtes. Il accommode enſuite à ce ſyſtême de la fermentation un grand nombre d'expériences qu'il rapporte, & de phénomenes qui concernent le feu. C'eſt dommage que le principe d'où il part, ne ſatisfaſſe l'eſprit que médiocrement. Il n'eſt pas aiſé de concevoir ces prétenduës transformations, ni de comprendre que le feu change en feu les mixtes auſquels il s'attache. J'aimerois autant qu'on me dît que de l'air ſe change en eau, ou que de l'eau ſe change en air. Les ſubſtances ſimples, les principes des corps, ſont invariables. Bien plus, le cuivre eſt toujours cuivre, & l'or eſt toujours or. Comment ſe pourroit-il faire que des parties groſſieres de bois devinſſent des par-

ticules de matiere ignée ? Auſſi l'Auteur a-t'il ſoin de nier d'abord que le feu ſoit un corps élémentaire ; & il ſe donne bien de garde de diſtinguer le feu d'avec la flamme. En général ſon explication pourroit mieux convenir à la flamme qu'au feu.

Troiſiéme Diſſertation.

La troiſiéme Diſſertation ſur la nature & la propagation du feu, par M. le Comte *de Crequi*, commence par l'examen de la nature des fluides, dont l'Auteur prétend tirer de grandes lumieres par rapport à celle du feu, qui fond tous les corps & les rend fluides. « C'eſt le ſentiment commun, dit-il, » que les parties des fluides ſont diviſées les unes des autres par le mouvement continuel de leurs parties ; à » quoi j'ajoute, que comme on ne peut » pas attribuer à ces parties le mouvement rectiligne, elles ont néceſſairement le mouvement axiligne, par » lequel la diviſion actuelle de toutes » les parties eſt néceſſairement produite, & en conſéquence la fluidité de » leur tout. C'eſt pourquoi il faut conſidérer tous les fluides ſans exception, comme des corps dont les parties ſont fermes & indiviſibles, ſemblables aux atômes inſecables des An-

» ciens, & qui ſe tiennent réellement » diviſez les uns des autres par le mou- » vement axiligne : diviſion, qui eſt » d'autant plus parfaite, que le mou- » vement axiligne eſt plus précipité. » S'il eſt quelqu'Etre capable d'opérer perpétuellement le mouvement axiligne des parties des fluides, cet Etre, ſelon lui, doit exiſter en tous lieux. Or quel Etre eſt préſent partout? Ce n'eſt, dit-il, ni le Soleil, ni les Etoiles, ni l'eau, ni l'air, ni la terre; mais un Etre qui pénétre toutes ces ſubſtances, & dont la connoiſſance ne nous eſt parvenuë qu'à la faveur de l'Aimant. « C'eſt, ajoute-t'il, *le double* » *cours* de matiere ſubtile magnétique, » qui ne reſſemble en rien aux élé- » mens de Deſcartes; matiere ſi déliée, » ſi ſubtile, qu'elle pénétre tous les » corps, même tous les métaux, à l'é- » ception du fer & de l'aimant »

Ici M. de Créqui établit la réalité du double cours de matiere magnétique, en prouvant d'abord que deux courans de matiere peuvent ſubſiſter dans des directions diamétralement oppoſées, & en rapportant à ce ſujet l'expérience d'une aiguille de Bouſſole, dont l'une des deux branches eſt ſuppoſée d'acier & l'autre de cuivre. Cette aiguille

ſe dirige, comme les autres, quoiqu'avec moins de vivacité. « On peut déterminer la branche d'acier au Nord » ou au Sud, ſelon le ſens dont on l'a » touchée ſur la pierre. Lors donc » qu'elle ſe dirige au Nord, n'eſt-il » pas manifeſte que c'eſt un courant » du Sud au Nord qui l'y pouſſe & qui » l'y conduit, comme le vent fait une » girouette, qu'il entraîne le plus qu'il » eſt poſſible vers le lieu où il tend? Et » au contraire lorſqu'elle eſt touchée » pour déterminer la branche d'acier » au Sud, n'eſt-il pas évident que c'eſt » un courant du Nord au Sud qui l'y » détermine, & par conſéquent qu'il » en eſt deux diamétralement contraires? Car dans la ſuppoſition d'un » ſeul courant, il eſt impoſſible de » concevoir que la même aiguille puiſſe être déterminée tantôt vers le » Nord, tantôt vers le Sud. » Meſſieurs les Attractionnaires ne ſeront pas beaucoup frapés de ce raiſonnement; mais le vrai Phyſicien ne fait gueres attention au leur que pour en rire.

L'exemple de l'Aimant ſervant beaucoup à appuyer l'opinion de M. de Créqui, il inſiſte encore ſur *le double cours* qu'il y ſuppoſe. L'Aimant eſt la bouſſole de ſa Phyſique. « Cette réſiſtance,

» dit-il, que le double cours trouve à » pénétrer l'aimant, eſt la cauſe effi- » ciente de toutes ſes merveilles ; car » cette pierre eſt comme un crible, » qui épure la matiere du double » cours, &c. « Après pluſieurs raiſon- nemens ſur l'exiſtence & les propriétés du double cours, l'Auteur conclut que » le feu n'eſt autre choſe que la diſſolu- » tion des corps combuſtibles par un » agent inviſible, qui eſt le *double cours*, » & qui communique ſon mouvement, » lorſqu'il y a obſtruction à la péné- » trabilité diamétrale & réciproque des » deux courans. On ne voit, ajoute-t'il, » aucun Etre que ce double cours, qui » étant actuellement préſent en tous » lieux, puiſſe être le mobile des phé- » noménes de la nature. » L'Auteur prétend que le feu émané des rayons du Soleil ne differe en rien de celui que nous tirons du caillou ; que par conſéquent la même cauſe le produit. « Il eſt vraiſemblable, ajoute-t'il, que » la lumiere ſe tranſmet dans la maſſe » du double cours, comme le ſon dans » la maſſe de l'air, ſans aucun tranſ- » port de la maſſe, mais uniquement » par ſon frémiſſement. » Il fait conſiſ- ter la flamme dans une fermentation vive de l'air, *avec les atômes qui pren-*

nent l'eſſor. Or comme la fermentation violente engendre le feu, la flamme ſelon lui doit être conſidérée comme *un diminutif du feu, & le feu comme ſa plénitude.* L'Auteur n'entre point dans la grande queſtion de la propagation du feu. C'eſt en général *obſcurum per obſcurius.* Il brille néanmoins beaucoup d'imagination & de ſçavoir dans ſon hypothéſe. Je crois que le Lecteur s'en tiendra volontiers à la premiere.

Le Diſcours d'un illuſtre Prélat ſur la conſécration d'un Autel m'étant tombé entre les mains, j'aurois bien voulu l'inſerer ici tout entier, parce qu'il peut ſervir de modéle en de pareilles occaſions. Cependant à cauſe de ſa longueur, j'ai cru devoir me contenter d'en donner un Extrait.

L'Egliſe de S. Sernin, autrement de S. Saturnin, eſt une des plus anciennes de la France. Elle poſſede, parmi un grand nombre de Reliques, les corps entiers de ſix Apôtres des Gaules. Auſſi quelques Papes, dans leurs Bulles, l'ont qualifiée le lieu très-ſaint. Le Chapitre de cette Egliſe, dont M. l'Evêque de Grenoble a été Chanoine, ayant depuis peu fait conſtruire un Autel magnifique, il a été prié d'en faire la con-

ſécration. C'eſt à ce ſujet qu'il a prononcé le Diſcours éloquent dont il s'agit.

EXTRAIT D'UN DISCOURS Prononcé par M. l'Evêque de Grenoble,

Le jour de la Conſécration de l'Autel de l'Egliſe de Saint Sernin.

QUels objets la Religion n'offre-t'elle pas aux Fidéles dans ce Temple auguſte, où tout ce qui frappe nos yeux ſemble exiger un tribut particulier de vénération? Sacrées dépoüilles de ceux que l'Egliſe regarde comme ſes principales colonnes, ſacrées dépoüilles des Pontifes du Seigneur, des Martyrs de Jeſus-Chriſt, & des Vierges pures & ſans tache, qui formez le tréſor ineſtimable de ce lieu ſaint, vous nous y inſtruiſez de toutes parts de nos devoirs. En rappellant dans notre ſouvenir la route que vous avez ſuivie pour travailler à votre ſanctification, vous nous montrez celle que nous devons tenir....

Heureuſe prérogative des Citoyens de cette grande Ville, & qui au-deſſus de tous les titres magnifiques qui lui conviennent, la diſtingue de tou-

tes celles de ce Royaume! Vous êtes à tous les inſtans de votre vie édifiés, ſoutenus, animés par la préſence continuelle de cette portion des amis de Dieu, dont les Corps repoſent dans vos murs, depuis qu'une providence toute ſpéciale les y a raſſemblez des diverſes Régions de la terre habitable, pour la conſolation de vos Peres, pour la vôtre & pour celle de votre poſtérité.....

En quel jour peut-il être plus convenable de rappeller dans ſa penſée, que ſi le ſouverain Maître des cieux & de la terre n'a pas beſoin des ouvrages des hommes, les hommes ont néanmoins beſoin de l'ouvrage de leurs mains, pour fournir à leurs ſens, auſſi foibles, qu'ils ſont avides des choſes terreſtres, une eſpéce d'aliment qui ſupplée à leur imperfection & à leur indigence. Au milieu de cette grande ſolemnité deſtinée à la conſécration du principal Autel de cette Baſilique, fonction qu'un Chapitre recommandable par les vertus de tous ceux qui le compoſent, a bien voulu confier à notre miniſtere, chacun de nous doit ſe ſentir frappé d'un nouveau déſir de contribuer à l'amplification du culte extérieur. Il fait, ne nous le diſſimu-

lons point, une partie de nos obligations, par le rapport qu'il a au culte auquel le cœur participe uniquement. Mais ſi nous avoüons la néceſſité du ſecours que nous tirons du premier, reconnoiſſons l'excellence du ſecond ; c'eſt à lui qu'il appartient de caractériſer les vrais adorateurs du Dieu vivant.....

Ouvrez, Seigneur, vos yeux ſur cette Maiſon, qui à tant de titres eſt votre Maiſon, & tenez les ouverts la nuit & le jour, pour entendre la voix de votre Peuple. Faites, Seigneur, que ce Temple, qui depuis une ſi longue ſuite de ſiécles eſt devenu la demeure de vos Saints, ſoit à jamais digne de ceux qui l'habitent, ou plûtôt qu'il devienne plus que jamais digne de vous, & que favoriſé d'une nouvelle ſanctification, il en conſerve ſans aucune altération toute l'intégrité ; faites que les mauvais exemples, & que les ſcandales en ſoient pour toujours éloignés ; de maniere même que cette terre, s'il eſt néceſſaire, ſe convertiſſe en terre de feu, qui dévore tout audacieux qui auroit la témérité d'y porter ſes ſoüillures & ſes prévarications. Faites que l'air que l'on y reſpire, n'y exhale que

les douces impreſſions de la crainte filiale & de l'amour divin....

Tous les Habitans de cette Ville ont droit, Seigneur, de ſe regarder comme la race que les Saturnins, les Honorés, les Exuperes, les Sylvains, les Hilaires, ont bénie en votre nom. En faveur des Peres qui ont été vos fidéles ſerviteurs, accompliſſez pleinement ſur leurs enfans vos Oracles ſacrés. C'eſt dans la confiance que j'oſe concevoir que vous ne refuſerez pas de ratifier mes vœux, quelque indigne que je ſois de vous les adreſſer au nom des autres, que je m'écrie avec une ardeur que les liens formés par le ſang doivent m'inſpirer, & que la Religion ne ſçauroit déſavoüer: *Filii eorum propter illos uſque in æternum manent: oſſa eorum pullulent de loco ſuo*, &c.....

En conſidération de ces Prédeſtinés, leurs fils ſubſiſteront dans un état qui aura en partage la permanence & la proſpérité; les os de vos Saints ſont devenus féconds dans le fond même de leurs cercueils. Le ſang de vos Martyrs eſt un germe vivifiant qui redevient fertile. Il ſort de ces corps inanimés, & néanmoins en un ſens prophétiques, des anciens Paſteurs

de ce Diocéſe, une inſtruction réïtérée qui fortifie celle que ce Peuple nombreux reçoit avec une juſte & pleine confiance du digne ſucceſſeur de ces illuſtres Morts; & par un prodige qui étoit réſervé aux Héros de la nouvelle Alliance, les noms des mémorables Fondateurs du Chriſtianiſme dans cette contrée, dont la converſion eſt le fruit de leurs travaux Apoſtoliques, ces noms fortunés vivront dans la ſuite des générations qui ſe ſuccederont d'âge en âge. Leur deſcendance ſpirituelle s'y perpétuera ſans aucune interruption; & bien loin que le tems, deſtructeur de tout ce qui tient à la terre, en efface ou en terniſſe la gloire, chaque jour ajoutera un nouvel éclat à ſa premiere ſplendeur.

Traité ſur les Lettres de Change.

M. *Fuleman*, Suiſſe & ancien Banquier, vient de donner au Public un *Traité ſur les Lettres de Change*, contenant l'*analyſe & démonſtration inſtructive de la valeur des termes qui la compoſent, de leurs effets & conſequences, &c.* A Paris, chez Charle-Antoine Jombert, ruë Saint Jacque, & Chaubert, Quai des Auguſtins, 1739 *in*-12. On aſſure que cet Ouvrage eſt non-ſeule-

ment utile, mais néceſſaire aux plus habiles Négocians & Banquiers. L'importance des termes employez dans une Lettre de Change, & leur juſte application ſont quelquefois ignorez de ceux qui ſont de ces ſortes de Billets. On y en ômet d'eſſentiels, où l'on en inſere d'équivoques. Les Lettres de Change formées imparfaitement donnent lieu à des Procès. Les Souverains ont fait ſur cet article divers Réglemens, qu'on trouve ici réunis à la fin de l'Ouvrage.

Nouvelle Eſtampe.

Quelques Graveurs diſtingués ayant ſouhaité que nous annonçaſſions au Public leurs travaux, nous commençons avec plaiſir par un Ouvrage nouveau de M. *Le Bas*, dont le célébre Burin vient de donner au Public le beau tableau de *Wouverman*, appellé communément *le Pot au lait*, d'après l'original du Cabinet de M. du Pile.

Je ſuis, &c.

Ce 11 *Juillet* 1739.

Fautes à corriger.

Lettre 259, derniere ligne; appropriez, *liſez*, approprié.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXII.

M. Guérin, ancien Professeur d'Eloquence dans l'Université de Paris, qui nous a donné l'année derniere la troisiéme *Décade de Tite-Live* bien traduite, vient de publier, Monsieur, la traduction de la premiere, & elle est faite avec le même soin & le même goût. * Cette Décade contient l'origine de Rome : ses premiers progrès en Italie, & ce sont presque les cinq premiers siécles de l'Histoire Romaine. Tite-Live, dans une Préface modeste & judicieuse qui est à la tête de cette Décade, regarde les faits arrivés avant l'établissement ou dans les

Traduction de Tite-Live.

* A Paris chez Loüis Dupuys, ruë S. Jacque près la Fontaine S. Severin. *in*-12.

premiers tems de la fondation de Rome, comme plus propres à orner des fictions poëtiques & ingénieuſes, qu'à ſervir de fondement à une Hiſtoire grave, ſolide & véritable. Il ajoute qu'il n'a deſſein ni de les prouver, ni de les contredire, & qu'il laiſſe à ſes Lecteurs la liberté de penſer ce qu'ils voudront, étant aſſez indifférent ſur le jugement qu'ils en pourront porter. * « Mais je » les prie d'examiner avec tout le ſoin

* Ad illa mihi pro ſe quiſque acriter intendat animum, quæ vita, qui mores fuerint: per quos viros, quibuſque artibus, domi militiæque, & partum & auctum imperium ſit: labente deinde diſciplinâ, velut deſidentes primo mores ſequatur animo: deinde ut magis magiſque lapſi ſint, tum ire cœperint præcipites, donec ad hæc tempora, quibus nec vitia noſtra, nec remedia pati poſſumus, perventum eſt. Hoc illud eſt præcipuè in cognitione rerum ſalubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in illuſtri poſita monumento intueri: inde tibi tuæque reipublicæ quod imitere, capias: inde fœdum incœptu, fœdum exitu, quod vites. Cœterùm aut me amor negotii ſuſcepti fallit, aut nulla unquàm reſpublica nec major, nec ſanctior; nec bonis exemplis ditior fuit: nec in quam tam ſerè avaritia luxuriaque immigraverint: nec ubi tantus, ac tam diu paupertati ac parſimoniæ honos fuerit: adeo quanto rerum minus: tanto minus cupiditatis erat. Nuper divitiæ avaritiam, & abundantes voluptates deſiderium per luxum atque libidinem pereundi perdendique omnia invexerunt.

» & toute l'attention dont ils ſont ca-
» pables, pourſuit-il, quelle a été la
» vie, le caractere & les mœurs des
» premiers Romains: quels ont été les
» Héros qui ont établi cet Empire: &
» de quels moyens ils ſe ſont ſervis pour
» affermir ſa domination: qu'ils conſi-
» derent enſuite, comme l'affoibliſſe-
» ment de l'ancienne diſcipline a intro-
» duit premierement, le relâchement
» des mœurs, puis le luxe & le déré-
» glement, qui a été bientôt ſuivi d'u-
» ne corruption générale; juſqu'à ce
» qu'enfin nous ſommes arrivés à ces
» tems de trouble, de confuſion & de
» déſordre, où nous ne pouvons plus
» ſouffrir, ni les maux qui nous acca-
» blent, ni les remédes qu'il y faudroit
» apporter pour les guérir. Car le plus
» grand avantage que les hommes puiſ-
» ſent retirer de la connoiſſance de l'an-
» tiquité, & la principale fin qu'ils ſe
» doivent propoſer en liſant l'Hiſtoi-
» re, c'eſt d'y découvrir & d'y démê-
» ler, comme dans un tableau varié,
» les exemples divers de vices & de
» vertus, pour en tirer des inſtruc-
» tions qui puiſſent leur être utiles, à
» eux & à leur patrie; de remarquer
» ſoigneuſement tout ce qu'il y a de
» difforme & de honteux, pour l'évi-

» ter ; & tout ce qui s'y rencontre de » beau & d'honnête, pour l'imiter & » le ſuivre. Au reſte, à moins que je ne » ſois trop prévenu du choix de ma ma- » tiere, je puis aſſurer qu'il n'y eut ja- » mais de République, ni plus grande, » ni plus fertile en leçons utiles, & en » exemples ſalutaires, qui ait donné » plus tard entrée au luxe & à l'avari- » ce, ni qui ait pratiqué & honoré plus » long-tems la tempérance & la pau- » vreté : tant il eſt vrai que les Ro- » mains n'eurent jamais moins de cu- » pidité que quand ils eurent moins de » richeſſes. Ce n'a été que dans les der- » niers tems, que l'abondance y a in- » troduit la cupidité ; & qu'à force de » ſe plonger dans les délices, ils en » ſont venus au point de tout perdre, » au riſque de ſe perdre eux-mêmes, » pour trouver de quoi aſſouvir leurs » paſſions déreglées. » Ce morceau m'a paru ſi beau, que j'ai cru devoir en orner cette Lettre ; il ſervira à vous faire voir que M. Guérin continuë à traduire avec la méme force & la même fidélité : c'eſt le ſeul endroit conſidérable que je citerai. Voilà le but que ſe propoſe l'homme ſage en étudiant l'Hiſtoire ; il eſt plus occupé d'orner ſon ame, que de charger ſa mémoire de dates ; il obſerve le génie d'un peuple

célébre, ſes mœurs, ſes uſages, ſa politique, ſes vertus & ſes vices. Mais le Littérateur Automate, pâlit ſur des points de Chronologie, ſur des diſputes Philologiques, ſur des diſcuſſions puériles & vaines; au lieu de ſaiſir l'art d'un grand Hiſtorien, il épluche, froid Grammairien, les mots & les ſyllabes: le matériel de la Langue eſt preſque la ſeule choſe qui le frappe: ſa vûë ne s'étend point aux cauſes de la gloire d'une Nation & de la décadence d'un Etat, aux vertus politiques & militaires de ceux qui l'ont gouverné, aux fautes qu'ils ont commiſes, &c. C'eſt une frivole étude qu'il abandonne au bel eſprit oiſif & ſubtil.

Ceux qûi ont lû avec attention Tite-Live, ont remarqué qu'au rare talent de narrer avec autant de feu que d'élégance, il joint les grandes qualités de l'Orateur & du Philoſophe. C'eſt l'Hiſtorien du cœur: encore plus que l'Hiſtorien de l'eſprit, il vous touche, il vous remuë, il fait naître toutes les paſſion qu'il veut; mais ſon talent ne ſert que la vertu, l'honneur & la probité. Pour cela, il n'a pas recours à l'art puéril de certains ſophiſtes, qui employent de grands mots, de longues périodes, & de violentes exclamations, pour dé-

finir les actions humaines; une épithete fine & délicate, propre à exciter le dégré de ſentiment qu'il veut, & la peinture vive des faits, ſuffiſent à cet Hiſtorien. Ne cherchez point dans ſon Ouvrage la deſcription Rhétoricienne, de la chute d'un Amphithéatre, d'une éclipſe de ſoleil, d'une tempête, d'un incendie, &c. Il s'attache principalement aux grands événemens, à repréſenter les hommes au naturel, & les paſſions dont ils ont été agités, & ſurtout la politique, la Juriſprudence & la Religion des Romains. Par un art merveilleux, il a ſi bien lié tant de matériaux différens, qu'ils font un tout parfaitement aſſorti. S'il a rapporté des prodiges, il eſt aiſé de voir, comme le remarque M. Guérin, que ſon but a été de ne pas déplaire à un peuple ſuperſtitieux, qui en faiſoit une partie de ſa Religion. La maniere dont il s'exprime ſur ce point, fait juger qu'il les regardoit comme de vains fantômes, créés par une imagination ſéduite & effrayée, & reçus ſans examen par la multitude, toujours crédule, toujours avide du merveilleux. Je ne parle point de la beauté & de la pureté de ſon ſtyle, aucun Hiſtorien n'en a approché.

Tite-Live paroît ſurtout admirable aux perſonnes qui l'ont obſervé de

près, par l'art avec lequel il enchaſſe ſes maximes ou Sentences. Elle ne ſont ni en relief ni en broderie dans ſes narrations, mais incorporées d'une façon imperceptible, ſans avoir le tour ni l'apparence de maximes. « Les Sen-» tences, dit un célébre Philologue *, » où les refléxions morales & politi-» ques qui ſont détachées du fil de la » narration, ne méritent pas beau-» coup d'applaudiſſement. Il n'eſt pas » fort difficile d'en répandre de cette » nature ; mais c'eſt un grand Art que » d'en inſérer de bonnes dans le corps » même du récit. Elles y doivent être » comme un Ouvrage de peinture, & » non pas comme un Ouvrage relevé » en boſſe. » Cet art eſt entierement inconnu à la plûpart des Hiſtoriens Modernes. Singes de Tacite & de Sénéque, ils accumulent ſans raiſon & ſans goût, des refléxions en ſtyle de Rhéteur. Guichardin & le Préſident de Thou ſe ſont préſervés de cet écuëil.

Cette premiere Décade, au jugement des perſonnes qui ont le plus de goût, eſt la mieux écrite de toutes celles qui nous reſtent. Peut-être que l'imagination de l'Hiſtorien, ayant d'abord déployé ſa vigueur, n'a pû con-

* Bayle, *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. de Théon.

tinuer avec la même force ; l'eſprit le plus vigoureux ſe laſſe dans une ſi vaſte carriere. M. Guérin aſſure qu'il a taché de répondre dans notre Langue, autant qu'il a été en lui, à la beauté de l'original, tant dans les penſées que dans les expreſſions. Il n'y a point d'éxagération dans ce diſcours. Le Tite-Live François repréſente heureuſement le Tite-Live Latin ; le feu, la délicateſſe, & le bon goût s'y font ſentir. J'ai cependant obſervé qu'il lui échape quelquefois de petites négligences, inévitables dans un Ouvrage de ſi longue haleine. La vérité & l'impartialité, m'obligent d'en faire mention. « Après » cette *incartade*, les Volſques ſe reti- » rerent du côté de Corbion. » Il me ſemble que le mot d'*incartade* n'eſt gueres noble. J'en dis autant de cette expreſſion, *de par tous les Dieux, prô Deûm fidem.* « Pour des paroles & des » diſcours, & des invectives contre les » premiers de la Ville, & des loix en- » taſſées les unes ſur les autres, *vous en* » *aurez tant & plus.* * *C'eſt de quoi les* » *Tribuns ne vous laiſſeront jamais man-* » *quer.* » Il y a là un air familier, qui ne

* Vocis, verborumque quantum voletis, ingerent, & criminum in principes, & legum aliarum ſuper alias, & concionum.

convient point à la dignité du Conſul Quintius. M. Rollin, page 174 du ſecond Volume de ſon Hiſtoire Romaine a rendu cet endroit d'une maniere plus noble. « Les Tribuns vous donneront des paroles & des harangues tant que vous voudrez, des accuſations de ce qu'il y a de principaux Citoyens dans la Ville, des Loix accumulées les unes ſur les autres, des aſſemblées ſans nombre. » Il me paroit encore que le Traducteur à un peu manqué dans le morceau ſuivant. * « Je ſçais bien que je pourrois vous entretenir de ſujets *plus gracieux*. Mais outre que mon caractere me porte à *préferer l'utile à l'agréable*, la néceſſité préſente veut que je vous annonce des vérités fâcheuſes, plûtôt que de vous flatter par de vaines eſpérances. Je voudrois vous être *agréable*, Meſſieurs, mais quelque idée que vous puiſſiez avoir de moi, j'aime encore mieux vous ſauver, que de vous plaire. » Le texte de Tite-Live qui

* His ego gratiora dictu alia eſſe ſcio: ſed me vera pro gratis loqui, & ſi meum ingenium non moneret, neceſſitas cogit: vellem equidem vobis placere, Quirites; ſed multo malo vos ſalvos eſſe, qualicumque erga me animo futuri eſtis.

eſt ſi concis, pouvoit être rendu d'une maniere plus courte ; d'ailleurs l'*agréable* n'y eſt point mis en parallele avec l'*utile* ; mais avec le *vrai*. M. Rollin a traduit ainſi. « Je ſçai bien, dit-il p. » 176, qu'on pourroit vous dire des » choſes plus agréables ; mais quand » je ne ſerois pas décidé par mon incli- » nation naturelle, la néceſſité m'obli- » geroit de vous parler vrai plûtôt, » que de vous flatter. Je ſouhaiterois » fort, Romains, vous plaire : mais » j'aime encore beaucoup mieux vous » ſauver de quelque maniere que vous » deviez être diſpoſés à mon égard. » Je ne trouve pas que le Traducteur ait heureuſement rencontré, en donnant aux Tribuns le nom d'*adulateurs de place* & de *courtiſans de la multitude*, pour exprimer ces mots Latins, *aſſentatores publicos*, *plebicolas iſtos*. Je ne reconnois point là ſon bon goût. Son exactitude ordinaire ne ſe fait pas non plus ſentir dans l'endroit que je vais citer. * « Je conſens que *vous me regardiez com-* » *me le plus indigne de tous les hommes*, » ſi dans peu de jours je ne fais repaſ-

* Nulla ſupplicia recuſo niſi paucis diebus à portis noſtris mœnibuſque ad illorum urbes hunc belli terrorem, quo nunc vos attoniti eſtis, tranſtulero.

» ſer ſur les terres & dans les Villes des
» Volſques, la terreur & la conſterna-
» tion, qui nous tient aujourd'hui
» comme immobiles. » M. Rollin, p. 176. rend ainſi la penſée de Tite Live. « Je me charge *au riſque de ma vie*, de » faire paſſer de nos murs & de nos » portes dans leurs Villes cette terreur » de la guerre, qui vous jette mainte- » nant dans de ſi grandes allarmes. » La Traduction de M. R. eſt Littérale & exprime plus exactement le ſens de l'original. Ce ne ſont-là que de petites fautes très-pardonnables, qui ne diminuënt ni le mérite d'un Ouvrage, ni la gloire d'un Ecrivain. Puiſque Tite-Live n'a pû écrire ſon Hiſtoire avec la même force de génie; eſt il étonnant que ſon Traducteur ſe néglige quelquefois?

M. Guérin nous avertit qu'il y a dans cette premiere partie, pluſieurs paſſage difficiles à entendre, & un grand nombre de faits confus, qu'il n'eſt pas aiſé d'expliquer, ſemblables, comme dit Tite-Live, à ces objets qui n'étant apperçus que dans un grand éloignement, ſont quelquefois imperceptibles aux yeux les plus pénétrans. « Je » me ſuis ſervi utilement dans l'un & » l'autre cas, ajoute-t'il, des ſçavantes

» Notes de M. Crevier, les plus exac-
» tes, les plus ſolides, & les plus claires
» qu'on ait données juſqu'ici. Car il a
» choiſi ce qu'il y avoit de meilleur
» dans les Interprêtes les plus judi-
» cieux. Il étoit juſte qu'ayant appris
» de moi pendant trois années les prin-
» cipes & les regles d'un art qu'il en-
» ſeigne avec tant de ſuccès depuis
» vingt ans, il me ſervît à ſon tour de
» guide dans les obſcurités de ces pre-
» miers ſiécles, dans leſquelles il a jetté
» tout le jour qu'elles peuvent re-
» cevoir. »

Parmi ces remarques, il y en a qui ſervent à éclaircir & à contredire Tite-Live, qui dans l'Hiſtoire de ces anciens tems, ne s'accorde pas toujours avec lui même : mais il y a auſſi des notes, propres à former l'eſprit & le goût. A la pag. 220 du T. 1. où il s'agit de la célébre entrepriſe d'*Horatius Coclès*, M. G. fait cette obſervation. « Quelques
» Critiques Modernes ont prétendu
» prouver que ce fait étoit fabuleux,
» auſſi bien que la naiſſance & l'éduca-
» tion miraculeuſe de Romulus & de
» ſon frere, le combat des Horaces &
» des Curiaces, l'avanture de Mucius
» & celle de Clélie. Mais ceux qui ai-
» ment autant à lire du merveilleux,

» que les Auteurs à en écrire, s'obſti-
» neront toujours à croire ces ſortes de
» contes. La maniere dont il apprêtie
l'action de Mucius qui paſſa dans le
camp de Porſenna pour l'aſſaſſiner, ne
fait pas moins d'honneur à ſon diſcer-
nement. « Il n'y a, dit-il, qu'un en-
» thouſiaſme peu refléchi qui ait pû
» faire donner à cette action de Mu-
» cius, ſuppoſé que le fait ſoit auſſi vrai
» qu'il eſt peu vraiſemblable, les élo-
» ges outrés qu'il a reçus. Aujourd'hui
» qu'on n'eſt pas ſi ſcrupuleux que les
» Romains ſe picquoient de l'être ſur
» l'uſage des ruſes & des tromperies
» dans la guerre, on puniroit de mort
» quiconque ſe ſeroit ainſi déguiſé,
» pour aller poignarder un Roi dans
» ſon armée. L'indulgence de Porſen-
» na pour ce meurtrier, & l'eſtime qu'il
» lui témoigne, ſont auſſi mal placées,
» quoique l'une & l'autre ayent une
» apparence de généroſité. » Son bon
goût paroît dans la note ſuivante, à la-
quelle la harangue de Veturie à Corio-
lan ſon fils a donné lieu. « Trois Au-
» teurs, dit-il p. 308, ont rapporté ce
» diſcours de Veturie, Denis d'Hali-
» carnaſſe, Tite-Live & Plutarque,
» mais d'un ſtyle différent, chacun ſui-
» vant ſon caractere. Celui de Denis eſt

» le moins vif & le moins animé. Celui » de Tite-Live qu'on lit ici, eſt digne » à la vérité d'une mere Romaine, mais » un peu court, ne contenant que des » ſentimens ſans aucune raiſon propre » à perſuader & à vaincre l'obſtination » de Marcius. Celui de Plutarque qui » tient le milieu entre les deux autres, » eſt un tiſſu des ſentimens de la natu- » re les plus vifs & les plus touchans, » & en même tems des raiſons les plus » fortes & les plus perſuaſives que le » ſujet pût fournir ; le tout ſoutenu » des penſées & autres traits de l'élo- » quence la plus ſublime & la plus pa- » thétique, & en même tems la plus » ſimple & la plus naturelle, ce qui eſt » le comble de la perfection. Quelque » magnifique que ſoit cette harangue, » elle a pû être prononcée par une Da- » me de la premiere qualité, qui étoit » animée par les motifs les plus puiſ- » ſans, & qui s'étoit préparée ; outre » qu'elle ne contient rien que le Lec- » teur ne convienne qu'il auroit pû dire » lui-même en pareil cas. » Les notes qu'il a miſes pour expliquer certains points d'antiquité, ſuffiſent pour faire lire plus commodément la Traduction. On ne peut aſſez le loüer de s'être borné à ce qui étoit abſolument néceſſaire.

Le parallele que j'ai ſait, en rendant compte de la Traduction de la troiſiéme Décade, de quelques endroits brillans, traduits par M. Guérin, avec les mauvaiſes Traductions de du Ryer, & les excellentes de M. Rollin, me diſpenſe de citer de nouveaux morceaux.

Il nous annonce qu'il fait actuellement imprimer la ſeconde Décade, qui, comme tout le monde ſçait, a été ſuppléée par Freinshemius, & qui contient des événemens & des guerres plus conſidérables & plus intéreſſantes, à meſure que les Romains étendoient leur Empire. La quatriéme Décade qui termine tout ce qui nous reſte de Tite-Live, ſuivra immédiatement, en quatre Volumes; & pour donner une Hiſtoire complette & ſuivie de toute la République Romaine, il continuëra les Supplémens du même Freinshemius, juſqu'à la bataille d'Actium, qui rendit Auguſte le Maître abſolu, & ôta toute eſpérance à la liberté de ſe rétablir à Rome. Ainſi il remplira à quelque choſe près, tout le deſſein de Tite-Live. Vous voyez que par toute ſorte d'endroits, la Traduction de M. Guérin eſt un véritable enrichiſſement pour la République des Lettres.

Théâtre des Montfleuri. M. Jolly, qui nous a donné de bonnes éditions de Moliere, de Racine & des deux Corneilles, vient de publier en trois Volumes *in*-12, le *Théatre* des *Montfleurys*, pere & fils, augmenté de trois Comédies qui n'avoient pas encore été imprimées. Juſqu'à préſent les Oeuvres de ces deux Poëtes avoient été abandonnées à des Editeurs & à des Correcteurs ignorans & inattentifs, en ſorte qu'on ne pouvoit preſque pas les lire. Le Moderne Editeur n'a rien oublié pour mieux faire, en les purgeant des fautes innombrables qui s'y étoient gliſſées. Il a mis au commencement du premier Volume une Préface.

La premiere Edition de la plûpart de ces Piéces de Théatre parut à Amſterdam en 1698. L'Editeur ne fit de ces deux Poëtes qu'un ſeul, qu'il dit avoir été comme Moliere, *Auteur & Acteur principal d'une troupe de Comédiens du Roi*; mépriſe qui a été copiée dans l'édition de Paris de 1705. M. Joly, pour empêcher que cette bévûë ne ſoit répetée, nous a donné une Vie détaillée de ces deux Poëtes. Leur nom de famille étoit Jacob; le Pere qui étoit Gentilhomme s'appelloit Zacharie; il nâquit en Anjou, vers la fin du 16e. ſiécle, ou au commencement

du 17e. Après avoir fait ſes études & ſes exercices Militaires, il fut Page chez le Duc de Guiſe.

Paſſionné pour la Comédie, il ſuivit une troupe de Comédiens qui couroit les Provinces, & il prit alors pour ſe déguiſer, le nom de *Montfleury*. Son rare talent le rendit bientôt célébre, & lui procura l'avantage d'être admis dans la troupe de l'Hôtel de Bourgogne. Il joüa dans les premieres repréſentations du Cid en 1637, & il étoit alors regardé comme un excellent Acteur. Son mariage avec Jeanne de la Chalpe, veuve de Pierre Rouſſeau, Ecuyer, Sieur du Clos, Comédien du Roi, a donné lieu à M. J. de rapporter deux circonſtances ſingulieres; l'une que le Cardinal de Richelieu voulut que la nôce ſe fit dans ſa Maiſon de Ruel; l'autre, que Montfleury voulut qu'on joignît à ſon nom de famille celui de Montfleury, & qu'on ne lui donnât point d'autre qualité que celle de Comédien du Roi. Etoit-ce modeſtie? Etoit-ce préſomption?

En 1647, il donna au Public une Tragédie intitulée, *la Mort d'Aſdrubal:* elle fut imprimée avec le portrait de l'Auteur à Paris, *in*-4. & dédiée au Duc d'Eſpernon. Cette Piéce mal conſ-

truite, & remplie de choſes où il n'y a ni bon goût ni vérité, a été fauſſement attribuée à ſon fils, qui ſuivant la remarque de l'Editeur, n'avoit alors que ſept ans ; erreur renouvellée par l'Auteur des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Théatre, & principalement à la Vie des plus célébres Comédiens François*, imprimés dans le Mercure de Mai 1738. Montfleury mourut au mois de Décembre 1667, pendant le cours des repréſentations d'*Andromaque*. Les uns attribuënt ſa mort aux efforts qu'il fit en joüant le rôle d'Oreſte ; d'autres ajoutent que ſon ventre s'ouvrit, malgré le cercle de fer qu'il étoit obligé d'avoir pour en ſoutenir le poids énorme, & qu'il mourut peu de tems après être monté pour la derniere fois ſur le Théatre. Mademoiſelle du Pleſſis, ſa petite-fille, encore vivante, a écrit à M. Jolly, que ces bruits ſont faux, & que Montfleury frapé du diſcours d'un inconnu qui lui avoit annoncé une mort prochaine, mourut peu de jours après avoir joüé le rôle d'Oreſte. Les circonſtances qu'elle rapporte, ſont encore plus ſingulieres que celles, qui juſqu'ici avoient été crues véritables. M. de Saint Evremond donne à Montfleury, le nom de Grand Comédien, &

l'on voit par l'Extrait de la Gazette de du Lorens du 17 Décembre 1667, où ſa mort eſt annoncée, qu'il excelloit à joüer les rôles Tragiques & Comiques. Ce Gazetier dit clairement que le rôle d'Oreſte fut cauſe de ſa mort ; il en devoit être informé.

Et lequel a, joüant Oreſte,
Hélas ! joüé de tout ſon reſte.
O rôle tragique & mortel !
Combien tu fais perdre à l'Hôtel
En cet Acteur inimitable !
C'eſt une perte irréparable.
O vous, qu'il a tant ébaudis,
Dites pour lui, *De profundis.*

Moliere dans ſon *impromptu de Verſailles*, a reproché à Montfleuri une déclamation outrée ; l'Editeur ſoupçonne que ce mauvais goût de déclamation étoit alors en uſage, & que d'ailleurs le Critique a chargé la peinture qu'il fait de cet Acteur. Intéreſſé à décrier les principaux Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, il étoit encore vivement picqué de ce qu'ils avoient repréſenté une Comédie de Bourſault, intitulée le *Portrait du Peintre*, qui eſt une critique amere de l'*Ecole des Femmes*. La gloire de Montfleury eſt d'avoir été le premier Maître de Baron,

le parfait modéle de la déclamation noble & naturelle.

Montfleury, de Page devint Comédien ; ſon fils, par une métamorphoſe auſſi ſinguliere, ſe mit a faire des Comédies, peu de tems après avoir pris le grade d'Avocat. M. J. en donne la liſte, qu'il a ornée de quelques détails Littéraires. Son *Impromptu de l'Hôtel de Condé* eſt une réponſe à l'*Impromptu de Verſailles* ; à l'exemple de Moliere, qui avoit maltraité les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, il attaque les Comédiens de l'Hôtel de Guénegaud. Sa *femme juge & partie*, l'une des bonnes piéces de Montfleury, fut joüée avec de grands applaudiſſemens. Le ſuccès de cette Comédie, dit M. J. balança celui du *Tartuffe*. Ce partage de ſentimens ne fait pas honneur au goût de nos peres. Voici le jugement qu'il porte de ces Comédies. « Pluſieurs de ces » Comédies, dit-il, ſont reſtées au » Théatre ; mais on ne peut diſſimuler » qu'il n'y ait un juſte reproche à » faire à l'Auteur ſur la licence qu'il » s'eſt ſouvent permiſe, ſoit dans le » choix des ſujets, ſoit dans les expreſ- » ſions. La Comédie plus chaſte au- » jourd'hui n'admettroit plus de pa-

» reils Ouvrages ; & ceux-ci ne ſe ſou-
» tiennent que par l'habitude où l'on
» eſt de les voir avec indulgence. On
» remarque en général dans les Piéces
» de Montfleury, de l'eſprit, des vers
» heureuſement tournés, des images
» vives & renduës avec préciſion, &
» une grande connoiſſance du monde
» & du Théatre. » M. Joly eſt ſi éloi-
gné de la charlatanerie des Editeurs, qu'il avoüe que le principal mérite de ce Recuëil, eſt d'être plus ample que ceux d'Amſterdam & de Paris. Montfleury après s'être long-tems diſtingué dans une carriere, ou l'on peut tout au plus acquérir une certaine eſpéce de gloire, prit le parti de la Finance. Chargé par M. Colbert en 1678, de recouvrer les ſommes que le Parlement d'Aix devoit au Roi ; il alla en Provence, & s'acquitta avec tant de ſuccès de cette commiſſion délicate, que le Parlement lui offrit une place de Conſeiller ; mais ſa modeſtie ne lui permit pas de l'accepter. Il ſignala ſa probité & ſes talens dans la Finance ; & lorſqu'il etoit ſur le point de devenir Fermier Général, il mourut à Aix d'une hydropiſie en 1685. Il eut une fille unique, connuë aujourd'hui ſous le nom de Mademoiſelle du Pleſſis. De ſes trois ſœurs,

deux furent Comédiennes. M. Jolly a ramaſſé divers faits qui pourront ſervir à orner l'Hiſtoire des célébres Actrices du Théatre François.

Les trois Comédies imprimées pour la premiere fois, ſont *Criſpin Gentilhomme*, la *Dame Médecin*, & la *Dupe de ſoi-même*. La premiere fut joüée en 1677, comme il paroît par ces Vers, que Subligny a inſérés dans ſa Critique des deux *Phédres*, imprimée la même année :

Toujours d'un beau prétexte on ſe laiſſe toucher,
Et certain Abbé qu'on renomme
Diſoit qu'il n'alloit voir le Criſpin Gentilhomme,
Que pour apprendre à bien prêcher.

Ces Vers donnent lieu de croire qu'elle fut bien reçûë. Le ſujet eſt dans le goût des Comédies de Terence. C'eſt un homme de guerre nommé *Horiſel*, qui confie aux ſoins d'un Payſan & de ſa femme un enfant encore à la mammelle ; cet enfant à l'âge de douze ans rougit, par les ſentimens d'une fierté naturelle, d'avoir de tels parens, & les quitte. Il devient Lieutenant dans le Régiment de ſon Pere, qu'il ne connoit pas. Le Pere occupé de la fortune de ſon fils, projette de le marier

avec une riche héritiere, & lui envoye d'avance de beaux habits. Quel embarras pour le Payſan qui ignore le ſort de ce jeune homme ! Il prend le parti de lui ſubſtituer *Criſpin* ſon fils, aſſez orgüeilleux pour avoir honte de ſa naiſſance. L'Homme de guerre arrive avec deux riches héritieres, l'une pour lui & l'autre pour ſon fils. *Cléomédon*, c'eſt le nom du jeune Lieutenant, étoit du voyage. Ce Pere fut bien fâché de trouver dans le prétendu fils, un ſot, un Payſan groſſier & impertinent. C'eſt ce rôle qui fait tout le comique de la Piéce. Une converſation entre le Payſan & ſa femme découvre la fourberie, & Cléomédon eſt reconnu, au moyen d'un anneau que le Pere avoit donné à la Payſanne, & que le fils avoit volé en quittant la maiſon.

Quoique ces ſortes d'avantures n'arrivent plus depuis long-tems, & que par conſéquent elles ne nous intéreſſent pas beaucoup ; cependant le Poëte a rendu le rôle de *Criſpin* ſi plaiſant, il a mis tant de nobleſſe dans les caracteres du Pere & de ſon fils, qu'en liſant cette Piéce, on ne fait preſque pas attention au vrai ſujet, qui, relativement à nos mœurs, eſt froid. Elle eſt d'ailleurs bien intriguée & écrite avec

beaucoup d'eſprit & de vivacité. Il faut ſe prêter cependant à certaines ſuppoſitions peu vraiſemblables ; telles que la négligence du Pere qui a oublié ſon fils pendant pluſieurs années, & qui lui envoye de beaux habits & ſe propoſe de le marier, ſans ſçavoir s'il eſt en vie. Le dénouement qui ſe fait par le moyen d'un anneau, eſt extrêmement trivial. C'eſt ici que le Gentilhomme campagnard de Deſpréaux s'écrieroit :

L'anneau de Floriſel eſt ma foi bien trouvé.

Il ſeroit cependant à ſouhaiter que nous euſſions aujourd'hui des Montfleuris, mais ſans être licencieux ; nous aurions du moins des Piéces bien conſtruites, dont les caracteres ſeroient ſoutenus & les ſentimens naturels, & où il y auroit du vrai comique.

Je ſuis, &c.

Ce 18 Juillet 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLXIII.

DAns l'Avertiſſement, qui eſt à la tête des deux *Diſſertations ſur le Feu*, dont l'une eſt de Madame *la Marquiſe du Châtelet*, & l'autre d'un Poëte aſſez connu, toutes deux imprimées à la ſuite de celles qui ont remporté le prix de l'Académie des Sciences, on lit ces paroles. » Les Auteurs des deux » piéces ſuivantes s'étant fait connoître » à l'Académie, & lui ayant marqué » qu'ils ſouhaitoient qu'elles fuſſent » imprimées, l'Académie y a conſenti » volontiers, ſur le témoignage que » lui ont rendu les Commiſſaires du » Prix, que quoiqu'ils n'ayent pû ap- » prouver l'idée qu'on donne de la na- » ture du Feu en chacune de ces Pié- » ces, elles leur ont paru des meilleu-

Diſſertation de Madame du Châtelet, ſur le Feu.

» res de celles qui ont été envoyées : » en ce qu'elles ſuppoſent une grande » lecture & une grande connoiſſance » des bons Ouvrages de Phyſique, & » qu'elles ſont remplies de beaucoup » de faits très-bien expoſés, & de beau- » coup de vûës. «

La Diſſertation de Madame du Châtelet n'a donc point été couronnée, pour la raiſon qu'on vient de voir. Il eſt certain qu'elle eſt pleine d'eſprit, d'érudition phyſique, de choſes curieuſes & agréables. L'éloge des *Commiſſaires du Prix* me confirme dans ce jugement. Que de remarques ſçavantes, que d'obſervations fines, que d'expériences qui embraſſent preſque toute la Phyſique, que de vûës, que de principes ! Mais quelle clarté, quelle méthode, quel agrément dans l'expoſition des vérités ! Les conjectures mêmes, qui ont coutume d'avilir les Phyſiciens, s'y font goûter, ou au moins ne déplaiſent point. Ce n'eſt pas que je ſois en tout du ſentiment de l'Auteur, il s'en faut beaucoup ; & j'oſe me flatter qu'un eſprit auſſi élevé, qui paroît n'aimer que le vrai, me le pardonnera. Comme il lui eſt échapé quelquefois de tomber en contradiction, ce ſera la matiere de quelques

obſervations, que je prendrai la liberté de joindre à l'idée qu'il s'agit de donner de ſon Ouvrage, dont la premiere partie traite de la *Nature du Feu*, & la ſeconde de ſa *Propagation*.

Madame du Châtelet fait voir 1°. Que la lumiere & la chaleur ſont deux qualités du feu très-differentes, dont l'une eſt indépendante de l'autre. Cela eſt indubitable. Pour le prouver, il n'étoit pas, ce me ſemble, néceſſaire, que l'Auteur ſe mît en peine d'expliquer, pourquoi les rayons de la Lune réunis au foyer d'un verre ardent donnent une grande lumiere ſans chaleur. On ſe ſeroit ici épargné un raiſonnement qui me paroît un peu deſtitué de juſteſſe. » Ce n'eſt point, dit l'Auteur, » parce que ces rayons de la Lune ſont » réfléchis; car les rayons du Soleil » réfléchis par un *Miroir plan*, & renvoyés ſur un miroir ardent, ſont à » très-peu de choſe près, les mêmes » effets, que lorſque le miroir ardent » les reçoit directement. « Peut-on comparer la ſuperficie inégale de la Lune, qui doit être comme celle de la terre, à la ſuperficie d'un *miroir plan*? D'ailleurs le corps de la Lune eſt ſphérique. Pour que la comparaiſon fût juſte, il faudroit que les rayons du

Soleil réfléchis d'une muraille éloignée ou d'une montagne, & renvoyez ſur un miroir ardent, fiſſent *à très-peu de choſe près les mêmes effets, que lorſque le miroir ardent les reçoit directement.* Mais c'eſt ce qui n'arrive point.

M^e. du Ch. fait voir 2°. que l'effet le plus général du Feu eſt de raréfier les corps, d'augmenter leur volume, & de les ſéparer (lorſqu'il eſt pouſſé à un certain dégré) juſque dans leurs parties élémentaires. On trouve ſur cet article des choſes curieuſes & vrayes. Elle traite le même ſujet plus au long dans la ſeconde partie de ſa Diſſertation, comme on verra bientôt.

3°. Elle prétend que le Feu n'eſt point le réſultat du mouvement; que c'eſt une ſubſtance ſimple, que rien ne produit, qui ne ſe forme de rien, & qui ne ſe change en rien. On ne peut conteſter la vérité de cette theſe. En effet le mouvement ne forme point le Feu, il fait ſeulement paroître celui qui étoit renfermé dans la ſubſtance d'un corps.

4°. L'Auteur ſoutient avec raiſon que le Feu a quelques-unes des propriétés primordiales de la matiere, comme l'étenduë, la diviſibilité. Mais elle nie que le Feu ſoit peſant, & elle

fait voir au contraire qu'il *tend en enhaut*, au rebour des autres corps, qui tendent tous vers un centre; que ſuppoſé même qu'il pesât, il ſeroit impoſſible de nous apercevoir de ſon poids, & ſur cela elle fronde fort bien pluſieurs expériences de quelques célébres Phyſiciens, qui en ont tiré de fauſſes inductions. L'impénétrabilité du Feu paroît à l'Auteur une choſe incertaine; c'eſt-à-dire, qu'elle doute, ſi le Feu eſt de la matiere. Car l'eſſence de la matiere, ſelon tous les Philoſophes anciens & modernes, ſans exception, eſt d'être impénétrable. Cela eſt de principe. Auſſi Mᵉ. du Ch. a-t'elle fait un article exprès pour tâcher de faire voir que » le Feu eſt un être d'une » nature mitoyenne; qu'il n'eſt ni eſ- » prit, ni matiere, ni eſpace. Elle ajou- » te, qu'il exiſte peut-être une infinité » d'êtres dans l'Univers, qui ſont très- » differens de ceux que nous connoiſ- » ſons. L'eſpace, dit-elle, n'eſt ni eſ- » prit ni matiere, quoiqu'il ait quel- » ques-unes des propriétés des deux » êtres. « Mais l'eſpace eſt un être de raiſon, démontré tel par tous les bons Philoſophes, parce qu'il ne forme aucune idée; par conſéquent ce n'eſt rien. Car ce prétendu être eſt-il incréé,

ou eſt-il créé ? S'il eſt incréé, il eſt donc un être néceſſaire comme Dieu : qui oſera le dire ? S'il eſt créé, qu'eſt-ce que le lieu où il a été mis ? Ce ſera alors l'eſpace créé dans l'eſpace incréé. Cependant M^e^. du Ch. forme ce raiſonnement ſur l'eſpace. « Voilà donc, » dit-elle, un être d'une nature mi- » toyenne entre l'eſprit & la matiere, » qui ſemble nous indiquer *une infinité* » *de ſubſtances* dans l'univers, qui ne » ſont ni eſprit ni matiere, & que *la* » *grande chaîne des êtres* n'échape à no- » tre vûë, que parce qu'elle s'étend » beaucoup au-delà. Or pourquoi le » Feu ne ſera t'il pas du nombre de » ces ſubſtances ? il n'y a aſſurément » nulle contradiction à le ſuppoſer. « Malgré ce raiſonnement, il n'eſt pas à croire que cette opinion ait jamais de partiſans.

Au reſte il y a des remarques bien curieuſes dans l'article *de la tendance du Feu en en-haut* : on y prouve la légereté ſpécifique de la flamme, qu'on diſtingue du feu, avec raiſon, & on fait voir pourquoi la fumée qui monte dans l'air, deſcend dans le vide. « Le Feu, » dit l'Auteur, eſt l'antagoniſte perpé- » tuel de la peſanteur, loin de lui être » ſoumis ; & il la combat avec une

» force ſi puiſſante, que s'il n'y avoit
» pas des atomes ſolides dans l'uni-
» vers, des particules phyſiquement
» indiviſibles, tout ſe diſſiperoit par
» l'action du Feu : les ſeuls élémens
» des corps lui réſiſtent : Ainſi tout eſt
» dans la nature dans de perpétuelles
» oſcillations de dilatation & de con-
» traction, par l'action du Feu ſur les
» corps, & la réaction des corps, qui
» s'oppoſent à l'action du Feu, par la
» tendance de leurs parties les unes
» vers les autres ; & nous ne connoiſ-
» ſons point de corps parfaitement
» durs, ſi ce n'eſt les élémens, parce
» que nous n'en connoiſſons point qui
» ne contiennent du Feu, & dont les
» parties ſoient dans un parfait repos....
» Sans cette action & cette réaction
» perpétuelle du Feu ſur les corps, &
» des corps ſur le Feu, toute fluidité,
» toute molleſſe ſeroit détruite, & ſi
» la matiere étoit privée un moment
» de cet eſprit de vie qui l'anime, de
» ce puiſſant agent qui s'oppoſe ſans
» ceſſe à l'entiere adunation des corps,
» tout ſeroit compact dans l'univers,
» & il ſeroit bientôt détruit. «

Le Feu, ſelon l'Auteur, eſt égale-
ment répandu partout. Le marbre
n'eſt pas plus froid que la laine, quel-

que choſe au contraire que nous diſent nos ſens. Mais quelle preuve de cette propoſition? la voici: je ne ſçai ſi vous la trouverez ſolide. Tous les corps font le même effet ſur le thermometre, c'eſt à-dire, que les matieres les plus compactes & les plus légeres, approchées du thermometre, y produiſent le même effet: d'où il ſuit que tous les corps ſont également chauds dans le même air; qu'il n'y a aucun corps qui attire le Feu plus qu'un autre, ni qui puiſſe en retenir une plus grande quantité; qu'enfin, dans un même air, l'eſprit de vin n'eſt pas plus chaud que l'eau, & qu'ils ſe refroidiſſent au même degré. Il ſeroit aiſé de répondre à l'expérience du thermometre, ſur lequel les corps qui renferment plus de matiere ſubtile ou de Feu que les autres, ne font aucune impreſſion, tant que cette matiere ſubtile eſt reſſerrée par ſes liens, qui ſont les parties du corps qui la contiennent. Eh! qui pourra jamais croire qu'il n'y a pas plus de Feu dans l'eau de vie que dans de la neige, dans une piéce de coton que dans une table de marbre?

5°. Madame la Marquiſe montre fort bien que le Feu imprime à la matiere le mouvement en tout ſens, &

que cette eſpece de mouvement lui a été donné par le Créateur ; qu'enfin le repos abſolu eſt incompatible avec ſa nature. Elle ne prouve pas, à mon gré, auſſi ſolidement, que la nature du Feu eſt de tendre à l'équilibre : cet équilibre de la matiere ignée me paroît un peu imaginaire.

Après avoir examiné la nature & les propriétés du Feu, elle expoſe les loix qu'il ſuit lorſqu'il agit ſur les corps ; c'eſt le ſujet de la ſeconde partie de la Diſſertation, où il s'agit de la *Propagation du Feu*. Elle examine donc 1°. comment le Feu eſt diſtribué dans les corps, & quelle eſt ſon action. Elle ſe fonde ici ſur le prétendu équilibre, cauſe, ſelon elle, du chaud & du froid. Elle attribue encore la *force répulſive* des corps à l'action du Feu. Mais qu'eſt-ce que cette force répulſive ; c'eſt, ſelon elle, une vertu ſecrette, qui fait que les particules des corps ſe fuyent & s'écartent. Ce mot de vertu ſecrette qui charme le Neutonien, ne fait pas le même effet ſur le Carteſien, qui ſe rit de toute Phyſique deſtituée de Mécaniſme, & le renvoye au cahos de la vieille Philoſophie.

Dans l'article de l'action du Feu ſur les ſolides, l'Auteur expoſe avec une

clarté admirable comment le Feu raréfie & dilate tous les corps. Cette dilatation ſe fait en tout ſens. Un cylindre de cuivre échauffé, s'allonge & groſſit, & il ne paſſe plus à travers le même anneau, où il paſſoit auparavant. Que de remarques curieuſes ſur les differens modes de cette dilatation, ou extenſion, qui ne ſe fait point à proportion de la quantité de Feu! Car la dilatation operée par deux méches d'eſprit de vin, n'eſt pas double de celle qu'une méche opere, mais un peu moins; & celle que trois méches produiſent eſt encore dans une moindre proportion. M. l'Abbé Nolet fait apparemment remarquer cela dans le cours de ſes expériences, en faiſant agir ſon Pyrometre: on rend ici raiſon de ces différences, & l'eſprit eſt ſatisfait. Je paſſe pluſieurs autres excellentes remarques ſur la dilatation des corps, cauſée par le Feu. M. Muſſchenbroeck, Inventeur du Pyrometre, a imaginé de découvrir la chaleur des métaux en fonte. Il a perdu ſa peine: car il a découvert qu'elle ne ſe trouve aſſervie à aucune regle, & qu'elle ne ſuit pas même la proportion de la dilatation. Le plomb, qui ſe dilate preſqu'autant que l'étain

par un même Feu, a beſoin pour ſe fondre, d'un Feu preſque double de celui qui fond l'étain. Deux métaux quelconques, mêlés enſemble, ſe fondent à un moindre Feu que s'ils étoient ſéparés. De plus, après la fuſion les métaux ne s'échauffent plus. Madame la Marquiſe en conclut fort bien, que s'il n'y avoit pas des parties parfaitement ſolides, tout deviendroit Feu, & qu'alors le Feu détruiroit l'univers. L'action du Feu, lorſqu'elle eſt à ſon dernier période de puiſſance, ſépare les corps juſque dans leurs parties élémentaires & conſtituantes. A ce ſujet on raporte une expérience bien curieuſe. » Un grain d'or fondu avec cent » mille grains d'argent ſe mêle de fa» çon avec l'argent, que ces deux mé» taux forment dans la fuſion une li» queur dorée : & ſi après la fuſion on » ſépare un grain de toute cette maſſe, » on retrouve entre l'or & l'argent la » même proportion de 100000 à 1, » & l'on n'a point encore trouvé les » bornes de cette incorporation de » l'or dans l'argent: ce qui prouve aſſu» rement que le Feu ſépare les corps » juſque dans leurs parties conſtituan» tes élémentaires. «

Mᵉ. du Ch... ne ſe contente pas de raporter les obſervations, elle ſçait raiſonner & en tirer de juſtes inductions. La chaleur ſelon elle, doit dilater les corps ſous l'Equateur, & les contracter ſous les Poles. C'eſt pourquoi les Lapons ſont petits & robuſtes, & il y a grande apparence que les animaux & les végétaux qui vivent ſous le Pole, mourroient ſous l'Equateur, & *vice verſâ*. Mais voici une remarque bien digne d'attention : C'eſt que les corps s'échauffent plus ou moins, & plus ou moins vîte, ſelon leur couleur. » Ainſi » les corps blancs, compoſés de par» ticules très-compactes & très-ſerrées, » cédent plus difficilement à l'action » du feu : *c'eſt pourquoi ils réfléchiſſent* » *preſque toute la lumiere qu'ils reçoivent.* Mᵉ. du Ch... oublie ici qu'elle eſt Neutonienne, & qu'elle a dit ailleurs, que ce ne ſont point les parties ſolides des corps qui réfléchiſſent la lumiere, mais les pores. Comment accorder ces deux diſcours ? » Un corps noir (continuë» t-elle) toutes choſes égales, péſe ſpé» cifiquement moins qu'un corps blanc; » c'eſt la facilité avec laquelle le noir » s'échauffe, qui rend les terres noires » bien meilleures que les terres blan» ches. «

Mais ce n'eſt pas ſeulement le noir & le blanc qui s'échauffent differemment par un même feu : Les ſept couleurs primitives s'échauffent à des degrés différens. Mᵉ. la Marquiſe a fait teindre un morceau de drap des ſept couleurs du Priſme, & l'ayant mouillé également, l'eau, par un même feu, s'eſt retirée des pores de ces couleurs dans l'ordre ſuivant, à commencer par celles qui ſe ſécherent les premieres : *violet*, *indigo*, *bleu*, *verd*, *jaune orangé*, *rouge*. » La réfléxion des rayons (dit-elle) » ſuit le même ordre, & cela ne peut » être autrement ; car *le corps qui abſorbe le moins de rayons eſt ſurement celui qui en réfléchit davantage*. Voilà le Neutonianiſme formellement abjuré par ce raiſonnement ſur la réfléxion des rayons.

Je paſſe l'article de l'*action du feu ſur les liquides* où il y a des faits curieux joints à des raiſonnemens juſtes, pour venir à celui où l'on fait voir *comment le feu agit ſur les végétaux & les animaux*. Que le Thermometre eſt un inſtrument admirable, & que de choſes il nous révele ! Il nous apprend, par exemple, que les corps animés contiennent une plus grande quantité de feu que les

autres corps de la Nature. Cependant cela eſt contraire à ce que M^e. la Marquiſe dit ailleurs ſur *l'équilibre du feu*, en diſant, *qu'il eſt également répandu dans tous les corps.* Comment peut-il ſe faire que les corps animés ſoient exempts de cette loi ? cela paroît inexplicable dans ce ſyſtême. Quoiqu'il en ſoit, un homme ſain appliquant ſa main ſur le Thermométre, le fait monter juſqu'à 92 degrés, & un enfant juſqu'à 94. Or dans le plus brûlant Eté le Thermometre ne monte ordinairement que juſqu'au 80e. degré. Cela prouve préciſément qu'il y a plus de chaleur dans un corps animé qu'il n'y en a jamais dans l'air, & rien de plus. L'Auteur en tire néanmoins une concluſion plus générale, juſques-là que *le principe de la vie* lui *paroît être dans le feu.* Opinion antique, & que la Faculté moderne goûtera peu.

On raporte ici une expérience du fameux Boërhaave, & la conſéquence qu'il en tire lui-même, ſçavoir : que ſi l'air qui nous environne faiſoit ſeulement monter le Thermometre à 90 degrés, tous les animaux mourroient.

On fait voir dans l'article ſuivant en quoi conſiſte ce que l'on appelle *palulum ignis*, l'aliment du feu. Ce ſont les

parties les plus volatiles des corps, leſquelles cédant plus facilement à l'action du feu que les autres, s'envolent avec lui dans l'air, où elles ſe diſſipent & ne reparoiſſent plus à nos yeux, du moins ſous la méme forme. L'huile & l'eſprit ne ſont autre choſe que ces parties les plus ſubtiles, mêlées encore avec quelque flegme, dont le feu les dégage. La fumée ne differe de la flame que par le plus ou le moins de parties ignées, que contiennent les parties groſſieres des corps attenuées par le feu, & transformées en un fluide élaſtique. On voit ici pourquoi l'air eſt néceſſaire au feu pour brûler; pourquoi l'eau éteint le feu, & pourquoi un ſoufle l'allume.

On examine dans le huitiéme Article qui ſuit, ſi le feu eſt la cauſe de l'élaſticité, & on prouve la négative. Mais dans l'Article ſuivant on montre par des raiſons aſſez plauſibles, que le feu eſt la cauſe de l'électricité. On fait voir dans l'onziéme Article que la régle du quarré des diſtances n'a pas lieu dans la chaleur, comme dans la lumiere; parce que le feu n'agit pas toujours en raiſon de ſa quantité, & dépend dans ſon action de pluſieurs circonſtances.

M^e. du Ch... a un ſentiment bien

particulier ſur les effets des Verres brûlans: ces effets ne peuvent, ſelon elle, être attribués à la ſeule quantité des rayons que ces Verres raſſemblent à leur foyer. Elle aime mieux les attribuer à leur *approximation*. La raiſon qui lui fait rejetter la quantité des rayons réunis pour cauſe de ces effets, ne me paroît pas concluante, & il eſt difficile de comprendre comment l'*approximation ſeule des rayons* leur donne la force d'allumer un incendie. On ne voit point là de méchaniſme, par conſéquent point de vraie Phyſique. L'Article de la *Congélation* me ſemble mieux raiſonné : il eſt très-certain que l'abſence du feu n'eſt pas la ſeule cauſe de la congélation de l'eau ; il me paroît démontré que la congélation eſt cauſée par des parties hétérogenes qui ſe joignent à l'eau. Il faut pourtant avoüer qu'elles prennent la place des particules de feu, qu'elles chaſſent du corps fluide.

L'Article 14e. touchant *la nature du Soleil*, eſt tout en conjectures. On eſſaye d'y prouver que le Soleil ne peut être un globe de feu, & qu'il eſt un corps ſolide, parce qu'il ne ſe diſſipe point par l'émanation de ſes rayons. On réfute aſſez bien l'opinion de ceux

qui regardant le Soleil comme un fluide, prétendent que les rayons de la lumiere ſont une émiſſion de cet Aſtre, ſuppoſé être globe de feu. On cite l'opinion de Newton, qui dans ſon Traité des Cométes (l. 3. p. 481 de ſes *Principes*) conjecture que » le So-» leil & les Etoiles fixes réparent de » tems en tems les pertes qu'ils font » par l'émanation continuelle de leur » lumiere, & que ce renouvellement » de ſubſtance leur vient des *Come-» tes*, qui par les dérangemens que » leur rencontre peut cauſer dans leur » cours, & par la prodigieuſe excentri-» cité de leurs orbes, doivent, ſelon » ſon ſyſtéme, tomber un jour dans le » Soleil. « Mᵉ. du Ch... en admettant cette opinion de Newton ſimplement comme une conjecture, lui fait l'honneur d'y ajuſter ſes idées : » Les Co-» metes, (dit-elle) ſont des corps opa-» ques qui ne peuvent jamais devenir » du feu; (cela eſt évident) il faut donc » que le Soleil ſoit un corps ſolide, » s'il répare ſes pertes par l'addition » de corps opaques & ſolides, tels que » les Cometes, « Mais qu'eſt-ce donc que ce Corps ſolide du Soleil? Comment eſt-il le principe de la lumiere

dans notre monde planetaire? Comment contient-il dans ſa ſubſtance ce feu qu'il nous envoye ſans ceſſe? Ce feu, répond-on, en émane par de grands volcans, & en émane ſans ceſſe ſans qu'il s'épuiſe. » Si le feu, ajoûte-» t'on, n'eſt ni peſant, *ni impénétrable*, » le Soleil pourra contenir dans ſa ſub-» ſtance une infinité de particules » ignées. «

Enfin le dernier Article de la Diſſertation a pour objet *le feu central*. On prouve d'abord fort bien que tout le feu ne vient pas du Soleil, & que chaque partie de la matiere a reçu une portion de feu. On fait voir enſuite que la chaleur du Soleil ne pénétre pas fort avant dans la Terre. En effet les caves de l'Obſervatoire qui n'ont environ que 84 pieds de profondeur, ſont d'une température égale dans le plus grand froid & dans le plus grand chaud; ce qui prouve que le Soleil n'a aucune influence à ce degré de profondeur. Mais ce qu'il y a d'étonnant, eſt que la chaleur augmente en avançant vers le centre de la Terre, lorſque la profondeur paſſe certaines bornes. Cela eſt prouvé par le Thermométre. Quelle en eſt la cau-

ſe ? le feu central. L'Auteur en démontre ici l'exiſtence par les volcans & les ſources d'eaux chaudes, par les métaux & les minéraux qui végétent dans les entrailles de la Terre. On ne voit pas trop le moyen de concilier l'expérience de M. de Mairan (qui a calculé que la chaleur du Soleil au ſolſtice d'Eté eſt à celle de cet aſtre au ſolſtice d'Hyver, comme 66 eſt à 1) avec celle de M. Amontons, qui ſur la foi du Thermométre a calculé, que la chaleur de l'Eté de nos climats ne differe du froid qui fait geler l'eau, que comme 8 differe de 7. Comment accorder ces deux calculs? Le feu central allegué par Mᵉ. du Ch... ne ſatisfait point l'eſprit. Quand on voit de pareilles contrariétés, on eſt bien tenté de ſe défier des expériences particulieres de nos Sçavans.

» C'eſt le feu central (dit l'Auteur) » qui fait que les puits très-profonds » ne ſe gélent point; que la neige qui » touche immédiatement ſur la terre, » fond plutôt que celle qui eſt ſur un » chaume ou ſur des ſuppôts: enfin c'eſt » lui qui eſt cauſe en partie du dégel, » qui fait que pendant la gelée la plus » forte l'eau fume ſous la glace, &c. «

Ce que je viens d'extraire de cette ſçavante Diſſertation ſuffit pour vous donner une haute idée de l'eſprit pénétrant, de la profonde capacité, des lumieres ſupérieures & du talent rare de l'Auteur ; phénomene de littérature, de ſcience & d'agrément, digne de l'admiration de tous les Philoſophes, & peut-être plus difficile, en un ſens, à concevoir que tous les effets étonnans du feu, qu'elle nous a ſi bien expliqués. J'oſe dire, ſans craindre de paſſer pour adulateur, que ſi quelqu'un eſt capable de nous donner un cours complet de Phyſique, mais d'une Phyſique claire & ſenſible, c'eſt l'illuſtre Dame dont l'Académie des Sciences a eſtimé le génie & le ſçavoir, & que je n'ai pris la liberté de contredire en quelques endroits de cet Extrait, que comme on voit quelquefois l'Ecolier diſputer contre ſon Maître.

Il me reſte à vous entretenir d'une autre Diſſertation ſur le même ſujet par M. de V. laquelle ſuit celle de Mᵉ. la Marquiſe du Châtelet. Ces deux Auteurs ne ſont pas toujours d'accord, quoiqu'ils paroiſſent à peu près dans les mêmes principes, & avoir fait les mêmes lectures.

Voici une Ode ſacrée de M. *Le Franc*, Avocat Général de la Cour des Aides de Montauban, ſi connu par ſon eſprit, & par la diverſité de ſes rares talens.

ODE tirée du Pſeaume 76.

Voce meâ ad Dominum clamavi; voce meâ ad Deum, & intendit mihi.

LE Seigneur écoute ma plainte;
Mes cris ont attiré ſes regards paternels:
J'ai percé la Majeſté ſainte
Dont l'éclat l'environne & le cache aux mortels.

Mes regrets, mes regards funebres
Au lever de l'aurore imploroient ſon appui:
Je l'invoquois dans les ténébres,
Et mes tremblantes mains s'élevoient juſqu'à lui.

En proye aux plus vives allarmes
J'irritois les tourmens dont j'étois accablé;
Je m'excitois moi-même aux larmes,
Mais Dieu ſe fit entendre, & je fus conſolé.

Mes jours paſſés dans les délices
De mon cœur éperdu renouvelloient l'effroi;
Et dans un gouffre de ſupplices
Les ſiécles éternels ſe découvroient à moi.

Quoi, diſois-je, ce Dieu ſenſible,
Ce Dieu ſi bon, ce Dieu tant de fois éprouvé,

Pour moi ſeul toujours inflexible
Même avant mon trépas m'a-t'il donc réprouvé ?

Mes pleurs ont-ils pu lui déplaire ?
Au pié de ſes Autels me voit-il à regret ?
A-t'il juré dans ſa colere
De mon éternité l'irrévocable Arrêt ?

Non, non, mes vœux ſont légitimes,
Il reçoit les ſoupirs d'un cœur humilié :
Il aime, & malgré tous nos crimes,
Nos offenſes jamais n'étouffent ſa pitié.

Grand Dieu ! quelle route inconnuë
Conduit juſqu'à leur jour tes auguſtes deſſeins !
Tu ſoutiens mon ame abatuë,
Mon heureux changement eſt l'œuvre de tes mains.

J'ai rapellé dans ma mémoire
Des bontés du Seigneur l'inaltérable cours :
Mon cœur méditera ſa gloire,
Et ma bouche aux mortels l'annoncera toujours.

De leurs déreſtables preſtiges
Les Mages vainement emprunrent le pouvoir :
Ton bras par de nouveaux prodiges
Des enfers rugiſſans anéantit l'eſpoir.

Dieu puiſſant, les mortels dociles
Ne pouſſent point vers toi de ſoupirs ſuperflus ;
Leurs ennemis, roſeaux fragiles,
D'un ſeul de tes regards tombent, & ne ſont plus.

Tes cris ſemblabl es au tonerre
Juſqu'au fond de l'abime ont été répétés ;
Et dans le centre de la terre
Les flots à ton aſpect rentrent épouvantés.

Le ciel s'entrouvre ; ta parole
Commande aux vents fougueux d'ébranler l'univers :
Ta main de l'un à l'autre pole
Fait retentir la foudre & briller les éclairs.

C'eſt en vain que l'Egypte armée
Prépare mille morts à tes Peuples errans :
La foudre en tes mains allumée
Briſe à la fois le ſceptre & l'orgüeil des tirans.

En vain la vengeance raſſemble
Les Chefs & les Soldats ennemis de ta Loi :
Le jour pâlit, la terre tremble,
La mer frémit, recule, & s'ouvre devant toi.

Entrez dans ces routes profondes,
Volez Rois & ſujets au-devant du trépas,
Tombez de l'abyme des ondes
Dans les feux dévorans qui brulent ſous vos pas.

Soudain ſur ce peuple innombrable
Je vois fondre les flots, plus prompts que les éclairs ;
J'entens un bruit épouvantable,
Et mon œil effrayé ne voit plus que les mers.

Iſraël après mille obſtacles
Va remplir le deſert de ſes cris triomphans :
Seigneur, un ſeul de tes miracles
Détruit l'Egyptien, & ſauve tes enfans.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXIV.

M. Pluche, Auteur du *Spectacle de la Nature*, a fait paroître depuis quelque tems un nouvel Ouvrage. * Vous y trouverez, Monsieur, deux Traités fort indépendans l'un de l'autre, & qui n'ont rien de commun que le titre général d'*Histoire du Ciel.* Le premier contient une infinité de recherches sçavantes sur l'origine du *Ciel Poëtique*; c'est presque une *Mythologie* complette, fondée sur des idées neuves, mais simples, & ingénieuses. Le second est destiné à l'histoire du Ciel, ou du monde *des Philosophes.* L'Au-

Histoire du Ciel.

* A Paris chez la Veuve Etienne 1739, 2 vol. *in* 12.

teur croit que les bornes de nos connoiſſances ne nous permettent pas d'eſpérer une phyſique générale plus inſtructive, que celle qu'on peut trouver dans le Livre de la Généſe. Les atômes, les formes ſubſtantielles, la matiere premiére, les tourbillons, les attractions, les prétenduës loix du mouvement, en un mot, toutes les hypotheſes imaginées au ſujet de la conſtitution de l'Univers, & de chacune de ſes parties, lui paroiſſent auſſi dangereuſes qu'inutiles : Ariſtote, Epicure, Deſcartes même, & Neuton nous ont donné, ſelon lui, des Ouvrages deſtitués de lumiere, & M. P. prétend (mais ſans doute avec quelques modifications) que dans la lecture de ces Ouvrages *il y a peu à gagner du coté de la ſcience, & beaucoup a perdre du côté de la Réligion.* Je renvoïe à une autre Lettre l'analyſe de ce ſecond traitté ; je ne vous parlerai dans celle-ci que du nouveau ſyſtême de *Mythologie*, ſyſtéme que M. P. établit en trois chapitres, qui rempliſſent le 1er. tome de ſon Ouvrage, & une partie du ſecond.

Le premier chapitre remonte à l'origine de quelques pratiques inno-

centes, qui dans le nouveau ſyſtême doivent avoir occaſionné la naiſſance de l'Idolatrie. L'Auteur en diſtingue de deux ſortes : les premieres pratiques dont il veut parler, ſont venuës des peres communs de toutes les nations ; elles ſont anterieures au déluge, ou au moins à la diſperſion des enfans de Noë. Les autres ſont nées en Egypte, & elles ſont par conſéquent poſterieures à l'établiſſement des fils de Cham ſur les bords du Nil.

En liſant l'Ancien Teſtament on peut être étonné, dit-il, de trouver tant de conformité entre les pratiques réligieuſes du Peuple de Dieu, & celles des nations Idolatres. Croire avec le grand nombre des Sçavans, que les fauſſes Réligions les ont empruntées de la véritable, c'eſt une conjecture inſoutenable, quand on ſçait à combien de Nations les Hébreux étoient inconnus, & à quel point ils étoient haïs de celles qui les connoiſſoient. Mais ils étoient aparemment connus des peuples voiſins ; en ce cas leur Doctrine n'a-t'elle pas pû de main en main paſſer à pluſieurs Nations, qui l'ont corrompue? A l'égard de la haine des

autres peuples pour les Hébreux, on ne peut la ſuppoſer que poſterieure à la naiſſance de l'Idolatrie. Croire, avec quelques autres Sçavans, ajoute l'Auteur, que la véritable Réligion à emprunté de l'Idolatrie des pratiques qu'elle a ſantifiées, c'eſt aller, dit-il, trop directement contre la révélation. Rien n'eſt ſi naturel, ſelon lui, que de penſer, que ni les Hébreux n'ont reçu des Païens, ni les Païens n'ont pris des Hébreux, les coutumes qui leur ſont communes. Telles paroiſſent les pratiques de la priére publique, des Néomenies, des offrandes, des libations, de l'immolation des victimes, & de l'attribution aux différentes parties du *Zodiaque* des noms qu'elles conſervent encore aujourd'hui. On ne dira pas que des uſages auſſi arbitraires que ceux-là ſe trouvent chez tous les peuples, par ce que chaque peuple s'eſt porté de lui même à les établir ; on ne dira pas non plus qu'un peuple les a pris d'un autre peuple, ſi l'on fait attention à la jalouſie qui regne entre les Nations, quand elles ſont voiſines, & à l'ignorance où eſt l'une des pratiques de l'autre, quand elles ſont éloignées. Reſte donc à conclure que ces cou-

tumes ont pris naiſſance dans une famille, d'où ſont ſorties toute les Nations ; il faut que les premiers enfans d'Adam, où de Noë en ſoient les véritables inſtituteurs. La concluſion ſeroit certaine, ſi le principe n'étoit pas douteux.

M. P. allégue des raiſons fort ſolides, par rapport aux *Néoménies* & à la dénomination du *Zodiaque*. Les obſervations qu'il fait à ce ſujet ſont trop curieuſes & trop eſſentielles à ſon ſyſtême, pour que je me diſpenſe d'en donner le précis.

Il y a, ſelon lui, toute apparence que l'inſtitution des *Néoménies*, c'eſt-à-dire, *des aſſemblées du Peuple pour loüer Dieu au retour de chaque Lune*, a precedé le Déluge ; & pour le prouver, il nous renvoye à ſa lettre imprimée à la fin du 3e. tome du *Spectacle de la Nature*, Il penſe y avoir demontré qu'avant le Déluge, la terre n'inclinoit point ſon axe ſur le plan de ſon orbite, mais qu'elle préſentoit toujours ſon équateur au ſoleil ; il arrivoit de là que l'air étoit toujours également tempéré, qu'il n'y avoit point de diverſité dans la durée des jours, & que par conſéquent on ne diſtinguoit point différentes ſaiſons dans le cours de l'année.

Or c'eſt ſans doute dans ce tems, que la Lune a du être choiſie, pour regler par la diverſité de ſes Phaſes les aſſemblées néceſſaires à l'exercice de la Religion, & aux affaires de la ſociété.

Quant à la dénomination du Zodiaque, M. Pluche juge quelle eſt poſtérieure au Déluge, mais il la croit anterieure à la diſperſion des enfans de Noë. Cette propoſition l'oblige à rechercher les motifs qui ont pu faire attribuer aux douze maiſons du Soleil les noms qu'elles portent; car ils ne s'agit pas de croire que ces noms ont été pris au hazard, ou ſuggerés par les figures qu'ont paru former les étoilles de chaque conſtellation. Macrobe ouvre le chemin à une explication plus vraiſemblable, en faiſant remarquer les véritables raiſons, qui ont fait donner les noms de *l'Ecrevice* & du *Capricorne* aux deux conſtellations, où l'on imagine le Soleil dans le tems des Solſtices; ces raiſons ſont qu'au Solſtice d'Eté, le Soleil eſt rétrograde, & paroit marcher à reculons ainſi qu'une *Ecrevice*; au lieu qu'au Solſtitite d'hyver il commence à monter vers le plus haut point de ſa courſe, ſemblable au *Capricorne* où à la ché-

vre ſauvage. M. P. n'a pas de peine à expliquer dans ce goût la dénomination des autres conſtellations. La *Vierge* où la fille, qui tient des épics de bled, déſigne le tems de la moiſſon ; le nom de *Balance* vient de l'égalité des jours & des nuits, au tems de l'équinoxe ; les maladies ordinaires dans l'automne ont fait imaginer le *Scorpion*. La chaſſe autrefois donnée aux bêtes féroces, dans le tems de la chute des feüilles, a été marquée avec les pluyes d'hyver ; ainſi des autres.

Quand on a une fois ſuppoſé cette explication rélative aux changemens que la diverſité des ſaiſons produit dans le ciel & ſur la terre, on comprend, dit l'Auteur, que la dénomination du Zodiaque eſt poſtérieure au Déluge, avant lequel on ne connoiſſoit point de diverſité de ſaiſons ; on voit en même tems que cette dénomination eſt anterieure à la diſperſion des Enfans de Noë. Car autrement il faudroit l'attribuer aux Egyptiens, dont les premieres obſervations Aſtronomiques ont paſſé chez tous les autres peuples ; Mais l'ordre que les noms du Zodiaque annoncent dans la ſuite des ſaiſons, n'eſt vrai que par rapport aux

habitans de la zône temperée ; il eſt faux pour l'Egypte, où l'on n'attend pas pour faire la moiſſon que le Soleil ſoit entré dans le ſigne de la Vierge. Tout y eſt *engrangé* des le mois de Mars ou au commencement d'Avril ; l'Egypte d'ailleurs ne connoît point les pluïes, & elle ne joüit jamais d'une plus belle ſaiſon, que lorſque le Soleil eſt dans le ſigne du Verſeau. Si donc les Egyptiens, même les plus anciens, n'ont jamais donné aux ſignes du Zodiaque d'autres noms que ceux que nous leur connoiſſons, il faut que leur colonie les ait apportés des plaines de *Sennaal*, d'où ſont ſorties après le déluge toutes les familles qui ont repeuplé la terre.

Après ce raiſonnement, l'Auteur remarque que les differens noms donnés aux parties du Zodiaque en firent douze objets aiſés à peindre. On les peignit en effet, & par là commença l'écriture ſymbolique chez les Egyptiens ; écriture, dont l'Auteur recherche les principaux caractéres. C'eſt ſelon lui la ſource du ſecond genre d'inſtitutions innocentes, dont l'abus a enfanté le Paganiſme. J'omets quelques détails, qui reviennent néceſſairement

dans le ſecond chapitre, & qui y ſont mieux placés que dans celui-ci.

Il ſuffit de dire que *Meſraïm* ou *Menès*, fils de Cham, fut le premier qui poliça la colonie établie en Egypte; c'eſt à lui qu'on attribuë l'invention des ſymboles, dont il confia l'uſage & le *perfectionnement* à un Collége de Prêtres, établi à cet effet dans la célébre Tour, qu'on appella *la Tour*, où *le Labyrinthe*.

Dieu commença d'être deſigné par un cercle, ou plutôt par l'orbe du Soleil, auquel on ajoutoit divers ornemens ſignificatifs des attributs divins qu'on vouloit énoncer. Le cercle ou l'orbe ſolaire, entouré de ſerpens & d'anguilles, repréſentoit un Dieu auteur & conſervateur de la vie, par ce que le mot *evé*, ou *hava*, ſignifioit également *la vie & un ſerpent*; on peut même remarquer que c'eſt de ce mot, que vient le grand nom de Dieu, JOU ou JEHOUVA. Le même cercle entouré de feüilles de bananier, plante féconde qui nourrit en Egypte des milliers d'hommes & de bêtes, exprima la fecondité de la providence; enfin parce que les *oiſeaux* & les *aîles* avoient été choiſis pour le ſymbole

des airs & des vents, un cercle autour duquel étoient déploiées les aîles du ſcarabée, ou du papillon, avertiſſoit de l'empire de Dieu ſur les ſaiſons.

La fécondité de l'Egypte dependant des débordemens du Nil, on ne s'étonnera pas du rapport marqué qu'ont avec ces choſes la plûpart des ſymboles Egyptiens. Ces débordemens arrivent quand le Soleil eſt dans le ſigne du *Lion*, & que les étoiles du *cancer*, éloignées du Soleil de plus de 30 dégrés, commencent à être dégagées de ſes raïons; mais la petiteſſe des étoiles du *Cancer* détermina à prendre pour ſigne de l'aproche du débordement une étoile extrêmement brillante, qui s'éleve aſſez tôt pour l'annoncer. On la nomma *Anubis* & *annobach*, c'eſt à dire le *chien*, ou *l'aboyeur*, nom qui lui a fait donner celui de *canicule*; cette étoile avertiſſoit les laboureurs de gagner les montagnes, ou de ſe retirer ſur les terraſſes. Elle étoit pour eux, comme un chien fidéle qui avertit des approches du voleur. Mais les débordemens du Nil étoient encore mieux annoncés par un vent *étéſien*, c'eſt à dire *annuel*. Ce vent dont l'E-

gypte s'apperçoit au mois de Juin, ſouffle du nord au ſud, & amaſſe des vapeurs dans les pays d'où vient le Nil; ce qui y cauſe des pluies abondantes, que ne ſent point l'Egypte, mais dont elle profite bientôt par le débordement du fleuve. Les prêtres, ſans en ſçavoir tant, ne laiſſerent pas de remarquer que la force & la durée du vent étéſien donnoient lieu à des conjectures aſſez ſures ſur la hauteur des crües du Nil. Ils lui donnerent pour ſymbole la tête & les aîles de l'Epervier; oiſeau, qui ſelon les naturaliſtes & les livres ſaints, vole toujours du nord au midi, quand il cherche à renouveller ſon plumage & à faciliter la chute de ſes vieilles plumes. Voila pourquoi l'Anubis, qu'on ne tarda pas à peindre avec un corps d'homme & une tête de chien, porte ſi ſouvent à la main ou aux pieds des plumes d'épervier. On deſſinoit encore à ſes côtés une ou pluſieurs croix: une croix marquoit la hauteur ordinaire des débordemens du Nil; deux ou trois croix marquoient des débordemens plus conſidérables; quelquefois ces croix étoient placées ſur des *Canopes*, c'eſt-à-dire, ſur des vaſes de différen-

te grandeur, & qui étoient, comme les croix mêmes, les ſymboles des différentes cruës du Nil.

Le Soleil ayant été choiſi pour être le ſymbole de l'Etre tout puiſſant, il lui fallut à lui même un ſymbole. On prit pour cela la figure d'un homme, qu'on nomma *Oſiris*, c'eſt-à-dire, *le Gouverneur de la terre* ou ſimplement *le cocher*, *le Roy*, *le guide*. La figure d'Oſiris fut ſurtout employée par les Prêtres, pour exprimer l'année ſolaire & quelques retours annuels, dont la qualité étoit deſignée par un ſymbole ſubalterne; quelques inſtrumens de marine dans les mains d'Oſiris avertiſſoient par exemple de l'arrivée d'une flotte marchande.

Le ſymbole de la terre fut la figure d'une femme, qu'on nomma *Isha* ou *Iſis*; c'eſt l'ancien nom de la femme, & le premier nom qu'elle porte dans les Livres ſaints. * Le principal uſage de la figure de la femme fut de régler le retour des fêtes. Par exemple, Iſis couronnée de petites tours, où de crenaux de murailles, annonçoit la Fête où l'on devoit remercier Dieu

* Isha, Ki meish. Virago quia è viro; *Geneſ.* 2. 23.

d'avoir procuré aux hommes la facilité de bâtir ; on ſe ſervoit encore d'une Iſis pour d'autres avertiſſemens ; Iſis couverte de mamelles publioit le pronoſtique qu'avoient fait les Prêtres d'une récolte abondante ; au contraire Iſis avec une ſeule mamelle, ſignifioit l'apparence de la ſtérilité. On peignit le travail & l'induſtrie humaine ſous la figure d'un enfant qu'on nomme *Horus*, c'eſt à dire *travail* ou *induſtrie*, & l'on appelle cet enfant le fils bien aimé d'Oſiris & d'Iſis. Il y a chez les Auguſtins de la place des Victoires une momie, autour de laquelle ſont pluſieurs figures. On y voit un lion façonné en lit de repos : ſur ce lit paroît Horus emmailloté : un grand Anubis ſemble lui donner quelques ordres, & l'on apperçoit ſous le lit quatre *Canopes*, les deux premiers ſont couronnés de têtes d'oiſeaux ; le 3e. porte une tête de chien, & le 4e. eſt ſurmonté par une tête de Vierge. M. P. lit aiſément cette eſpéce d'affiche ; elle avertit le laboureur de ſe retirer dans les montagnes, ou ſur les terraſſes, & elle lui fait entendre que la durée de ſon inaction eſt depuis le ſouffle des vents Eteſiens & le lever de la cani-

cule, juſqu'au tems ou le Soleil quittera le ſigne de la Vierge.

Ce qu'on vient de dire montre que les figures d'Anubis, d'Oſiris, d'Iſis, & d'Horus, étoient les quatres principaux caracteres de l'écriture hyéroglifique, & qu'une legere diverſité dans leur parure ſuffiſoit pour regler tout ce qui avoit rapport à la religion & au bien public. Elles paroiſſoient à chaque Néoménie ornées d'attributs convenables à la ſaiſon, & on les portoit dans toutes les fêtes. M. P. entre dans l'examen de la nature des Fêtes Egyptiennes, & il explique en particulier celles des Orgies. Je ne le ſuivrai point dans cette digreſſion, non plus que dans les deux derniers articles, ou il parle des animaux devenus ſymboliques, & des céremonies mortuaires. Il eſt tems de venir au ſecond chapitre, & de voir comment le Paganiſme naquit & s'accrut, tant par l'abus des uſages introduits avant la diſperſion des enfans de Noë, que par l'abus de l'Ecriture ſymbolique.

Avant le ſiécle de Moïſe & de Job fut inventée l'écriture vulgaire, & les avantages qu'elle offrit dégouterent

les Egyptiens de l'uſage trop pénible, trop équivoque, & trop borné, de l'écriture ſymbolique. Celle-ci ne fut conſervée que dans le culte extérieur de la religion, dont le cerémonial une fois établi ne peut que difficilement être changé. Elle devint la langue des ſçavans & des Prêtres. Mais le peuple en perdit l'intelligence, & il ne tarda pas à paſſer de l'adoration de Dieu à l'adoration du ſymbole. La figure du Soleil ne lui repréſenta plus que le Soleil. Il adora donc le Soleil, & il adora encore l'être chimérique qu'il commença à voir dans l'Oſiris, ſymbole de cet aſtre. Dès qu'on ne connut plus la nature de la liaiſon qu'il y avoit entre les idées de Dieu, du Soleil, & d'Oſiris, on les confondit preſque néceſſairement. Oſiris devint le Dieu du Ciel, le Grand Dieu *Jehou*, nom que les Grecs ont rendu par celui de *Zeus*, & *Dios*, & les Latins par celui de *Deus*. On ajoutoit quelquefois le nom de pere, qui n'en eſt que l'interprétation ; & de la viennent les mots de *Dios piter* & *Jou-piter*.

Le ſymbole de la terre & le ſymbole du travail ne furent pas moins favorablement traités que le ſymbole du So-

leil. Iſis devint Reine du Ciel & femme d'Oſiris : Horus, qui étoit déja ſimboliquement leur fils, commença à l'être réellement, & fut reconnu pour l'enfant auteur de tout bien, *Liber pater*. L'imagination travailla bientôt à l'hiſtoire & à la multiplication de ces nouvelles divinités ; elle produiſit autant de faits, ou créa autant de Dieux, qu'on trouva de figures à expliquer dans les ajuſtemens des anciens ſymboles. Ainſi, par exemple, l'Oſiris marin, c'eſt-à-dire, l'Oſiris qu'on peignoit quelquefois avec un inſtrument de mer à la main, pour avertir le peuple de l'arrivée des vaiſſeaux Marchands, fut pris pour un Dieu différent de l'Oſiris, Dieu du Ciel. On lui aſſigna ſon Empire ſur les eaux, en lui conſervant les noms de *Poſeidon* & de *Neptune*, qui ſignifioient, l'un *la proviſion des Païs maritimes*, & l'autre *l'arrivée de la flotte*. De même l'Oſiris funébre, c'eſt à-dire, celui qui ſervoit d'affiche pour l'anniverſaire des funérailles, fut diſtingué des deux autres Oſiris. On en fit un Dieu qui préſida au ſejour des morts, ſous le nom de Pluton. Enfin pour ſatisfaire à la reſſemblance que conſervoient toujours les

trois Oſiris ſymboliques, on imagina que les trois Oſiris étoient des fréres, qui avoient partagé entre eux l'empire du monde.

Mais les Fables ſe multiplierent encore plus aiſément, quand ce qui reſtoit d'obſcur dans les ſymboles & dans les nouvelles hiſtoires, fut livré à l'interprétation des étrangers. Les Phéniciens entretenoient un grand commerce entre l'Egypte & le reſte de la terre. On reçut d'eux avec empreſſement tout ce qui avoit rapport aux divinités de ce païs-là. Chaque peuple broda à ſa façon un canevas, où l'on reconnoit encore aujourd'hui des deſſeins venus d'Egypte, & tranſmis par les Phéniciens. Preſque tous les termes employés dans les fables Païennes, ont un rapport ſenſible avec la langue Phenicienne; & notre Auteur l'entend aſſez, pour nous faire voir que le ſens de ces termes preſque Phéniciens eſt étroitement lié aux pratiques dont il a donné le détail dans ſon premier chapitre.

Il n'eſt pas difficile de deviner comment l'Oſiris des Egyptiens devint le *Moloch*, *le Baal*, *l'Adonai* ou *l'Adonis* des peuples d'orient. Il ſuffit que ces noms ſignifient le *Seigneur & le Dieu par ex-*

cellence. Je remarquerai ſeulement avec l'Auteur, que les Grecs qui en firent leur *Dieu-Soleil,* ne ſe contenterent pas du foüet ou du ſceptre qu'il portoit à la main; ils lui donnerent un char, quatre chevaux aîlés, & une face rayonnante.

Je paſſe toutes les conjectures de l'Auteur ſur Hécate, Junon, Cybele, Pallas, Méduſe, les Gorgones, Cerès : ſi on l'en croit, tout cela n'étoit qu'Iſis, ou la terre.

Ce n'eſt encore là qu'une partie des recherches de M. P. ſur Iſis, & il a découvert vingt-quatre nouvelles Déeſſes imaginées à la faveur de la variété des parures, dont le ſymbole de la terre étoit accompagné dans les Néoménies d'Egypte. Les Iſis dont on ſe ſervoit pour affiches dans les trois mois que duroit l'inondation, étoient moitié femmes, moitié poiſſons; elles étoient amphibies, pour inſtruire des hommes qui ſembloient eux-mêmes devenir amphibies, & l'une d'elles portoit en main un *Siſtre*, ſymbole des chants & de la joie qui éclatoit, quand les cruës du Nil avoient la hauteur déſirée; on comprend comment ces trois Iſis devinrent les trois *Syrénes.* C'étoit

ſurtout dans les mois de Janvier, Fevrier & Mars, qu'on s'appliquoit à la fabrique du fil & de la toile; c'eſt pour cela que les Iſis de ces mois avoient pour attribut, l'une la Quenoüille, l'autre le Fuſeau, la troiſiéme des Ciſeaux. Il plût aux Grecs de forger là-deſſus l'ingénieuſe Hiſtoire des Parques. *Park* ſignifie *toile*. Enfin parce que les Lunes d'Avril, de Mai & de Juin étoient ſujettes à des vents orageux qui amenoient beaucoup d'inſectes, les Prêtres en peignant les Iſis de ces Lunes, leur donnoient le corps & les ſerres d'un oiſeau carnacier, & ils les nommoient *Harpies*, c'eſt-à-dire, *Sauterelles* ou *Inſectes rongeurs*. De-là la Fable des Harpies.

Mais voici une interprétation qui n'eut pas moins de vogue. Les Iſis qui annonçoient l'interruption du commerce d'une Ville à l'autre pendant l'inondation, avoient été appellées *Chéritout*, c'eſt à-dire, *divorce*, *ſéparation*; de *Chéritout* les Grecs firent *Charités*, c'eſt-à-dire, *les Graces*: & l'on vit aiſément les Graces dans trois Déeſſes, qu'on peignoit comme emmaillotées, oiſives, & ſans autre attribut que le *Siſtre*, inſtrument arrondi par le haut,

qu'on prit pour un miroir. Les neuf autres Iſis furent appellées les neuf Muſes, du nom qui leur convenoit ; *les neuf Muſes* veulent dire *les neuf mois ſauvés des eaux*. Cette étymologie n'étonnera pas, quand on ſe rappellera que *Moïſe* ou *Moſe* ſignifie *ſauvé des eaux*. Quelqu'unes de ces Iſis portoient en main l'Equerre & le Compas, ſymboles de l'arpentage, qui devenoit néceſſaire pour reconnoître les terres de chaque particulier, après l'écoulement des eaux. On aida au ſens des attributs que portoient les autres, & l'on n'eut pas de peine à y reconnoître les marques ſpécifiques de tous les beaux Arts.

L'Auteur s'étend de la même maniere ſur Horus & Anubis, au moyen de quelque ſuppoſition d'ornemens, & de quelques étymologies ſemblables à celles qu'on a vûës. M. P. montre que l'Horus d'Egypte a donné lieu aux Fables de Dagon, de Minos, de Bacchus, d'Apollon, de Mars, d'Hercule, d'Argus, d'Atlas, de Vulcain, de l'Amour, de l'Hymenée & de Protée, & que c'eſt de l'Anubis des Egyptiens qu'on a fait Mercure, Janus, Dedale, Icare, &c. On ſera peut-être étonné

que toutes ces idées & tant d'érudition ayent trouvé place dans la tête d'un Philoſophe.

L'Auteur termine ſon ſecond Chapitre par des Remarques *ſur les Myſteres Egyptiens*. Il eſt perſuadé que dans le Païs où les Fables prirent naiſſance, les Prêtres connurent toujours à quoi l'on devoit s'en tenir, & que c'étoit le ſyſtême même qu'on vient de voir, qu'ils enſeignoient à ceux qu'ils vouloient bien initier aux Myſteres. Il cite à ce ſujet les témoignages de trois fameux initiés, Socrate, Epictéte & Cicéron. Ainſi, graces à M. Pluche, qui en quelque ſorte fait aujourd'hui parmi nous l'office d'un Prêtre Egyptien & d'un profond Philoſophe, nous voilà tous initiés aux myſteres de l'Egypte, ſans qu'il nous en ait coûté aucune des épreuves de ce Purgatoire terrible dont un Moderne nous a donné la deſcription. Vous trouverez bon encore que je ne faſſe qu'indiquer la matiere du troiſiéme Chapitre où il s'agit de *la Divination*.

M. P. y montre que treize ſortes de ſuperſtitions, qui peuvent être rappellées à *la Divination*, ont pris naiſſance dans l'abus des cérémonies & des diſ-

cours ſymboliques des Egyptiens. Anciennement, par exemple, avant que de monter ſur une barque, & avant que de ſemer ou de planter, on diſoit en Egypte, & on diſoit avec raiſon, *qu'il falloit conſulter les oiſeaux*; c'eſt qu'en effet l'obſervation des *vents*, ſignifiés par le terme ſymbolique d'*oiſeau*, faiſoit faire des conjectures aſſés ſures, par rapport au ſuccès de ces ſortes d'entrepriſes. Mais dans la ſuite on prit la maxime à la lettre. On conſulta non les vents, mais les oiſeaux mêmes, & on les conſulta ſur toutes ſortes d'évenemens. De là les Augures & les célébres Poulets ſacrés, qui faiſoient encore tant de bruit à Rome du tems de Pompée & de Céſar. L'Aſtrologie, l'Aruſpicine, les Evocations & tous les autres genres de Divination viennent, comme les Augures, de l'abus qu'on a fait des pratiques innocentes des premiers habitans de l'Egypte, & la durée de leur ſuccès n'a pas été moins éclatante. M. P. craint qu'on ne ſoit pas encore aſſez détrompé, ſur les prétenduës influences de la Lune, ſur la force imaginaire des Enchantemens, &c.

Je finis en rendant à l'Auteur la juſ-

tice qu'il mérite. Outre une diction noble & aiſée, on admire une érudition qui ne fatigue point, & qui lors même qu'elle eſt prodiguée, ne paroît pas ſuſpecte d'oſtentation. Quant au fond du ſyſtême, vous voyez qu'il eſt aſſez heureux. On ne ſçauroit douter, que par rapport à pluſieurs Fables il ne conduiſe aux véritables ſources. Mais à l'égard de quelques autres Fables, la vraiſemblance de ſon opinion a beſoin d'être [illegible]yée par bien des ſuppoſitions. Autant qu'il a été facile aux Grecs d'imaginer des hiſtoires pour l'explication des ſymboles, autant M. P. a trouvé de facilité à arranger des ſymboles pour l'explication des hiſtoires. Après tout, le préjugé ſe révolte un peu contre le nouveau ſyſtême. Eſt-il poſſible, dit-on, qu'aucun des faux Dieux du Paganiſme n'ait été originairement un homme. Pauſanias eſt donc un ignorant ou un menteur, & tous les Erudits anciens & modernes ont été depuis trois mille ans en proye aux chimeres. M. P. doit être content, ce me ſemble, de voir ſon ſyſtême admis : c'eſt trop d'exiger, comme il fait, qu'il devienne unique & excluſif. Les erreurs de la

nature de celles dont il eſt ici queſtion, ſont nées, & ont dû naître de cent façons. Il eſt bien naturel de penſer que le goût du merveilleux, où il faut premierement chercher l'origine de toutes les Fables, a ſaiſi juſqu'aux prétextes les moins plauſibles de multiplier les Divinités. Je ne vois nul inconvénient à admettre tous les ſyſtêmes de Mythologie, pour peu qu'ils ſoient fondés. Mais je crois qu'il y en aura toujours à n'en admettre qu'un ſeul. Du reſte le ſyſtême de M. P. n'eſt point réjoüiſſant, comme ceux de la plûpart de nos Mythologues, dont les imaginations divertiſſent le Lecteur, quand ce ne ſeroit que les oreilles de Midas érigées en ſymboles de politique & de prudence. Heureuſement, comme le dit M. P. en quelque endroit, *il n'eſt point de matiere où il ſoit plus permis de borner ſes connoiſſances.*

Je ſuis, &c.

Ce 29 Juillet 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLXV.

QUoique les *Tranſactions Philoſophiques* de la Société Royale de Londres ſoient connuës, Monſieur, des Sçavans qui entendent la Langue Angloiſe, quoique divers Journaliſtes en ayent donné une idée avantageuſe, M. Brémond, en ſe propoſant de traduire ce vaſte Recuëil, a cru que pour exciter plus ſurement la curioſité du monde ſçavant, il devoit le faire connoître d'une maniere plus particuliere. C'eſt dans cette vûë qu'il a publié un Volume *in*-4°. fort épais, qui contient trois ſortes de Tables; la Table Chronologique des Mémoires, la même Table ſuivant l'ordre des matieres, & une Table Alphabétique des Auteurs, ſur laquelle il eſt inutile de s'étendre.

Tranſactions Philoſophiques

La premiere Table, eſt une traduction littérale du titre de chaque Mémoire, avec la date de l'année, du *Numero* & de l'article. La ſeconde eſt partagée en chapitres, ſubdiviſés en articles, dans l'ordre naturel des connoiſſances de l'eſprit, qui exige que ce qu'il y a de plus général & de plus connu, précéde ce qui eſt particulier & moins connu. Cet arrangement a obligé l'Auteur de décompoſer entierement l'ordre de la premiere Table, ayant remarqué, peut-être trop tard (ce ſont ſes propres termes) que les titres qui ſont à la tête des Diſſertations Angloiſes, indiquent d'une maniere vague ce qui eſt renfermé dans chaque Mémoire. Cette ſeconde Table, en donnant la facilité de trouver ſur chaque ſcience les Mémoires où il en eſt traité, a paru en même tems très-propre à l'Auteur, pour mieux faire connoître l'étenduë de l'Ouvrage, dont il a entrepris la traduction. Il ajoute, que pour rendre ces deux Tables *moins ſeches* & plus utiles, il a indiqué les Journaux Littéraires, où il y a des analyſes de pluſieurs Mémoires, & que lorſqu'ils ſont en Latin, il a eu ſoin d'en avertir.

Le Traducteur nous apprend encore qu'il avoit eu deſſein de placer au

commencement de ce Volume la Préface hiſtorique de l'Ouvrage ; mais que la groſſeur du Volume l'a obligé de réſerver ce morceau curieux pour le joindre à l'Hiſtoire de la Société Royale de Londres par M. Sprat, dont nous avons une vieille Traduction.

Ce Volume, deſtiné à étaler toutes les richeſſes de cette ſçavante collection, eſt orné d'un Epître Dédicatoire adreſſée à un Miniſtre*, qui aime & protége les Sciences & les Arts. L'Auteur pour la compoſer, n'a pas eu beſoin d'avoir recours à cet Art frivole & impoſteur, qui en voulant orner le faux mérite, ne ſert qu'à le rendre ridicule ; il ne lui a fallu qu'expoſer la vérité ſans aucune parure.

En parcourant cette Table, j'ai remarqué avec plaiſir que la Société Royale de Londres, regardant toutes les découvertes en fait d'Arts & de Sciences, comme le tréſor commun de l'eſprit humain, inſére dans ſon Recuëil des extraits de Livres curieux & ſçavans, compoſés par des Ecrivains de differentes Nations, qui ne ſont point ſur ſa Liſte. Elle ne croit pas ſe dégrader par ces emprunts. Cette atten-

* M. le Comte de Maurepas.

tion des Anglois à profiter des productions des autres peuples, ſemble les juſtifier, du moins à certains égards, du reproche qu'on leur fait depuis longtems, de n'eſtimer que ce qui leur appartient. Mais comment accorder cette idée avec l'empreſſement qu'ils témoignent pour nos Ouvrages? Peut-être qu'ils en uſent à notre égard comme les Romains, qui, après s'être enrichis des connoiſſances des Grecs, ne laiſſoient pas de mépriſer cette Nation, ainſi que toutes les autres qu'ils traitoient de barbares.

L'Auteur a joint à ſes Tables un Volume qui renferme les Mémoires des années 1735 & 1736. Il eſt dédié par M. Mortimer, l'un des Secretaires de la Société Royale de Londres, à l'Hippocrate des Hollandois, l'illuſtre Boheraave ſon Maître. C'eſt en qualité d'Editeur qu'il a fait cette Epître Dédicatoire, où l'on voit que les Secretaires de cette illuſtre Compagnie ſont chargés de choiſir les Mémoires qui méritent d'être imprimés. La Liſte des perſonnes qui la compoſent, offre un plus grand nombre d'amateurs de la Science que de Sçavans.

La Société Royale de Londres, ainſi que notre Académie des Sciences, ſe

propoſe de cultiver la Phyſique, l'Anatomie, la Chymie, la Botanique, la Géométrie, l'Algébre, la Mécanique, l'Aſtronomie, &c. c'eſt de quoi il s'agit dans les Mémoires qui compoſent ce Volume. Mais, à ces Sciences, elle joint l'Hiſtoire & les Belles-Lettres.

M. Brémond ne s'eſt pas borné à traduire ces Mémoires ; il les a encore ornés de notes utiles & curieuſes. Tantôt elles remontent aux premiers Auteurs des découvertes, que le Lecteur peu inſtruit prendroit pour entiérement neuves ; tantôt elles indiquent des ſources où l'on peut puiſer de plus grandes lumieres, des expériences plus ſûres & d'une date plus ancienne. Quelques-unes de ces notes ſont deſtinées à l'Hiſtoire des differentes opinions ſur le même point d'Aſtronomie, de Phyſique, &c. Dans d'autres l'Auteur fait des ſupplémens utiles, ou corrige ce qu'il y a de défectueux. On voit dans ces notes qu'il n'y a aucune des matieres traitées dans les *Tranſactions Philoſophiques*, qui ne ſoit à la portée de ſon intelligence. Son attention à les éclaircir d'une maniere hiſtorique mérite de grandes loüanges. J'ai remarqué encore que la plûpart des notes, qui remontent à de plus anciennes découver-

tes, tournent à la gloire des Sçavans François. Faut-il conclure de-là que les Anglois veulent s'approprier ce qui nous appartient, ou qu'ils le comptent pour rien ? Il eſt plus vraiſemblable que quelques-uns, faute de ne pas entendre notre Langue, n'ont pas ſçu que les objets de leur curioſité avoient déja heureuſement exercé la ſagacité de nos Aſtronômes ou de nos Phyſiciens. Au moins les Philoſophes de cette Nation n'imitent pas tout-à-fait leurs Poëtes, qui après avoir copié les plus beaux traits des nôtres, les accablent d'invectives dans des Préfaces. Du reſte, ces expériences & ces découvertes répétées ne ſont pas inutiles,& ſi elles n'ont ni la fleur de la nouveauté, ni la perfection des premieres, elles peuvent ſervir quelquefois à les étendre & à en confirmer la certitude.

M. *Hans Sloane*, Médecin du Roi & Préſident de la Société Royale, donna en 1722 au Corps des Apoticaires de Londres un Jardin à *Chelſea*, pour y cultiver des plantes, à condition qu'ils préſenteroient tous les ans à la Société Royale le Catalogue de cinquante Plantes d'eſpéces différentes, élevées dans leur Jardin l'année précédente, juſqu'à ce que le nombre de toutes les

Plantes montât à deux mille. La premiere piéce de l'année 1735, eſt la liſte des cinquante plantes pour l'année 1733, dreſſée par M. *Rand*, célébre Apoticaire, qui s'eſt chargé depuis cet établiſſement d'offrir ce tribut, & qui depuis quelque tems a fait tous les ans des Leçons de Botanique. Ainſi cette ſcience ſi utile, qui à Paris doit ſa culture à la protection de nos Rois, en eſt redevable en Angleterre, au zele de quelques particuliers, animés non par des récompenſes briguées, qui ſont plûtôt la ſource de la négligence que de l'émulation, mais par la paſſion d'augmenter les richeſſes de l'Hiſtoire naturelle. Il me ſemble qu'un pareil établiſſement eſt infiniment glorieux à cette Nation. Le Traducteur aſſure qu'on voit par ces Catalogues, imprimés preſque tous les ans dans les *Tranſactions Philoſophiques*, qu'on a cultivé dans ce Jardin beaucoup de Plantes rares & nouvelles, & qu'on y entretient des correſpondances avec les Botaniſtes de toutes les parties du monde. « La Bo-» tanique en Angleterre, ajoute-t'il, » doit préſentement ſon luſtre à l'éta-» bliſſement de *Chelſea*, & tout paroît » avoir répondu juſqu'à préſent aux » vûës ſages & éclairées de M. *Sloane*.

» Au reſte, rien n'eſt plus utile que de » publier tous les ans le Catalogue » d'un Jardin de Plantes : c'eſt mon- » trer ſon indigence d'une façon ingé- » nieuſe ; en même tems qu'on étale » ſes richeſſes, on offre aux autres Bo- » taniſtes des Plantes qu'on a, pour » avoir le droit de demander celles » qu'on n'a pas. »

La Mécanique nous fournit de tems en tems des Ouvrages également curieux & utiles. On peut mettre de ce nombre la machine ou la rouë centrifuge de M. Deſaguliers, pour changer en peu de tems l'air de la chambre d'un malade, en faiſant ſortir le mauvais air, ou en y introduiſant de l'air nouveau, ou bien en faiſant l'un & l'autre ſucceſſivement, ſans ouvrir pour cela les portes ni les fenêtres. La deſcription de cette machine n'eſt intelligible qu'à la faveur de la figure qu'on trouve ici gravée ; ainſi c'eſt dans l'Ouvrage qu'il faut la lire. M. Bremond remarque dans une note, qu'on trouve dans le Recuëil des Machines approuvées par l'*Académie Royale* de Paris, Tome V. 1728, un ſoufflet continu, inventé par M. *Ragnes* de Montpellier, dont la conſtruction eſt preſque la même que celle du ſoufflet de M. *Deſagu-*

liers; & que la machine du curieux Languedocien paroît avoir beaucoup de rapport à un porte-vent décrit par *Agricola*, & à une machine qui porte des volans pour vanner le bled. Voilà bien des modéles pour M. Deſaguliers.

Il joint à la deſcription de la rouë centrifuge l'uſage qu'on en peut faire. Il écrit à M. *Mortimer*, qu'elle eſt placée au-deſſus de la *Chambre des Communes*; qu'elle en pompe l'air échauffé par la vapeur des lumieres, & par la reſpiration de la Compagnie; & qu'en été lorſque cette Chambre eſt pleine & qu'il fait très-chaud, elle y porte de l'air frais & nouveau, lequel entrant par le milieu du Platfond, eſt diſtribué uniformement dans toute la chambre. Il ajoute qu'on peut s'en ſervir pour les priſons, & pour échauffer, rafraîchir, ou parfumer une chambre à quelque diſtance qu'on en ſoit. « Cette machi-» ne, ajoute-t'il, peut-être également » utile ſur un Vaiſſeau de guerre, pour » vider entre les Ponts l'air corrompu » par l'haleine & la tranſpiration de » l'équipage, & pour y remettre en peu » de minutes de l'air nouveau. Dans » chaque partie du Vaiſſeau, on en peut »purifier juſqu'aux moindres recoins, & » on peut écarter des proviſions d'eau

» la puanteur & la corruption qui les » environnent. » Il s'attache enſuite à faire voir l'utilité de ſa machine pour les mines, dont les vapeurs ſont ſi mortelles aux Ouvriers. J'oublios de remarquer que ce docte Machiniſte a fait des calculs pour démontrer que ſa machine fournit autant d'air qu'il s'en échape. Le Traducteur en étend encore l'uſage aux Orangeries & aux ſerres des Plantes étrangeres. « Sans être » obligé, dit-il, d'ouvrir les portes ou » les fenêtres, & ſans s'aſſujettir à un » feu exactement gradué, on pompe- » roit facilement l'air ancien, on ren- » droit de l'air nouveau, on mettroit » cet air au dégré de température, » qu'on jugeroit à propos; & toute » cette manœuvre s'exerceroit par de- » hors. »

Il faut croire que les Anglois n'attachent pas aux Médecins le privilége excluſif de guérir les maladies internes, puiſqu'on trouve dans ce Volume un Mémoire de M. *Reynell*, Apoticaire de Londres, ſur une Catalepſie, avec un détail des remédes qu'il a heureuſement employés pour la guérir. Cette maladie, qui conſiſte principalement en un engourdiſſement de tous les ſens & de tous les membres, eſt fort rare. Comme elle tient du merveilleux, &

qu'elle eſt accompagnée de convulſions & de poſtures ſingulieres, il n'eſt pas étonnant que des perſonnes intéreſſées à exciter la curioſité ſe mêlent de contrefaire les Cataleptiques. Le Pere le Brun, dans ſon *Hiſtoire Critique des pratiques ſuperſtitieuſes* *, a donné la curieuſe Relation d'une fille, qu'on diſoit attaquée de cette maladie. Les des Vignes, les Bucailles, les Maries des Vallées, & autres fanatiques de cette eſpéce, reparoiſſent de tems en tems. Il faut que ce genre de merveilleux ne réuſſiſſe pas à Londres; car M. *Reynell* ne nous dit point que le jeune Cataleptique qu'il a guéri, ait attiré une foule de ſpectateurs; on voit au contraire, dans la Relation du Pere le Brun, que cette maladie feinte excita la curioſité des Sçavans, & des perſonnes de toute condition. Le Traducteur cite à la fin de ce Mémoire un texte de Sennert, qui exhorte les Médecins à faire part au Public de leurs Obſervations ſur une maladie ſi rare. Il auroit pû ajouter que Menjot, ancien Médecin de Paris, eſt un de ceux qui ont parlé ſur ce ſujet avec le plus d'exactitude.

En traduiſant le Mémoire, qui contient la deſcription & l'uſage d'une

* Tom. 1. pag. 337.

machine Arithmétique, par M. *Gerſten*, il auroit pû le contredire, ſur ce qu'il dit que le Chevalier Samuel Morland, eſt le premier qui a penſé à faire les opérations Arithmétiques ſur une machine avec des roües. La gloire de la premiere idée appartient inconteſtablement au célébre Blaiſe-Paſcal, qui inventa pour ſon pere cette fameuſe *roüe* (qu'on voit à la Bibliothéque du Roi) long-tems avant les deux machines du Chevalier *Morland*, publiées à Londres en 1673. On peut voir le détail de *la Roüe Paſcaline*, dans la Vie de cet illuſtre Philoſophe.

On vante extrêmement la *Pierre-Filtre* du Mexique, ainſi appellée, parce qu'elle eſt aſſez poréuſe, pour laiſſer paſſer facilement les liqueurs: on en fait des mortiers & des vaſes qui ſervent à les filtrer, & principalement l'eau qu'on boit. On s'imagine que les eaux, en traverſant cette pierre, ſe dépoüillent de toutes leurs impuretés, & qu'elles ſont plus claires, plus pures, & plus ſaines que les eaux ordinaires. Auſſi cette pierre eſt très-eſtimée au *Japon*, & elle s'y vend au poids de l'or. Les Japonnois attribuent en même tems à cette pierre la vertu de les préſerver de la pierre & des maladies des

reins, dont ils ne ſont point attaqués. M. *Water* a cru devoir examiner les grandes propriétés de cette Pierre. Différentes expériences qu'il a faites avec d'autres Pierres poreuſes, & même avec la pierre ordinaire à bâtir, lui ont appris que les plus dures pouvoient également filtrer l'eau, mais plus lentement, comme la *Pierre-Filtre* du Mexique, dont l'origine eſt inconnuë, & à laquelle il conteſte la vertu de dépoüiller l'eau de toutes ſes parties hétérogênes. Cette Pierre, comme il l'obſerve, n'auroit point de prix, ſi elle produiſoit un effet ſi ſalutaire. Il ſoutient enſuite que les eaux, en coulant ſur des lits de ſable & de gravier, n'en deviennent pas plus pures & plus limpides; & que ſi elles étoient chargées de Vitriol, d'Alun, de Nitre, de Souffre, de Corpuſcules-hétérogênes diſſous & intimement incorporés avec elles, la filtration ne ſuffiroit pas pour les en ſéparer. Il le prouve par une expérience chymique. Enfin après avoir conteſté à la *Pierre-filtre* du Mexique, d'être extrêmement compacte, & de pouvoir produire l'effet qu'on lui attribuë, il ajoute qu'elle n'a d'autre avantage, ainſi que les autres pierres, que celui de clarifier les eaux troubles &

limoneuſes ; mais dans ce cas, ces impuretés ne ſont pas partie de l'eau, elles n'y ſont pas diſſoutes, elles y ſont ſeulement ſoutenuës, & elles ne ſont qu'y nager. Toutes les expériences de filtration qu'il a faites avec differentes pierres, lui ont fait voir que les eaux ne devenoient pas plus pures ; & avec le peſe-liqueur, il n'a point trouvé de différence ſenſible entre le poids de l'eau, avant que d'être filtrée, & ſon poids après l'avoir été. L'eau de pluye diſtilée lui paroît la plus pure & la meilleure de toutes. Les amateurs de curioſités naturelles ne ſeront-ils pas fâchés, de voir ainſi dèshonorer une pierre qui fait l'ornement de leurs Cabinet ? M. Water n'en ſera pas moins loüé des vrais Philoſophes, d'avoir diſſipé une erreur célébre.

M. *Mortimer* donne de tems en tems des extraits de l'*Eſſai* ſur l'Hiſtoire naturelle de la Caroline & des Iſles de Bahama, par M. *Cateſby*. Celui qu'on trouve dans l'année 1735, offre des découvertes extrêmement curieuſes. Vous ſçavez combien le petit poiſſon, appellé *Remore* ou *Sucet*, eſt fameux parmi ceux qui ſe plaiſent au merveilleux ; on dit qu'il s'attache aux flancs des Vaiſſeaux. « Peut-on concevoir,

» dit le Sçavant Médecin, qu'un Poiſ-
» ſon auſſi petit, qui a rarement un pied
» de long, ſoit capable d'arrêter un
» Vaiſſeau qui vogue à pleines voiles ou
» une Baleine qui nage ? Auſſi M. *Ca-*
» *teſby*, remarque avec raiſon que ces
» Poiſſons ne ſont pas plus de tort à un
» Vaiſſeau, que les Coquillages, les
» Coraux & autres corps étrangers, qui
» s'y attachent & qui retardent un peu
» ſon mouvement, & ils ne nuiſent
» pas davantage aux Baleines. Nôtre
» Auteur dit qu'il a trouvé cinq *Remores*
» dans le corps du Goulu de mer, &
» qu'il en a vû nager autour de la gueu-
» le de ce Poiſſon, ſans qu'il ſe ſoit ſou-
» cié de les dévorer.» Le Pere le Brun, dans l'Ouvrage que j'ai déja cité, a prouvé, p. 31. & a reconnu l'abſurdité de ce fait.

Ce que M. *Cateſby*, dit du *Crabe mineur*, eſt bien remarquable. « Ces ani-
» maux, dit-il, font des creux dans
» les terres ſablonneuſes ſur les monta-
» gnes, & ils en ſortent tous les ans
» pour venir dépoſer dans la ſaiſon
» leurs œufs au bord de la Mer. Ils ne
» ſe détournent jamais du droit che-
» min, & *quand ils rencontrent quelque*
» *bâtiment, ils paſſent par-deſſus*; il y en
» a de différentes couleurs; ceux dont

» la couleur eſt la plus vive, ſont très-
» bons à manger ; les noirs empoiſon-
» nent. » Je finis cet article par des obſervations ſur la *Tortuë de Mer*, que je crois plus certaines que la précédente. « Les Tortuës, dit-il, ſont très-timi-
» des, & ne ſont à craindre que vers le
» tems que leur accouplement appro-
» che ; pour lors elles ſont furieuſes ;
» cet accouplement dure 14 jours en-
» tiers, & au mois d'Avril elles vien-
» nent ſur le bord de la mer dépoſer
» leurs œufs ; elles en pondent cent
» dans une nuit, dans des trous de
» deux pieds de profondeur qu'elles
» font dans le ſable, & qu'elles recou-
» vrent du même ſable ; la chaleur du
» Soleil fait éclore ces œufs en trois
» Semaines. »

Parmi les Mémoires qui compoſent l'année 1735, il y en a quelques uns où il s'agit de fixer l'introduction primitive des chiffres Arabes en Angleterre. C'eſt tout ce qu'il y a de Littéraire. En voici un extrait fort court. M. *Cope* ayant reçu de *Widgel-Hall*, dans le Comté de *Herford*, une ancienne date où il liſoit M. 16. (1016) il conclut dèſlors que c'étoit-là la premiere époque des plus anciens chiffres Arabes dans ſon Pays, & qu'on avoit eu tort

de la chercher dans les dates de *Colchester* & de *Holmdon*, qu'on disoit donner l'une 1090 & l'autre M. 133. Ces prétenduës découvertes engagerent M. *Ward*, Professeur d'Eloquence au Collége de *Gresham* de les examiner; & diverses refléxions lui ont appris que ces caractéres n'avoient pû être en usage qu'un siécle après la plus récente de toutes ces dates.

Sans étaler avec lui les sentimens des Sçavans illustres, sur l'origine des chiffres Arabes, il me suffira d'observer qu'il paroît probable à l'Auteur de la Dissertation, qu'ils peuvent venir des Grecs, Peres de toutes les Sciences; qu'ils ont ensuite passé aux Nations Orientales, par le canal des Maures d'Afrique, qui les communiquerent aux Espagnols. Mais en quel tems ont-ils été connus en Europe? Parmi les Sçavans, les uns en ont placé l'usage dans le treiziéme siécle; d'autres dans le quatorziéme; & ceux-ci l'ont restreint à quelques Ouvrages de Géométrie & d'Arithmétique. Le Docteur Wallis, en adoptant cette restriction, a prouvé qu'avant l'an 1000, le Moine Gerbert (qui devint Pape sous le nom de Sylvestre II.) à enseigné l'Arithmétique, telle qu'elle est maintenant

en uſage (quelle qu'en ait été la forme) & qu'il l'avoit appriſe des Sarrazins d'Eſpagne. Jean de *Sacroboſco*, mort en 1256, & Maxime *Planudes* Grec, qui vivoit après, s'en ſont ſervis les premiers dans leurs Ouvrages; & le plus ancien Manuſcrit d'Angleterre, qui eſt dans la Bibliothéque Cottonienne, où il y ait des chiffres Arabes, eſt de 1292.

Toutes ces recherches curieuſes l'ont éclairé ſur les dates de *Helmdon*, de *Colcheſter* & de *Widgel-Hall*. La premiere, ſelon lui, ne donne que 1233, & eſt la plus ancienne de toutes. La ſeconde, ne remonte que juſqu'à l'an 1490. Enfin, la derniere n'offre d'autre chiffre que la Lettre Romaine M, & par conſéquent ne ſert de rien pour éclaircir le point dont il s'agit. Ces obſervations Arithmétiques, dont le détail ſeroit ennuyeux, lui donnent lieu de faire quelques remarques de Diplomatique.

Il ſemble que M. *Cope* ne devoit croire ſur cette matiere, que les faits les moins croyables. Vous avez obſervé qu'il adopta avidement la prétenduë date de *Widgel-Hall*. Lui envoye-t'on une date, trouvée à *Worceſter*, qu'on dit donner 975? Il y découvre d'abord une époque encore plus ancienne. Pour M. *Ward*, il n'y a vû que les chiffres

Romains MXV. époque, qu'il juge cependant incertaine. Ce qu'il y a de bien ſûr, c'eſt que la date, telle qu'on l'a fournie à M. *Cope*, n'a aucun chiffre Arabe, & qu'ainſi elle n'a pû être citée comme un monument, pour prouver l'introduction de ces chiffres en Angleterre dans le dixiéme ſiécle. Je vous rendrai compte une autre fois des Mémoires qui compoſent l'année 1736.

Le Public ſe confirme tous les jours dans l'idée favorable du Préſervatif de M. Arnoult contre l'apoplexie, & une quantité conſidérable de perſonnes en fait uſage. On ne peut expliquer, dit-on, cette vertu ſinguliere, dans un petit ſac pendu au cou. Mais où en ſeroit-on, s'il falloit refuſer de croire toutes les expériences, dont la Phyſique ne ſçauroit rendre raiſon? Les argumens ſont inutiles contre les faits certains. En voici de nouveaux. La matiere eſt ſi intéreſſante pour un très-grand nombre de gens, que je ne fais point difficulté d'y employer quelques pages de cette Lettre. Du reſte, je ne cite ici aucune Piéce, que je n'aie vûë en original.

Preuves en faveur du Sachet anti-apoplectique.

Le Sr. Samuel Serrurier, Marchand de Draps à Nevers, par ſa Lettre du 8 Mai 1739, déclare que « depuis 4 ans

» qu'il porte le Spécifique du Sr. Ar-
» noult, il n'a pas ſenti la moindre va-
» peur, ou choſe qui approchât de l'a-
» popléxie, que pluſieurs de ſes amis
» auſquels il l'a conſeillé, ayant été déja
» attaqués d'apopléxie, le remercient
» journellement du bien qu'il leur a pro-
» curé par ce reméde, & qu'avec juſtice
» & vérité, ils vanteront toujours ce Spé-
» cifique, en ayant éprouvé les ſalu-
» taires effets. »

M. Hodan, ancien Officier & Chevalier de S. Loüis, demeurant à Abbeville, par ſa Lettre du 13 Avril 1739, marque « qu'il reçoit avec plaiſir le con-
» tre-poiſon du diſcrédit que l'on avoit
» voulu donner à ce Spécifique impor-
» tant dans le Journal de Verdun de
» Décembre dernier : ce qui ne l'avoit
» pas empêché d'y avoir recours au
» moins de Janvier ſuivant, à la ſuite
» d'une apopléxie, qui lui ſurvint dans
» le commencement dudit mois, &
» dont il eut la langue très-embarraſ-
» ſée, juſqu'au moment de l'application
» dudit Sachet, quoiqu'il eût été ſeigné
» pluſieurs fois du bras & du pied, &
» qu'il eût pris l'émétique, & que de-
» puis l'uſage qu'il en fait, il eſt libre
» de ſa langue & ſe porte très-bien. »

CERTIFICATS.

Je soussigné Nicolas-François Bouché, Bourgeois de Paris, Agent des affaires de M. Orry, Controlleur Général des Finances, certifie à qui il appartiendra, que le 24 Avril 1735, ma femme pour lors âgée de 66 ans, eut une attaque d'apopléxie & paralysie, sur tout le côté droit du corps, & que le 27 Octobre 1736, elle eut une seconde attaque aussi très-considérable ; que plusieurs personnes de considération me conseillerent de lui faire faire usage du Spécifique contre l'apopléxie, de M. Arnoult Md. Droguiste, ruë des Cinq-Diamans à Paris, & que depuis le 29 Octobre suivant, n'ayant pas été un instant sans un de ces Spécifiques bien conditionné, il ne lui est arrivé aucun accident d'apopléxie : ce que je certifie véritable. A Paris, ce 12 Avril 1739. Signé, *Nicolas-François Bouché.*

Nous soussignés *Nicolas des Boves*, Premier Valet de Chambre & Charles Barbier aussi Valet de Chambre de M. le Contrôleur Général, certifions les faits ci-dessus très-véritables, s'étant passés à notre connoissance. A Versailles, ce 19 Avril 1739. Signé, *des Boves & Barbier.*

Je soussigné Denis de Lisle, Ecuyer, Capitaine, Exempt de la Prévôté de l'Hôtel du Roi, certifie à qui il appartiendra, que le premier jour de l'année 1735, je fus attaqué d'un apoplexie si violente, qu'elle fut suivie d'une paralisie sur toute la moitié du corps. On me fit alors tous les remedes usités, entr'autres sept seignées du pied & une du bras dans l'intervalle d'une journée. Plusieurs personnes me conseillerent l'usage du Spécifique de M Arnoult. J'en ai usé, & depuis ce tems-là il ne m'est arrivé aucun accident d'apopléxie ni de paralisie. Ce que je certifie très-véritable ; en foi de quoi j'ai signé le présent, pour servir & valoir ce que de raison, à Versailles, ce 19 Avril 1739. Signé, *de Lisle.*

Nous soussignés Nicolas des Boves premier Valet de Chambre & Charles Barbier, aussi Valet de Chambre de M. Orry, Control. Général. Certifions les faits ci dessus très véritables, pour s'être passés à notre connoissance. A Versailles, ce 19 Avril 1739. Signé, *Des Boves & Barbier.*

Je soussigne Pierre de la Pleine, Commis au Greffe du Consulat de Paris depuis 32 ans, agé de 69 années, certifie à tous qu'il appartiendra, que depuis près de deux ans j'ai eu quatre attaques d'apopléxie, pendant lesquelles j'ai été secouru par tous les remédes ordinaires ; & que le 4 Avril dernier, je fus encore surpris d'une cinquiéme attaque, mais bien plus considérable, que les précédentes, puisqu'elle a été suivie d'une paralisie sur toute la partie droite de mon corps, ayant la tête entrepriſe & la bouche de travers. J'avois entierement perdu toute connoissance & l'usage de la langue. M. Desjours Maître Chirurgien à Paris me vit dans cet Etat. Il me fit alors plusieurs seignées du bras & du pied, & me fit prendre l'émétique, & les remédes nécessaires en pareille occasion ; mais

malgré ſes ſoins, je ſuis reſté dans cet état l'eſpace de deux jours & demi, ſans aucune connoiſſance & dans la même ſituation. Quelques perſonnes de mes amis, qui avoient connoiſſance des effets ſurprenans du Spécifique de M. Arnoult contre l'apopléxie, le propoſerent à ma femme, & à ma famille, en préſence du dit Sr. Desjours, qui lui-même, & le premier, le conſeilla. On m'en fit faire alors uſage, en me l'attachant au col deſcendant ſur le creux de l'eſtomach, & me faiſant abandonner les autres remédes. Deux jours après le Sachet ſe trouva entiérement diſſipé & fondu. La connoiſſance me revint, avec liberté de la langue & de mes membres paralitiques. Le premier de mes ſoins fut d'envoyer chercher le Sr. Arnoult pour être témoin de cet événement, qui nous ſurprit tous. Ledit Sr. Arnoult me remit alors un ſecond Sachet au col, & depuis avec l'uſage que j'en ai fait, j'ai actuellement, graces à Dieu, la liberté de ma langue & de tous mes membres, marchant & écrivant bien, ſans avoir eu depuis aucune atteinte de ce mal; c'eſt le témoignage que je me ſens obligé de rendre à la vérité. Fait à Paris le 15 Juin 1739. Signé, *P. de la Plaine.*

Nous ſouſſignés Françoiſe Guerrive, épouſe du Sr. de la Plaine, Marie de la Plaine, veuve du Sr. le Chaleux de la Suze, Ecuyer-Maréchal des Logis des Gend'armes de la Garde, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Loüis. Françoiſe de la Plaine, épouſe du Sr. Gaſſonville, Ecuïer; Pierre-Joſeph de Foüilleuſe, Ecuyer; & Geneviéve de la Plaine ſon épouſe; Jean-Mathieu & Marie-Françoiſe de la Plaine ſon Epouſe, Certifions à tous qu'il appartiendra que tous les faits contenus aux préſentes ſont conformes à la vérité; que nous avons été préſens à tout ce que deſſus & témoins des accidens y énoncés de l'uſage du reméde du Sr. Arnoult, & de la gué-

riſon qui s'eſt enſuivie, tant de l'apopléxie que de la paraliſie ; en foi de quoi nous avons ſigné. A Paris, ce 15 Juin 1739 *F. Guerrive, femme de la Plaine, de la Suze, de Foüilleuſe, la Plaine de Gaſſonville, de la Plaine de Foüilleuſe, Mathieu la Plaine, Mathieu Boudin.*

Je ſouſſigné Claude Desjours, Me. Chirurgien-Juré, à Paris, certifie que tous les faits contenus au preſent certificat ſont très-véritables, pour s'être paſſés ſous mes yeux, ayant été mandé dès le commencement de l'accident, & ayant moi même conſeillé l'uſage du Spécifique de M. Arnoult contre l'apopléxie, qui a procuré au malade ſus dénommé une entiere & parfaite guériſon ; ce que je certifie en mon ame & conſcience très véritable. A Paris, ce 24 Juin 1739. Signé, *Claude Desjours.*

Je ſouſſigné Chirurgien Juré, à Paris, certifie à qui il appartiendra que ma femme eſt tombée il y a environ cinq ans en apoplexie & paraliſie à deux fois différentes au ſçu de M. *Pouſſe* Médecin & de pluſieurs autres, tant Médecins, Chirurgiens, qu'autres ; que l'on me conſeillât alors de lui faire porter le petit Sachet, que M. Arnoult, Md Droguiſte diſtribuë ; ce que j'ai fait avec exactitude ; & qu'à la verité depuis qu'elle le porte, elle n'en a au aucune attaque. Ce que je certifie véritable. Fait à Paris, ce 4 Juillet 1739. Signé, *Feburier.*

Voilà, comme vous voyez, deux célébres Chirurgiens de S. Côme, qui ne craignent point de rendre témoignage à la vérité ; ils ſuivent en cela l'exemple d'un Médecin de la Faculté, dont vous avez vû le Certificat imprimé. Je connois d'autres Médecins habiles, & des plus illuſtres, qui penſent de même, & qui conſeillent l'uſage du Sachet anti-apoplectique du Sr. Arnoult.

Je ſuis, &c. *Ce 2 Août 1739.*

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLXVI.

Essai de M. de Voltaire, sur le feu.

APrès avoir rendu compte de la *Dissertation* de Madame la Marquise du Châtelet sur le feu, je ne puis, Monsieur, me dispenser de vous entretenir de l'*Essai* de M. de Voltaire, que l'Académie des Sciences a fait imprimer à la suite. Comme elle a déclaré en termes exprès, qu'elle n'approuvoit point l'*idée qu'on donne de la Nature du feu* en ces deux piéces, il seroit inutile de vouloir combattre quelques opinions répanduës dans celle-ci.

L'Auteur commence par établir solidement, que le mouvement seul ne peut produire la substance du feu, qui existe indépendamment de tous les autres corps. En cela, il est opposé à Descartes & à Newton même; car

Newton, conformément au ſentiment de Deſcartes, a dit formellement dans ſon Optique, que *la terre ſe change en feu, comme l'eau peut être changée en terre* : ce qui eſt manifeſtement faux, & contraire aux expériences. Il eſt évident (comme le penſe M. de V.) que le feu eſt un être élémentaire, qui ne ſe change en aucune ſubſtance, comme aucune ſubſtance ne ſe change en lui. C'eſt ce que Madame du Châtelet a auſſi fort bien prouvé dans ſa Diſſertation. « Il eſt à croire, dit l'Auteur de celle-» ci, que l'air pur, dégagé de tout le » cahos de l'atmoſphére, l'eau pure, » la terre ſimple, ne ſe changeant en » aucun autre corps, ſont les élémens » primitifs de toute matiere, *au moins* » *connuë*. Les Elémens que la Chimie » a découverts, ne paroiſſent être au-» tre choſe que ces quatre élémens. » Car tout ſouffre, tout ſel, toute hui-» le, toute tête-morte, contient tou-» jours les quatre élémens, où les qua-» tre enſemble ; & à l'égard de ce » qu'on a nommé l'eſprit ou le *mercu-» re*, ou ce n'eſt rien, ou c'eſt du feu. » Nous laiſſons aux Chymiſtes à examiner la juſteſſe de ce diſcours. Je ne ſçai ſi nos Phyſiciens ſeront diſpoſez à ſe reconcilier, par l'entremiſe de l'Auteur,

avec les quatre élémens d'Ariſtote.

M. de V. ayant lû dans les *Principes* de Newton, que ce grand Philoſophe doute *ſi les rayons du Soleil ſont un corps ou non*, examine ſi le feu eſt un corps, ou du moins s'il a les propriétés de la matiere. Après avoir diſcuté les raiſons de quelques Philoſophes, qui ont refuſé au feu non-ſeulement la péſanteur, mais même l'impénétrabilité, il conclut (contre le ſentiment de Madame du Châtelet) que le feu eſt péſant & impénétrable. « A l'égard de la » péſanteur, dit-il, les expériences lui » ſont au moins très-favorables. » Et il en rapporte dans ſon écrit pluſieurs, que je ne puis détailler ici. « A l'égard » de l'impénétrabilité, continuë-t'il, » elle paroît plus certaine; car le feu » eſt un corps; ſes parties ſont très- » ſolides, puiſqu'elles diviſent les corps » les plus ſolides, & puiſque l'aigüille » d'une bouſſole tourne au foyer d'un » verre ardent. » Or la ſolidité emporte néceſſairement l'impénétrabilité. Il pouvoit ajouter que refuſer l'impénétrabilité au feu, c'eſt nier, comme Madame du Châtelet, qu'il ſoit de la matiere; mais en ce cas, ce n'eſt plus un corps Phyſique. Il faut donc qu'un Phyſicien s'abſtienne d'en parler, ou

il parlera d'un être, dont il n'a aucune idée. Du reſte, M. de V. n'a pas de peine a répondre à l'objection tirée des traits de feu qu'on nomme raïons de lumiere, leſquels ſe croiſent, dit-il, ſans ſe pénétrer : d'où il conclut fort bien, que deux hommes ne voyent jamais le même point Phyſique, le même *minimum viſibile*.

Ayant ainſi admis ſenſément dans le feu toutes les propriétés primordiales *connuës dans la matiere* (c'eſt ſon expreſſion, qui ſuppoſe qu'elle pourroit avoir des propriétés *inconnuës*) il paſſe à ſes propriétés particulieres, dont les principales qui caractériſent ſa nature, ſont de brûler & d'éclairer. Ici il examine d'où le feu tire ſon mouvement ; la réponſe eſt aiſée & commune. Le feu eſt de ſa nature toujours en mouvement. Il n'y a point de doute ſur cela parmi les Phyſiciens. Cependant l'Auteur refute ceux qui pourroient croire qu'il y a une autre matiere qui cauſe le mouvement du feu. « Pourquoi, dit-» il, tous les animaux ſont-ils plus » grands le jour que la nuit ? Pourquoi » les maiſons ſont-elles plus hautes à » midi qu'à minuit ? Faudra-t'il pour » expliquer ces Phénoménes conti-» nuels, recourir à autre choſe qu'au

» feu ? Son abſence ne fait-elle pas » ſenſiblement le repos ? Sa préſence » ne fait-elle pas ſenſiblement le mou- » vement? » A l'égard de cette différence de la grandeur des corps, elle eſt fondée ſur la chaleur, ſuppoſée plus grande le jour que la nuit, & dont le propre eſt de dilater tous les corps.

L'Auteur prétend que le feu par ſon mouvement contribuë au froid ; & il le prouve, parce qu'avec le feu nous glaçons des liqueurs, & parce que des fluides empreints de matiere ignée, tels que le ſel volatile d'urine, & le vinaigre, le ſel armoniac, & le mercure ſublimé, font baiſſer prodigieuſement le thermomêtre ; enfin parce que l'air dilaté par l'action du feu (de quelque maniere que ce ſoit) nous apporte du Nord des particules froides.

Le feu eſt-il la cauſe de l'élaſticité ? L'Auteur penche avec raiſon pour l'affirmative, & il croit qu'un corps ſeroit parfaitement dur, s'il étoit abſolument privé de feu. Enfin, ſelon lui, un corps n'eſt élaſtique, qu'autant que ſes parties conſtituantes réſiſtent au mouvement du feu qu'il renferme. « Plus on a augmenté l'adheſion, la » cohérence des parties d'un métal, en » le comprimant ſous le marteau, plus

» alors cette adhéſion ſurpaſſe l'action
» du feu que contient ce métal : alors
» ſon reſſort eſt toujours plus grand.
» Qu'il ſoit échauffé, le reſſort dimi-
» nuë ; qu'il ſoit enſuite en fuſion, le
» reſſort eſt perdu entierement. Laiſſez
» refroidir ce corps fondu, c'eſt-à-
» dire, laiſſez exhaler le feu étranger
» & ſurabondant qui le pénétroit ; ne
» lui laiſſez que la quantité de ſubſtan-
» ce de feu qui étoit naturellement
» dans les pores de ſes parties conſti-
» tuantes ; le reſſort ſe rétablit. »

C'eſt par les mêmes raiſons que l'air reçoit ſon reſſort du feu. « L'air de
» notre atmoſphere eſt un aſſemblage
» de vapeurs de toute eſpéce, qui lui
» laiſſent très-peu de matiere propre.
» Otez de cet air l'eau dans laquelle il
» nage, & dont la péſanteur ſpécifi-
» que eſt au moins de huit cens cin-
» quante fois plus grande que celle de
» cet air. Otez en toutes les exhalai-
» ſons de la terre. Que reſtera-t'il à l'air
» pur pour ſa péſanteur ? Il eſt impoſ-
» ſible d'aſſigner ce peu que l'air pur
» peſe par lui-même. Il reçoit donc
» certainement d'une autre matiere
» cette grande péſanteur, qui ſoutient
» trente-trois pieds d'eau, ou vingt-

» neuf pouces de mercure. * Cette for-
» ce qui ſurprit tant le ſiécle paſſé, ne
» lui appartient pas en propre. » Il eſt bien certain que la chaleur dilate l'air ; mais augmente-t'elle ſon élaſticité dans le tems qu'il s'étend, comme M. de V. le dit? Un air comprimé a certainement bien plus de force élaſtique qu'un air dilaté. Eſt-ce par ſon élaſticité qu'un air dilaté par la chaleur, caſſe les Vaiſſeaux où il eſt renfermé? N'eſt-ce pas plûtôt par ſa dilatation même?

Le feu, ſelon l'Auteur, eſt auſſi la cauſe de l'électricité ; & il ſe fonde ſur ce qu'il n'y a aucun corps dur, qui ne s'échauffe étant frotté, & qu'il n'y a aucun corps électrique, qui ne doive être frotté pour pouvoir exercer ſon électricité. Quelques corps durs étant frottez s'enflamment ; quelque corps électriques jettent des étincelles : tous, après un long & violent frottement, jettent de la lumiere. Il s'en ſuit que le feu peut avoir beaucoup de part à l'électricité ; mais il n'en eſt pas la ſeule cauſe (quoique diſe l'Auteur) puiſque tous les corps frottez ne ſont pas électriques. D'ailleurs l'aimant attire le

* Selon M. Paſcal, Rohault, &c. c'eſt 32 pieds d'eau, & 27 pouces de mercure.

fer ſans aucune friction, & ſans qu'on y excite aucun mouvement interne.

M. de V. prétend que le feu échauffe & éclaire en raiſon inverſe, ou réciproque du quarré des diſtances. A l'égard de la lumiere, on le paſſe; mais à l'égard de la chaleur, Madame du Châtelet, après des Sçavans, a fait voir le contraire par des expériences certaines.*

Le feu, ſelon lui, a la propriété d'être attiré ſenſiblement par le corps, & il croit le prouver pag. 190. par l'expérience de l'inflection des raïons de lumiere vers les corps, & par la refraction. « D'où il conclut, qu'il eſt auſſi » indubitable qu'il y a une *attraction*, » entre les particules de feu & les au» tres corps, qu'il eſt difficile d'aſſi» gner la cauſe de cette attraction. »

Autre propriété ſuppoſée par l'Auteur. Le feu, ſelon lui, réjaillit des corps ſolides, ſans les avoir touchez. *C'eſt un Phénoméne*, dit-il, *dont il n'eſt plus permis de douter.* Il rapporte à ce ſujet l'expérience du raïon de lumiere, tombant ſur un priſme & feſant un angle de 41 dégrés. Alors la lumiere ne paſſe plus, & eſt refléchie toute entiére. « Mais, ajoute-t'il, ſi on met de

* Voyez les Obſerv. Lettre . . . p.

» l'eau ſous ce priſme, la même lu-
» miere qui ne paſſoit point dans l'air
» à 41 dégrez, paſſe à cette même
» obliquité dans l'eau. Elle trouve
» pourtant dans l'eau plus de parties
» ſolides que dans l'air ; elle ne réjail-
» lit point de deſſus cette eau, & elle
» réjaillit de deſſus cet air. Donc elle
» n'eſt pas refléchie en ce cas par les
» parties ſolides. » M. de V. a allégué la même expérience & le même raiſonnement dans ſon Livre ſur *la Philoſophie de Newton*; & vous ſçavez ce qu'on lui a répondu. * Je crois qu'il y auroit encore d'autres réponſes à lui faire. **

M. de V. parle enſuite de la figure & de la couleur du feu, il eſt inutile que nous nous y arrêtions. Après avoir ainſi examiné la nature de cet Elément dans la premiere partie de ſon *Eſſai*, il paſſe à la ſeconde, où il traite de la propagation du feu. 1°. Il explique la maniere dont nous le produiſons. 2°. Comment il agit. 3°. En

* Voyez les Obſerv. Lettre 214. Tome XV. pag. 77.

** Voyez le Livre nouveau de M. Banniere, intitulé : *Réfutation des Elémens de la Philoſophie de Newton*, de M. de Voltaire. Imprimé à Paris, ruë S. Jacques chez Lambert & Durant, 1739. *in*-8.

quelles proportions il embraſe les corps. 4°. La maniere & les proportions, avec leſquelles il ſe communique d'un corps à un autre. 5°. Ce qu'on nomme l'aliment du feu, & ce qui eſt néceſſaire pour ſon action. 6°. enfin ce qui l'éteint. Voilà en effet à peu près tout ce qui peut concerner la propagation du feu. M. de V. traite tout cela légérement & en peu de mots, au lieu que Madame la Marquiſe du Châtelet s'eſt fort étenduë ſur tous ces articles. Comme c'eſt ici le même fonds de Doctrine, que celle de Madame la Marquiſe, nous nous bornerons à quelques points particuliers.

Vous avez vû dans l'Extrait * de la Diſſertation de Madame du Châtelet, que cette Dame croit que le feu eſt également diſtribué dans tous les corps. M. de V. eſt d'une opinion contraire, & nous penſons comme lui. Voici ſes raiſons. « Si cette égale diſtribution de » feu étoit réelle, la glace factice en » auroit autant que l'alcohol le plus » pur. 2°. Les corps s'enflament beaucoup plus aiſément les uns que les » autres. 3°. Il paroît très-probable » par toutes les expériences & par le » raiſonnement, que de deux corps

Eſprit de vin très-rectifié.

* Obſerv. Lettre 169. p. 263.

» celui qui s'enflammera le plus vîte, à » feu égal, contenoit dans ſa maſſe plus » de ſubſtance de feu que l'autre, & qu'- » ainſi un pied cubique de ſoufre, con- » tient certainement plus de feu qu'un » pied cubique de marbre. » Mais tous les corps ont un égal dégré de chaleur au thermométre, ſuivant l'expérience alléguée par Madame du Châtelet. M. de V. répond ſolidement, que le feu n'agit dans les corps que par un mouvement proportionnel à ſa quantité, & que chaque corps réſiſte à l'action de ce feu qu'il contient; en ſorte que quand cette réſiſtance eſt en équilibre avec l'action du feu, c'eſt préciſément comme ſi le feu n'agiſſoit pas. Les particules des corps ſont alors en repos (quoique ce repos ſoit imparfait) & c'eſt ce qui fait qu'ils ont un égal dégré de chaleur, ſans qu'on doive en conclure, qu'ils contiennent une égale portion de feu.

L'article des *proportions* dans leſquelles le feu embraſe les corps, renferme pluſieurs loix certaines, excepté la ſeconde, qui ſelon l'expérience alléguée par Madame du Châtelet, n'eſt pas vraie. Voici la quatriéme. Les corps retiennent leur chaleur à proportion du tems qu'il a fallu pour les échauffer.

L'expérience confirme cette régle. Cependant la craïe & quelques pierres ſe refroidiſſent fort vîte, après s'être très-lentement échauffées. C'eſt que le feu a changé leurs parties & ouvert leurs pores. Cette exception ne nuit point à la régle. Nous ſommes obligés de paſſer pluſieurs obſervations, qui concernent les proportions de l'action du feu ; obſervations plus curieuſes qu'utiles.

L'Auteur, dans l'article de la *communication du feu*, prétend que le feu ne tend, ni à monter ni à deſcendre. Vous avez vû que Madame du Châtelet ſoûtient que le feu tend toujours en haut. M. de V. raiſonne ſur un principe fort different. « Le vulgaire, » dit-il, qui voit monter la flamme, » penſe que le feu ſe communique plus » en haut qu'en bas, ſans ſonger que » la flâme ne monte, que parce que » l'air, plus péſant qu'elle, preſſe ſur le » corps combuſtible. »

M. de V. a fait une expérience que je vais rapporter, parce qu'elle lui appartient & qu'elle me paroît concluante. Il a fait rougir un fer, qu'il a enſuite placé entre deux fers entierement ſemblables (apparemment l'un au-deſſus, & l'autre au-deſſous.) Au bout d'un demi quart d'heure, il a retiré ces

deux fers ſemblables, & il a mis deux thermomêtres conſtruits ſur les principes de M. de Réaumur, à quatre pouces de chaque fer. Il eſt arrivé que les liqueurs ont monté également en tems égaux. De-là il conclut qu'il eſt démontré que le feu ſe communique également en tous ſens, quand il ne trouve point d'obſtacle.

Voici d'autres expériences auſſi curieuſes. L'eau boüillante fait monter à vingt-neuf dégrés le thermomêtre de M. de Réaumur, dont la boule eſt à moitié plongée dans cette eau. L'huile boüillante, qui ſeule feroit monter le même thermomêtre à près de trois fois cette hauteur, mêlée avec pareille quantité d'eau fraiche, ne le fait monter qu'à quarante-trois dégrés. Même quantité d'huile boüillante, mêlée avec même quantité d'huile froide, le fait monter à 79 dégrés, la boule toujours à moitié plongée. Même quantité d'huile boüillante mêlée avec même quantité de vinaigre, le fait monter à cinquante-un dégrés. C'eſt huit dégrés de plus que ne fait l'eau, & cependant le vinaigre ſeul boüillant n'eſt pas plus chaud que l'eau boüillante.

« J'ai préparé, dit l'Auteur, des ex-» périences ſur la quantité de la cha-

» leur que les liqueurs communiquent » aux liqueurs, les ſolides aux ſolides, » & j'en donnerai la table, ſi MM. de » l'Académie jugent que cette petite » peine puiſſe être de quelque utilité. » M. de V. pour ſçavoir en quelle proportion le feu ſe communique dans les incendies, a fait mettre le feu à un bois taillis, lorſqu'il faiſoit un grand vent. Ce bois de 80 pieds de long ſur vingt de large, fut entierement conſumé en une heure. Il a fait la même expérience lorſqu'il n'y avoit point de vent, & il n'y eut que le quart du bois brûlé. Je crois que cette expérience ne ſurprendra perſonne.

Par rapport à ce qu'on appelle l'aliment du feu, l'Auteur le définit, *ce qu'il y a de combuſtible dans les corps*, & comme tout mixte peut-être diviſé dans ſes parties par le feu, tout mixte, en ce ſens, eſt combuſtible. Du reſte aucunes parties des mixtes ne ſe transforment en feu. Le corps qui s'embraſe, n'eſt autre choſe qu'un corps qui contient la matiere ignée dans ſes pores. Les ſels, les flegmes, la tête morte, ne s'enflamment jamais. La ſeule matiere inflammable qu'on retire des corps, eſt ce qui s'appelle l'huile ou le ſouffre. Ainſi les corps ne ſont l'ali-

ment du feu, qu'à proportion qu'ils contiennent de ce ſouffre.

Mais qu'eſt-ce que ce ſouffre lui-même, demande M. de V? Il répond que c'eſt un principe en chymie; mais ce principe, ajoute t'il, n'eſt phyſiquement qu'un mixte, dans lequel il entre encore de l'eau, de la terre, de l'air & du feu. Or ce n'eſt, dit-il, ni par l'eau, ni par l'air, ni par la terre, qu'il eſt inflammable; ce n'eſt donc que par le feu élémentaire qu'il contient. M. Homberg, diſoit, ſelon lui, que le *ſouffre principe*, n'étoit autre choſe que le feu même. Il y a ici, au ſujet de la néceſſité de l'air pour l'entretien du feu, des remarques, des expériences, & des refléxions, que nous ſommes obligez de paſſer; nous dirons ſeulement que M. de V. établit pour regle, qu'*un petit feu a beſoin d'air & qu'un grand n'en a nul beſoin.* Cela paroît un paradoxe; il faut voir les couleurs que l'Auteur lui donne.

Au ſujet de l'extinction du feu, qui eſt le dernier article de cette Diſſertation, voici ce que l'Auteur avance. « L'Air inceſſamment renouvellé, » *ſervant de ſoufflet*, pour entretenir » tout feu médiocre, l'abſence de cet » air ſuffit pour que le feu s'éteigne.

» L'eau jettée ſur le feu, l'éteint pour » deux raiſons. 1°. Parce qu'elle tou- » che la matiere embraſée, & ſe met » entre l'air & elle. 2°. Parce qu'elle » contient bien moins de feu que » le corps embraſé qu'elle touche. » L'huile au contraire contenant beau- » coup de feu, augmente l'embraſe- » ment, au lieu de l'éteindre. Cepen- » dant un charbon, un fer ardent s'é- » teignent dans l'huile la plus boüillan- » te. La raiſon en eſt, ſelon l'Auteur, » que ces petites maſſes de feu n'ont pas » la force de ſéparer le flegme de l'hui- » le, & que l'huile boüillante n'ayant » qu'une chaleur déterminée, qui la » rend froide par rapport au fer ar- » dent, elle le réfroidit en le touchant. Ces explications arbitraires, & pluſieurs autres de cette eſpéce, peuvent ſervir à fortifier l'idée que la Poëſie & la Phyſique ont entr'elles beaucoup d'analogie. Faut-il s'étonner qu'un Poëte ſoit devenu Phyſicien ? Au reſte, une bonne partie des obſervations curieuſes expoſées dans cet *Eſſai* ſe trouve dans la Phyſique de M. *Muſſchenbroek*, dont la traduction par M. Maſſuet ſe vend à Paris chez Briaſſon.

M. Fromentin, Profeſſeur de Rhétorique au Collége des Quatre Nations, prononça au ſujet de la Paix, le 23 Juillet, par l'ordre & au nom de l'Univerſité, un Diſcours Latin, qui fut très-applaudi, & qu'on ſouhaite de voir imprimé. On diſtribua en même tems dans l'Aſſemblée deux Piéces de Vers ſur le même ſujet. La premiere eſt de M. Petit, Profeſſeur d'Humanités dans ce Collége. L'Auteur commence par rappeller les deux grandes pertes que la France fit au commencement de la derniere guerre, par la mort des Maréchaux de Berwic & de Villars, dont le premier a péri comme le Grand Turenne, & l'autre eſt mort accablé d'années & de lauriers, & dans l'exercice du glorieux métier qui avoit illuſtré ſa vie. Après avoir parlé en général des fureurs de cette guerre & des ſuccès de nos armes, le Poëte demande ſi LOUIS, qui avoit paru juſqu'alors vouloir porter le titre de Pacifique, lui a préferé celui de Guerrier & de Conquérant. « La Nature, dit-il, » lui a donné d'autres ſentimens, & » celui qui fait auprès de lui moins » l'office de Miniſtre que de Pere, ne » l'a pas ainſi élevé. » Vers Latins ſur la Paix.

Huic alios natura dedit mitiſſima ſenſus;
Hunc ſecus erudiit noſtri cui credita regni
Cura, vices non tam ille gerens parteſque miniſtri,
Quam dulcem referens operâ ſtudioque parentem.

La véritable gloire eſt de rendre les hommes meilleurs & plus heureux, & non de les détruire :

Olli namque bonis qui ſedulus artibus ornat,
Non qui funereis deformat cladibus orbem,
Debentur veræ pulcherrima præmia laudis.

Auſſi Loüis, aſſis ſur ſon char de triomphe, ne penſe qu'à hâter le retour de la Paix. A ſa voix, elle deſcend du Ciel avec ſon eſcorte ordinaire, qui n'a jamais été oubliée par les Poëtes, non plus que ſes préſens. On n'a pas omis ici le plus conſidérable de ceux qu'elle a faits à la France, qui eſt la Lorraine. Notre Poëte la repréſente comme une fille qui revient à ſa mere, dont elle avoit été long-tems ſéparée.

Nempe recepta ſinu materno filia, &c.

La ſeconde Piéce eſt une Eglogue de M. le Roi, l'un des Maîtres du même Collége, qui avoit déja publié une Ode ſur le même ſujet. C'eſt un Dialogue ſimple & naturel entre deux Ber-

gers, l'un vieux, l'autre jeune. Celui-ci, qui revient de la Ville prochaine, raconte à l'autre tous les ſignes de réjoüiſſance qui ont frapé ſes yeux, & ſurtout les feux d'artifice.

Medio de vortice paſſim
Sulphuris accenſi longos aſſurgere tractus,
Innocuoque joco labi ſtupet excita plebes;
Spectat hians oculis naſcentes linquere cœlum
Cum lepido crepitu ſtellas, numeratque cadentes.

Le vieux Berger rappelle à ce ſujet ce qu'il a vû ſous le regne de Louis XIV. & ſemble préferer ce regne ci, en ce que c'eſt par la paix même qu'il eſt triomphant.

Sed quo nunc fruimur regno, pacata feroces
Gallia debellat populos Non cernis, ut agris
Inſidet alta quies, ut tuto in gramine ſelix
It pecus, & pingues ludunt cum matribus agni?
Hoſtica furta procul, cædes procul & metus abſunt.
Non eques, ut quondam, victrici fronde ſuperbit;
Non Dominos vexat, non paſcua barbarus aufert.

Ces images conviennent dans la bouche d'un Berger, de même que celles-ci.

Bos vacet in pratis, pueri, lac ubere pleno
Excipiant calices, redolentia carpite poma.
. . . . Paſtores carpite frigus,
Otia longa dedit Lodoix, jam carpite ſomnos
Servat oves Lodoix; pecori, pecoriſque Magiſtro
Sedulus invigilat; Lodoicis laudibus Echo
Sedula reſponſet; tacitâ non pendeat ulmo
Fiſtula, ſed recinant Lodoicis munera ſylvæ.

Il y a dans ces deux piéces de la Latinité, avec des penſées propres au ſujet.

M. Allaire, Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Navarre, a auſſi publié des Vers ſur le même ſujet, & pour la même cérémonie. Ce ſont des vers hendécaſyllabes, où le Poëte ordonne à ſa Muſe de prendre ſa palette & ſon pinceau, pour peindre un *Vainqueur pacifique.*

Ora ſcilicet exprimenda Regis,
Regis pacifici, hoſtium ſuique
Victoris, magis inclyto triumpho,
Ultro pace datâ beantis orbem,
Quàm cùm concuteret tremendus armis.

Il lui preſcrit enſuite le ſujet & l'ordonnance d'un Tableau, dans le goût de celui du célébre le Moine, gravé par le Sieur Carſe, pour la Théſe de M. l'Abbé de Ventadour. Il y a dans cet-

te piéce un deſſein ſuivi, & beaucoup de latinité & délégance. Ce qu'il dit à la fin témoigne qu'il n'a fait que copier le Tableau : mais ces ſortes de copies valent ſouvent les originaux.

An jucundior ulla ſit tabella,
Quàm quæ laudibus optimi dicata
Regis, jam populo favente prodît ?

Enfin on peut dire à la loüange de ce petit Ouvrage ingénieux, *Ut pictura Poëſis erit.*

Nouvel Auteur du *Pour & Contre.*

Il n'étoit pas néceſſaire, que le nouvel Auteur du *Pour & Contre*, prît la peine de vouloir détromper ceux qu'il ſuppoſe l'avoir confondu mal à propos avec ſon Prédéceſſeur, par rapport aux premieres feüilles qu'il a publiées. C'eſt par une ſuppoſition pareille, qu'il nous repréſente comme chagrins de ſon projet, & en quelque ſorte *jaloux* d'avance ; nous promettant en lui un *Rival livré aux conſeils d'une noble émulation*, & ayant l'*ambition de nous dévancer.* Nous lui ſouhaitons toute la gloire à laquelle il aſpire. Il nous ſemble cependant qu'il eſt bien ſingulier de voir un Ouvrage périodique s'annoncer comme la continuation d'un autre, au-

quel il ne reſſemble point. Que diroit-on d'un Ecrivain, qui voulant continuer le *Spectateur* de M. Steele, nous donneroit les extraits des Livres nouveaux, & rien autre choſe. D'ailleurs ſi le titre d'un Livre eſt eſſentiellement la propoſition expoſée avec étenduë dans le Livre, qu'eſt-ce qu'un Ouvrage qui n'a preſque aucun rapport au titre qu'il porte.

Nous n'entendons point du tout ce que l'Auteur veut dire. N°. 242. pag. 111. lorſqu'il avance, que dans la *Relation de l'Expédition de Moka* en 1737, imprimée cette année chez Chaubert, « la ſageſſe & la conduite de *M. de la* » *Garde*, eſt plûtôt abaiſſée que rele- » vée, par le ſoin *trop affecté* de carac- » tériſer chaque fait, chaque démar- » che, chaque parole, par des épithe- » tes épiſodiques. » C'eſt à l'Auteur à nous expliquer ce qu'il entend par *épithétes épiſodiques*. Il ajoute que l'Auteur eſt ſorti du ton de la Relation pour ſe jetter dans celui de l'éloge. On peut appeller de ce jugement à tous ceux qui ont lû l'Ouvrage. Mais comment concilier ce diſcours avec ce qu'il dit plus haut, que « l'Auteur s'*eſt efforcé* de ne ſe point » écarter de la *ſimplicité*, & que dans le

deſir d'être *ſimple*, il s'eſt *jetté* dans des » négligences, qui mettent dans quel- » ques endroits de la dureté. » N'auroit-il pas été à propos que le critique eût cité quelques exemples de ces *épithétes* qu'il appelle *épiſodiques*, & de ces *négligences* qu'il a remarquées. Le Lecteur auroit pû juger ſi ſa déciſion eſt bien fondée. Une cenſure vague n'inſtruit perſonne.

Recette pour la Pierre & la Gravelle.

On trouve chez Piget, Libraire, Quai des Auguſtins, la recette des remédes de Mademoiſelle *Stephens*, pour guérir la pierre & la gravelle, avec la maniere de les préparer & de les adminiſtrer, publiée par ordre du Parlement d'Angleterre, à la fin de l'Acte qui accorde à cette Demoiſelle une récompenſe de 5000 L. ſt. c'eſt-à-dire, environ 114000 liv. de notre monnoye. On ne doit pas douter que la Traduction ne ſoit fidéle & exacte, étant de M. Brémond, Traducteur des *Tranſactions Philoſophiques* de la Société Royale de Londres. Elle a été lûë dans une des Aſſemblées de notre Académie des Sciences, dont le Traducteur eſt Membre depuis quelques mois. Si ce remede eſt infaillible, le cruel Art de la Litotomie devient heureuſement inutile.

Avis touchant le Plomb laminé.

Voici un avis que la Compagnie du Plomb laminé, qui s'eſt formée en France depuis quelques années, nous a priés d'inſérer ici. Vous ſçavez que l'on ne ſe ſert plus que de cette ſorte de plomb en Angleterre, depuis la publication en 1691, du Livre intitulé: *The new invention of mill'd-lead*, où l'avantage du plomb laminé ſur le plomb coulé eſt prouvé démonſtrativement, par la raiſon & par l'expérience. Quoiqu'il en ſoit, voici l'avis. « C'eſt » ſans fondement que les ennemis ſe- » crets du plomb laminé ont répandu » dans le Public, qu'on étoit mécon- » tent de cette matiere employée juſ- » qu'ici dans les Bâtimens du Roi, & » qu'on n'y en employeroit plus dans » la ſuite. Cependant la Manufacture » de ce plomb continuë de fournir tous » les jours de cette matiere pour les » Bâtimens de Sa Majeſté, & le » 11e. du mois de Juin dernier, la » Compagnie du plomb laminé a fait » avec le Roi un nouveau Traité pour » ſix années, à commencer au 1 Jan- » vier prochain, pour le ſervice des » Bâtimens de Sa Majeſté. »

Je ſuis, &c.

Ce 8 Août 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLXVII.

LEs Vies des hommes illuſtres de l'antiquité n'offre, Monſieur, qu'une ſuite de faits écrits avec ſimplicité, & ſans aucune de ces tranſitions affectées, que le mauvais goût à mis à la mode. Rien n'y ſent le bel eſprit. Ces judicieux Biographes étoient perſuadés que dans un récit les actions tiennent lieu d'éloquence, & que rien n'eſt plus inſupportable qu'un Hiſtorien qui fait ſentir qu'il a voulu plaire. L'Hiſtorien eſt un témoin : or un témoin eſt ſuſpect de menſonge, lorſqu'il cherche à orner ce qu'il dépoſe. Hiſtoire du Cardinal Ximenès.

Cependant dans le dernier ſiécle, quelques Ecrivains, craignant que la ſimplicité ne fit pas une impreſſion avantageuſe ſur le plus grand nombre

des Lecteurs, ſe mirent à écrire les Vies de quelques perſonnages illuſtres, d'un ſtile fleuri & périodique. Ainſi l'imagination, jalouſe de briller, ſe ſaiſit d'un genre d'Ouvrage, qui n'avoit été juſqu'alors que du reſſort du jugement & de la mémoire.

M. l'Abbé Marſollier ſe diſtingua dans cette maniere d'écrire ; ſon *Hiſtoire du Miniſtere du Cardinal de Ximenès*, qui fut *ſon coup d'eſſai*, & qu'on vient de réimprimer, lui attira les plus grands éloges lorſqu'elle parut. Le Héros eſt un homme né de parens obſcurs, qui de Cordelier devient Confeſſeur de la Reine de Caſtille, enſuite Archevêque de Toléde, Miniſtre d'Etat, Grand Inquiſiteur, & enfin Régent du Royaume : plus redevable de ſon élévation à ſon mérite perſonnel, qu'à la brigue & à la protection ; génie profond & fertile, ayant des vûës grandes, & les exécutant toujours heureuſement ; joignant à toutes les vertus de l'homme public, celle de l'homme privé ; mais en même tems fier, inflexible, opiniâtre, traitant les Grands avec une hauteur qui dégéneroit preſque en mépris ; trop jaloux de l'autorité dont il étoit revêtu.

M. Marſollier n'eſt point affecté dans

ſon ſtyle, qui eſt vif, aiſé & coulant ; il eſt pourtant facile de ſentir qu'il cherche l'ornement, & qu'il y a un air romaneſque dans quelques-uns de ſes diſcours. On connoît la paſſion des Eſpagnols pour les gros Livres ; les Hiſtoriens de Ximenès ont compoſé des Volumes *in-folio*, ſur la Vie de ce Miniſtre ; ce ſont des détails & des raiſonnemens infinis, ſouvent auſſi chimériques que ceux de leurs Philoſophes. La lecture de ces Hiſtoriens a été contagieuſe pour M. Marſollier. Extrêmement long dans ſes recits, il ſemble les finir à regret ; au lieu de ſe borner aux raiſons les plus importantes, qui ont décidé d'une opération politique, il ſe plaît à s'arrêter à des ſpéculations frivoles & inutiles. Même prolixité dans certaines digreſſions, données en forme d'éclairciſſemens : les faits néceſſaires ne lui ſuffiſent pas, il eſt preſſé d'étaler ſon érudition hiſtorique. A voir l'attention avec laquelle il ſaiſit l'occaſion de faire des portraits, & de tracer en abregé les avantures des perſonnages qui ne joüent pas un grand rôle dans ſon Hiſtoire, on diroit que l'Auteur craignoit de ne trouver pas dans la vie de ſon héros aſſez de matiere pour faire deux Volumes. Il y a d'ail-

leurs dans la compoſition de ces portraits une eſpéce d'uniformité ennuïeuſe. Il s'étend quelquefois ſur des minuties, & ſur des faits qui ne doivent être touchés que légerement. Je ne ferai qu'indiquer ce qu'il dit pag. 293. *Liv. III.* ſur un impôt, & pag. 217. *Liv. VI.* ſur le démêlé de Ximenès avec un Evêque *in partibus*, qui ſe prétendoit Evêque d'Oran. Ximenès n'ayant eu aucune part à la conquête du Royaume de Grenade, décrite dans le premier Livre, & joüant alors un rôle obſcur, l'Hiſtorien n'auroit pas dû s'étendre ſur ce grand événement, juſqu'à donner preſque l'Hiſtoire des Sarraſins. Il lui a paru ſans doute trop beau, pour ne pas l'inſérer dans ſon Ouvrage. Un excellent Critique *, parlant de la premiere édition de cette Hiſtoire, obſerva que ce morceau devoit être mis au nombre de ces ornemens ambitieux, qu'un ſage Ecrivain doit ſupprimer. M. Marſollier n'a pas eu aſſez de courage pour profiter d'un avis ſi judicieux. Le même Critique remarque fort bien que quelque part qu'ait Ximenès à la Réformation de l'Ordre de S. François, le narré en paroît encore trop long & trop détaillé. L'Auteur dans cet en-

* M. de Beauval.

droit a trop donné, ajoute-t'il, au jugement des Ecrivains Eſpagnols, qui la décrivent encore bien plus au long, & qui en ſont un des chefs-d'œuvre de Ximenès. Peut-être que l'éducation de M. Marſollier, qui étoit Chanoine Régulier, lui a fait regarder comme intéreſſante la guerre Monacale à laquelle cette réformation donna lieu. Il a encore le défaut d'annoncer trop ſouvent ce qu'il doit dire dans la ſuite de ſon Hiſtoire : ces annonces enlevent le plaiſir de la ſurpriſe. M. de Beauval a judicieuſement obſervé, qu'il y a une répétition trop fréquente de certains mots, & quelques négligences dans le ſtyle. Quoique l'Hiſtorien ait enſuite revû & corrigé ſon Ouvrage, le même défaut s'y fait encore ſentir. Il y auſſi quelques expreſſions trop familieres & même baſſes. Quoiqu'il ait ſupprimé des refléxions & des détails trop longs ou inutiles, il en reſte encore qu'il n'auroit pas dû conſerver.

Du reſte, ſelon le Critique que je viens de citer, cette Hiſtoire eſt l'Ouvrage d'une imagination vive & reglée qui anime ſes recits, qui regne & qui ſe ſoutient partout, par une variation continuelle des figures convenables au ſtyle hiſtorique, (il y en a pourtant

quelques-unes à peine permiſes à un Orateur) & par un art répandu dans tout le Livre, qui plaît & qui ſe fait ſentir, ſans preſque qu'on l'apperçoive. Je ſouſcris aux autres éloges qu'il fait de cette Hiſtoire.

Pour appuyer le jugement que j'en ai porté, je vais faire ici quelques remarques. A la page 34. *& ſuiv.* du Livre premier, on trouve une converſation de Ximenès avec un Eſpagnol, nommé Brunet, qu'il trouva en Provence. Cet ami généreux lui prouve que le ſéjour de Rome ſeroit avantageux à ſa fortune; & pour cela, il lui fait l'énumération exacte des Gens de Lettres & des Sçavans, qui par leur mérite perſonnel s'étoient élevés aux plus grandes dignités. Je ne ſçais ſi l'Auteur a emprunté des Ecrivains Eſpagnols une pareille fiction deſtituée de vraiſemblance. Car outre qu'il n'eſt pas croyable qu'un Gentilhomme Caſtillan, tel que Brunet, ſçût ſi bien l'Hiſtoire des Gens de Lettres, qui avoient fait des fortunes conſidérables à Rome, ou dont le caractere y avoit été un obſtacle, comment une pareille converſation, tenuë dans l'état obſcur de Ximenès, a-t'elle pû être ſi fidélement répetée trente ans après? Il eſt aiſé de ſentir, qu'elle a été imaginée pour

donner du merveilleux à ſon élévation. C'eſt peut-être le même motif, qui a érigé en feſeur d'horoſcopes un vieux Prêtre qui étoit priſonnier dans la Tour d'Uceda avec Ximenès. M. Marſollier fait à ce ſujet une refléxion bien ſingulie-re. « Ce bon homme, dit-il pag. 41 » du Liv. I. qui ſe connoiſſoit en phi-» ſionomie, & *qui ſe mêloit peut-être de* » *quelque choſe de plus*, ayant remarqué » dans celle de Ximenès je ne ſçai » quoi de grand & d'heureux, lui pré-» dit poſitivement qu'il ſeroit un jour » Archevêque de Toléde. » En ſuppo-ſant le fait vrai, n'eſt-il pas un peu ri-dicule à l'Auteur de donner à enten-dre que ce Prêtre étoit peut-étre *for-cier?* Il paroît par une refléxion qu'il fait à la pag. 369. qu'il reconnoît des *remedes magiques*, qui ont la vertu de guérir. Je ne ſçai ſi un bon Philoſo-phe auroit été la dupe de la crédulité Eſpagnole.

A la pag. 63, il remarque que Xime-nès étoit d'une mélancolie ſi profonde, qu'il en étoit ſouvent à charge à lui-même & aux autres; & il ajoute que *le Cloître lui avoit ôté l'occaſion de la faire paroître.* Cette refléxion me paroît en-tiérement fauſſe; la ſolitude du Cloî-tre, loin d'empêcher la mélancolie na-

turelle de ſe montrer, ne la fait qu'augmenter, & que la changer en habitude. Je ne trouve pas plus de juſteſſe dans une refléxion qu'il fait à la p. 75. « *Comme on en uſe*, dit-il, *avec plus d'autorité dans les Pays de conquêtes que dans les autres*, auſſi-tôt après la priſe de Grenade, le Cardinal de Mendoza ſollicita ſi fortement le banniſſement des Juifs, qu'il furent chaſſés par un Edit de tout le Royaume de Grenade. » Rien n'eſt plus faux que cette refléxion; la bonne politique ménage les Pays nouvellement conquis, parce qu'elle ſçait que des changemens conſidérables ſont une ſource de révoltes & de ſéditions. Ce qu'il ajoute détruit entiérement ſa penſée. « Une partie obéït; mais il en reſta » encore un ſi grand nombre, & » qui avoient des liaiſons ſi étroites » avec les Maures nouvellement aſſujettis, que le Comte de Tendilla » craignant une révolte, n'oſa preſſer » l'exécution de l'Edit, ſans en écrire » à leurs Majeſtés Catholiques. » Il falut que Ximenès ſe ſervît de l'aſcendant qu'il avoit ſur la Reine de Caſtille, pour faire goûter ce projet au Conſeil, qui conſentit à cet Edit, « à con- » dition que leurs Majeſtés iroient

» elles-mêmes ſur les lieux le faire exé-
» cuter, n'y ayant que leur préſence
» qui pût empêcher les mouvemens,
» qui ne manqueroient jamais de naître
» en leur abſence dans Grenade & dans
» tout le Royaume. » M. Marſollier eſt refuté par les faits mêmes qu'il rapporte.

Le Cardinal de Mendoza, qu'on nous repréſente comme un Prélat d'une vertu éminente, me paroît avoir une conſcience peu délicate. Il conſeille au Roi Ferdinand & à Iſabelle une ruſe indigne, à l'égard du jeune Roi de Grenade ; de faire alliance avec lui, de lui fournir des troupes contre ſon oncle qui avoit uſurpé la Couronne, & de le trahir enſuite. Leurs Majeſtés Catholiques adoptent ce déteſtable projet, que M. Marſollier, dans le Sommaire du premier Livre, appelle *une politique admirable*. Eſt-ce ainſi qu'un Hiſtorien, ami de la vertu, définit les actions humaines ? Cette ruſe fait voir que les mœurs des Princes ſont bien meilleures en ce tems-ci ; que la politique eſt plus vertueuſe, & que les Princes ſont plus honnêtes-gens. Quel Souverain voudroit dans notre ſiécle ſe dès honorer par de pareils moyens ?

Alexandre VI. qui étoit Eſpagnol de Nation, donna à Ferdinand & à ſes Succeſſeurs le titre de Rois Catholiques, après la conquête de Grenade. M. Marſollier fait à ce ſujet la refléxion ſuivante : « Si ce Titre fut demandé ou » non, c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de » décider. Quoiqu'il en ſoit, le projet » de la Monarchie univerſelle le ſuivit » de près. L'Eſpagne, quoiqu'aſſez mal » ſituée pour un tel deſſein, en devoit » être le centre, & ſuppoſoit ſa réu- » nion entiere ſous une ſeule Cou- » ronne, ou par la voye d'alliance, » ou par celle dont on ſe ſervit depuis. » La commodité de la Sicile ne pro- » mettoit rien moins que la conquête » de l'Italie : des mariages bien ména- » gés y pouvoient joindre, & y joigni- » rent depuis en effet, les dix-ſept Pro- » vinces des Pays-bas, les dix Provin- » ces héréditaires, & même l'Empire. » L'Angleterre par la même voye ſem- » bloit ne pouvoir échapper. Et la con- » quête des Indes, venuë tout à propos, » fourniſſoit l'or néceſſaire pour l'exé- » cution de tant de grands deſſeins. Mais » par malheur pour l'Eſpagne, la Fran- » ce, ſituée au milieu de tant de piéces » détachées, a rompu des meſures ſi » bien priſes, & a réduit ce grand pro-

» jet à une belle idée. Cependant les » Rois d'Eſpagne n'en ont pas moins » conſervé la qualité de Rois Catholi- » ques. » Il y a lieu de croire que M. Marſollier a pris dans des Auteurs Eſpagnols ce prétendu plan de la Monarchie univerſelle formé par Ferdinand; mais il paroît ſi ridicule, qu'on peut conjecturer avec raiſon qu'il eſt de leur invention. Comment l'Auteur a-t'il pû en admettre la poſſibilité? Mais quelle étrange viſion, de prêter à Alexandre VI. l'intention de favoriſer ce chimérique projet, en donnant le titre de Roi *Catholique*; c'eſt joüer ſur les mots. Le Pape ne paroît avoir eu en vûë que d'honorer le zéle d'un Prince & d'une Princeſſe, qui avoient rétabli la Religion Chrétienne dans toute l'Eſpagne. C'eſt donc un titre accordé à la piété & non à la politique.

Il paroît que M. Marſollier aime ces diſcuſſions idéales; car quelque longues qu'elles ſoient, il ne fait pas difficulté de les adopter. C'eſt ainſi qu'il a copié un long diſcours, que les Hiſtoriens Eſpagnols prêtent au Cardinal de Mendoza, preſque mourant. C'eſt une vraie conſultation d'Avocat, que je crois réellement ſuppoſée. Il n'eſt point vraiſemblable que ce Cardinal, dans

l'état où on le repréſente, ait pû prendre le ton de Juriſconſulte ; d'ailleurs ce diſcours n'a été tenu que de vive voix à Ferdinand & à Iſabelle : comment eſt-il poſſible qu'il ait été ſi fidélement retenu ? M. Marſollier, comme vous voyez, a trop ſervilement copié les Eſpagnols, amoureux de raiſonnemens politiques. Je crois que c'eſt à eux qu'il faut attribuer le diſcours ſuivant, qu'ils font tenir à un habile négociateur, pour empêcher que l'Empereur ne s'offenſe, de ce que leurs Majeſtés Catholiques ne lui propoſent que leur ſeconde fille pour l'Archiduc Philippe. Ils font dire à cet Agent, qu'elles n'avoient oſé leur offrir leur fille aînée, veuve de l'Infant de Portugal, parce que ce Prince avoit eu pour ayeul paternel un bâtard, & pour biſayeule une concubine, fille d'un Cordonnier Juif. Eſt-il croyable que leurs Majeſtés Catholiques euſſent voulu avilir ainſi leur propre fille ? D'ailleurs un pareil prétexte n'auroit pû qu'irriter l'Empereur. Ce n'eſt-là donc qu'une vaine ſpéculation de quelque Eſpagnol viſionnaire.

Je ſuis encore ſurpris qu'il ait adopté certains contes, à l'occaſion de la diſpute élevée à Tolède ſur l'Office Ro-

main, & l'Office Mozarabique. Le combat ſingulier, & l'épreuve du feu faite à l'avantage du dernier, ſont reconnus pour des fables, par les plus Sçavans Critiques.

Enfin M. Marſollier, qui n'eſt pas toujours le panégyriſte de ſon Héros, s'attache quelquefois à cenſurer des actions peu importantes, & garde un profond ſilence ſur celles qui méritent d'autant plus la cenſure, que ce qu'il y a de repréhenſible ne frape pas généralement tous les eſprits. Il ſe contente de raconter la converſion forcée des Maures & du Prince Zegri, l'oppoſition de Ximenès à la Traduction de l'Ecriture Sainte en Arabe, & à l'extinction de quelques maximes injuſtes & cruelles de l'Inquiſition. Dans tous ces endroits, il ne donne aucune marque d'improbation. Un Ecrivain François auroit dû refuter l'apologie de Ximenès, par rapport à la guerre qu'il fait pour affermir l'uſurpation de la Navarre. Voilà tout ce que je vous dirai de cette Hiſtoire, devenuë rare, & dont la réimpreſſion chez Loüis Dupuis, près la Fontaine Saint Severin, doit être très-agréable au Public. Nous avons une Hiſtoire de Ximenès par M. Flechier: mais elle eſt bien moins

eſtimée que celle de Monſieur Marſollier.

Nouveau voyage aux Terres Auſtrales.

Voici l'extrait d'une Rélation curieuſe, envoyée depuis peu à la Compagnie des Indes, par M. de Lozier-Bouvet, Commandant les Vaiſſeaux l'*Aigle* & *la Marie*, pour la découverte des Terres Auſtrales. Le Sr. de Lozier partit du Port de l'Orient, le 19 Juillet 1738. Le 11 Octobre il moüilla avec ſes deux Vaiſſeaux à l'Iſle de Sainte Catherine, appartenant aux Portugais. Il en partit le 13 Novembre & fit route pour aller chercher les 44 dégrés de latitude méridionale, environ par les 355 dégrés de longitude, méridien François, conformément à ſes inſtructions. Le 26 Novembre, par les 35 dégrés de latitude & les 344 de longitude, il commença à trouver de la brume qui ne le quitta preſque plus. Elle étoit ſouvent ſi épaiſſe, que dans l'Aigle on ne voïoit pas la Marie à une portée de fuſil.

Le 3 Décembre, par les 39 dégrés 20 minutes de latitude, & les 351 dégrés de longitude, on commença à voir du Goemon *, & on en vit enſuite

* Herbe flottante, qui dénote la proximité de terre.

preſque tous les jours. On vit auſſi plus d'oiſeaux qu'à l'ordinaire. Comme cela fit juger qu'on pouvoit être près de terre, on prit les précautions convenables. Le 7 Décembre, par les 44 dégrés de latitude & les 355 de longitude, on porta à l'Eſt, & on remarqua quelques oiſeaux, qui battoient beaucoup des aîles, comme font les oiſeaux de terre : ils étoient aſſez ſemblables à des Poules Maures. La brume continuoit, & le tems étoit froid, quoique le mois de Décembre ſoit-là ce qu'eſt ici le mois de Juin.

Le 15 Décembre, environ par les 48 d. 50 m. latitude égale à celle de Paris, & par les 7 d. de longitude, vers les 5 à 6 heures du matin, on vit une groſſe glace, puis pluſieurs autres, environnées d'un grand nombre de glaçons de differente groſſeur. La Marie ayant alors fait ſignal de danger, le Sieur de Lozier lui fit ſçavoir qu'il alloit continuer la route au Sud ; que la rencontre de ces glaces, loin de les allarmer, devoit au contraire leur faire plaiſir, puiſqu'elles étoient un indice de terre ; il ajouta que la hauteur des glaces étoit une preuve de la hauteur des terres, auprès deſquelles elles s'étoient formées,

& que les terres hautes étoient les plus ſaines. Les glaces paroiſſoient avoir 2 à 3 cens pieds de haut, & depuis un quart de lieuë, juſqu'à deux ou trois lieuës de tour. Elles avoient toutes ſortes de figures; celle d'Iſle, de Forteresſe, de Bâtimens. Cependant on ſonda, & on ne trouva point de fond à 180 braſſes. Le tems étoit toujours brumeux; neige, grêle & très-grand froid. Depuis que les deux Navires étoient dans ces parages inconnus, ils avoient pû ſuppoſer, durant la brume, tous les dangers des mers connuës; mais alors ils étoient certains d'en être toujours environnez. Ces glaces étoient autant d'écuëils flottans, & plus à craindre que la terre & les rochers, en ce que ſi l'on avoit eu le malheur de ſe perdre en les touchant, il n'y auroit eu aucune eſpérance de ſe ſauver deſſus. Les glaçons étoient encore plus dangéreux que les groſſes glaces, parce qu'étant à fleur d'eau, & confondus avec la lame, on les voit difficilement lorſque la mer eſt agitée.

A meſure qu'on avançoit vers le Sud, les glaces ſe multiplioient, & on s'en trouva ſi environné, qu'on jugea à propos de porter à l'Eſt, pour pouvoir trouver un paſſage, en faiſant néan-

moins prendre à la route le plus de Sud qu'il étoit poſſible. Il étoit vraiſemblable que ces glaces venant des terres, qui vis-à-vis du Cap de Horn, ſont plus près du Pole, il devoit s'en trouver moins à l'Eſt. Le Sr. de Lozier jugeoit encore, que s'il y avoit un Cap avancé ſeulement juſqu'au 48 dégré (comme il pouvoit ſuppoſer qu'étoit celui où Gonneville avoit autrefois abordé) ce Cap ſerviroit comme de barriere aux glaces, & qu'on n'en trouveroit plus à l'Eſt. On vit alors pluſieurs Loups marins, & beaucoup de Pinguins, animaux amphibies, ſemblables à des Canards, mais qui ont des nageoires au lieu d'aîles.

On parvint au 54 d. le dernier Décembre. Le froid qui s'étoit fait ſentir dès le 44 d. étoit devenu exceſſif. Quoique le Soleil fût preſque toujours ſur l'horiſon, la brume ne permit preſque point de le voir, non plus que la Lune & les Etoiles. Tous les jours reſſembloient aux jours nébuleux de l'hyver en France.

Le premier Janvier 1739, vers les trois heures après midi, ils virent une terre fort haute, couverte de neige, & très-embrumée. Elle leur parut comme un gros Cap, & ils la nom-

merent *le Cap de la Circonciſion*. Ils s'avancerent le plus près qu'ils purent, pour la reconnoître. Ce Cap, eſt par le 54 d. de lat. mérid. & les 27 à 28 de longitude. Le Sieur de Lozier récompenſa de 20 piaſtres le premier Pilote de l'Aigle, qui le premier avoit vû la terre. Les Matelots alloient en vigie au haut des mats dès qu'il venoit quelque éclaircie, & y ſouffroient un froid très-cuiſant. Le lendemain matin on chanta le *Te Deum* en actions de graces, & à midi on eſtima être par les 54 d. 40 m. C'eſt le plus Sud qu'ils ayent été. Le 6, un peu avant midi, ils virent tout d'un coup une quantité prodigieuſe d'oiſeaux d'un très-beau blanc, & de la groſſeur d'un Pigeon. Il ſe fit en même tems une éclaircie, à la faveur de laquelle ils apperçurent une groſſe glace à un quart de lieuë devant eux, & la terre à une ou deux lieuës; mais la brume revint bientôt auſſi épaiſſe qu'auparavant, & la terre avec la glace diſparurent. Ils forcerent de voiles pour s'élever de la Côte, ſans trop s'éloigner, afin d'être en état de profiter du premier tems propre à envoyer les batteaux pour reconnoître la terre. Le 7e. la brume s'étant diſſipée le ſoir, il s'éleva des

vents d'Oueſt, favorables pour ce deſſein. Le huit, à la pointe du jour, on fit route vers la terre, & on la vit d'aſſez près. A 5 heures du matin, la brume revint, & la terre diſparut. On continua cependant à faire route deſſus, dans l'eſpérance que la brume pourroit tomber, mais elle s'épaiſſit. Cependant le ſoir le tems s'éclaircit, & on fit route de nouveau ſur la terre. A 6 heures, ils crurent voir une terre nouvelle, à peu près dans le Nord-nord-Eſt du Cap de la Circonciſion. Un banc de glace près du même endroit apuyoit cette opinion. Il leur étoit important de ſçavoir ſi cette terre étoit contiguë au Cap de la Circonciſion, pour ne point s'abattre dans un Golfe, où les vents d'Oueſt, ordinaires & violens dans ces parages, auroient battu en plein. Le 9, à la pointe du jour, ils crurent voir cette terre qu'ils avoient déja vûë; mais la brume & les glaces les firent revirer deux fois, ſans pouvoir éclaircir leur doute.

Enfin, après avoir été ainſi quelque tems à la vuë de la terre, qu'ils ont vû s'étendre 8 à 10 lieuës dans l'Eſt-Nord-Eſt, & à 6 à 7 dans le Sud-Eſt, ils n'ont pû reconnoître ſi elle fait partie du continent, ou ſi c'eſt une Iſle avan-

cée, le tems n'ayant point été propre pour y envoyer leurs Bateaux. Comme la saiſon s'avançoit ſans s'adoucir, que pluſieurs de l'équipage étoient malades, n'y ayant plus ſur le Pont que quelques Officiers & quelques jeunes Matelots, que l'honneur & la force de l'âge ſoutenoient, quoiqu'ils euſſent tous la voix éteinte, ces conſidérations déterminerent le Sieur de Loſier à quitter cette terre inacceſſible, & à faire route vers celle qui pourroit être au Nord-Eſt. L'endroit où Gonneville a autrefois abordé, ſuivant la Rélation que nous avons de ſon voyage, eſt ſitué par une latitude égale à celle de quelques Provinces de France, où les plus ſeptentrionales ſont par les 51 dégrés. Le Sieur de Loſier éleva le parallele des 51 à 52 dégrés, & ils les parcourut avec les mêmes incommodités & les mêmes riſques, ſans rien découvrir. On mit donc le Cap au Nord le 25, & ce jour-là pour la derniere fois, on vit encore une groſſe glace, & & le Pont fut couvert de neige. A meſure que l'on avança vers le Nord, la brume devint moins épaiſſe & moins fréquente, & le froid fut plus ſupportable. Les deux Vaiſſeaux le 5 Février ſe ſéparerent, ſans qu'il fût mort per-

ſonne à bord, ni de l'un ni de l'autre. Chacun fit ſa route, l'Aigle pour l'Iſle de France, & la Marie pour le Cap de Bonne-Eſpérance.

Le Sieur Lozier s'exprime ainſi à la fin de ſa Relation. « Nous avons fait » 12 à 1500 lieuës, dans un Mer in- » connuë. Nous y avons eu pendant » 70 jours une brume preſque conti- » nuelle. Nous avons été 40 jours par- » mi les glaces, avec de la grêle & de » la neige preſque tous les jours, & » pluſieurs fois notre pont & nos agrès » en ont été couverts. Nos haubans & » nos manœuvres ont été glacés. Le » 10 Janvier nous ne pûmes amener » notre petit hunier tout bas : le froid » étoit exceſſif pour des Gens qui ve- » noient des Pays chauds, & qui » étoient mal vêtus. Il n'y avoit pas » moyen de s'échauffer dans le lit : » pluſieurs avoient des engelures aux » pieds & aux mains ; il falloit pour- » tant manœuvrer continuellement, » mettre en travers, appareiller, & » ſonder une fois le jour. Un Matelot » de l'Aigle venant d'envoyer la ver- » gue du petit Perroquet en bas, tom- » ba en foibleſſe de froid dans la hune » de miſene, & il fallut le deſcendre » avec un caſtahu. J'en ai vû un autre

» à qui les larmes tomboient des yeux » en hâlant la ligne de ſonde. Nous » étions pourtant en Eté . . . . Les riſ- » ques n'ont pas été moindres que les » incommodités. Pendant plus de deux » mois que nous avons été dans des » parages inconnus, il n'y a preſque » point eu de jours, & dans pluſieurs » de ces jours preſque point d'heures, » quelquefois de momens, ou nous » n'ayons couru en même tems plu- » ſieurs des riſques, dont j'ai parlé ſé- » parément; & je dois reconnoître que » la Divine Providence nous a proté- » gés dans ce voyage d'une maniere » toute particuliere, &c. »

Vers Latins ſur la Paix.

Le Samedi, 8 de ce Mois, M. le Beau, Profeſſeur d'Eloquence au Collége des Graſſins, prononça un diſcours Latin ſur la Paix qui fut fort goûté. Je ne dois pas oublier de vous parler de l'Ode Latine en Vers ſaphiques de M. Moreau du Collége de Beauvais, ſur le même ſujet. Je ne citerai ici que les dernieres ſtrophes qui m'ont beaucoup plû. Celle-ci qui eſt heureuſe, regarde l'auguſte Mariage, qui cauſe aujourd'hui autant de joye à la France que la Paix même:

I, tuæ, Virgo, ſimilis Parenti,

Quò vocat ſponſam juvenis Philippus:
Stringe cognatos quoque nuptiali
Fœdere nexus.

Peut-être que M. le Cardinal de Fleuri, n'a jamais été ſi noblement loüé que dans ces deux ſtrophes, où il y a une penſée ſublime, imitée d'Horace. Liv. 1. Ode 2.

Tuque mortales imitata vultus,
Florus & dici patiens Minerva,
Gallicas ſedes placitaſque longùm
Incole terras.
Hîc ames cuſtos patriæ vocari,
Hîc diu Regis cumulare vota,
Hîc frui parto, duce te, perennis
Munere pacis.

O Minerve, qui ſous la forme humaine, veux bien permettre qu'on t'appelle FLEURI, *demeure long-tems parmi nous : prens plaiſir a être appellée le Conſervateur de la Patrie, à combler les vœux de notre Monarque, & à joüir toi-même du bienfait d'une paix durable, que nous tenons de toi.*

On remarque qu'au milieu des réjoüiſſances publiques de la Paix, nos Muſes Françoiſes ont été muettes, & qu'il n'y a que les Muſes Latines qui ayent donné ſigne de vie. Seroit-il aiſé d'en trouver la cauſe ? Tous les grands événemens qui intéreſſent la gloire de

la France, ont été chantés par un Malherbe, par un Corneille, par un Deſpreaux.

Catalogue de la Bibliothéque du Roi.

On vient d'achever au Louvre, l'impreſſion des deux premiers Volumes du Catalogue de la Bibliothéque du Roi, & on commencera à les débiter vers le 15 du Mois prochain. Ce ſont deux *in fol.* dont l'un eſt pour les Livres imprimés, & l'autre pour les Manuſcrits. Celui des imprimés comprend les Textes & les Verſions de l'Ecriture Sainte, les Interprêtes & les Commentateurs, les Liturgies, les Conciles & les Peres de l'Egliſe. L'autre contient le Titre & la Notice des MSS. Hébreux, Samaritains, Coptes, Egyptiens, Arméniens, Arabes, Perſiens, Turcs, Chinois, Tartares, Siamois & Indiens. On a mis à la tête du Catalogue des Livres imprimez un Mémoire hiſtorique ſur la Bibliothéque du Roi. Le troiſiéme & le quatriéme Volume ſont ſous la preſſe.

Je ſuis, &c.

Ce 14 Août 1739.

Faute dans la Lettre 266.

Pag. 260, penult. *lig.* Carle, *liſée* Cars.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLXVIII.

LA plûpart des hommes, Monſieur, aiment mieux lire la vie des grands perſonnages de l'Antiquité payenne, que celle des Héros du Chriſtianiſme. Les premiers ſe ſont rendus illuſtres par des ſentimens d'honneur, par l'amour de la Patrie, par le déſintéreſſement, en un mot par les vertus morales qui font l'honnête-homme. Ces objets ſe rapprochent plus de nous. Les Héros du Chriſtianiſme au contraire nous offrent des vertus d'un ordre ſupérieur; l'humilité profonde, les rigueurs de la pénitence, le détachement de ſoi-même, le renoncement aux plaiſirs, le pardon des injures. Notre peu de diſpoſition à des ſentimens ſi peu humains nous empêche de goûter le récit des

Vie de S. Dominique.

actions dont ils ont été l'unique motif.

Il faut avoüer que pluſieurs de ceux qui ont écrit les Vies des Saints, ont contribué à les faire peu eſtimer, en les rempliſſant quelquefois de faux miracles, de faits puérils, & de révélations imaginaires. Voici comme s'exprime à ce ſujet un célébre Théologien. * « Je » ne le dis pas à deſſein d'inſulter, mais » par un profond ſentiment de dou- » leur. Les Vies des Philoſophes ont » été écrites plus ſévérement par Dio- » géne Laërce, que celles des Saints, » par les Chrétiens mêmes : & Suéto- » ne, rapportant ce qui regarde les » Empereurs, le fait avec plus d'exac- » titude & de ſincérité, que n'en ont » quelques Ecrivains Catholiques, en » racontant, je ne dis pas les actions » des Empereurs, mais ce qui concer- » ne les Martyrs, les Vierges & les » Confeſſeurs, . . Je ne veux pas nom- » mer les perſonnes. Cependant il eſt » certain que ceux qui mêlent ainſi des » fauſſetés dans les Hiſtoires Eccléſiaſ- » tiques, ne ſçauroient être des gens » de bien, ni des perſonnes ſincéres ; » & ils n'écrivent de cette maniere que » par un intérêt d'avarice, ou pour in- » duire dans l'erreur, qui ſont deux

* Melch. Canus, *de Locis Theol.* l. XI. c. 6.

» choſes, dont l'une eſt indigne & hon-
» teuſe, & l'autre très-préjudiciable ...
» Auſſi ſe ſervant de fictions & de men-
» ſonges pour exciter la dévotion des
» fidéles envers les Saints, il me ſem-
» ble qu'ils ne font autre choſe que dé-
» truire par des Hiſtoires fauſſes la
» croyance qu'on doit donner aux vé-
» ritables; & ils ſont cauſe qu'on ré-
» voque en doute des choſes même écri-
» tes très-exactement par de bons Au-
» teurs.... Croit-on que les Saints
» ayent beſoin de nos menſonges, eux
» qui ont fait & enduré tant de choſes
» véritables pour la gloire de Jeſus-
» Chriſt? Quand donc même toutes
» ces choſes ne ſeroient pas fauſſes,
» quelque couleur qu'on leur donne
» d'une ſçavante & agréable fiction, &
» quand elles ne ſeroient pas nuiſibles,
» il ſuffit néanmoins qu'elles ſoient inu-
» tiles, pour les rejetter, comme ces
» lâches ſoldats qui ſont plus à charge
» qu'ils n'apportent de ſecours & d'u-
» tilité. ... C'eſt pourquoi ceux-là
» font grand tort à l'Egliſe, qui ſe per-
» ſuadent qu'ils ne peuvent écrire l'Hiſ-
» toire des Saints, s'ils ne l'embelliſ-
» ſent par de fauſſes révélations & de
» faux miracles. »

Dans ce ſiécle éclairé, toutes les perſon-

nes ſenſées ne peuvent goûter des Vies de Saints, ornées d'un merveilleux, plus propre à révolter la raiſon, qu'à exciter la piété. Auſſi d'excellens Critiques nous ont-ils donné des Recuëils de ces Vies, où les actions des Saints noblement repréſentées touchent & édifient, & où l'on ne trouve que des faits authentiques, conformes au témoignage d'Ecrivains judicieux & ſinceres.

C'eſt ſur les traces de ces ſages Critiques, que le P. Touron, Auteur de la *Vie de Saint Dominique*, Fondateur de ſon Ordre, s'eſt propoſé de marcher. Il nous apprend dans une Préface ſenſément écrite, qu'il a d'abord examiné les Ouvrages de ceux qui ſe ſont appliqués à recuëillir ce qui a rapport à ſon ſujet; qu'il a préferé les plus anciens, qui ont vêcu ou avec S. Dominique, ou avec ſes premiers Diſciples; qu'il a rejetté les faits incertains, & les traditions populaires, quand elles n'ont point de garant irréprochable, & qu'il a eu égard au dégoût de notre ſiécle pour le merveilleux dans la Vie des Saints. « Mais ne déroberoit-on pas » quelque choſe, ajoute-t'il, à la gloi» re de Dieu, & à celle de ſes plus fi» déles Serviteurs, ſi on prétendoit » anéantir, combattre, ou ſupprimer

» ſans diſtinction tout ce qui peut pa-
» roître extraordinaire & ſurnaturel
» dans quelques-unes de leurs actions ?
» Il ſera plus ſage, plus religieux, plus
» conforme à la piété & à l'équité, de
» ſe tenir toujours dans un juſte milieu.
» Nous omettrons volontiers la plus
» grande partie des miracles, & des
» révélations, dont les Auteurs du trei-
» ſiéme ſiécle ont rempli leurs Ecrits.»
Il déclare en même tems qu'il ne pouſſera pas la complaiſance pour les Critiques trop incrédules, juſqu'à s'abſtenir de refléxions morales, & de tout merveilleux, craignant de ne pas édifier les perſonnes de piété. Son zéle éclate enſuite contre eux, & il fait à ce ſujet une longue digreſſion. Le reproche de quelques omiſſions dans la Vie de S. Thomas ſemble l'avoir picqué : il s'en plaint avec une eſpéce d'amertume ; mais ſi ces omiſſions ont fait regretter des traits également curieux & inſtructifs, où eſt le crime de les avoir remarquées ? Il auroit fallu prouver l'inutilité des choſes omiſes.

Que l'Auteur veiiille bien ne pas dire encore que *nous n'avons lû que la Table de ſon Livre*, parce que nous ne parlons pas en détail de tout ce qu'il renferme. Le plan de notre Ouvrage ne

nous permet pas de l'orner de saillies dignes de la Chaire, de miracles, d'apparitions, de prophéties, de regles monastiques, de priviléges, &c. Il nous suffit, sur de pareilles choses, de faire connoître en général le goût de l'Ecrivain dans le choix qu'il en a fait. En un mot, nous ne cherchons dans la Vie d'un Saint, conformément au dessein de notre Ouvrage, que ce qui peut avoir quelque rapport à la littérature, ou donner lieu à une critique utile. Rien n'est pourtant plus loüable dans un pieux Biographe, que d'intéresser le Lecteur aux faits édifians, de faire naître en lui le goût de la piété par des refléxions chretiennes, & de travailler à la réformation de son cœur. Nous reconnoissons avec plaisir, que le Pere Touron fait voir par tout un zéle digne d'un véritable enfant de S. Dominique. Il ne tiendra pas à lui que son Livre ne sanctifie ceux qui le liront. Les discussions critiques, par rapport à certains points controversés, le feront rechercher par les Sçavans. Ils trouveront peut-être qu'il y paroît trop attaché aux intérêts de son Ordre; il me semble pourtant que cela ne nuit ni à ses lumieres, ni à sa sincérité.

L'antiquité payenne se plaisoit à

donner une céleſte origine aux Fondateurs des Villes qu'ils vouloient illuſtrer. On diroit qu'à ſon exemple quelques Ordres célébres ont forgé d'illuſtres généalogies à leurs premiers Inſtituteurs : ils leur ont cherché des Ancêtres, tantôt dans le Sénat de l'ancienne Rome, tantôt parmi les Souverains. Une pareille vanité ne s'accorde gueres avec l'humilité Religieuſe. Cependant lorſque le Fondateur d'un Ordre eſt réellement d'une maiſon illuſtre, il n'y a point d'orgüeil à le dire, & à réfuter les Ecrivains qui le nient. L'Ordre de S. Dominique ſe trouve preſque dans ce cas; ſon Fondateur a paſſé pour être de la noble Maiſon de Guzman en Eſpagne. Depuis cinq ans ſeulement, le P. *Cuper* Jéſuite, un des Continuateurs de Bollandus, a révoqué en doute la nobleſſe de ce Saint, fondé 1°. Sur le ſilence de ſes premiers Diſciples. 2°. Sur l'aveu de *Moralès*, Ecrivain Eſpagnol du ſeiziéme ſiécle, qui en tâchant de prouver que Saint Dominique étoit iſſu de la Noble Maiſon de Guzman; reconnoît que de ſon tems cette deſcendance n'avoit pas été ſuffiſamment prouvée, & qu'elle avoit paru douteuſe à quelques-uns. Le docte Bollandiſte ajoute, que l'écrit de ce Prêtre Eſpa-

nol a donné lieu aux Ecrivains modernes de la Vie de S. Dominique, de lui donner une ſi illuſtre origine. Ce doute modeſte a allumé une guerre littéraire en Italie, & principalement en France où elle a été très-vive. Le Pere Touron, ſoit dans le corps de ſon Ouvrage, ſoit dans une Diſſertation particuliere, a recuëilli tout ce qui pouvoit ſervir à diſſiper le doute. Il répond que les premiers Diſciples de S. Dominique, attentifs à décrire ſes actions, ſes vertus & ſes miracles, ont négligé de relever un auſſi médiocre avantage que l'éclat de ſa naiſſance. Cette raiſon paroîtroit bien foible aux Critiques, ſi l'Auteur n'oppoſoit l'autorité de deux Ecrivains contemporains de S. Dominique, & ſurtout un Acte des Magiſtrats de Bologne, de l'an 1221, qui parlant au Saint même, le diſent iſſu de la Maiſon de Guzman. Deux Diplomes, *en Eſpagnol*, d'Alphonſe X. Roi de Caſtille, (dont on ne donne pas l'original) l'un de l'an 1266, & l'autre de 1270, par leſquels ce Prince donne aux Religieuſes de S. Dominique la Ville de Calarvega où le Saint eſt né, enfin l'Epitaphe de S. Dominique, par le Cardinal Hugolin, qui rappelle l'Acte des Magiſtrats de Bo-

logne, lui donnent le titre de Guzman. Mais cette Epitaphe n'eſt citée que par Aléxandre Machiavel, Avocat & Profeſſeur public de Bologne, qui a compoſé une Diſſertation Latine, pour prouver par les ſeuls monumens de cette Ville la noble origine de Saint Dominique. Il paroît évident que l'Acte des Magiſtrats de Bologne, le plus ancien de tous les monumens favorables à l'opinion des Jacobins, a donné lieu de croire Saint Dominique iſſu de l'ancienne Maiſon de Guzman; & ſi l'Apologiſte du P. Cuper prouvoit la ſuppoſition de cet Acte, il faudroit reconnoître de bonne-foi, que cette origine eſt fabuleuſe, & que tous les autres monumens ne méritent aucune créance. Il ne faut pas douter, qu'après une guerre auſſi vive, cet Acte ne ſoit mis inceſſamment dans le creuſet de la critique. Le Pere Touron ſoutient enſuite contre le Pere *Cuper*, que le doute de *Moralès* ne tombe que ſur un point particulier de généalogie; ſçavoir de quelle branche des Guzmans ſortoit S. Dominique.

Le nouvel Hiſtorien repréſente Saint Dominique appliqué *à la lecture des Peres de l'Egliſe*. Cependant dans ce tems, où la diſette des Manuſcrits étoit ſi

grande, on ne faiſoit gueres qu'en lire quelques lambeaux, épars dans des Livres de Scholaſtiques. Il y a eu pluſieurs Saints modernes revendiqués par differens Ordres Religieux. S. Dominique n'a pas été indifferent pour quelques-uns; les Ciſterciens veulent qu'il ait pris l'habit de leur Ordre, & les Chartreux aſſurent qu'il ſe préſenta pour embraſſer leur Regle; mais les Prémontrés le réclament avec plus de raiſon. En 1723, Dom Joſeph-Etienne de Noriega, Abbé de l'Ordre de Prémontré, entreprit de prouver que « Saint Dominique dès ſa plus ten-» dre enfance, entra dans le Monaſte-» re de Sainte Marie des Vignes, qu'il » porta l'habit de Saint Norbert, & fit » profeſſion de ſa Régle; qu'après avoir » édifié l'Ordre par l'éclat de ſes ver-» tus, & l'avoir illuſtré par ſes mira-» cles, il fut fait Prieur du Monaſtere.» Il cite un Acte paſſé en 1203, où après la ſouſcription de l'Abbé, on lit celle-ci: *D. Dominicus de Guzman, Prior ejuſdem Eccleſiæ*; & il ajoute, qu'il fut appellé cette même année par l'Evêque d'Oſma, pour travailler à la réformation de ſon Chapitre, qui étoit compoſé de Chanoines Réguliers de Saint Auguſtin. Mais comme les anciens

Hiſtoriens aſſurent qu'en 1203, il vint à Toulouſe pour la premiere fois, le Pere Touron doute de l'authenticité de cet Acte. Il employe quelques autres raiſons, qu'il ſeroit inutile de rapporter ici.

Les Albigeois, qu'on traite ordinairement de Manichéens, & de Précurſeurs des Calviniſtes, furent le principal objet du zéle de Saint Dominique. On ne s'accorde pas ſur les erreurs de ces Albigeois; les uns les repréſentent comme les plus impies & les plus abominables de tous les Hérétiques; les autres en font un portrait beaucoup moins hideux, & regardent la Croiſade prêchée contre eux, plûtôt comme l'ouvrage de la Politique, que comme celui de la Religion. Il paroît que tout le crime de Raymond VI. Comte de Toulouſe, excommunié deux fois, & abſous d'une maniere ſi peu convenable à un Prince, étoit de ne vouloir pas faire la guerre à ſes Sujets & aux Principaux Seigneurs, infectés de ces erreurs, & dont il étoit extrêmement aimé. Mais d'où vient que ces Sectaires furent appellez *Albigeois?* Le P. de Thou fait dériver ce nom, d'*Albe* ou *Alps*, ancienne Capitale du Vivarais, qui fut le berceau des Vaudois. M.

Fleuri croit que ce fut du tems de S. Bernard qu'ils commencerent à être appellez *Albigeois*, à cauſe de leur grand nombre dans la Ville & le Diocèſe d'Albi. Catel veut qu'on leur ait donné ce nom, depuis leur condamnation prononcée en 1165, à Albi ou plûtôt à Lombers, petite Ville autrefois à deux lieuës d'Albi. Enfin l'Auteur moderne de l'Hiſtoire du Languedoc, ſoutient que ces Hérétiques ne furent appellés communément Albigeois, que dans le treiziéme ſiécle, après la fameuſe Croiſade de 1208; ſentiment, dont les diſcuſſions où D. *Vaiſſette* eſt entré, font voir la probabilité, quoiqu'en diſe le P. Touron, qui n'oppoſe rien de ſolide à cette époque.

Il s'attache extrêmement à prouver que Saint Dominique n'employa à la converſion des Albigeois, que la force de ſes diſcours & la ſainteté de ſa vie: qu'il n'eut aucune part à la Croiſade, ni aux cruautés qu'on leur fit eſſuyer. Dominique, dit-il, ne combattit contre eux qu'avec les armes, dont s'étoit ſervi Saint Paul, pour abattre l'Idolâtrie. La parole de Dieu fut ſon épée, & la patience ſon bouclier. Mais puiſque de ſon aveu, ce Saint étoit le *Con-*

ſeil de Simon de Montfort, & qu'il établit l'Ordre de *la Milice de Jeſus-Chriſt*, obligé de prendre les armes, pour combattre les Albigeois, & inſtitué pour fournir à Simon un plus grand nombre de Croiſés, comment peut-on dire qu'il n'eut aucune part aux jugemens rigoureux qu'on porta contre ces Hérétiques, & même contre ceux qui vouloient ſe convertir? Auſſi les Bollandiſtes ont-ils dit, que Saint Dominique, en vertu de ſon office d'Inquiſiteur, exerça une *juſte ſévérité* contre ces Hérétiques. Je ne vois pas que les prieres du Saint, faites dans le tems que Simon brûloit les Villes & leurs Habitans, détruiſent les faits que je viens d'oppoſer. J'en dis autant de l'inſtitution du Roſaire, dont l'Auteur donne toute la gloire à Saint Dominique. Il fait à ce ſujet une longue Diſſertation.

Parmi les faits ſinguliers que raconte le Pere Touron, il y en a un qui mérite d'être remarqué. Les Hérétiques avoient compoſé des Ecrits pour ſoutenir leurs erreurs, & Saint Dominique en avoit fait pour les réfuter. Ils propoſerent de les ſoumettre au jugement de Dieu par l'épreuve du feu. On allume un grand bûcher; les Ecrits des

Hérétiques furent tout à coup réduits en cendres ; & celui de Saint Dominique qu'on jetta dans le *braſier* juſqu'à trois fois, en ſortit tout entier. M. Baillet parlant de cette épreuve, fait cette reflexion judicieuſe : « On aſſure » que Dieu voulut bien s'en expliquer » à la confuſion des Hérétiques, par » un miracle, dont la garantie dépend » de la bonne-foi de ceux, à qui la plû- » part des Ecrivains qui nous ont laiſſé » la Vie de notre Saint, & l'Hiſtoire » des Albigeois, ont crû devoir s'en » rapporter. » C'eſt finement donner à entendre que ce miracle lui paroît ſuſpect. Le P. Touron fait là-deſſus un commentaire ſingulier. « Parmi ces » Hiſtoriens, M. Baillet cite Pierre de » Vaux-Sernai. Et nous avons déja vû » que cet ancien Auteur, dans le récit » d'un fait tout ſemblable à celui-ci, » ſe glorifie d'avoir Saint Dominique » même pour garant de ce qu'il écrit. » Avec une telle garantie, on parle » avec confiance & on écrit de même. » M. Baillet ſçavoit tout cela auſſi bien que l'Auteur ; ce qui ne l'a pas empêché de douter de ce prétendu miracle. D'ailleurs, parce que Pierre du Vaux-Sernai a été l'organe de Saint Dominique dans un fait *ſemblable*, s'enſuit-il

qu'il le ſoit dans celui-ci, lorſqu'il garde ſur cette garantie un profond ſilence ?

L'époque de l'origine de l'Inquiſition partage les Sçavans. M. Baillet aſſure que S. Dominique, chargé de prêcher la Croiſade en Languedoc, reçut en même tems un pouvoir ſemblable à celui de Saint Bernard, pour aſſembler les Seigneurs & les Peuples contre les Infidéles. Pluſieurs autres Ecrivains y ajoutent un pouvoir particulier pour juger les Apoſtats, pour recevoir leur abjuration, & pour condamner & punir les Hérétiques opiniâtre. C'eſt à cela qu'il rapportent la naiſſance de l'Inquiſition. M. Fleuri la trouve dans le Décret, fait par le Pape Luce III. au Concile de Vérone, pour ordonner aux Evêques de rechercher, ſoit par eux-mêmes, ſoit par des Commiſſaires, toutes les perſonnes ſuſpectes d'héréſie, de décerner des peines différentes aux Pénitens & aux Relaps, & d'abandonner enfin les opiniâtres au bras Séculier.

L'Auteur de l'Hiſtoire générale de Languedoc (Dom Vaiſſette) dit que Frere Raynier & Frere Gui, de l'Ordre de Cîteaux, furent les premiers qui en 1198 exercerent dans la Province les fonctions de ceux qu'on nom-

ma depuis Inquiſiteurs. Ainſi, c'eſt proprement à cette époque, ſelon le docte Bénédictin, qu'on doit rapporter l'origine de l'Inquiſition, qui fut établie dans le Pays contre les Albigeois, & qui paſſa enſuite dans les Provinces voiſines, & dans les Pays étrangers. M. Baillet veut que Pierre de Caſtelnau, Légat du Pape en Languedoc, ſoit regardé comme le premier qui ait exercé l'office d'Inquiſiteur de la Foi, en vertu des pouvoirs qu'il reçût d'Innocent III. l'an 1204. D'autres placent en 1208. l'établiſſement de ce Tribunal. Le Pere Touron, ſans réfuter l'Hiſtorien du Languedoc, qui a ſçû appuyer ſon opinion par des faits, prétend que la diſpute eſt principalement entre Pierre de Caſtelnau, & S. Dominique : & il fait à ce ſujet deux refléxions; l'une que le Légat & le Saint avoient tous les talens néceſſaires pour convertir les pécheurs; l'autre que les Hérétiques ne cachoient pas leurs dogmes; qu'on diſputoit publiquement contre eux; que les Loix de la Hierarchie Eccléſiaſtique, ſur la condamnation des Hérétiques, étoient en vigueur; & qu'ainſi il ne paroît pas que ni en 1204, ni en 1208, on ait pû exercer dans le Languedoc l'office

d'Inquiſiteur de la Foi, du moins ſelon les formalités obſervées dans la ſuite. « Il n'y a donc point d'apparence, dit-il, que notre Saint, dès l'année 1208, ait exercé l'office d'Inquiſiteur, en la maniere que pourroient l'entendre ceux qui ne ſont pas aſſez verſez dans l'Hiſtoire, ni qu'il ait combattu autrement l'héréſie que par de ferventes prédications, par des conférences & des diſputes, par des prieres & des miracles, enfin par l'autorité qui lui étoit donnée pour réconcilier à l'Egliſe les Hérétiques qu'il avoit eu le bonheur de convertir. » Rien n'eſt plus ſage ni plus méſuré que cette refléxion ; elle eſt bien digne d'un Ecrivain, qui ſçait s'élever au-deſſus de certains préjugés. Les Bollandiſtes, ainſi que j'ai déja obſervé, aſſurent que Saint Dominique, comme Inquiſiteur, a pû exercer contre les Hérétiques relaps ou obſtinés, une juſte ſévérité. Mais comme le fait n'eſt pas clairement exprimé dans les Hiſtoriens, le Pere Touron n'en convient point. On a beau lui oppoſer des Hérétiques, convaincus d'héréſie par S. Dominique, & condamnés enſuite à être brûlés. Il répond que l'Hiſtorien qui raconte ce fait, ne marque pas que

le Saint eut jugé ou fait juger ces Hérétiques. Mais dans une guerre, qu'on disoit entrepriſe pour la Religion, eſt-il vraiſemblable que de pareilles exécutions ſe fiſſent, ſans le conſentement des perſonnes revêtuës de l'autorité du Pape? J'omets les autres conſidérations que j'ai déja expoſées. Des Hiſtoriens modernes ont même ſoûtenu que Saint Dominique ſe trouva au combat de Muret; que le Crucifix à la main, il encourageoit les Croiſés, & que ce Crucifix, qu'on montre encore à Toulouſe, fut percé de flêches. Le moderne Biographe fait voir, par le témoignage des Auteurs Contemporains, que Saint Dominique étoit alors dans Muret. Mais puiſqu'il croit que ce Saint parut ſur les murs de la Place, le Crucifix à la main, pour ſoutenir le courage des Croiſés, il s'enſuit qu'il ne bornoit pas ſon Miniſtere à prier & à prêcher.

Si les Albigeois erroient dans la Foi, il faut avoüer en même tems que les Croiſés n'avoient pas des mœurs fort réglées: les uns & les autres étoient l'objet du zéle de Saint Dominique; avec cette différence, qu'en exhortant les derniers à la pénitence, on vouloit exterminer les premiers & leurs fau-

teurs, & s'emparer de leurs biens. C'eſt ce que l'Hiſtorien inſinuë plus d'une fois. On vouloit encore armer Raymond VI. Comte de Toulouſe, contre ſes propres Sujets, dont il étoit adoré. Au reſte, ces Croiſés ne s'engageoient à ſervir que pendant quarante jours, pour gagner l'Indulgence; ainſi leurs armées les plus nombreuſes ſe diſſipoient en peu de tems. Quels talens militaires ne falloit-il pas dans un Chef, chargé de conduire des troupes ſi peu aguerries! Tout le monde convient que Simon de Montfort leur Général a été un très-grand Capitaine, & qu'il joignoit à la valeur la plus intrépide des qualités eſtimables. Le P. Touron nous le repréſente, entendant tous les jours la Meſſe, ſe confeſſant toutes les Semaines, & n'allant jamais au combat, *qu'il n'eût communié, & que ſon monde n'eût auſſi fait ſes dévotions à ſon exemple.* Mais comment accordoit-il cette piété avec la cruauté dont il uſa à l'égard des Hérétiques de la Ville de Béziers, où non content d'avoir fait périr les Habitans infectés des nouvelles erreurs, il fit égorger aux pieds des Autels les Catholiques mêmes, pour n'avoir pas voulu livrer leurs malheureux Concitoyens? C'eſt

ſans doute pour relever la gloire de ce Héros, ou pour prouver l'efficace des prieres de Saint Dominique, qu'il lui fait défaire avec mille Cavaliers, à la journée de Muret, *la plus nombreuſe armée* que les Conféderés euſſent jamais eûë. L'Auteur moderne de l'*Hiſtoire du Languedoc*, auquel on peut bien s'en rapporter, fait voir que la Cavalerie des Princes Alliés n'étoit pas deux fois plus nombreuſe que celle de Montfort.

Le Pere Touron eſt ſcandaliſé de ce que cet Hiſtorien éxact, après avoir rendu juſtice à la piété & aux grandes qualités de Simon de Montfort, ajoute qu'il avoit une paſſion déméſurée de s'aggrandir, & d'élever ſa famille au faîte des honneurs; qu'il étoit dur, fier, infléxible, colere, vindicatif, cruel, & ſanguinaire. Le Dominicain ne reconnoît point ſon Héros dans ce portrait. « On a bien de la peine à » comprendre, dit-il, comment avec » des vices ſi groſſiers on pourroit lui » attribuer *beaucoup de piété & un zéle* » *très-ardent pour la Religion.* » Mais l'expérience n'auroit-elle pas dû lui apprendre, qu'il eſt des gens, qui joignent la pratique de la piété & le zéle de la Religion, avec la plûpart des

paſſions que l'Hiſtorien du Languedoc reconnoît dans Simon de Montfort, & qu'ils les érigent en vertus? L'ambition de Montfort n'eſt point problématique, & le Pere Touron convient des excès de ſa cruauté. Il ajoute que ſa vertu & ſon zéle lui ont attiré l'eſtime des plus célébres & des plus ſaints perſonnages; mais comme ils étoient tous liés par les mêmes intérêts, eſt-il ſurprenant qu'il n'ayent conſideré en lui, que ſes bonnes qualités?

Enfin l'Auteur nous apprend, que le Pere *Croiſet* Jéſuite, attribuë à S. Dominique la pratique des Prédicateurs, de ſaluer la Sainte Vierge dès l'entrée de leurs diſcours. Il auroit bien dû le réfuter ſur ce point. Eraſme dit qu'elle étoit nouvelle parmi nous dans le tems qu'il écrivoit ſon *Orateur Evangelique*, c'eſt-à-dire, en 1535. M. Gibert dans ſes *Jugemens des Sçavans*, remarque qu'elle ne s'eſt point encore introduite en Italie.

Je reconnois avec plaiſir, que l'Ouvrage du P. Touron eſt plein d'onction, de recherches curieuſes & intéreſſantes, dégagé de circonſtances inutiles, & de ces faits incroyables qui ne ſont pas toujours édifians; qu'il

eſt en général bien écrit, & avec beaucoup de ſageſſe & d'érudition. D'ailleurs la piété, le zéle & la vertu de ce ſçavant Religieux éclatent par tout, & ſon Livre me paroît également propre à nourrir l'eſprit & le cœur.

Ode ſur la Paix. En parlant des Vers Latins de l'Univerſité au ſujet de la Paix, je n'aurois pas omis l'Ode de M. Guérin, Profeſſeur d'Humanités au Collége du Pleſſis, ſi on me l'avoit envoyée plûtôt. C'eſt une Piéce qui eſt dans le bon goût du Lyrique Latin. Le Poëte compare la France, avant la derniere guerre, à une Lionne endormie dans les Forêts, qu'une troupe de Chaſſeurs oſe réveiller :

Si turba venantûm ingruit, horridâ
Cervice fulvas concutiens jubas,
It tela contrà, nobilemque
Indomito ciet ore cœdem.

C'eſt ainſi qu'au bruit des trompettes & des tambours, & à l'aſpect des troupes ennemies qui s'aſſemblent, la jeuneſſe Françoiſe court aux armes : le repos a accru ſes forces, & les triomphes de ſes peres l'ont renduë audacieuſe & intrépide.

Ad arma pubes Gallica prosilit,
Pubes ab ipso firmior otio,
Audax parentum per trophæa
Impavido properare cursu.

Cependant LOUIS, après avoir vaincu, s'arrête pour ne plus répandre de sang : aussi tôt la Paix descend du Ciel, & réconcilie le Franc avec le Sicambre. On la prie de demeurer long-tems sur la terre, & on n'oublie pas l'heureux événement qui fait aujourd'hui le sujet des réjoüissances publiques sur les bords de la Seine & du Tage.

Amica nostris sis utinam diu,
Pax alma terris ! Dum loquor, en Tagus
Firmata pridem nuptiali
Vincla parat renovare nexu.

Je suis faché de ne pouvoir m'étendre davantage sur cette belle Ode, adressée à M. l'Abbé de *Ventadour*, Recteur de l'Université, qui y est loüé avec noblesse.

Nouvelles Littéraires.

On a traduit en Allemand, à Leipsic, le premier Tome des *Généalogies Historiques* de M. *Chazot*. Les deux premiers Volumes de l'édition de Paris ont été réimprimés en Hollande, à

la tête de la ſeconde édition de l'ATLAS de *Gudeville*. On nous a priés d'avertir que toutes les perſonnes de la Province, qui ſouhaiteront ſe procurer des Exemplaires des quatre Volumes *in*-4°. de l'Ouvrage de M. Chaſot, pourront s'adreſſer à M. *Chaubert*, Libraire, Quai des Auguſtins, à la Renommée. Nous ne craignons point de dire, après tous les Connoiſſeurs en ce genre, que c'eſt un très-bon Ouvrage, néceſſaire à tous ceux qui aiment l'étude de l'Hiſtoire.

Briaſſon vient de mettre en vente un fort bon Livre *in*-12, intitulé : *Des mœurs & des uſages des Romains.* Nous parlerons inceſſamment de cet Ouvrage.

Je ſuis, &c.

Ce 23 Août 1739.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCLXIX.

NOus avons depuis long-tems, Monſieur, à la tête des Oeuvres de Moliere, une vie de ce Poëte illuſtre, par feu M. de Grimareſt, qui tenoit du célébre Baron, & de Mademoiſelle Moliere, la plûpart des faits qui y ſont contenus. Il paroît que cet Auteur n'a jamais cru écrire un Roman, puiſqu'il proteſte au commencement, qu'il a travaillé ſur des *Mémoires très-aſſurés*, & qu'il a employé tous ſes ſoins, *pour ne rien avancer de douteux*. Malgré cette proteſtation, ſon Ouvrage, rempli de détails bas & puérils, paroît fabuleux en quelques endroits. M. de Voltaire, Auteur d'une nouvelle *Vie de Moliere*, à tiré de celle qui eſt écrite par Grimareſt, ce qu'il y a

Vie de Moliere.

trouvé de plus ſolide ou de plus agréable, en témoignant ſon mépris pour la ſource où il a été obligé de puiſer. « Le feu Duc de Sully, dit-il, le der-» nier Prince de Vendôme, l'Abbé de » Chaulieu, qui avoient beaucoup » vécu avec Chapelle, m'ont aſſuré » que toutes ces hiſtoriettes (inſerées » dans la Vie de Moliere par Grima-» reſt) ne méritoient aucune créan-» ce. » Mais qu'il me ſoit permis de dire, que la ſuppreſſion loüable de pluſieurs petits contes frivoles ne devoit point entraîner celle d'une quantité de faits véritables & intéreſſans, qu'on lit dans l'Ouvrage de M. de Grimareſt, & dont M. de Voltaire ne fait aucune mention dans le ſien. D'ailleurs il ne nous apprend point ſes motifs de préférence, par rapport à quelques faits qu'il a jugé à propos de rapporter. Pourquoi, par exemple, le fait ſi rebattu du Loüis-d'or donné à un pauvre, & du bon mot de Moliere à cette occaſion, lui a-t'il ſemblé moins populaire & plus certain, que tant d'autres qu'il a rejettez? Loin de ſupprimer les faits déja connus, n'auroit-il pas été digne de M. de V. de nous donner des anecdotes curieuſes, & de publier quelque choſe de neuf? Mais à la place des

faits qu'on avoit lieu d'attendre, il nous donne de fort bonnes reflexions morales & littéraires.

M. de Grimareſt dit que Gaſſendi fut *le Précepteur* de Chapelle, fils naturel de l'Huillier *homme de fortune*, & que Bernier & Moliere furent aſſociés à ſes études; M. de V. s'exprime avec plus de juſteſſe. « L'Huillier, dit-il, » au lieu de donner à ſon fils naturel » un Précepteur ordinaire, & pris au » hazard, comme tant d'autres Peres » en uſent avec un fils légitime qui » doit porter leur nom, *engagea le célébre Gaſſendi à ſe charger de l'inſtruire.* Il ne fait pas entendre, comme Grimarêt, que Gaſſendi fut le *Précepteur* de Chapelle. En effet, enſeigner la Philoſophie à quatre jeunes gens, * qui avoient beaucoup de pénétration d'eſprit & d'ardeur pour l'étude, mais dont l'un étoit bâtard, l'autre un garçon très-pauvre, le troiſiéme un fort petit Bourgeois, & le quatriéme un Gaſcon, & leur enſeigner une Philoſophie fort différente de celle de l'Ecole, cela n'annonce point un Précepteur mercénaire, mais plûtôt un Philoſophe zelé pour le progrès d'une doctrine, dont il prétendoit être le reſtau-

* Chapelle, Bernier, Moliere, Cyrano.

rateur, c'eſt-à-dire, de la Philoſophie d'Epicure. Sans être *Précepteur*, on peut ſe plaire à avoir des Eléves.

Moliere étoit deſtiné, dit M. de V. à être, comme ſon pere, Valet de Chambre Tapicier du Roi & Marchant Fripier. « Mais ſon génie (ajou-» te-t'il pour raiſon) l'appelloit ail-» leurs. On a remarqué que preſque » tous ceux qui ſe ſont fait un nom » dans les beaux Arts, les ont cultivés » malgré leurs Parens. » Par rapport à la profeſſion de Comédien, l'Auteur s'exprime ainſi. « On ſçait que chez » les Athéniens, les Auteurs joüoient » ſouvent dans leurs Piéces, & qu'ils » n'étoient point dès-honorés pour » parler avec grace en public devant » leurs Concitoyens. » Malheureuſement nous n'avons point adopté les idées Grecques, & à l'exemple des Romains, nous ne pouvons accorder une certaine eſtime à des marchands de plaiſir.

La Comédie des *Précieuſes ridicules*, a donné lieu à M. de V. de remarquer ce qui l'a fit éclore. « Lorſque Molie-» re, dit-il, donna cette Comédie, la » fureur du bel-eſprit étoit plus que » jamais à la mode. Voiture avoit été » le premier en France, qui avoit é-

» crit avec cette galanterie ingénieuſe,
» dans laquelle il eſt ſi difficile d'évi-
» ter la fadeur & l'affectation. Ses Ou-
» vrages, où il ſe trouve quelques
» vrayes beautés, avec trop de faux
» brillans, étoient les ſeuls modéles;
» & preſque tous ceux qui ſe piquoient
» d'eſprit, n'imitoient que ſes dé-
» fauts. Les Romans de Mademoiſelle
» Scuderi avoient achevé de gâter le
» goût; il regnoit dans la plûpart des
» converſations un mêlange de galan-
» terie guindée, de ſentimens romaneſ-
» ques & d'expreſſions biſarres, *qui*
» *compoſoient un jargon nouveau, inin-*
» *telligible, & admiré.* Les Provinces,
» qui outrent toutes les modes, avoient
» encore enchéri ſur ce ridicule. Les
» femmes qui ſe piquoient de bel-eſ-
» prit, s'appelloient *Précieuſes*: ce nom,
» ſi décrié depuis par la Piéce de Mo-
» liere, étoit alors honorable; & Mo-
» liere même dit dans ſa Préface, qu'il
» a beaucoup de reſpect pour les *véri-*
» *tables Précieuſes*, & qu'il n'a voulu
» que joüer les fauſſes. » L'Auteur re-
garde avec raiſon cette Comédie com-
me l'époque du bon goût en France;
& il fait ſentir qu'on fait aujourd'hui
des efforts pour remettre en crédit ce
Précieux ridicule, qui charme encore

certains esprits. Quelques-uns, loin de ridiculiser, comme Moliere, cet impertinent jargon; l'adoptent & se l'approprient jusque sur le théatre. » L'envie de se distinguer a ramené » depuis le stile des Précieuses; on le » retrouve encore dans plusieurs Au- » teurs célébres. Ce style a reparu sur » le Théatre même, où Moliere l'a- » voit si bien tourné en ridicule. »

M. de Voltaire a ajouté à la Vie de Moliere des jugemens fort sensez sur ses Ouvrages. C'est dommage qu'ils soient si succints & si légers. Voici quelques-unes de ses reflexions, qui ne sont pas indifferentes. Au sujet de l'*Amour Médecin*. « C'est le premier » Ouvrage, dit-il, dans lequel Molie- » re ait joüé les Médecins. Ils étoient » fort différens de ceux d'aujourd'hui. » Ils alloient presque toujours en robe » & en rabat, & consultoient en Latin. » Si les Médecins de notre tems *ne con-* » *noissent pas mieux la nature*, ils con- » noissent mieux le monde, & sçavent » que le *grand Art d'un Médecin, est* » *l'Art de plaire.* Moliere peut avoir » contribué à leur ôter leur pédante- » rie; mais les mœurs du siécle, qui » ont changé en tout, y ont contribué » davantage. L'Esprit de raison s'est

» introduit dans toutes les Sciences & » la politeſſe dans toutes les condi- » tions. » C'eſt à-dire qu'il n'y a plus de pédants, ni de gens groſſiers & ſauvages parmi les Sçavans.

La Comédie du *Miſantrope* a fait naître à l'Auteur de ſolides penſées. D'un côté, tout le monde s'accorde à admirer cette Piéce, & de l'autre, preſque tout le monde s'ennuye à la voir repreſenter. Il remarque fort bien, que cet Ouvrage eſt plus fait pour les gens d'eſprit que pour la multitude, & qu'il eſt plus propre à être lû qu'à être joüé. « Le Public court en foule à des Co- » médies gaïes & amuſantes, qu'il n'eſ- » time gueres, & ce qu'il admire n'eſt » pas toujours réjoüiſſant. » Il obſerve enſuite que les beautés ingénieuſes & fines de cette Piéce ne ſont pas également vives & intéreſſantes, & que ces converſations même, qui ſont des morceaux inimitables, n'étant pas toujours néceſſaires à la Piéce, refroidiſſent l'action, pendant qu'elles font admirer l'Auteur. De plus « le dénouë- » ment, tout bien amené & tout ſage » qu'il eſt, ſemble être attendu du Pu- » blic ſans inquiétude ; & venant après » une intrigue peu attachante, il ne » peut avoir rien de piquant. Le Spec-

» tateur ne ſouhaite point que le Mi-
» ſantrope épouſe la coquette Célimé-
» ne, & ne s'inquiette pas beaucoup,
» s'il ſe détachera d'elle. » On pour-
roit conclure de-là fort raiſonnable-
ment, que le *Miſantrope*, eſt vanté un
peu inconſidérément comme un chef-
d'œuvre, puiſqu'une Piéce de Théa-
tre dépourvûë d'intérêt ne ſçauroit
jamais être parfaite. « Le *Miſantrope*,
» continuë l'Auteur, eſt une ſatyre
» plus ſage & plus fine que celles d'Ho-
» race & de Boileau, & pour le moins
» auſſi bien écrite; mais il y a des Co-
» médies plus intéreſſantes. Le *Tar-*
» *tuffe*, par exemple, réunit les beau-
» tés du ſtyle du *Miſantrope*, avec un
» intérêt plus marqué. » Le Miſantro-
pe pour cette raiſon n'a jamais eu beau-
coup de ſuccès ſur le Théatre, même
lorſqu'elle a été le mieux joüée. Du
tems de Moliere, il fallut comme tout
le monde ſçait, l'étayer par une peti-
te farce bouffonne, qui eſt le *Médecin*
malgré lui. « C'eſt peut-être à la honte
» de la nature humaine, dit l'Auteur;
» mais c'eſt ainſi qu'elle eſt faite. On
» va plus à la Comédie pour rire, que
» pour être inſtruit. Le *Miſantrope*
» étoit l'Ouvrage d'un Sage, qui écri-
» voit pour les hommes éclairés, & il

» fallut que le Sage ſe déguisât en Far-
» ceur, pour plaire à la multitude. »

M. de V. ſe moque, pag. 98. de ce que dans la Préface, qui eſt à la tête du Recuëil des *Ouvres de Monſieury*, on y avertit que *Monſieur de Monſieury étoit un grand-homme*. C'eſt au ſujet du parallele du *Tartuffe* avec *la femme Juge & Partie* de Montfleury. « Le ſuc-
» cès de cette derniere Piéce, dit l'Au-
» teur, & de tant d'autres Piéces mé-
» diocres, dépend uniquement d'une
» ſituation, que le jeu d'un Acteur
» fait valoir. » On ſçait qu'au Théatre il faut peu de choſe pour faire réuſſir un Ouvrage que l'on mépriſe à la lecture. On repréſenta ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, à la ſuite de *la femme Juge & Partie*, la critique du *Tartuffe* : voici quelques Vers du Prologue.

Moliere plaît aſſez ; c'eſt un bouffon plaiſant,
Qui divertit le monde en le contrefaiſant ;
Ses grimaces ſouvent cauſent quelques ſurpriſes,
Toutes ſes Piéces ſont d'agréables ſottiſes.
Il eſt mauvais Poëte & bon Comédien ;
Il fait rire, & de vrai, c'eſt tout ce qu'il fait bien.

M. de Voltaire ajoute qu'*on imprima contre lui vingt Libelles*. Mais quels ſont

ils & que ſont-ils devenus? C'eſt ce qu'il ne ſçait point. Il ajoute, « qu'un » Curé de Paris s'avilit juſqu'à com- » poſer une de ces Brochures, dans la- » quelle il débutoit par dire, qu'il fal- » loit brûler Moliere. »

L'Auteur fait ſur le *Bourgeois Gentilhomme* une remarque qui n'eſt pas à négliger. Après avoir fait ſentir que la ſotte vanité eſt de tous les Etats, & que cette foibleſſe chez les Grands eſt préciſément la même que chez le Peuple, il ajoute: « La folie du Bourgeois » eſt la ſeule qui ſoit comique, & qui » puiſſe faire rire au Théatre. Ce ſont » les extrêmes diſproportions des ma- » nieres & du langage d'un homme, » avec les airs & les diſcours qu'il veut » affecter, qui ſont un ridicule plai- » ſant. Cette eſpéce de ridicule ne ſe » trouve point dans des Princes où » dans des hommes élevés à la Cour, » qui couvrent toutes leurs ſottiſes du » même air & du même langage. Mais » ce ridicule ſe montre tout entier dans » un Bourgeois élevé groſſiérement, & » dont le langage fait à tout moment » un contraſte avec l'art dont il veut ſe » parer. C'eſt ce naturel groſſier qui » fait le plaiſant de la Comédie: *Et* » *voilà pourquoi ce n'eſt jamais que dans*

» *la vie commune qu'on prend les perſon-* » *nages comiques.* » Cependant les Princes, les Miniſtres d'Etat, les Seigneurs de la Cour, ont depuis peu chauſſé le brodéquin ſur notre Théatre, & ont prétendu s'acquitter des fonctions de Thalie.

Eclairciſſement ſur la Lettre 263.

J'ai dit, dans la Lettre 263, pag. 187, à l'occaſion de deux expériences ſur la chaleur, l'une de M. Amontons, l'autre de M. de Mairan (expériences, qui au premier aſpect paroiſſent contraires) qu'en voyant de pareilles contrariétés, *on eſt tenté de ſe défier des expériences particulieres de nos Sçavans.* Mon intention n'a jamais été d'inſpirer au Public de la défiance ſur les obſervations de nos Sçavans. J'ai ſeulement prétendu faire ſentir, que ces deux expériences paroiſſoient contraires, & que conſéquemment on étoit *tenté* de s'en défier. Il n'y a jamais de mal à l'être, quand on ne ſuccombe point. J'ai exprimé une premiere impreſſion, ſans prévoir que cela en feroit une autre ſur des perſonnes que j'eſtime infiniment. Je reconnois donc que les deux expériences & les deux calculs, quoiqu'oppoſés en apparence, peuvent être juſtes, & j'ai tâché

de m'en convaincre par la lecture d'un ſçavant Ecrit de M. de Mairan, inſeré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1719, page 131. Il eſt bon d'obſerver, que M. de Mairan, vers la fin de cet Ecrit, convient que « les ſens ne ſçauroient nous per-» ſuader que des effets auſſi *contraires* » *en apparence*, que le ſont la chaleur » de l'Eté & le froid de l'hyver, duſ-» ſent être rapportés à des cauſes qui » different ſi peu entr'elles. » Selon M. Amontons, *le chaud qu'il fait à Paris, aux rayons du Soleil à midi dans le ſolſtice d'Eté, ne differe du froid qu'il fait* (l'hyver) *quand l'eau ſe glace, que comme* 60 *differe de cinquante-un & demi*, ou *de* 8 *à* 7. Cela paroît incroyable. D'un autre côté, M. de Mairan à calculé (& ſon calcul n'a rien qui révolte les ſens) que la chaleur du Soleil au ſolſtice d'Eté, eſt à celle de cet Aſtre, au Solſtice de l'hyver, comme 66 eſt à 1, c'eſt-à dire, 65 fois plus grande. Quand on ne voit pas clairement l'accord de deux calculs, il eſt pardonnable, ce me ſemble, d'être *tenté* de douter. M. de Mairan a reconnu lui-même que la ſurpriſe, & par conſéquent la défiance & le doute pouvoient être raiſonnables, puiſqu'il ſe fait cette

queſtion à lui-même dans ſon Mémoire : « Si l'obſervation de M. Amontons » eſt exacte, ſi le chaud de l'Eté dans » le climat de Paris ne ſurpaſſe le chaud » de l'Hyver, que d'une ſeptiéme par- » tie, *que deviendra le calcul*, ſelon le- » quel le chaud de l'Eté ſe trouve 66 » fois auſſi grand que celui de l'hy- » ver ? »

Quoiqu'il en ſoit, voici la ſolution du nœud, telle qu'il la donne lui-même dans ſon Mémoire. » L'obſerva- » tion de M. Amontons, ne roule pas » ſur la chaleur de l'Eté ou de l'Hyver, » produite par les ſeuls rayons du So- » leil, ou par la cauſe qui fait en géné- » ral la difference de l'Hyver & de l'E- » té ; mais *ſur la chaleur totale* qu'il y a » en Hyver ou en Eté dans le climat » de Paris, *ſoit en vertu des rayons du* » *Soleil*, ſoit en vertu d'un fond de » chaleur déja toute acquiſe, à laquel- » le la chaleur du Soleil ne fait que s'a- » jouter. En un mot, M. Amontons » conſidére la chaleur, telle qu'elle eſt » *dans le concours de toutes les cauſes qui* » *la produiſent*. Il n'eſt queſtion ici au » contraire, que de la chaleur produite » par une ſeule de ces cauſes, ſçavoir, » par l'action journaliere du Soleil. » Les nombres 8 & 7 ne ſont qu'une

» expreſſion abregée de la raiſon de » 60 à 51 & demi, qui repréſente le » véritable rapport de la chaleur de » l'Eté à celle de l'hyver : 60 & 51 & » demi, ſont des pouces dans la gra- » dation du Thermomêtre de M. A- » montons. »

Malgré cet éclairciſſement, il ſe pourra trouver des perſonnes à qui cette théorie ne paroîtra pas encore fort claire. Si *le concours de toutes les cauſes qui produiſent la chaleur*, diront-elles, n'opére que la difference d'un ſeptiéme entre la plus grande chaleur de l'Eté, & le plus grand froid de l'hyver, comment *la chaleur produite par une ſeule de ces cauſes, ſçavoir, par l'action journaliere du Soleil*, eſt-elle capable d'opérer une difference ſi conſidérable entre la chaleur de ces deux ſaiſons, telle que de 66 à 1 ? Nous voulons bien que la terre ait un principe de chaleur indépendante des ſaiſons, & même que cette chaleur intrinſeque, ſoit médiocrement variable, là où les rayons du Soleil ne pénétrent point. Mais le calcul de M. Amontons embraſſe *la chaleur totale* : il y comprend non-ſeulement *le fond de chaleur* qui eſt dans tous les corps, indépendemment des ſaiſons, mais encore celle du cli-

mat, *en vertu des rayons du Soleil.* Voilà l'embarras. D'ailleurs il faut 2 points fixes pour la comparaiſon.

M. de Fontenelle augmente encore l'étonnement, par ces paroles qu'on lit dans la partie hiſtorique du Recuëil des Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1702, où ſe trouve l'obſervation de M. Amontons. « La même » matiere, dit-il, qui produit par ſon » agitation les plus grandes chaleurs & » les plus inſupportables de notre cli» mat, ayant alors 8 dégrés de mouve» ment, elle en a encore 7, lorſque » nous ſentons un froid extrême. »

Cependant, puiſque Monſieur de Mairan juge que le calcul de M. Amontons n'eſt point du tout contraire au ſien (ſur lequel on ne diſpute point) il y auroit de la mauvaiſe humeur à être plus difficile que lui, & une eſpéce d'incrédulité à révoquer en doute l'obſervation particuliere d'un Sçavant, tel que M. Amontons, adoptée par M. de Mairan.

Après tout, voici la maniere dont je conçois la poſſibilité de l'accord des deux calculs. M. de Mairan compare la chaleur de l'Eté avec celle de l'Hyver, dans le climat de Paris; c'eſt-à-dire, qu'il méſure *préciſément* la cha-

leur que produit la difference des rayons du Soleil dans l'une & l'autre ſaiſon. Or dans l'opération de cette méſure, il trouve que les rayons du Soleil produiſent au ſolſtice d'Été, une chaleur 65 fois plus grande qu'au ſolſtice d'Hyver. Mais le calcul de M. Amontons a un autre objet. Il conſidére en gros, & dans toute ſon étenduë, la chaleur du climat de Paris (abſtraction faite de la difference des ſaiſons) ſoit celle que le Soleil produit, ſoit celle qui y eſt comme innée; & il la partage, ſuivant la gradation particuliere de ſon thermomêtre, en 8 dégrés égaux. Or il a obſervé que 7 de ces dégrés ſubſiſtent toujours pour le moins, même dans le tems que l'Hyver eſt le plus rigoureux, parce qu'il y a toujours de la matiere ignée dans la terre, dans l'air, dans tous les corps. Ainſi il y a perpétuellement dans notre climat, au moins une chaleur de 7 dégrés ſur 8, & les plus grandes ardeurs de l'Eté n'opérent qu'un dégré de chaleur, c'eſt à-dire, qu'ils la rendent ſeulement de 8 dégrés. Sous ce point de vûë, la théorie dont il s'agit me paroît plus claire, & ne renfermer aucune contradiction. Mais chacun à ſa vûë, & peut-être que l'expoſition de M. de

Mairan que j'ai rapportée, aura plus de clarté pour d'autres. Du reſte, ſi l'expérience de M. Amontons eſt vraye & ſure (car juſqu'à ce que ces ſortes d'expériences ayent été faites par differentes perſonnes, elles ne doivent point paſſer abſolument pour conſtatées) il faut avoüer que comparée avec l'obſervation de M. de Mairan, elle mérite d'être regardée comme une excellente découverte, & comme une ſource féconde de recherches curieuſes & utiles, ſur la température fondamentale de chaque climat.

Exercices du College de Beauvais.

M. du Gueſclin, Etudiant en Rhétorique au Collége de Beauvais, a fait le 26 Juin de cette année un exercice public, en préſence d'une aſſemblée nombreuſe & choiſie. Il expliqua à l'ouverture du Livre, ou même le Livre fermé, & ſur la ſimple lecture de l'interrogateur, un grand nombre d'endroits de differens Auteurs, rendant parfaitement le ſens de chaque endroit, & feſant remarquer ce qu'il y avoit de plus beau pour l'éloquence ou pour la poëſie.

Ce jeune homme, en entrant au Collége, commença, en ſeptiéme, d'étudier le Grec avec le Latin. Ayant fait

la cinquiéme & la quatriéme en un an ; il répondit à la fin de cette derniere claſſe, ſur le Phedre, le Cornelius-Népos, les Commentaires de Céſar, Æſope, & tout le Nouveau-Teſtament Grec, excepté les Epîtres : En troiſiéme, ſur l'Iliade, l'Odiſſée, les huit Livres de la Cyropedie de Xenophon, ſur Q. Curce entier, ſur les Offices de Ciceron, les Traités de l'amitié & de la vieilleſſe, & l'Enéide : En ſeconde, ſur toutes les Vies de Plutarque & ſur les deux premieres Décades de Tite-Live. Il n'a actuellement que 13 ans, étant né le 25 Juin 1726. * Il faut remarquer qu'à chaque endroit qu'on lui indiquoit, après avoir lû deux ou trois lignes, il marquoit ſur le champ de quoi il s'agiſſoit dans cet endroit. M. Rollin qui l'interrogea, ainſi que quelques autres perſonnes de l'Univerſité non ſuſpectes, lui fit expliquer, avant de finir, de l'Hébreu pendant un petit quart d'heure. Il obſerva en finiſſant, qu'on pourroit être tenté d'accuſer ſes Maîtres d'indiſcrétion, & de croire qu'ils excédent

* Nous nous ſommes trompez l'année derniere, Tome XIV. pag. 290. M. de Gueſclin n'avoit alors que 12 ans; ce qui augmente le prodige.

cet enfant de travail; mais il ajouta qu'il ſçavoit par lui-même, qu'il ne perdoit pas un moment de récréation, & qu'il ſe livroit au jeu d'auſſi bonne grace qu'à l'étude; ce qui eſt vrai. Ce jeune homme travaille ſans ſe fatiguer, & preſque en ſe joüant. Il a lû par forme d'amuſement tous les Pſeaumes en Hébreu, & quelques Livres des Rois, qu'il entend fort bien. Il entend parfaitement Lucien, l'antologie, une partie de Platon & de Thucidide, &c.

M. *de la Verdy*, fils du célébre Avocat de ce nom, & condiſciple de M. du Gueſclin, s'eſt auſſi diſtingué cette année, comme l'année derniere, par un exercice public, le 19 de ce mois, où il s'eſt fait beaucoup d'honneur. Il embraſſa ce qu'il y a de plus élevé dans les Belles-Lettres Grecques, Latines & Françoiſes. Démoſténe & Ciceron, Fléchier & Boſſuet, Sophocle & Racine, Horace & Deſpréaux, parurent lui être des Auteurs familiers, qu'il avoit ſçu lire avec diſcernement, & on vit qu'il n'avoit pas employé inutilement l'année de ſa Rhétorique, à faire de miſérables amplications, compoſées de figures de commande, d'idées & de jeux de mots pitoyables.

Choix de Poëſies, Morales & Chrétiennes.

Prault vient de publier la ſeconde & troiſiéme partie du *Choix de Poëſies, Morales & Chrétiennes*, par M. le Fort. Ces deux parties ſont dans le même goût & ſelon la même méthode que la premiere, qui a paru l'année derniere. Comme ce Recuëil eſt deſtiné à inſpirer plûtôt le goût de la piété que celui de la Poëſie, on ne doit pas être ſurpris d'y trouver pluſieurs Piéces médiocres, jointes à d'autres fort bonnes. Le Recuëil de Port-Royal a ce défaut dans un plus haut dégré encore. Les remarques qui concernent le goût ou la grammaire, & qu'on trouve au bas des pages, étoient, ce me ſemble, peu néceſſaires dans une pieuſe compilation. D'ailleurs elles ne ſont pas toujours juſtes. Dans tout autre Recuëil, il auroit été mieux que l'ordre chronologique eût été ſcrupuleuſement obſervé : on auroit plus aiſément apperçu le progrès de l'eſprit, du goût, & de la langue. Car on la trouve plus épurée à meſure qu'on approche de ce tems-ci : les Vers ſont plus naturels, les penſées plus juſtes & plus préciſes, les expreſſions plus harmonieuſes & plus nobles.

J'aurois ſouhaité que l'Editeur ſe fût abſtenu de prévenir le Lecteur d'avance ſur certaines piéces, qu'il vante com-

me excellentes ; par exemple, le Poëme de M. de la Monnoye *ſur le Duel* eſt plûtôt une amplification qu'un Poëme.

Les Vers d'ailleurs, pour la plûpart, en ſont durs, & le ſtyle découſu. Je ne blâme point le Compilateur de l'avoir inſéré dans ſa collection ; & ce n'eſt pas la plus mauvaiſe des Piéces qui la compoſent. Mais pourquoi dire au Lecteur, par une apoſtille au bas de la premiere page, que ce Poëme eſt un *chef-d'œuvre ?* Un jeune homme, dont le jugement n'eſt point formé, le croira & ſe corrompra le goût. Voilà ce que produiſent les fauſſes loüanges. Mais ſi le Compilateur a quelquefois manqué d'attention dans ſes éloges, il n'a pas auſſi reflêchi aſſez ſur les remarques critiques. Par exemple, à l'occſion de ces deux Vers (3 part. p. 191.)

Souffrez, pour ce travail plus grand que ceux d'Alcide,
Qu'un faux honneur proſcrit vous en rende un ſolide.

Il dit dans une Note, que « pour parler correc» tement, il auroit fallu dire, *plus grand que les* » *travaux d'Alcide.* » On ne conçoit pas le motif de cette correction ſinguliere.

L'Editeur, qui a inſéré dans ſon Recuëil quelques Fables de M. de la Motte, a changé le premier Vers de la Fable intitulée, *le Conquérant & la pauvre Femme.* Car on lit ici :

Rois vous aimés la gloire ; elle eſt faite pour vous.

Cependant dans l'Edition *in*-4. & *in*-12. que j'ai, il y a :

Rois vous aimés la gloire, & c'eſt bien fait à vous ;

Ce *c'eſt bien fait à vous*, avoit plus ri à M. de la Motte, que, *Elle eſt faite pour vous*, qui paroît une cheville. Je ne ſçai ſi cette réforme a été faite à la ſeconde édition *in*-12. où ſi elle eſt du Compilateur, qui quelque fois corrige la verſification, lorſqu'elle lui ſemble défectueuſe, ce que tout le monde n'a pas approuvé. Du reſte, on ne peut donner trop de loüanges au zéle du pieux Editeur. Son entrepriſe mérite toute ſorte d'encouragemens. La Morale & la Religion ſont l'objet eſſentiel & primordial de la Poëſie. Recuëillir cette ſorte de Vers à l'excluſion de tout autre, c'eſt offrir au Lecteur la ſeule & vraye deſtination d'un Art, que tant de Poëtes Anciens & Modernes ont profané & même avili.

Epître ſur les dangers de la Poëſie.

Il paroît une Epître du Sieur C. *ſur les dangers de la Poëſie.* C'eſt un Poëte, qui d'abord ſe repréſente dans la diſette & la miſere, & qui laſſé de ſa triſte ſituation, ambitionne quelque petit emploi de Finance, par lequel il puiſſe ſubſiſter. Ce début ne pouvoit avoir beaucoup de nobleſſe. Il rappelle enſuite l'heureux tems, où il prétend que la Poëſie enrichiſſoit ceux qui la cultivoient, & leur donnoit une très-gran-

de autorité dans le monde. Il peint ici le siécle où nous vivons, different de l'âge d'or, où *un peu de gland appaisoit les besoins de l'homme.*

Mais aujourd'hui nourris dans la molleſſe,
Moins vertueux où nés d'une autre eſpéce,
Par d'autres nœuds nous nous ſentons liez:
Tous nos beſoins ſe ſont multipliés;
Une agréable & commode induſtrie
A répandu des plaiſirs dans la vie.
L'Art ſéducteur ſemble avoir confondu
Le néceſſaire avec le ſuperflu;
Et dans nos mœurs, ſoit raiſon, ſoit foibleſſe,
Pour vivre heureux il faut de la richeſſe.

Ces Vers pourroient ſuffire pour donner une idée du talent & du goût de l'Auteur: achevons cependant de rendre compte de ſa Piéce. Le Poëte rappelle un autre inconvenient de ſon métier; c'eſt d'être l'objet de la critique, & même de la ſatyre. Mais dans quelque état que ce ſoit, qui n'y eſt pas expoſé? Ce qu'il y a de plus redoutable pour un Poëte & pour tout Auteur, eſt le Tribunal du Public: cela eſt vrai. Mais comme l'Auteur eſt avec raiſon, couvert de honte, s'il échouë, il eſt auſſi comblé de gloire, s'il ſe diſtingue. Cependant les mauvais Ecrivains voudroient qu'il ne leur en coutât rien pour avoir mal réuſſi; ils voudroient joüer un jeu ſûr, où ils ne courroient riſque

que de gagner. Ces Auteurs ne manquent jamais de déclamer contre les jugemens du Public.

Juge inquiet, partial, intraitable,
Souvent injuſte, & toujours redoutable,
Par le clinquant il ſe laiſſe ébloüir;
Et quelquefois un mot le fait gauchir.
Les Vers qui ſont aujourd'hui ſon ſupplice,
Charmans hier plaiſoient à ſon caprice;
Demain peut-être ils prendront le deſſus,
On vit Jadis ſifler *Britannicus*.
Dans les excès ſon goût ſe précipite:
Sans l'écouter *Mariamne* eſt proſcrite;
Bientôt après ſenſible à ſes malheurs
Avec Varus il va mêler ſes pleurs, &c.

L'Auteur ne ſuppoſe qu'une *Mariamne*, & paroît ignorer qu'il y en a eu deux: l'une mal reçuë, & l'autre toute differente, & applaudie l'année ſuivante. Il n'y a point-là de contradiction. Cependant pour ces raiſons & pluſieurs autres, le Poëte dit:

Je jure aux Vers une éternelle guerre,
Je crains la verve à l'égal du tonnerre,
Et j'abandonne Euripide & Marot,
Pour me nourrir des calculs de Du Tot. &c.

Le Lecteur jugera par ces Vers, ſi le Public perd à cette noble réſolution.

Je ſuis, &c.

Ce 29 Août 1739.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCLXX.

S'Il ne s'agiſſoit, Monſieur, dans l'Ouvrage nouveau de M. *Banniere*, intitulé, *Examen & réfutation des Elémens de la Philoſophie de Neuton*, par M. de Voltaire, que de reprendre quelques fautes échapées à cet Auteur, il ſemble que la République des Lettres auroit pû ſe paſſer d'un Livre de ce genre. Plus d'une plume a déja fait connoître ſuffiſamment au Public, que dans les queſtions traitées par M. de V. il s'eſt gliſſé des mépriſes; & nous mêmes en rendant compte d'une partie de ſon Ouvrage, nous croyons avoir dit tout ce que les bornes d'un extrait, certains égards, & la crainte d'ennuyer, ou de n'être point entendu de tout le monde, nous ont permis de

Diſcours ſur la reflexion & la réfraction de la lumiere.

dire. Mais M. Banniere dans ſon nouvel Ouvrage paroît avoir eu un plus vaſte deſſein, que celui de réfuter le Livre de M. de Voltaire. S'il combat contre lui, on ſent que c'eſt pour terraſſer avec lui tous les Neutoniens, & faire toucher au doigt l'énorme abſurdité de la plûpart des principes de leur Philoſophie. Les Sçavans diſent que pluſieurs de ſes argumens contre eux ſont ſans replique; que ce n'eſt pas à la vérité un Géométre, capable de tenir contre les Géomêtres Neutoniens, dont pluſieurs ne ſont que cela; mais que c'eſt un habile Phyſicien, & un vrai Philoſophe, guidé par l'exacte Logique, à qui toutes les nouvelles obſervations ſont connuës; mais qui n'a pas été la dupe des fauſſes inductions. Ces mots, *il eſt extravagant*, *il eſt faux*, *il eſt démontré*, ne l'effrayent point dans la bouche d'un adverſaire; & il ſçait, par des raiſonnemens clairs, méthodiques, & vraiment à *la portée de tout le monde*, faire ſentir la vérité, démontrer l'erreur, & oppoſer aux airs triomphans d'un Neutonien la ſimplicité victorieuſe de la palpable évidence. Je ne crains donc point d'aſſurer, non-ſeulement ſur la foi de l'impreſſion que l'Ouvrage de M. B. à faite ſur moi,

après l'avoir étudié avec application, mais ſur le témoignage non ſuſpect de pluſieurs profonds Phyſiciens, que ce Livre eſt en ſon genre une excellente production, où l'on peut puiſer utilement & ſans ennui les plus belles connoiſſances.

Je ne vous rendrai compte aujourd'hui que d'un *Diſcours ſur la reflexion & la réfraction de la Lumiere*, qui eſt à la tête, en forme de Préface. Ce diſcours eſt le préliminaire, & comme le fondement de ce que M. Banniere doit établir dans la ſuite contre la doctrine de ſon adverſaire. Il eſt à remarquer qu'il adopte pleinement celle de M. de Mairan, contenuë dans ſes deux excellens Mémoires ſur les refléxions & les réfractions. Il n'eſt cependant pas copiſte, & il ajoute aux opinions d'autrui. Il a même, comme on va le voir, inventé ſur la refléxion & la réfraction de la lumiere un ſiſtême aſſez ſingulier, contre lequel on peut former bien des objections.

Après avoir défini & expliqué ce que c'eſt que la refléxion de la lumiere, il fait voir en premier lieu que le reſſort en eſt la ſeule cauſe; & pour cet effet il commence par démontrer que deux corps parfaitement durs, & par conſéquent

ſans reſſort, dont la maſſe eſt égale, & qui avec des viteſſes égales ſe rencontrent centralement, ſuivant des déterminations diamétralement oppoſées, ne doivent point ſe refléchir après le choc. C'eſt néanmoins ce que pluſieurs Profeſſeurs de Philoſophie enſeignent dans les Colléges. Ils ne font point attention que ces deux corps ne peuvent être refléchis, que chacun d'eux ne ſoit dans le même inſtant mathématique & vainqueur & vaincu; c'eſt-à-dire, que leurs forces ſeroient égales & inégales, ce qui eſt contradictoire. Le corps *a* ne peut-être refléchi, que ſa force ne ſoit moindre que celle du corps *b* qui le repouſſe; & comme le corps *b* eſt lui-même repouſſé par le corps *a*, & cela dans le même inſtant indiviſible, il faut que ſa force ſoit moindre que celle du corps *a*. Tout cela implique contradiction.

Ce n'eſt donc que dans la vertu élaſtique qu'eſt le principe de cette force, qui fait rejaillir les corps: c'eſt donc un reſſort qui fait rebondir les rayons de la lumiere d'un plan refléchiſſant, & ce reſſort eſt dans les globules de la matiere lumineuſe. Mais quel eſt le vrai plan qui refléchit cette matiere, & qui renvoye l'action des rayons? Si l'on

en croit le P. Fabri, M. Neuton, le P. Malebranche, & *tous les Phyſiciens de bon goût* (c'eſt l'expreſſion de l'Auteur) ce ne ſont point les parties des corps qui refléchiſſent la lumiere. Eſt-elle refléchie du ſein des pores? Cela eſt abſurde & impoſſible, & M. Banniere promet de prouver démonſtrativement le contraire dans la ſuite, contre M. de Voltaire. Il eſt indubitable que l'action des rayons parvient juſqu'aux parties propres des corps; cependant ce ne ſont pas ces parties, ſelon M. Banniere, qui renvoyent l'action des rayons. C'eſt qu'il y a, ſelon lui, *une infinité de parties de lumiere, qui ſe trouvent engagées entre les parties propres des corps.* Voilà le ſujet qui refléchit les rayons, & qui fait que la lumiere échaufe, fond & vitrifie les corps. Cette opinion eſt toute neuve & appartient en propre à l'Auteur. C'eſt auſſi ſur cela qu'on peut l'attaquer, ce me ſemble, avec quelque avantage. C'eſt donc cette refléxion de la lumiere, ſelon lui, cauſée par la lumiere même, qui nous fait appercevoir la figure & la couleur des objets. Il faut pour cela ſuppoſer une matiere lumineuſe, *qui ſe joüe* ſans ceſſe *dans les airs*, & qui forme au tour de chaque

corps une eſpéce d'atmoſphere. L'Auteur prétend qu'on ne peut autrement expliquer la refléxion de la lumiere, ni la réfraction, que M. Neuton, après une obſervation très-délicate, veut s'opérer un peu avant qu'elle ait atteint la ſurface des corps refléchiſſans & réfringens.

Il s'agit maintenant d'examiner ſi la refléxion décompoſe les rayons de la lumiere. Elles les décompoſe, ſelon l'Auteur, ainſi que la réfraction : Sans cela, dit-il, tous les corps nous paroîtroient blancs. Car ſuivant le principe certain de M. Neuton, nous ne voyons les differentes couleurs, que par la décompoſition du rayon blanc qui eſt la lumiere pure ; rayon qui renferme les ſept autres rayons, où les 7 couleurs élémentaires.

Mais pourquoi tel corps paroît-il rouge, & tel autre jaune ou verd ? C'eſt qu'il n'y a que les rayons rouges, qui ſoient refléchis du corps que nous appellons rouge, & les jaunes ou verds de ceux qui nous paroiſſent tels. Que ſont donc devenus les autres rayons, dont le rayon blanc étoit compoſé ? Ils ont été abſorbez & éteints à la rencontre de la lumiere rouge, jaune ou verte, engagée entre les parties du

corps refléchiſſant. Et pourquoi les rayons rouges ſont-ils ſeuls renvoyez par les parties de la lumiere rouge, engagée dans les pores du corps qui paroît rouge? C'eſt que les rayons rouges ſont les ſeuls ſur leſquels la lumiere rouge peut agir, en conſéquence du rapport qui ſe trouve entre les parties de cette lumiere homogêne : le même rapport ne ſe trouve point entre la lumiere rouge & la lumière jaune ; ce qui fait que la premiere eſt hors d'état d'agir ſur la ſeconde. « Une preuve » bien ſenſible, qu'il y a une grande » quantité de rayons qui ſont éteints à » la rencontre des corps colorez, » c'eſt que la lumiere qui eſt refléchie » par ces ſortes de corps, eſt beau- » coup plus foible que celle qui eſt re- » fléchie par les corps blancs, qui ren- » voient les rayons de toutes les eſ- » péces. »

Pour fortifier cette nouvelle explication, l'Auteur compare les couleurs aux ſons, & il y trouve une très-heureuſe analogie. Mettez deux violes à côté l'une de l'autre ; que toutes les cordes de l'une, également groſſes, longues & tenduës, ſoient montées ſur le *re*, & que les cordes de l'autre viole ſoient montées à l'ordinaire ; en

ſorte néanmoins que le *re* ſoit à l'uniſſon de toutes les cordes de la premiere viole : lorſque vous toucherez les cordes de la ſeconde, l'autre ne raiſonnera aucunement. Mais ſi vous touchez ſeulement le *re* de cette ſeconde, toutes les cordes de la premiere réſonneront, parce qu'elles ſont à l'uniſſon du *re*. Il en eſt de même des rayons. Les rayons verds, bleus, jaunes, n'ébranlent point la lumiere rouge répanduë ſur la ſurface d'un corps rouge ; il n'y a que le rayon rouge qui le peut faire, parce que le rayon rouge eſt ſeul à l'uniſſon. « Suppoſons, dit l'Auteur, » qu'un trait de lumiere, compoſé » de ſept tons, tombe ſur la ſurface » d'un corps qui ſoit *au ton rouge*, il n'y » aura que les rayons rouges qui ſeront » refléchis de ce corps là ; tous les au- » tres ſerons éteints. »

Il faut cependant que la comparaiſon de la refléxion de la lumiere avec le frémiſſement excluſif des cordes à l'uniſſon ne ſoit pas abſolument juſte ; car l'Auteur convient qu'un corps qui paroît rouge, refléchit des rayons de toutes les couleurs ; au lieu que dans les cordes à l'uniſſon, le *re* d'une viole ne fait frémir que le ſeul *re* d'une autre. Ces rayons rouges, ajoute-t'il,

l'emportent par leur nombre ſur les autres rayons; & voilà ce qui fait que l'objet paroît rouge. Mais pourquoi cette ſupériorité des rayons rouges? C'eſt qu'il y a ſur la ſurface de l'objet une atmoſphere de lumiere, analogue à ces rayons rouges, & à l'uniſſon de cette couleur.

Il ne faut pas croire que cette opinion ſoit la même que celle de M. de Mairan, qui prétend ſeulement que les corps ne ſont pas le ſujet immédiat de la refléxion & de la réfraction de la lumiere, & qui ſuppoſe préciſément qu'il y a un liquide très-ſubtil qui remplit les pores de tous les corps, & qui les envelope. C'eſt ce liquide, ſuivant cet Académicien, qui fait les refléxions & les réfractions de la lumiere; mais il n'en détermine pas la nature, comme M. Banniere.

Pour prouver l'exiſtence de cette atmoſphére, l'Auteur cite l'expérience de la pierre, qui du haut du grand mât tombe perpendiculairement au pied, tandis que le Vaiſſeau vogue à pleines voiles. La ligne qu'elle décrit en tombant, paroît à ceux qui ſont dans le Vaiſſeau, parallele au mât; mais ceux qui ſont ſur le rivage voyent cette pierre décrire une ligne courbe.

L'Auteur croit que cette expérience prouve l'exiſtence d'une atmoſphére autour de chaque corps. Cependant on a juſqu'ici expliqué ce phénoméne d'une maniere differente & fort plauſible. Mais cette explication ne convient pas à l'Auteur, parce qu'il n'en tireroit aucun avantage pour ſon ſiſtême. Ce qui eſt ici à remarquer, c'eſt que quand même tous les corps ſeroient envelopés d'une atmoſphere, il ne s'en ſuivroit pas qu'elle ſeroit compoſée d'une matiere lumineuſe, comme M. Banniere le prétend. A l'égard de la ligne décrite par la pierre dans l'expérience dont il s'agit, il eſt aiſé, ce me ſemble, de l'expliquer par l'action de l'air, qui pouſſe le vaiſſeau & la pierre, ſans avoir recours à une atmoſphére inutile.

Ces eſſains de moucherons, qui durant l'Eté voltigent ſur la tête de ceux qui ſe promenent après le coucher du Soleil, ne prouvent pas mieux l'exiſtence de cette atmoſphére, que l'Auteur ſuppoſe. Le mouvement de l'air, les corpuſcules qui s'exhalent & dont les moucherons ſe repaiſſent, peuvent produire ce phénoméne.

Malgré cela, l'Auteur ſuppoſe, comme une choſe démontrée, qu'il

exiſte au tour des corps un liquide refléchiſſant & réfringent, qui remplit non-ſeulement les pores des corps tranſparans, mais qui forme encore autour de ces corps une eſpéce d'envelope. Ce liquide, ſelon lui, offre des chemins plus aiſez à la lumiere, lorſqu'il eſt dans les pores de l'eau, que lorſqu'il eſt dans les pores de l'air. C'eſt ce qui fait que la lumiere eſt refractée vers la perpendiculaire, lorſqu'elle paſſe obliquement des pores de l'air dans ceux de l'eau, & qu'au contraire elle eſt refractée en s'éloignant de la perpendiculaire, lorſqu'elle paſſe obliquement des pores de l'eau dans les pores de l'air. Il ſuppoſe habilement que le liquide réfringent a d'autant plus de facilité à ſe laiſſer pénétrer, que les corps dans les pores deſquels il ſe trouve, ſont plus denſes & plus péſans. Mais d'où vient cette plus grande facilité dans les corps denſes ? C'eſt ce que l'Auteur laiſſe à deviner ; & ſur ce point, il paroît compter peu lui-même ſur ſon eſſai d'explication, qui peut-être inſultée par bien des objections.

Pour rétablir encore ſon fluide réfringent, il rappelle l'opinion de feu M. Saurin *, qui a prétendu qu'il étoit

* Mem. Acad. 1709. p. 408.

vraiſemblable que les parties propres des corps qui nous paroiſſent les plus ſolides, n'occupent pas la cent milliéme partie de l'eſpace qu'elles paroiſſent occuper, c'eſt-à-dire, qu'un Loüis-d'or n'eſt or tout au plus que dans le cent milliéme de ſon volume, & que tout le reſte eſt matiere étrangere. Quoique cela ne paroiſſe pas fort croïable, notre Auteur l'admet, pour avoir droit de groſſir la quantité de ſon fluide réfringent.

M. Banniere expoſe ici l'explication de la réfraction de la lumiere, par M. Bernoulli, ſelon lequel les différens dégrés de réfrangibilité des rayons dépendent de leur différente viteſſe; cet Académicien prétend auſſi que la différence des couleurs, doit ſe tirer de la viteſſe plus ou moins grande des rayons qui portent ces couleurs; ce qui a été dit avant lui par le P. Malebranche, mais avec des principes différens. Car ce Philoſophe a cru que toute ſorte de rayons pouvoit porter toute ſorte de couleurs, & que tout dépendoit des différentes vibrations. Notre Auteur ſoutient que M. Bernoulli à dérobé les idées de M. de Mairan *, & il remarque qu'il eſt bien

* Voyez ſes Mémoires, an. 1722 & 1723.

étonnant qu'il n'ait fait aucune mention de lui. Il fait enſuite des efforts pour réfuter cette explication, ſi analogue à celle du ſon, & que nous croyons, malgré les objections de l'Auteur, plus vraiſemblable que la ſienne. Du reſte, nous ne trouvons point du tout qu'il ſoit démontré *que les parties propres des corps ne ſont point le ſujet immédiat de la refléxion ou de la réfraction de la lumiere.* Il eſt prouvé (& l'Auteur en convient) que l'action de la lumiere pénétre les parties propres des corps: elle liquifie les corps les plus durs, elle enflamme & conſume les corps combuſtibles. Pourquoi donc les parties des corps ſeroient-elles incapables de refléchir & de réfracter la lumiere ?

Nous avoüions cependant que le ſiſtême de M. Banniere renferme une mécanique fort ingénieuſe. Selon lui, ce ne ſont point les corps qui colorent les rayons, mais ce ſont les rayons qui colorent les corps; & il prétend avoir trouvé la cauſe réelle de la différente promptitude des rayons de différente eſpéce; ce que ni le P. Malebranche, ni M. Neuton n'avoient point dévelopé. M. Neuton croyoit en avoir dit aſſez, en ſuppoſant dans la lumiere des parties de différente groſſeur, & don-

nant aux plus groſſes parties un mouvement plus rapide. Les rayons rouges, diſoit-il, ſont ceux dont les parties ſont les plus groſſes, & qui ont par conſéquent plus de viteſſe : les parties des rayons violets ſont celles qui ſont les plus petites, & conſéquemment les plus lentes dans leur mouvement. Cette explication qui étoit conforme à ſon ſiſtême de l'attraction, convient également à celui de l'impulſion. M. Bernoulli le fils, comme bon Cartéſien, a dit tout le contraire, en bâtiſſant ſur l'idée Neutoniéne. Il a prétendu que les rayons rouges étoient les plus petits, & les rayons violets les plus gros ; ce qui s'ajuſte fort bien au ſiſtême des petits tourbillons.

A la fin de cette Diſſertation ſur la lumiere, M. Banniere expoſe les raiſons, qui l'ont déterminé à entreprendre la réfutation du Livre de M. de Voltaire, & à combattre le Neutonianiſme, qui ſur le point de l'attraction lui paroît abſurde. Cependant une foule de Géomêtres, dit-il, ont embraſſé ce ſiſtême, parce que tout y quadre, ſelon eux, avec les principes de la Géomêtrie, avec les loix de la mécanique, & avec les calculs de l'algébre. Cela ne prouve-t'il pas qu'il y a dans

la matiere une propriété qui produit tous les effets de la nature, & que cette propriété eſt l'attraction, qui donne le ton à toutes les parties de l'Univers ? Seroit-il poſſible que tout s'accordât ſi exactement avec une qualité chimérique ? M. Banniere répond que cet accord, cette juſteſſe, ne doit point impoſer, parce que le ſiſtême de l'attraction n'eſt que celui de l'impulſion reverſé. « C'eſt ainſi, ajoute-t'il, que les » démonſtrations des mécaniques reſ» tent les mêmes, ſoit qu'on ſuppoſe » que les corps ſoient pouſſés de haut » en bas avec un bâton, ſoit qu'on » veüille qu'ils ſoient tirez en bas avec » une corde. »

D'ailleurs les Neutoniens établiſſent par leur attraction une propriété dans la matiere, qu'ils veulent être univerſelle, & dont ils ont imaginé autant d'eſpéces qu'il ſe préſente de cas particuliers, & de queſtions à réſoudre. Ils ont ſuppoſé des attractions centrales, ſuperficielles, ſympathiques, antipathiques ; des attractions de contact & d'autres de diſtance ; ſans compter certaines attractions, qui agiſſent juſqu'à une certaine diſtance, & qui dans une autre diſtance deviennent des répulſions. Que ces variations idéales ſont

bien voir la foibleſſe du ſiſtême !

M. Bernoulli le pere, parloit ainſi en 1701 ; c'eſt-à-dire, 26 ans avant la mort de M. Neuton. « M. Neuton, » dit-il *, n'explique ni la nature, ni » le principe de l'attraction, mais il » ſuppoſe l'un & l'autre ; & j'avoüe que » dès qu'on aura paſſé cette ſuppoſition » à M. Neuton, ſon explication ſera » très-belle, & qu'elle ſatisfera entié- » rement un Mathématicien. » Voilà ce qui a rendu tant de Géomêtres Neutoniens. Leur mépriſe eſt d'avoir voulu tranſporter dans la Phyſique une ſuppoſition mathématique, & d'en avoir voulu faire dépendre tous les différens effets de la nature.

Notre Auteur déclare que l'honneur de M. Deſcartes a été un des motifs qui l'on engagé à publier ſon examen du Livre de M. de Voltaire. « On ſçait, » dit-il, avec combien peu de ména- » gement, il a parlé de ce grand Phi- » loſophe. Il a été l'obſerver juſque » dans ſa vie privée, pour en rappor- » ter certaines circonſtances qui jettent » du ridicule ſur ſa perſonne ; & s'il le » louë quelquefois, ce n'eſt que pour » élever plus haut M. Neuton, à qui » il le fait ſervir de marchepied . . . M.

* *Acta Erud.* an. 1701. p. 22.

» Deſcartes étoit grand Géomêtre & » grand Philoſophe, M. Neuton étoit » grand Géomêtre & grand Obſerva- » teur. » Il demande enſuite ce que c'eſt que la *Philoſophie Angloiſe*? L'attraction & le vide : c'eſt-à-dire, une Philoſophie fondée ſur une ſuppoſition imaginaire & ſur le rien. Nulle mécanique, & par conſéquent nulle Phyſique.

Les deux parties du titre qui eſt à la tête des 24 Volumes du Recuëil des *Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus*, continuënt d'être toujours parfaitement remplies ; mais il ne nous convient de nous arrêter qu'à la ſeconde, c'eſt-à-dire, à ce qui intéreſſe la *curioſité*, & il y a aſſurément de quoi la ſatisfaire dans le vingt-quatriéme Tome qui vient de paroître. Une Lettre de M. de Mairan au Pere Parennin a donné lieu à ce Miſſionnaire de la Chine, de lui faire une réponſe conforme à ſes ſçavantes queſtions, dont l'une eſt celle qui regarde la fameuſe *Fête des Lanternes* à la Chine. Lettres édifiantes & curieuſes. Tome 24.

Il ſeroit digne de quelqu'un de nos Métaphyſiciens modernes, de rechercher la cauſe du goût général qu'ont

les hommes pour les feux nocturnes & pour le brillant ſpectacle des illuminations. Eſt-ce l'amour de la lumiere, qui de ſa nature eſt ſi amie de l'homme, & ſans laquelle la vie lui ſeroit à charge? Mais il ſemble qu'il ne la doit rechercher que pour ſes beſoins. Une trop grande clarté bleſſe ſes yeux. Pourquoi donc ſe plaît-il à voir dans la nuit des milliers de flambeaux allumez, & des feux en l'air, dont il ne retire aucune utilité, qui l'ébloüiſſent même & le fatiguent, lorſqu'il les conſidére long-tems? Eſt-ce parce qu'ils lui retracent les admirables flambeaux du firmament? Mais l'homme étant ſi indifferent pour la réalité, devroit-il l'être moins pour l'image? Pour moi, je crois que le goût des feux nocturnes naît de l'extraordinaire, & que ce n'eſt qu'un goût de pure curioſité. Si ces ſpectacles étoient fréquens, à peine ſeroient-ils honorez de la préſence de quelques ſpectateurs oiſifs. Mais une pareille curioſité eſt-elle bien digne d'un Philoſophe? C'eſt ce que je n'éxamine point.

On ſçait qu'il ſe célébroit autrefois à Saïs en Egypte une Fête célébre, appellée la Fête des Lanternes, dont parle Hérodote. Tous les ans, dit le

P. le Comte dans ſes *Mémoires* *, on célébre à la Chine, le 15 du premier mois, la Fête des Lanternes. Ce jour-là on en allume peut-être plus de cent millions ; c'eſt une fureur. On expoſe des Lanternes de toutes ſortes de prix. Quelques-unes coutent juſqu'à deux mille écus ; & il y a tel Seigneur qui retranche toute l'année quelque choſe de ſa dépenſe, pour paroître magnifique le jour des Lanternes. On en voit de 20 à 30 pieds de diamêtre ; en ſorte qu'à la Chine on peut donner le bal dans une Lanterne. On y allume une infinité de bougies ou de lampions, & on y repréſente divers ſpectacles pour divertir le peuple ; outre ces énormes Lanternes, il y en a une infinité d'autres médiocres, de figure héxagone, dont chaque face eſt de 4 pieds de haut, & d'un pied & demi de large, revêtuë d'une toile de ſoye fine & tranſparente, ſur laquelle on peint differentes figures. Le méme jour il y a des feux d'artifice, & on lit dans des Rélations, que ce ſont les plus beaux du monde. On y repréſente, dit-on, des arbres entiers couverts de feüilles & de fruits : on y diſtingue les raiſins,

* Lettre à Madame la Ducheſſe de Boüillon.

les pommes, les oranges, non ſeulement par leur figure, mais encore par leur couleur particuliere. Tout y eſt peint au naturel; de ſorte qu'on s'imagine que ce ſont des arbres véritables qu'on éclaire durant la nuit.

Il s'agit de ſçavoir ſi la Féte des Lanternes eſt paſſée des Egyptiens aux Chinois, comme M. Mairan l'a ſoupçonné. Le P. Parennin allégue des raiſons pour la négative, & il expoſe l'origine de cet uſage, ſuivant le témoignage des Chinois & de leurs Livres: ce qui nous eſt aſſez indifferent. D'autres coutumes des Chinois peuvent donner ſujet de croire qu'ils les ont empruntées des Egyptiens. C'eſt ce que le Pere Parennin diſcute ſçavament en ſoutenant le contraire.

M. de Mairan avoit demandé au P. Parennin, comment il ſe pouvoit faire qu'un peuple laborieux, ſobre, induſtrieux, qui habite le plus beau Pays du monde & le plus fertile, qui eſt gouverné par des Princes dont la prévoyace & l'économie ſont le principal caractere, étoit ſi ſouvent expoſé à la diſette & à la famine, qui y faiſoit périr un nombre infini de perſonnes. Le P. Parennin répond, 1°. Que la Chine dans un tems de diſette ne peut tirer

aucun ſecours de ſes voiſins. 2°. Les ordres de la Cour, ou plûtôt les intentions de l'Empereur, ne ſont point exécutés. « Quand la récolte manque dans » une Province, dit le Miſſionnaire, » ou ſeulement dans une contrée, ſoit » par une ſéchereſſe extraordinaire, » ſoit par quelque inondation ſubite, » les grands Mandarins ont recours aux » greniers publics; mais ſouvent les » trouvant vides, ils font faire des re- » cherches, & different à en informer la » Cour, parce que ce ſont des nou- » velles déſagréables. Ne pouvant plus » differer, ils envoyent enfin leurs Mé- » moriaux. Ces Mémoriaux parvenus » aux tribunaux de Peking paſſent » par pluſieurs mains, & ne ſont portés » qu'après pluſieurs jours à l'Empereur. » Auſſi-tôt le Prince ordonne aux Grands » de s'aſſembler. En attendant, il fait de » très-belles Déclarations. » Vient enſuite le Décret des Tribunaux, qui eſt de ſupplier l'Empereur de nommer des Commiſſaires ſages & déſintéreſſez. On les nomme, on leur déclare l'ordre Impérial. Il leur faut du tems pour ſe diſpoſer à leur départ. Après bien des préparatifs & des délais, ils partent enfin. « On les voit paſſer : Voilà des Com-

» miſſaires, dit le Peuple, qui vont
» nourrir les pauvres de telle Province :
» ils reçoivent des aplaudiſſemens par-
» tout où le mal n'eſt pas. Mais ceux
» qui ſouffrent, ont du tems de reſte
» pour mourir de faim, avant que le
» reméde arrive. Voilà ce qui ſe prati-
» que ordinairement dans les Provin-
» ces éloignées : car à la Cour & dans
» les Provinces voiſines, il y a des pro-
» viſions de ris pour dix ans. Le prix
» n'augmente jamais à Peking, & s'il
» montoit tant ſoit peu haut, l'Empe-
» reur feroit vendre le ſien au peuple
» au prix ordinaire. »

Le Pere Parennin attribuë encore à d'autres cauſes la fréquence des famines à la Chine. Les Gardiens des Greniers publics repréſentent aux premiers Mandarins, & ceux-ci à l'Empereur, que le ris eſt trop vieux, & qu'il faut le renouveller. En conſéquence, ils obtiennent la permiſſion de le diſtribuer à des particuliers, à la charge de rendre une pareille qnantité de nouveau ris à la premiere récolte. « Quand
» enſuite la viſite ſe fait des Greniers,
» ces fripons montrent de grands cof-
» fres à fond double, où il y a un peu
» de ris : ils diſent que les autres ſont

» vides, parce que la récolte ayant été » mauvaiſe, on n'a pû en rendre qu'u- » ne partie . . . . . Les Mandarins, » qui ſouvent n'en ont tiré aucun » profit, ſont punis pour leur négli- » gence ; on les caſſe, on les rappelle. » Les Rats de grenier, comme on les » appelle ici, ſont ſaiſis, enchaînez, » fouettez, exilez . . . L'abondance re- » vient, quand la Province eſt déchar- » gée de ces bouches inutiles. » Mais la grande ſource dn mal, ſelon le Pere Parennin, eſt qu'on ne ménage point aſſez les grains à la Chine, & qu'on en conſomme une grande quantité pour faire de l'eau-de-vie, ou de la raque. On le défend ; mais les ordres ne ſont point obſervez, parce que les Officiers chargez de les faire exécuter ſe laiſſent corrompre par argent. Vaine Comédie, dit l'Auteur, puiſque la raque ſe vend publiquement à Peking, dans plus de mille boutiques. « Si lorſque la » diſette arrive, ajoute-t'il, on négli- » geoit tout à fait d'y apporter remé- » de, on verroit bientôt s'atrouper de » petits voleurs ; leur nombre croîtroit » peu à peu, & pourroit cauſer du » trouble dans une Province. C'eſt » pourquoi on ordonne, on va, on

» vient, on transporte, on paroît se » donner beaucoup de mouvement. » Tout cela amuse, jusqu'à ce qu'il ne » reste pas plus de gens affamés, qu'on » n'en veut ou qu'on n'en peut secou- » rir. »

Il y a dans ce Volume quelques autres Lettres qui contiennent des articles *curieux*, dont je pourrai vous entretenir dans la suite. C'est toujours le Pere du Halde qui continuë de publier cette collection.

Je suis, &c.

Ce 2 Septembre 1739.

Fautes dans la Lettre précédente.

Pag. 320, l. 21. Lorsqu'elle a été le mieux joüée, *lisez*, lorsqu'il a été le mieux joüé
P. 326, l. 5, gradation, *lisez*, graduation.
P. 328 l. 19, *faites la même correction.*

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier les *Observations sur les Ecrits Modernes* & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris, le 2 Septembre 1739.

Signé, MAUNOIR.

De l'Imprimerie de JOSEPH BULLO
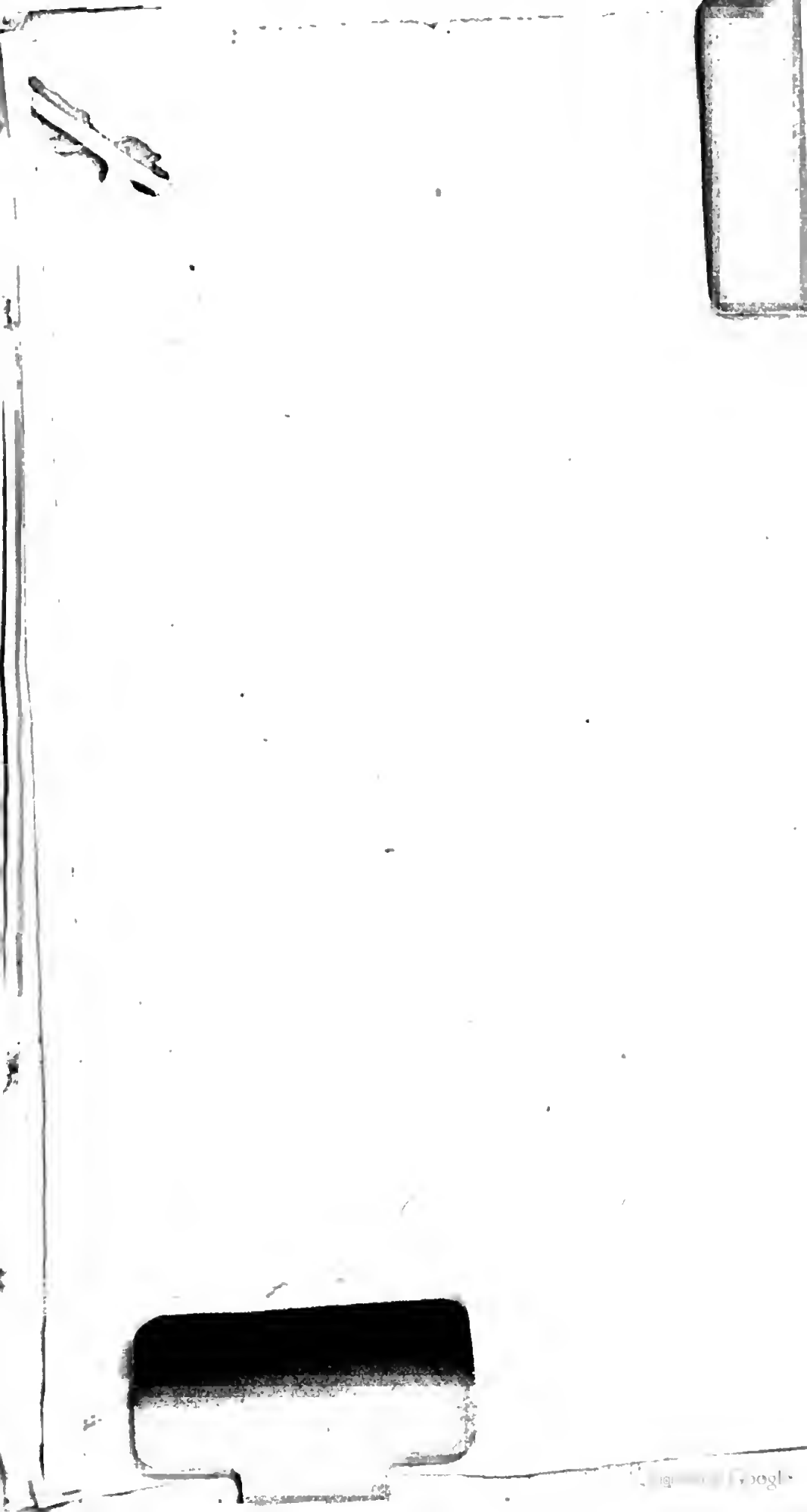
Aol 1166783